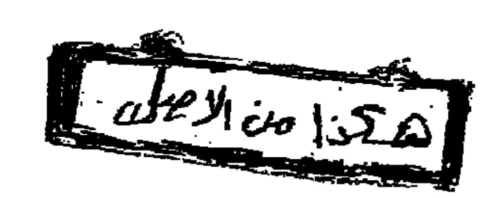




QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11932 — JEUDI 9 JUIN 1983

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Andropov serait en mauvaise santé

Lire page 7

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une « réplique » de Washington à Managua

En vertu de l'étrange comptabilité que font les gouvernements lorsqu'ils échangent des otages ou exercent des représailles, on savait déjà qu'un Israélien « valait » mille Palestiniens. Cette fois, il faut croire qu'aux yeux de Washington un Américain « équivaut » à sept Nicaraguayens, puisque, en réplique à l'expulsion, la veille, de trois diplomates des Etats-Unis en poste à Managua, le gouvernement de M. Reagan a décidé le mardi 7 juin de renvoyer chez eux vingt et un fonctionnaires du régime sandiniste.

Six consulats nicaraguayens seront donc fermés, à New-York, Los Angeles, San-Francisco, Houston, Miami et La Nouvelle-Orléans. Un porte-parole du département d'État a justifié cette « forte mesure » par les « activités d'espionnage » auxquelles se seraient livrés les consuls et leurs adjoints, et surtout par la nécessité d'impressionner le gouvernement sandiniste. Selon certaines rumeurs, le prochain pas pourrait être la rupture des relations diplomatiques avec Managua. Mais on n'en est pas encore là. A moins que les Nicaraguayens ne répliquent à leur tour, il y a tout lieu, même, de relativiser les représailles exercées.

D'abord, celles-ci ne touchent pas l'ambassade de Managua à Washington. En outre, elles n'empêcheront pas M. Richard Stone, l'ambassadeur américain itinérant en Amérique centrale, de faire comme prévu, vendredi, une escale à Managua. Il est vrai que cette escale risque d'être de pure forme. M. Stone est « un effroyable réactionnaire, totalement dénué de valeurs morales », a déclaré mardi celui qui devrait être son principal interlocuteur, le Père Miguel d'Escoto, ministre nicaraguayen des affaires étrangères, celui-là même qui, à en croire les sandinistes, devait succomber à un complot de la C.I.A., en buvant de la Bénédictine empoisonnée au thallium – l'une des accusations lancées pour justifier l'expulsion des diplomates américains.

Le conflit entre les Etats-Unis et le Nicaragua a-t-il dépassé l'ère des opérations clandestines pour passer à une « guerre ouverte », comprenant « des tentatives d'assassinat, des actes de terrorisme et l'élimination de dirigeants », comme vient de l'affirmer M. Henry Ruiz, ministre nicaraguayen de la planification ? La situation politique à Washington autorise un pronostic plus nuancé. Entre le jusqu'au-boutisme de M. Reagan à l'égard des sandinistes et l'hésitation du Congrès à appuyer, militairement, leurs adversaires, une voie moyenne semble se dégager.

Le jour même où une « forte mesure » était prise contre Managua, la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants se prononçait en effet, par vingt voix contre quatorze, pour l'arrêt de tout soutien « direct ou indirect, militaire ou paramilitaire, à des opérations au Nicaragua ». Cette interdiction radicale n'a certes aucune chance de prendre force de loi. Le Sénat, à majorité républicaine, s'y opposera certainement. Même l'ensemble de la Chambre, à majorité démocrate, penche pour un texte moins sévère, rédigé en commun avec les républicains.

En vérité, si les parlementaires américains souhaitent limiter l'engagement de la C.I.A. au Nicaragua, ils ne veulent pas l'interdire totalement. Ils craignent que le président Reagan ne les rende responsables d'un échec des Etats-Unis en Amérique centrale, dont les conséquences seraient incalculables. Mais pourra-t-il longtemps se contenter de demi-mesures, compte tenu de l'importance de l'enjeu ?

M. Mitterrand veut clarifier sa politique de rigueur pour éviter l'extension des mécontentements

Pour la troisième fois depuis le début de l'année, M. François Mitterrand devait s'adresser aux Français par le canal de la télévision, mercredi soir 8 juin, en répondant, au cours du journal télévisé d'*Antenne 2*, *aux questions du chef du service politique* de la rédaction de cette chaîne. Cette intervention devait permettre au chef de l'Etat de justifier les sanctions prises par le ministère de l'intérieur contre certains policiers après les manifestations du 3 juin à Paris, mais aussi d'essayer, une nouvelle fois, de convaincre l'opinion publique *du bien-fondé de l'action économique et sociale du* gouvernement, en clarifiant ses choix en faveur d'une politique de rigueur.

Dans la perspective de la rentrée

L'autorité de l'Etat, c'est moi ! M. François Mitterrand n'a guère le choix du registre pour sa troisième intervention télévisée de l'année. Cette réaffirmation nécessaire est-elle suffisante ? Pour clore la dangereuse affaire des policiers-manifestants, sans doute. Pour remettre de l'ordre dans une majorité qui tire à hue et à dia, c'est *moins sûr*. Pour ressaisir une opinion qui se dérobe, çà l'est moins encore. Et cela pour plusieurs raisons.

Puisque la mode est aux comparaisons historiques, risquons en une, même si elle est aussi abusive que celles qui ont cours dans le « microcosme », comme dirait M. Barre : le général de Gaulle parle le 24 mai 1968, il n'est pas entendu ; il parle six jours plus tard : il est écouté et obéi. La différence tient moins à la qualité de la prestation qu'à l'opportunité de l'intervention. Le 30 mai 1968, la situation était « mûre ». Aujourd'hui, elle ne l'est pas. Elle n'est pas dramatique au point que le président bénéficie d'un réflexe légitimiste. Elle est trop incertaine, sur le front prioritaire, celui de l'économie, pour que le président puisse ancrer son discours sur quelques résultats déterminants.

Pourtant, l'opposition s'est employée à créer une certaine dramatisation. Elle l'a fait en usant de thèmes *efficaces* (*l'autorité de* l'Etat), mais propices à la contre-attaque. Pour avoir été lui-même du côté des opposants entre le 24 et le 30 mai 1968, M. Mitterrand a pu mesurer la fragilité d'une contestation hâtive et excessive. Les excès n'ont pas manqué. Le mieux placé sur ce chapitre est, comme de coutume, M. Michel Poniatowski. L'ancien confident et toujours conseiller de M. Giscard d'Estaing – que l'on a cru un instant saisi par les vertus de l'autocritique – parle de « débilité », celle du pouvoir s'entend. Quant à la réalité de la situation du pays, elle ne pourra s'apprécier que lorsque le second plan de rigueur commencera de produire ses effets. Dans ce domaine, le juge de paix c'est la rentrée.

L'automne pourrait, *en effet*, être le moment d'une conjonction entre les revendications catégorielles et le mécontentement de la *masse* des salariés. Seuls au mois de mai se sont exprimés les corporatismes. Ce fut, a dit M. Mitterrand, *un mois de* mai « *ordinaire* ». On peut le dire aujourd'hui parce que la contagion tant attendue dans certains *milieux* d'opposition ne s'est pas produite.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

Deux nouveaux projets de loi visent à préserver l'activité des entreprises en difficulté

Plus de vingt mille entreprises ont sombré en 1981 et 1982. Le *conseil des ministres devait examiner mercredi 8 juin deux projets de loi* présentés par M. Badinter sur le traitement des firmes en difficulté et la réforme des professions de mandataires de justice.

Jusqu'alors les textes avaient pour but de protéger les créanciers. Le projet de M. Badinter vise à préserver l'entreprise et à assurer dans la *mesure du possible le maintien de son activité. La démarche est souhai*table, mais elle peut se révéler dangereuse à un moment où déjà la tentation est grande de maintenir artificiellement en survie des sociétés défaillantes.

*Le droit des entreprises en diffi*culté a fait faillite. Etabli en pleine période de croissance par la loi du 13 juillet 1967 – sous les intitulés de règlement judiciaire et de liquidation de biens, – il s'est montré inopérant avec la récession ; 20386 entreprises ont sombré en 1982. Elles étaient moins de *10000* par an autour de 1970, 13000 de 1974 à 1977, près de 16000 en 1978, 20369 en 1981.

Les textes de 1967 avaient pour objet principal d'assurer le paiement des créanciers d'une entreprise *défaillante : or pratiquement* neuf procédures sur dix se terminent en liquidation de biens à l'issue de laquelle les créanciers touchent à peine 10 % de leurs créances.

Accessoirement, la loi de 1967 cherchait à sauver les entreprises qui pouvaient l'être en écartant au besoin les dirigeants dont la gestion était jugée critiquable. Mais la liquidation de biens est devenue la règle générale, et le règlement judiciaire – destiné à permettre la survie, – la rare exception.

Lentes et complexes, les procédures souffraient, en outre, de la non- représentation durant leur déroulement de certains des principaux intéressés : le chef d'entreprise en cas de liquidation, les salariés, qui ne sont ni consultés ni même informés. Elles sont affectées parce que les syndics, quelles que soient leurs qualités, ont un intérêt plus grand à liquider qu'à prolonger une gestion délicate et aléatoire. Elles souffrent enfin, avec la complexité croissante de la gestion des entreprises, d'un trop grand amateurisme des juridictions consulaires (les tribunaux de commerce).

- Devant l'inexistence de la prévention et la médiocrité des thérapies proposées pour tenter de guérir les « *canards boiteux* », la nécessité d'une réforme s'est imposée avec les premiers signes de la crise. Trop « *explosives* », les conclusions de la commission Martineau ne seront jamais publiées. Et le travail novateur de M. Sudreau sur la réforme *de l'entreprise – rédigé en 1975* et publié en 1978 – sera lui aussi enterré. M. Peyrefitte, enfin, déposera en mars 1979 un projet de loi en quatre volets – le même découpage que celui de son successeur, – dont une partie seulement fut adoptée. Et encore, uniquement en première lecture.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 27.)

La police, et après ?

par EDWY PLENEL

Les sanctions dans la police : et après ? C'est entendu, l'autorité de l'État a ses exigences. Que des représentants de la loi ne la respectent pas ne peut être toléré. Que des policiers, dont le droit de manifestation, en dehors de leur temps de travail, n'est pas contesté, défilent hors de *tout parcours autorisé*, en uniforme pour certains, en armes pour d'autres, criant parfois des slogans haineux et factieux, fraternisant avec leurs collègues en service, de tels actes ne pouvaient qu'appeler une riposte gouvernementale. Voilà qui est fait. Dix noms, mêlant responsables du maintien de l'ordre et syndicalistes organisateurs des manifestations du 3 juin. Dix personnes qui, toutefois, ne sont pas sanctionnées de la même manière. Le souci d'autorité a voulu s'accompagner d'un respect de l'état de droit : sept des fonctionnaires visés, commissaires pour la plupart, sont suspendus, mais non encore condamnés. Ils pourront s'expliquer et se défendre en conseil de discipline.

Mais après ? Le remède au mal policier ne saurait être seulement disciplinaire. Rien ne serait pire que de vouer aux gémonies ce corps déchiré, de l'assimiler tout entier à une minorité indisciplinée, de ne pas entendre ce qu'il dit confusément sur son métier introuvable, son rapport *conflictuel avec* une *société* en crise. Ce serait favoriser le repli sur soi, l'enfermement dans une institu*tion assiégée*, les *simplismes* extrémistes. Le danger est là, comme en témoigne l'atmosphère tendue des commissariats parisiens.

(Lire la suite page 10.)

Grande-Bretagne : la fin de la campagne électorale

(Lire pages 6 et 7 les articles de CLAIRE TRÉAN et DANIEL VERNET.)

Chine : vers un nouvel ajustement de la politique économique

(Lire page 3 l'article de MANUEL LUCBERT.)

AU JOUR LE JOUR

Salut

M. Labbé (R.P.R.) manie le verbe avec un souci remarqué de la nuance. Il dit du garde des sceaux que « son maintien à la chancellerie relève de la provocation ». *Il estime en effet que les bras tendus des policiers, sous ses fenêtres, ont fourni à M. Badinter le prétexte à une* « scandaleuse pirouette ». *Le ministre y a vu un salut de sinistre mémoire. Pas du tout, dit M. Labbé*, « c'était le salut de Churchill, les doigts ouverts ».

Bon sang, mais c'est bien sûr, commissaire Labbé : ceux qui criaient « Badinter assassin ! » *et* « Badinter en prison ! » *étaient venus en amis pour ap*porter à M. Badinter le salut, un rien blagueur, mais fraternel, d'une police attachée aux idéaux de la Résistance. Gaulliste, en quelque sorte.

BRUNO FRAPPAT.

Avant la discussion du IXe Plan

Avoir, savoir, pouvoir

La poursuite des débats sur la réforme de l'enseignement supérieur reportera au 14 juin la discussion du IXe Plan à l'Assemblée nationale. Au cours de leur réunion de groupe hebdomadaire, les députés socialistes se sont prononcés, mardi 7 juin, pour la quantification de cinq éléments du Plan (investissement productif, échanges, croissance, inflation, chômage). Le P.S., comme l'U.D.F., souhaite qu'une place plus importante soit faite à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires. De leur côté, les communistes ont annoncé que leur orateur principal dans le débat serait M. Georges Marchais.

par PIERRE DROUIN

Le plan de rigueur fait de l'ombre au IXe Plan. Ce n'est pas nouveau. Ces grandes machines que sont les plans ont vu leur forme s'embellir à mesure que l'on passait de l'un à l'autre, mais ils sont, petit à petit, vidés de leur énergie. Pour de multiples raisons. Le parcours de la politique économique conjoncturelle a été, depuis de nombreuses années, *beaucoup plus chahuté qu'on* pouvait le penser, et la grande carcasse des programmes à long terme en a *subi le contrecoup*.

Pour ne pas remonter trop loin, rappelons seulement que le VIIIe Plan est mort-né pour des raisons d'alternance politique, qu'un « plan intérimaire » a été un exercice surtout littéraire et qu'on débouche enfin sur un IXe Plan (1984-1988) tellement marqué par ses dures origines qu'il a, par la force des choses, un petit air de *Janus à double visage : celui qui* regarde jusqu'à la fin de 1985, où l'austérité domine pour la reconquête des équilibres *fondamentaux*, et celui qui lorgne, dès 1986, vers les horizons moins âpres, où le « développement économique, social et culturel » – c'est le nom même du IXe Plan – a enfin une signification.

Outre les aléas de la gestion tout-terrains en période de crise, les mystères de l'environnement international pèsent sur le IXe Plan. Et de plus en plus. Notre niveau de dépendance extérieure a pratiquement doublé en dix ans. Comment réduire beaucoup ces incertitudes là à l'heure où plus d'un emploi sur quatre, dans l'industrie française, est fourni par l'exportation ? Les chances des frontières ouvertes ont, certes, leurs revers. Mais la tentation du protectionnisme pour y voir plus clair et obtenir une plus forte détermination est suicidaire. Les auteurs du Plan, heureusement, le savent.

Ce qui dépend de nous

Enfin, paradoxalement, le Plan a moins d'*aura* avec la gauche au pouvoir qu'avec la droite. La crise de la pensée économique et la complexité des réalités à appréhender rendent inadaptés les modèles les plus raffinés. Surtout, le « projet de société » traditionnellement contenu dans le Plan est éclipsé par le programme très détaillé sur lequel s'est fait élire le candidat François Mitterrand (1).

Ces constatations ne doivent pas conduire à l'idée que la planification n'a plus de raison d'être en France et que le débat qui va s'ouvrir à l'Assemblée nationale est purement académique. M. Pierre Massé, qui fut l'un des « grands » de l'histoire des plans, avait fort bien répertorié (2) ce qui dépendait encore de nous dans l'élaboration d'une programmation à moyen terme :

1) Déceler les contradictions dans les choix de société (croissance et inflation ; justice et efficacité ; transferts sociaux et menace de tuer « la poule aux œufs d'or »). Le mariage des possibles, l'analyse de la cohérence, resteront toujours la *grande affaire* du Plan.

2) Le Plan n'annonce pas seulement le probable (ce qui est le plus *difficile*), *il exprime aussi le souhai*table. « *Il n'est pas seulement réducteur d'incertitudes, il est aussi affirmation de volonté... Il faut accepter les faits, mais non les fatalités.* »

(Lire la suite page 27.)

(1) Voir Pierre Rosanvallon, *Misère de l'économie*, Editions du Seuil, 1983.
(2) *Le Plan ou l'Anti-hasard*, Gallimard, 1965.

Au Quai d'Orsay : un « mouvement » mouvementé

Le « mouvement » diplomatique n'a jamais aussi bien mérité son nom. Depuis deux ans, le gouvernement socialiste n'a pas seulement procédé à des nominations en masse, mais, dans plusieurs cas, il n'a laissé en place que quelques mois les fonctionnaires qu'il avait lui-même nommés.

M. Jacques Thibau est resté juste un an, de janvier à décembre 1982, directeur général des relations culturelles du Quai, avant d'être nommé ambassadeur à Bruxelles ; M. Robert Cantoni a été dix mois et demi, du 16 septembre 1981 au 31 juillet suivant, ambassadeur à Libreville ; M. de La Ferrière neuf mois ambassadeur à Prague. Nommé le 1er juillet 1982, il est devenu le 15 avril 1983 chef du protocole en remplacement de M. Rougagnou, qui a occupé ce poste quinze mois avant d'être nommé ambassadeur à Bucarest.

M. Alain Pierret, ambassadeur au Niger depuis 1980, a été brusquement relevé de ses fonctions trois semaines avant la visite officielle du président de la République (20 mai 1982) qu'il avait préparée. Cette décision serait due à un malentendu purement acoustique : des parlementaires se seraient plaints à l'Elysée de la façon dont ils avaient été reçus à l'ambassade de France au... Nigéria ! M. Pierret a reçu depuis une autre affectation.

Le 14 février dernier, les quatre plus importantes associations des agents diplomatiques et consulaires du Quai d'Orsay (anciens de l'ENA, agents d'Orient, anciens de l'Ecole de la France d'outre-mer, secrétaires adjoints des affaires étrangères) adoptaient une résolution commune à l'intention du président de la République et du gouvernement. Ils s'élevaient contre *« les atteintes aux conditions normales d'affectation »*, les réductions de crédits, le non-règlement de problèmes de statut. Cette démarche inhabituelle faisait suite à une année d'agitation, à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (40 % du budget), marquée par une grève sans précédent et suivie de la nomination d'un nouveau directeur.

La loi laisse à *« la décision du gouvernement »* les nominations des *« chefs titulaires de mission diplomatique ayant rang d'ambassadeur »* et des directeurs généraux et directeurs de l'administration centrale ainsi que certaines nominations à des emplois de moindre rang du Quai d'Orsay de fonctionnaires d'autres administrations issus de l'ENA ou *« appartenant à des corps de niveau équivalent »*. Tous les gouvernements ont usé de cette faculté qui permet de confier des missions ou des postes importants à des personnalités éminentes de toute origine en fonction de leur seule compétence et de brasser les administrations. Jamais cependant, en temps normal, le gouvernement n'avait recours au « tour extérieur » d'une façon aussi massive, unilatérale (un seul ancien ambassadeur, M. J.-P. Brunet, P.-D.G. de la C.G.E., a été nommé depuis le 10 mai 1981 à un poste très élevé dépendant du gouvernement) et dans beaucoup de cas arbitraire. Il semble en outre porté à une interprétation extensive de la loi. C'est ainsi que l'Association des agents diplomatiques et consulaires (issus de l'ENA), appuyée par l'Association des anciens élèves de l'ENA, a saisi à la fin mars le Conseil d'Etat de la nomination de Mme Catherine Clément comme sous-directeur des échanges artistiques et culturels du Quai d'Orsay, en invoquant sa non-appartenance à la fonction publique.

Un groupe de diplomates privés de fonctions depuis de nombreux mois ont profité de leurs loisirs forcés pour rédiger le réquisitoire ci-dessous. Mme Véronique Neiertz, auteur d'un rappport confidentiel très critique sur le Quai d'Orsay, estime de son côté que de vrais problèmes se posent et qu'il faut lui donner les moyens de sortir de ce qu'elle appelle son « ghetto ».

Entre le chaos et le K.O.

Ce texte est rédigé par « un collectif de diplomates que le climat actuel du Quai d'Orsay incite à la prudence et donc à l'anonymat ».

« LA guerre, disait Clemenceau, *est une chose trop sérieuse pour être confiée à des militaires.* » Nos dirigeants semblent penser la même chose de la diplomatie et des diplomates. Dans nombre de capitales importantes, elle est confiée à des amateurs de talent, amis de M. Mitterrand ; dans certaines capitales agréables, à des amateurs moins talentueux mais proches du pouvoir ; à l'administration centrale et dans les postes culturels de choix, à des syndicalistes ou à des intellectuels de gauche ; dans l'entourage des ministres, à des niveaux plus modestes, on incite les dactylographes à prendre la carte du parti (socialiste) ! Un récent décret permettra de nommer des « *personnalités* » au tour extérieur de ministre plénipotentiaire, sommet de la carrière qu'attendent en vain, depuis des années, nombre de diplomates qui *n'ont en rien démérité.*

Bref, on s'achemine vers une situation combinant à la tête le « *système des dépouilles* » américain et à la base celui de la « *représentation populaire* » des forces vives cher à la Jamariya libyenne !

La France a eu, depuis des siècles, une diplomatie compétente, fidèle, a-politique, au service d'une politique étrangère définie par le gouvernement ; elle risque de ne plus avoir, un jour, l'instrument de qualité chargé de la mettre en œuvre.

Le chaos qui s'instaure au cœur même de notre appareil diplomatique, la désagrégation de l'esprit et du corps de notre diplomatie, les pratiques politiciennes qui s'instaurent au Quai d'Orsay, la réduction dramatique de ses moyens financiers, préoccupent au plus haut point les agents de tous grades. Cette situation s'est traduite, aux relations culturelles, à la valise diplomatique, dans certains postes à l'étranger, par les premières grèves de l'histoire de ce ministère ; les associations professionnelles organisent des actions communes ; les syndicats eux-mêmes ne cachent pas leur déception. Une démarche collective, confiée à un très haut fonctionnaire socialiste du Quai d'Orsay, est envisagée à l'Elysée et à Matignon.

Les premiers mois de la nouvelle majorité *n'avaient pas bouleversé le* Quai. Mais ce calme ne satisfaisait pas la volonté de changement de certains membres du P.S., dont le premier secrétaire, M. Jospin, est pourtant issu du Quai d'Orsay. Le « *coup de balai* » réclamé par un hebdomadaire à l'été 1981 dure encore.

C'est à la direction générale des relations culturelles que le chaos est le plus grave. Une réorganisation complète et une prise en main quasi totale ont eu lieu depuis un an. La trentaine de diplomates qui y exerçaient des fonctions de direction ont été pour la plupart remplacés par des enseignants, des scientifiques, des représentants des « milieux culturels », dont on imagine volontiers la tendance. Plus de cent conseillers culturels ont été remplacés et des intellectuels « engagés » nommés, notamment dans les pays avec lesquels le pouvoir entretient des relations privilégiées : Algérie, Nicaragua, Grèce, etc.

Un familier du président de la République, M. Gouze, a été désigné comme chargé de mission auprès du directeur général. Avec Matignon, le lien est facilité par la nomination (qui a donné lieu à recours au Conseil d'État) comme sous-directeur des échanges artistiques et culturels de Mme Catherine Clément, dont le frère est conseiller technique du premier ministre pour les affaires culturelles.

Beaucoup des nouveaux responsables de la direction générale ont des relations directes avec le cabinet de M. Jack Lang ou le P.S. Déjà on perçoit que ce sont les arts et la culture d'une « *sensibilité de gauche* » qui représenteront désormais *la France à l'étranger* ; *fini* la Comédie-Française et les grands classiques, au profit des tréteaux d'avant-garde, de Roger Hanin, de Catherine Ribero, de Bernard Lavilliers. Mais ce n'est pas cette année que ces tournées pourront parcourir le monde : le colloque culturel socialiste de la Sorbonne a, en trois jours, absorbé la quasi-totalité des crédits de déplacements culturels de l'année !

La politique de la tronçonneuse...

Au Quai d'Orsay, quand on parle de culture, on sort la tronçonneuse : la direction des relations culturelles, qui avait à peine absorbé une précédente réforme, a été de nouveau désarticulée, amputée des services du développement, restructurée en « pseudo-directions », dont quelques-unes ne comptent que quelques agents dans une atmosphère de méfiance et d'hostilité envers le directeur général, M. Jacques Thibau, dont les manières ont *fini* par offusquer ceux qui l'avaient fait nommer. Les syndicats, unanimes, ont affirmé qu'ils étaient *« atterrés devant la détérioration progressive de l'outil de travail, préoccupés de l'absence totale à ce jour de projets culturels extérieurs, de l'arbitraire des décisions et de l'incohérence de l'action ».*

La situation au ministère chargé de la coopération n'est pas meilleure ; bien qu'il soit maintenant rattaché aux relations extérieures, les relations entre les cabinets sont médiocres, *surtout* depuis la *nomination* de M. Nucci. Une poignée de diplomates ostracisés y exercent des fonctions de direction, et les personnels traditionnels de la rue Monsieur restent réservés devant les perspectives de fusion avec le Quai d'Orsay. La réforme entreprise par M. J.-P. Cot, *probablement souhaitable dans* son principe, a été stoppée l'an dernier au niveau de l'Élysée, alerté par les inquiétudes des chefs d'États africains. Les perspectives budgétaires des prochaines années ne permettront pas d'atteindre l'objectif proclamé pour le septennat de 0,7 % du P.N.B. consacré à *l'aide publique* au développement. Ne parlons pas de l'impact, désastreux pour les budgets des relations culturelles et de la coopération, des 1,4 milliard de francs préemptés sur les opérations courantes et affectés à l'application de l'accord sur le gaz avec l'Algérie.

Ces à-coups sont multiples : ainsi, nos relations avec l'Amérique latine sont suivies à l'Élysée par M. Régis Debray, à Matignon par un chargé de mission nommé « *ambassadeur extraordinaire* », cependant que le *réseau formé par la direction* d'Amérique du Quay d'Orsay et nos ambassadeurs en Amérique latine a été complété par la nomination d'un représentant permanent auprès de l'Organisation des États américains (dont la France n'est pas membre) et d'un ambassadeur auprès de la *commission économique des Nations* unies pour l'Amérique latine (qui ne tiendra aucune réunion avant que le diplomate désigné prenne sa retraite) ; cependant que le P.S. et le groupe socialiste de l'Assemblée envoient mission sur mission à Cuba ou en Amérique centrale, et que *chaque groupuscule d'opposition* a des chances de se faire entendre. Il s'en est ainsi fallu de peu que les indépendantistes de Porto-Rico reçus à Matignon ne provoquent une autre crise *dans nos* relations avec les États-Unis. Les moyens budgétaires sont mesurés chichement au Quai, *alors que* les dotations *que reçoivent* d'autres ministères pour leurs actions internationales (culture, industrie et recherche, etc.) sont majorées. Le budget des relations extérieures est pour 60 % dépensé à l'étranger ; il est donc frappé plus que d'autres par le renchérissement du dollar et l'augmentation des tarifs aériens... Les traitements des diplomates en poste ne suivent qu'imparfaitement, et avec retard, l'inflation locale et l'écart de change, ce qui a, par exemple, provoqué des grèves dans les postes diplomatiques aux Etats-Unis.

Dans de nombreux pays, les loyers des chancelleries ne sont plus réglés depuis de longs mois, les factures *téléphoniques impayées s'entassent* ! L'insuffisance des crédits de correspondance réduit nos ambassadeurs au silence trois mois sur douze : dans des pays pourtant sensibles aux yeux du gouvernement actuel, comme le Nicaragua ou l'Algérie, nos ambassadeurs ne pouvaient plus télégraphier ou *téléphoner* dès la fin de l'été 1982. Les investissements (nouvelles chancelleries, centres culturels, etc.) sont pratiquement stoppés.

L'ambitieux projet culturel extérieur que le discours de Jack Lang à Mexico laissait présager est en panne. Le service de presse est en dessous du seuil critique. Seuls, finalement, les ministres et les membres des cabinets *continuent de voyager*, le plus souvent sur les crédits des relations extérieures : fin 1982, quelques jours après une décision voulue spectaculaire de faire voyager tous les agents de l'Etat, y compris les ministres, en classe économique, le premier ministre, accompagné de douze personnes, prenait le Concorde pour New-York. Il consacrait sa demi-journée sur place à faire devant les Nations unies un discours que le ministre des relations extérieures, présent à New-York, aurait fort bien pu prononcer, et à faire découvrir à son entourage les *délices* d'un déjeuner, puis d'un dîner dans les bons restaurants new-yorkais. C'est à peine si les ressortissants français invités par le consul général purent l'entr'apercevoir.

Mme Neiertz, dans un rapport dont les conclusions extrêmement critiques ont filtré (1), met en cause la compétence, les connaissances économiques et le souci d'expansion commerciale des diplomates français *et les accuse de ne pas avoir* d'expérience concrète de la vie des entreprises : elle pourrait plus justement adresser ce reproche à l'ensemble de nos dirigeants actuels. Dans le passé, au contraire, de nombreux diplomates ont justement exercé d'importantes fonctions dans des entreprises du secteur *privé ou* public ; la plupart d'entre eux ont reçu d'autres affectations et quelques ambassadeurs dont nos industries se plaisaient à reconnaître l'efficacité se trouvent actuellement sans poste. Un décret serait en préparation pour interdire aux anciens diplomates de devenir *consultants* dans des entreprises ; faut-il que le monde industriel soit masochiste pour chercher à s'attacher les services de gens aussi incompétents !

Les nominations intervenues depuis deux ans démontrent plus la volonté partisane que le désir d'utiliser les compétences économiques : plus de quinze non-diplomates ont été installés à des postes-clés au Quai d'Orsay *ou à la tête* d'ambassades, et un seul diplomate nommé à la tête d'une grande société nationalisée. Si *un éminent dirigeant industriel* a été nommé à Washington (M. Vernier-Palliez, ancien P.-D. G. de Renault) et un *banquier* confirmé à La Haye (M. de Kemoularia, de Paribas), que dire d'un journaliste qui fut éminent à Rome, d'un écrivain astrologue à Copenhague, d'un africaniste à Vienne, d'un parlementaire battu à Libreville, d'un député *nommé* dans des conditions de régularité douteuse à Madrid, ailleurs d'un *médecin... cependant que d'autres* postes comme Abidjan, Mexico ou La Havane, pour lesquels le P.S. songeait à des politiques, ont été sauvés de justesse, par le ministre.

A l'administration centrale, ce sont le secrétariat général, rouage essentiel attribué à M. Francis Gutmann, et la direction générale des relations culturelles, confiée après le départ de M. Thibau, plus haut *nommé, à un conseiller* d'Etat, M. Jacques Boutet, sans parler des postes de directeurs ou sous-directeurs, où *ont été désignés* des syndicalistes engagés. A l'inverse, des diplomates considérés comme « réactionnaires » sont l'objet de ce qui, sans être une chasse aux sorcières, atteint les limites du supportable : comme ce jeune agent qui eut le front d'être candidat de l'opposition, dont les *syndicats estiment* contre-indiqué de faire le numéro deux d'une ambassade africaine.

Une voie sans issue

Cet ostracisme méconnaît la fidélité *traditionnelle des diplomates* — des socialistes de grand talent ont servi précédemment à des postes éminents, comme M. Jacques Andréani comme ambassadeur au Caire, M. Etienne Manach comme directeur d'Asie et ambassadeur à Pékin, M. Wibaux comme ambassadeur dans plusieurs grands pays africains...), — leur formation, leur expérience, leur vocation.

Sans doute, le choix des ambassadeurs est et doit rester un privilège de l'exécutif et souvent un domaine *réservé du chef de l'Etat. S'il s'avé*rait cependant que les nominations aux postes les plus recherchés de la carrière sont *réservés aux amis de* la présidence, aux notables du P.S. ou à des sympathisants issus d'autres administrations, comment s'étonner que ceux qui ont la vocation et les *qualifications* nécessaires hésitent à s'engager dans une voie sans issue.

On est loin de l'ambition proclamée par M. Cheysson, qui voulait faire du ministère rebaptisé « des relations extérieures » un véritable *centre de toutes les actions vers* l'étranger. Dépossédé progressivement de ses relations culturelles, des rapports *scientifiques, industriels* et technologiques, n'ayant pas réussi à intégrer réellement la coopération et le développement, concurrencé traditionnellement par la Rue de Rivoli *et le Quai* Branly pour les relations économiques, financières et commerciales, dépourvu des moyens d'assumer *convenablement ses tâ*ches diplomatique et consulaire, que restera-t-il demain au Quai d'Orsay ?

Il est temps de réagir contre une dégradation qui ne laissera aux futurs ministres des relations extérieures, orgueilleusement assis dans le *fauteuil* de Vergennes, qu'à contempler les lambris dorés de leur bureau et à regarder s'ébattre dans le jardin *qui leur est désormais ré*servé, principale réforme « sociale » du nouveau ministre, les enfants des agents diplomatiques et consulaires désœuvrés.

(1) *Le Monde* daté 6-7 mars.

Un outil à adapter

par VÉRONIQUE NEIERTZ (*)

LE Quai d'Orsay est confronté aujourd'hui à de vrais problèmes. Il pourrait être tenté de les nier ou de chercher des solutions *faciles qui ne traitent pas réel*lement du fond. Il a choisi de les poser clairement. Parce qu'il y va de la place de la France dans le jeu extérieur, mais aussi parce qu'il y va de son avenir.

Vrai problème, en effet, de définir ce qu'est un ministère des « relations extérieures » et de l'organiser en conséquence. Cette nouvelle fonction va bien au-delà de la gestion des « *affaires étrangères* ». L'actuel ministre doit : 1) exprimer la politique définie par le président de la République ; 2) animer la relation, et 3) coordonner les actions de la France à l'extérieur. Triple ambition qui appelle une politique audacieuse. Car l'enjeu est tout simplement *de faire revenir le Quai* d'Orsay dans son siècle : il faut que ses agents soient au cœur des problèmes actuels : politiques, économiques, culturels ou militaires. Et qu'ils aient prise sur l'événement, l'orientation de la décision, l'information à la source. Arracher la diplomatie à sa tour d'ivoire et les diplomates à leur isolement est un vrai problème.

Onze ambassadeurs non diplomates

Vrai problème, le cloisonnement des activités, reflet du cloisonnement des administrations de ce ministère, et qui engendre un goût exagéré du secret, une hiérarchie subtile et sans fin, propice à l'exa*cerbation des corporatismes et à la* floraison des inégalités de statut et de carrière. La politique extérieure de la France se veut un ensemble cohérent : le fractionnisme n'y est pas de mise.

Vrai *problème, celui des moyens* à consacrer à l'outil diplomatique. Le budget doit exprimer notre ambition *extérieure. Mais maintenir des* structures héritées du passé, résultat d'actions disparates, voire concurrentielles, *dont certaines ignorent* tout de la réalité locale, ne traduit pas une politique : cela révèle la résistance de la stratification administrative qui en a tenu lieu jusqu'à présent. Il appartient au ministère d'identifier ses objectifs avant de demander de nouveaux moyens, qui ne devraient pas à ce moment-là lui être mesurés.

Vrai problème, la définition d'un projet culturel qui occupe enfin la place qui lui revient dans notre relation extérieure. Vrais problèmes, l'harmonisation du statut des recrutés locaux, le maintien du pouvoir d'achat de nos agents à l'étranger dans une période où la parité du franc a des conséquences dramatiques sur les salaires modestes.

Mais c'est poser un faux problème que d'exprimer son insatisfaction en choisissant pour cible le *mouvement de personnel* qui, depuis deux ans, a permis la nomination de non-diplomates à la tête de quelques postes. Ceux qui critiquent ce mouvement invoquent pêle-mêle le *préjudice de carrière subi, le non*professionnalisme des nouveaux venus, la politisation en marche, etc.

Donnons sa véritable dimension à ce débat : une très petite partie des 7 000 agents du Quai d'Orsay sont concernés. La réalité est la suivante : 11 non-diplomates sont aujourd'hui ambassadeurs — il y en avait 4 à la fin du septennat précédent — et 44 non-diplomates occupent des fonctions à tous les niveaux de la hiérarchie. Cela fait 55 « intrus » *dont personne, à ma connaissance*, ne conteste la qualité et les compétences.

Mais 62 diplomates *ont été déta*chés ou mis à la disposition d'autres administrations ou d'entreprises (1) : 55 d'un côté, 62 de l'autre. Ces chiffres me paraissent exprimer *non seulement une réalité* équilibrée mais aussi une politique délibérée et courageuse d'ouverture *sur l'extérieur. Le Quai d'Orsay* est en train d'organiser la « relation extérieure » et de traduire dans les *faits la nécessaire capillarité qu'elle* implique entre tous les secteurs d'activité de la nation.

Détacher des diplomates à l'extérieur, associer à l'action diplomatique des hommes et des femmes venus d'autres horizons, permet de disposer d'agents mieux formés et mieux informés. Ne pas comprendre que ce tournant est une chance pour *les diplomates actuels et futurs*, ne pas comprendre que les 1 200 cadres de catégorie A du Quai ne peuvent faire tout tout seuls, compte tenu de l'accroissement des tâches, de leur complexité et de la richesse de la relation extérieure de la France, relève soit d'un peu de narcissisme, soit d'une *vue trop courte, soit* d'un procès d'intention d'ordre politique, d'autant que le ministère a pris les mesures nécessaires pour que les possibilités d'avancement des fonc*tionnaires* concernés *soient* préservées.

Sortir du ghetto

Ce souci d'équilibre et d'ouverture commence également à se manifester à la direction des relations culturelles. Les grèves d'octobre dernier n'exprimaient pas de revendications catégorielles mais un réel malaise, né de l'absence de projet culturel, de réorganisations successives et de relations humaines de plus en plus figées.

A la différence des autres directions, elle a toujours été très largement ouverte vers l'extérieur. Mais cela s'est traduit par le recrutement presque exclusif d'enseignants, qu'on *maintenait parfois jusqu'à* vingt ans dans le même poste. En *1979*, le rapport Rigaud soulignait déjà les graves inconvénients de cette situation : nos conseillers *culturels et leurs adjoints finissent* par ne plus connaître la culture française ni même la France. Depuis juin 1981 *s'esquisse une ouverture* du recrutement à des écrivains, des musiciens, des animateurs culturels, par conséquent à des non-titulaires, orientation qui écarte en effet l'hypothèse d'un corps de conseillers culturels professionnels, et qui ouvre une brèche salutaire dans la confidentialité et l'arbitraire des recrutements passés.

Sortir du ghetto diplomatique ou enseignant, c'est effectivement l'une des nouvelles orientations du Quai d'Orsay *et non la moindre*. Mais l'adaptation de ce ministère à ses nouvelles fonctions a également porté le ministre à définir d'autres options : information systématique des agents, reconnaissance du fait syndical, alternance des affectations entre postes faciles et difficiles, droit à la formation, modernisation de la gestion, expriment une volonté politique claire qu'il faut faire passer dans les faits.

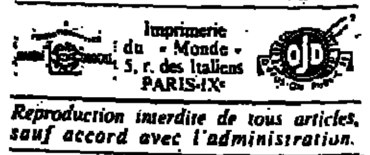
L'effort d'adaptation de l'outil au monde d'aujourd'hui est amorcé. Il *passe par une réévaluation* des programmes et des implantations, consulaires, économiques et culturelles. La rigueur oblige à choisir ce qui est vraiment important si ce ministère veut ne pas perdre de vue les objectifs de notre politique extérieure et obtenir des moyens supplémentaires adaptés à ses nouvelles tâches. Le Quai d'Orsay se trouve à un moment difficile : il doit faire *face, à l'intérieur*, à des choix budgétaires et à la pesanteur des habitudes, à l'extérieur, à une tension internationale qui met à *l'épreuve ses* agents et son action. Que des inquiétudes s'expriment, c'est normal. Que des résistances existent, c'est banal. Ceux qui risquent leur vie à Beyrouth ou au Salvador, qui se battent pour les droits de l'homme au Chili, à Nyanga ou à Kaboul, qui luttent *pour conquérir* de nouveaux marchés à la France, ceux-là n'ont pas d'états d'âme.

Les agents du Quai d'Orsay sont de grande qualité. Ils posent depuis longtemps les vraies questions, ils sont parfaitement conscients de l'effort à entreprendre et des priorités à définir. Certains regrettent même qu'on ne l'ait pas fait plus tôt. Le gouvernement se doit de répondre à cette attente.

(*) Député de Seine-Saint-Denis (P.S.), rapporteur du budget du ministère des relations extérieures.

(1) *Vingt-six dans le secteur économique, scientifique et technique, 11 à la défense, 25 dans les secteurs de l'information et de la culture.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

ASIE

Birmanie

LE LIMOGEAGE DU NUMÉRO DEUX DU RÉGIME

Histoire d'une disgrâce

De notre envoyé spécial

Rangoun. – Il était presque tout ; *il n'est plus rien du tout. Au cours* d'une des colères qui lui sont familières, le *« vieil homme »* a congédié un peu comme un malpropre celui qui, *à ses yeux*, avait *trahi* sa confiance, et qui, en clair, avait eu le tort de lui porter ombrage. *« Autorisé à démissionner »* du Conseil d'Etat et de l'Assemblée populaire, déchu aussi – bien que cette sanction n'ait pas été rendue publique – de son poste de secrétaire général adjoint du parti du programme socialiste birman (B.S.P.P.) et de son grade de brigadier-général, U Tin Oo, considéré comme le dauphin du *général Ne Win, est devenu*, le 17 mai, un citoyen *« ordinaire »* qui, paraît-il, occupe ses loisirs à jouer au golf...

La leçon de cette disgrâce est claire : le général Ne Win, soixante-douze ans, restera jusqu'à sa mort la seule incarnation du pouvoir. Qu'il ait abandonné *« pour des raisons de santé »*, en novembre 1981, la présidence du Conseil d'Etat et celle de la République n'y a rien changé, puisqu'il est demeuré à la tête du puissant parti unique. Et même se retirerait-il complètement des affaires qu'il continuerait encore de faire la pluie et le beau temps dans le pays.

Tous ceux qui, dans le passé, ont voulu ignorer cette donnée fondamentale de la vie politique birmane l'ont payé de leur carrière. Le dernier à subir les foudres du numéro un du régime fut, en 1976, le général Tin Oo, alors chef d'état-major des armées et ministre de la défense nationale. La popularité qu'il s'était acquise auprès des étudiants et des ouvriers en révolte lui valut d'être condamné à sept ans d'emprisonnement pour haute trahison.

Aujourd'hui, son homonyme, l'ex-brigadier-général Tin Oo, cinquante-cinq ans, subit à son tour la vindicte *du général Ne Win, dans l'ombre* duquel il a pourtant vécu et grandi pendant près d'un quart de siècle comme chef du renseignement, *conseiller militaire et*, depuis le IVe congrès du B.S.P.P. en août 1981, comme secrétaire général adjoint du parti. Cet ancien élève *de la C.I.A.* savait tout sur *tout*, n'ignorait aucun secret d'Etat, était en mesure de faire et de défaire la carrière de n'importe qui.

D'ennemis, il n'en manquait pas, notamment au sein de l'establishment militaire, qui lui reprochait de n'avoir été qu'un soldat en manches de lustrine. De courtisans, il en était entouré, qui savaient l'excellence de *ses rapports avec le « viel homme »*. De vrais amis, il n'en comptait guère.

Le « numéro un et demi »

Le *« numéro un et demi »*, comme on l'appelait alors, pouvait-il rester sagement dans l'ombre de son maître jusqu'à la disparition de celui-ci ? Le moment venu, il aurait eu toutes les peines du monde à s'imposer. Le devinant, peut-être a-t-il voulu hâter les préparatifs de son accession au pouvoir, convaincu que le général Ne Win n'y ferait pas obstacle ? Depuis plusieurs années déjà, U Tin Oo avait commencé en douceur *à placer des hommes à lui* au comité central du parti, à la tête des régions militaires et des provinces, dans les ministères et les sociétés d'Etat, avec, entre autres missions, celle de lutter contre une corruption rampante.

Touche-à-tout, U Tin Oo avait récemment patronné un projet de développement de l'apiculture dans des zones traditionnellement orientées vers la production de pavot à opium. Il s'était aussi intéressé à l'élevage industriel de volaille et à la création d'une chaîne de magasins d'Etat.

D'aucuns imaginaient que ce personnage chaleureux, prolixe, flamboyant même, si différent de ses pairs retranchés derrière leur quant-à-soi, saurait accélérer l'ouverture de la Birmanie vers le monde extérieur. Celui que les Birmans appelaient *« Lamba »* (le grand homme) ou *« Myet Hman »* (Monsieur Lunettes) semblait assuré de la confiance du général Ne Win. Il donnait l'impression de se croire in*vulnérable. En mars dernier, il avait* célébré le mariage de son fils avec un faste jamais vu à Rangoun. Soixante-deux caisses de champagne *auraient été consommées en* une seule soirée, raconte la petite histoire. Preuve qu'il ne craignait pas le qu'en-dira-t-on.

L'activisme de son homme-lige finit par inquiéter le général Ne Win. L'occasion se présenta à lui de juger s'il méritait encore sa confiance. Lors d'un voyage en Grande-Bretagne, la femme de U Bo Ni, ministre de l'intérieur et des affaires religieuses, se serait livrée à un trafic d'or. *Accusé* de n'avoir rien ignoré de ses activités, son mari fut *« suspendu »* de ses fonctions en même temps que U Tin Oo qui l'avait placé à ce poste-clé, et qui commit alors la double erreur de ne pas informer de cette affaire le « numéro un » et de ne pas reconnaître devant lui ce péché d'omission.

L'« affaire Bo Ni » n'est pas le fruit d'une conspiration d'un clan *contre un autre*, l'épilogue *d'une rivalité* entre deux factions en lutte pour le pouvoir. Mais les ennemis de U Tin Oo, inquiets de ses ambitions mal dissimulées, ne peuvent aujourd'hui que se féliciter de sa chute. N'avait-il pas le tort, à leurs yeux, d'avoir voulu transgresser la règle du jeu, modifier le *statu quo* à leurs dépens, alors que la prudence dictait à chacun de ne point abattre ses cartes du vivant du *« vieil homme »* ?

La disgrâce de U Tin Oo repose donc sur un malentendu entre deux hommes. C'est, en effet, le lot des régimes autoritaires de ne pas autoriser, dans leur conduite, la double commande. Toujours est-il que la Birmanie a perdu un homme de gouvernement qui sortait du commun, qui cherchait malgré tout à mener une politique personnelle, à remuer un peu les choses dans un pays trop longtemps replié sur lui-même. Ni le général U San Yu, président du Conseil d'État et de la République, ni U Aye Ko, secrétaire général du parti, ni même son rival, le général Kiaw Thin, chef d'état-major des armées et ministre de la défense nationale, n'ont son tempérament et son envergure. D'aucuns se demandent si, à force de faire le vide autour de lui, le général Ne Win ne prépare pas, pour les siens, des lendemains incertains.

Le *« vieil homme »* ne se contentera pas de la seule disgrâce de U *Tin Oo. Le bruit court qu'il se serait* fait apporter le tableau des récentes promotions dans l'armée et dans l'administration. Une purge est donc probable *qui*, à tout le moins, devrait affecter les services de sécurité, au sein desquels le *« numéro un et demi »* avait placé bon nombre de *ses fidèles. Cette remise en* ordre se fera sans précipitation et sans tapage, à la birmane en somme. *« Ici*, remarque un observateur, *on n'aime pas les événements... »*

JACQUES DE BARRIN.

Chine

LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La politique économique pourrait subir un nouveau réajustement

De notre correspondant

Pékin. – Si l'évolution en cours depuis quelques mois se poursuit, l'économie chinoise pourrait subir d'ici peu les rigueurs d'un nouveau réajustement. La menace en a déjà été formulée dans la presse. M. Yao Yilin, vice-premier ministre, ne l'a pas agitée de façon aussi brutale dans son rapport sur le Plan 1983 qu'il a présenté mardi 7 juin devant l'Assemblée nationale populaire (A.N.P.), mais elle était clairement sousjacente.

Le principal problème de l'économie chinoise, a dit M. Yao, réside dans le fait que le volume des investissements n'est pas soumis à un contrôle assez efficace. Ceux-ci ont augmenté l'an dernier de 25 % par rapport à 1981, dépassant toutes les prévisions. Ce qui a pour effet d'aggraver les tensions dans les secteurs de l'énergie et des transports, notoirement insuffisants, et d'accentuer les lacunes dans l'approvisionnement en produits sidérurgiques, en bois et en ciment. Un tel développement profite surtout à l'industrie lourde, dont M. Yao a critiqué la croissance trop rapide, en certains endroits, au détriment de l'industrie légère.

Une hausse du niveau de vie

Le renversement de tendance a été confirmé, lundi, par M. Zhao Ziyang, premier ministre. L'Etat, a-t-il dit, va exercer *« une gestion fortement centralisée et unifiée »* des fonds destinés aux constructions de base. M. Zhao a aussi affirmé la *« priorité aux projets-clés de développement »* pour *« revitaliser »* l'économie. Soixante-dix projets de ce type ont été retenus pour 1983.

Dans les chiffres, cette politique devrait se traduire par une diminu*tion du volume global des investissements*. Pour cette année, le Plan prévoit un montant de 74,7 milliards de yuans (9,8 milliards de moins qu'en 1982), dont 50,7 pour les constructions de base (– 4,8 milliards) et 24 pour la transformation technologique des entreprises. Ce dernier chiffre a été revu en baisse (– 2 milliards) par rapport aux prévisions annoncées en décembre 1982.

Souci permanent du gouvernement, *l'insuffisante rentabilité* des entreprises a pour effet de freiner la croissance des revenus de l'Etat, alors que les besoins sont immenses. L'an dernier, la tendance avait pu être renversée : après trois années de baisse régulière, les recettes budgétaires avaient de nouveau augmenté (+ 3,5 milliards de yuans par rapport à 1981). S'agissait-il d'une simple embellie ? Pour les premiers mois de l'année en cours, le ministre des finances, M. Wang Bingqian, a noté que les prévisions de recettes budgétaires n'avaient pas été atteintes, alors que celles des dépenses avaient été dépassées. M. Yao a précisé, de son côté, que les entreprises avaient versé à l'Etat des sommes inférieures à celles de l'an dernier pour la même période. La réforme visant à remplacer ce système par une taxe sur les chiffre d'affaires devrait, dans un certain temps, amener un mieux dans ce domaine.

L'importance attachée de plus en plus au rôle de la science, de l'éducation et de la culture dans le développement économique s'est traduite, l'an dernier, par une progression de 15 % des dépenses budgétaires qui y sont affectées. D'une façon générale, le niveau de vie de la population s'est notablement amélioré : en 1982, le revenu moyen par tête, à la campagne, était de 270 yuans par an (deux fois plus qu'en 1978) ; dans les villes, celui des ouvriers, employés et fonctionnaires se situait autour de 500 yuans par an (+ 38,3 % par rapport à 1978) (1).

L'Assemblée a, par ailleurs, procédé mardi à la désignation des présidents et des membres de six comités spéciaux, dont la formation est expressément prévue par la Constitution de décembre 1982. Les personnalités choisies, M. Peng Chong, par exemple, au comité des lois, M. Geng Biao à celui des affaires étrangères, M. Wang Renzhong à celui des finances et de l'économie – font ressembler ces charges à autant de lots de consolation. Ces trois dirigeants avaient perdu leur poste au bureau politique ou au secrétariat lors du congrès du parti en septembre. Les autres présidents (M. Ngapoi Ngawang Jigme au comité des nationalités, M. Zhou Gucheng à celui de l'éducation et de la science et l'amiral Ye Fei, ex-commandant de la marine, au comité des Chinois d'outre-mer) sont loin d'être, eux aussi, des personnalités de premier plan.

MANUEL LUCBERT.

(1) Contrairement à ce que nous avions écrit à la suite d'une mauvaise interprétation des statistiques chinoises (*le Monde* du 5 mai), l'augmentation du revenu national en 1982 ne traduit pas une évolution anormale. Il s'est élevé à 424,7 milliards de yuans, chiffre qu'il convient de comparer à celui de 388 milliards de yuans en 1981 (+ 9,4 %). Cette progression représente une augmentation moyenne par tête *d'environ 5 %, ce qui paraît tout à fait* admissible étant donné la vigueur du développement économique l'an dernier.

UN COLLOQUE A PARIS

La Chine est-elle soviétique ?

Consolidation institutionnelle, répression de la dissidence, rééquilibrage économique permanent, recentrage diplomatique entre Moscou et Washington : après avoir paru en voie de se renouveler, le communisme chinois évolue, depuis quelques années, dans une direction qui évoque son passé pro-soviétique ou les expériences d'autres régimes communistes. Réunis les 1er et 2 juin autour de leur principale institution de recherche, le « centre Chine » de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, des sinologues du C.N.R.S., *de la Fondation nationale* des sciences politiques, de l'INRA et de l'EHESS se sont posé la question : « La Chine est-elle soviétique ? »

La méthode adoptée par ce colloque consistait à comparer les réalités et les concepts explicatifs avec l'aide de spécialistes du monde soviétique (MM. G. Duchêne, I. Kemeny, J. Rupik, B. Kerblay, Th. Lowitt, V. Berelovitch). Les débats, toujours précis et rarement polémiques, ont d'abord mis en évidence la fluidité du sujet. Divers orateurs ont montré à la fois la multiplicité des pratiques soviétiques et – ce qui est moins connu – la fidélité profonde de la stratégie économique maoïste aux grands principes staliniens : financement de l'industrialisation par ponction sur les surplus agricoles, primat du contrôle politique sur le développement. A l'inverse, d'autres ont mis en valeur les situations originales engendrées par les compromis que le régime a dû passer avec la société. Par exemple, M. Claude Aubert a indiqué que 80 % des foyers paysans sont devenus fermiers individuels sur les terres collectives. Cette décollectivisation *de facto* et la hausse des revenus ruraux impliquent le retour au moins temporaire à une alliance avec la paysannerie.

Dans l'ensemble, cependant, un consensus a paru s'établir : pour l'essentiel, le régime chinois va revenir (d'après le politologue allemand J. Domes) ou est revenu à un modèle de type soviétique. D'après Mme Bergère, le retour aux pratiques soviétiques n'exclut pas des hypothèses d'évolution assez différentes : poursuite de réformes limitées ou retour aux disciplines staliniennes (recentralisation, recollectivisation). Il préserve et consolide un régime assez classique, mais capable de ménager des enclaves au commerce international ou à la remontée de coutumes traditionnelles. Les participants ont néanmoins signalé les difficultés particulières que rencontrera le P.C.C. *pour résoudre plusieurs problèmes* catégoriels : délinquance économique, formation des cadres techniques et désespoir d'une certaine jeunesse.

J.-L. D.

AFRIQUE

L'O.U.A. n'est toujours pas parvenue à ouvrir le dix-neuvième sommet

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – L'O.U.A. a vécu mardi 7 juin une nouvelle journée stérile. Incapable de trouver un compromis sur le problème sahraoui, mais lasse des vaines palabres, l'organisation panafricaine s'est fixé une échéance précise, tout en nourrissant l'espoir ténu que, d'ici là, la sagesse prévaudrait.

Le bureau du dix-huitième sommet, élargi la veille à vingt et un membres, s'était contenté de convoquer pour l'après-midi une nouvelle *réunion informelle où chaque Etat* membre était invité à exprimer son point de vue sans autre engagement de sa part. Il allait de soi que M. Abdelaziz, « président de la République arabe sahraouie démocratique », prendrait part à la séance.

Dès l'heure du déjeuner, le Maroc et ses amis tenaient conseil sous l'égide du président guinéen, M. Sekou Touré, à l'hôtel Ghion, où résident les chefs de délégation. Redoutant que cette réunion *informelle* soit promue sur l'instant, le quorum aidant, en assemblée plénière et solennelle, ils virent dans cette convocation un piège *et s'abstinrent* d'y répondre.

Résultat : vingt-huit pays seulement – dont la R.A.S.D. – se présentèrent au palais de l'O.U.A. Parmi les vingt-trois absents, on remarquait deux pays ayant pourtant reconnu la République sahraouie : le Togo et la Sierra-Leone. Le Maroc les avait visiblement ralliés à sa cause. Ces jeux de procédure ne pouvaient s'éterniser. L'O.U.A. résolut provisoirement la difficulté d'une façon familière, en donnant jour à un énième comité, chargé d'*« établir des contacts »* entre les présents à la réunion et les absents. Présidé par le Kenya, ce groupe comprend l'Ethiopie, le Nigéria, la Tanzanie, le Congo, l'Ouganda, le Cap-Vert, la Mauritanie et la Zambie.

*L'*apparition de ce nouveau-né aussitôt rendue publique, le porte-parole du secrétariat de l'O.U.A., M. Peter Onu, ajoutait : *« Quels que soient les résultats des contacts, il est proposé que l'ouverture officielle du dix-neuvième sommet se tienne mercredi après-midi à 16 heures. »* Une réunion ayant vocation à se transformer en séance inaugurale devait donc avoir lieu ce mercredi. Nul n'envisage sérieusement *que les « vingt-huit » violeront* la règle du quorum des deux tiers et déclareront illégalement ouvert le sommet, malgré les nombreux absents. Mais en fixant une échéance, ce qu'ils n'avaient fait à Tripoli ni en août ni en novembre, ils tentent d'exercer une forte et ultime pression sur l'autre camp.

Chez certains partisans de la R.A.S.D., le ton était déjà presque au regret : *« Nous sommes venus à Addis-Abeba pour surmonter nos différences, pas pour défendre le* statu quo. *Le blocage est dû à l'intransigeance des deux parties »*, disait M. Pierre Nze, ministre congolais des affaires étrangères. M. Obeidi, chef de la diplomatie libyenne, nous confiait pour sa part : *« Le sommet n'aura lieu que si le Polisario est représenté. Mais l'ajournement serait peut-être la moins mauvaise des solutions. Le temps est un bon remède. »* Mais l'O.U.A. aura-t-elle seulement le temps de survivre ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

• SUCCÈS DE LA RÉSISTANCE. – *Les maquisards afghans* ont détruit une unité de l'armée de Kaboul, tuant deux cents soldats cantonnés dans la *province de Paktia, frontalière du* Pakistan, a-t-on appris de source occidentale à Islamabad. Ils auraient aussi attaqué deux bases soviétiques, dont celle de Mazar-i-Sharif, non loin de la frontière avec l'U.R.S.S. – *(A.F.P., A.P.)*

Cambodge

• LE PRINCE SIHANOUK était attendu ce mercredi 8 juin, à Paris, venant de Pékin. Le président de la coalition antivietnamienne du Kampuchéa démocratique devait rester une semaine à Paris, où il compte rencontrer MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Jospin. Il se rendra ensuite en Indonésie, au Sénégal, en Guinée et en Mauritanie.

Corée du Sud

• AGGRAVATION DE L'ÉTAT DE M. KIM YOUNG-SAM. – L'état de santé du principal dirigeant de l'opposition, qui se trouve ce mercredi 8 juin dans *son vingt-deuxième jour de grève* de la faim pour réclamer le retour à la démocratie dans son pays, se détériore rapidement, ont annoncé ses collaborateurs à la presse étrangères. – *(A.F.P.)*

Espagne

• LA RANÇON DE L'ARISTOCRATE PRIS EN OTAGE. – La famille de M. Diego Prado y Colon de Carvajal, aristocrate descendant de Christophe Colomb, gardé en otage pendant onze semaines par les séparatistes basques de l'ETA militaire, a payé une rançon de 180 millions de pesetas, soit 1,2 million de dollars, pour sa libération, a-t-on in*diqué* le mardi 7 juin de source sûre. M. Diego Prado avait été relâché la veille par ses ravisseurs. – *(Reuter.)*

Japon

• BOMBE A NARITA. – Une bombe *déposée par des opposants* à l'aéroport international de Tokyo, à Narita, a causé la mort de deux personnes et en a blessé une troisième, a annoncé la police le 7 juin. L'objectif visé était l'oléoduc alimentant l'aéroport ; un dortoir abritant des ouvriers a été détruit. – *(U.P.I.)*

Pologne

• LE CLUB DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES de Varsovie (KIK), qui avait été suspendu lors de la proclamation *de l'état de siège le 13 décembre* 1981, a été autorisé à reprendre ses activités à partir du mardi 7 juin. Le club regroupe des intellectuels catholiques proches de l'épiscopat polonais. La réouverture du KIK, fait-on remarquer dans les milieux catholiques, peut être considérée comme un « geste » à l'endroit du pape Jean-Paul II, attendu en visite officielle en Pologne le 16 juin. – *(A.F.P.)*

Vietnam

• M. VU DAI, MINISTRE ET VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ DU PLAN depuis 1981, est décédé, le 6 juin à Hanoï, des suites d'une grave maladie, a annoncé le journal *Nhan Dan*. M. Vu Dai, qui était âgé de cinquante-sept ans, avait été élu au comité central du P.C.V. en mars 1982. – *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

L'impuissance du parti travailliste

De notre correspondant

Jérusalem. – L'incident est révélateur de la situation dans laquelle, depuis des mois sinon des années, se trouvent, face au gouvernement de M. Begin, l'opposition israélienne et, plus particulièrement, la principale formation qui la représente, le parti travailliste : une quasi-paralysie que la majorité sait toujours ou presque mettre à profit. Une fois de plus, le parti travailliste manifeste son incapacité à tenir le rôle que l'on attend de lui, surtout au moment où, à l'occasion d'un anniversaire, le gouvernement est sévèrement critiqué de toutes parts pour sa conduite d'une guerre qui a trop duré et qui provoque dans l'opinion publique un malaise croissant aggravé par une nouvelle dégradation de l'économie.

Au cours d'une rencontre avec le président du Parlement espagnol de passage en Israël, le *secrétaire général du parti travailliste*, M. Haïm Bar Lev, rappelle, le 6 juin, la position de son mouvement et indique que celui-ci n'est pas opposé à certaines *« concessions territoriales »* sur le Golan en échange d'un traité de paix en bonne et due forme avec la Syrie. Comment l'ont-ils appris ? Quoi qu'il en soit, les députés de la majorité ont *l'oreille* très attentive et aussitôt font un scandale autour de cette « petite phrase » qui n'est pourtant pas très surprenante dans la mesure où l'évocation d'un éventuel compromis avec la Syrie figure depuis longtemps au programme du parti travailliste.

Mais les dirigeants du parti au pouvoir, le Likoud, n'en dénoncent pas moins l'attitude révoltante de M. Bar Lev, accusé de trahir l'*« intérêt national »*, alors que planent actuellement les risques *d'une confrontation entre Israël* et la Syrie à propos du Liban. Et on affirme au Likoud que le parti travailliste remet en cause une décision souveraine du Parlement, celle *par laquelle le territoire* du Golan a été rattaché à Israël en décembre 81. En réalité, les membres de la majorité mettent surtout le doigt sur les dissensions internes du parti travailliste. Lors du vote de la loi d'annexion du Golan, la plupart *des députés travaillistes* avaient respecté la discipline imposée par leurs dirigeants et n'avaient pas participé au scrutin, mais quelques « colombes » avaient voté contre, tandis que neuf « faucons » joignaient leurs voix à celles des partisans de M. Begin.

Opération réussie : le 7 juin, *plusieurs députés travaillistes*, dont certains habitent dans les implantations installées sur le Golan (par des gouvernements travaillistes), réclament un démenti officiel de la part de M. Bar Lev et *demandent même sa démission.* Ils ne sont pas, bien sûr, près d'obtenir gain de cause mais M. Bar Lev n'en fait pas moins marche arrière en indiquant qu'il *ne préconisait* que des concessions territoriales *« très limitées »* afin de mieux garantir le contrôle du Golan par Israël. Mais les membres du Likoud ne sont pas pour autant satisfaits. Ils exigent un débat urgent à la Knesset *sur cette affaire et, malgré les réticences* du président du Parlement (lui aussi membre du Likoud), ils l'obtiennent pour ce mercredi 8 juin.

De ce fait, on doit repousser *d'une semaine le débat qui était* prévu ce jour-là à la demande de l'opposition au sujet de la création d'une commission d'enquête sur les *« carences »* du gouvernement *durant* la guerre du Liban – une demande qui a quelque chance d'aboutir car plusieurs députés du Likoud y sont assez favorables, et il faut rappeler que M. Begin ne gouverne qu'avec quatre voix de majorité au Parlement. *Le Likoud* a donc mené avec succès une rapide contre-attaque. Il est parvenu à plonger l'opposition dans la confusion au point de faire oublier quelque peu que c'est *plutôt le gouvernement* de M. Begin qui est dans l'embarras.

FRANCIS CORNU.

La guerre du Golfe

LE PRÉSIDENT IRAKIEN PROPOSE UN ARMISTICE PROVISOIRE

Bagdad *(A.F.P.)*. – Le président irakien Saddam Hussein a proposé, mardi 7 juin, un *« armistice provisoire »* pour arrêter les combats entre l'Irak et l'Iran au cours du mois de Ramadan, qui doit débuter le 12 juin. Dans un message au peuple iranien, le président Hussein propose un accord *« sous des auspices internationaux »* pour arrêter la guerre dans la région du Golfe à partir de Bassorah et de Khorramchahr jusqu'au détroit d'Ormuz et ses entrées dans le Golfe et l'océan Indien.

M. Hussein propose aussi un accord *« spécial »* soumis à une *supervision internationale pour éviter* le bombardement des villes et des villages irakiens et iraniens.

Le président irakien a précisé que les formules de l'accord portant sur l'arrêt de la guerre dans la région du Golfe devaient permettre à tous les navires de commerce, y compris ceux de l'Irak et de l'Iran, de circuler librement ainsi que d'exporter et d'importer le pétrole, même si les *combats se poursuivaient* sur les frontières terrestres.

SELON ABOU IYAD, EN VISITE EN UNION SOVIÉTIQUE

M. Andropov a adressé deux «messages de soutien» à M. Yasser Arafat

Abou Iyad, *membre du comité* central du Fath, actuellement en visite officielle en Union soviétique, a déclaré, mardi 7 juin, au cours d'une conférence de presse tenue à Moscou, que M. Andropov, secrétaire général du parti communiste soviétique, avait adressé récemment deux *« messages de soutien »* à M. Arafat. Le dirigeant palestinien s'est employé à dissiper les doutes à propos d'un éventuel *« lâchage »* de M. Arafat par le Kremlin : *« Il est, reste et sera toujours le premier dirigeant de notre peuple et de l'O.L.P. »*, a-t-il dit, avant d'affirmer que les *informations relatives aux dissensions au* sein du Fath étaient *« exagérées »*.

Abou Iyad, qui n'a pas rencontré personnellement M. Youri Andropov, s'est félicité de la politique soviétique, qui, a-t-il dit, est *« ferme et constante »*. *« Nous sommes profondément convaincus que l'U.R.S.S. nous apporte son soutien dans le domaine politique ainsi que dans tous les autres domaines où nous avons sollicité ce soutien »*, a-t-il ajouté.

● A Paris, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., qui a été reçu pendant une heure mardi après-midi par M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, a rendu hommage au *« soutien »* que la France apporte aux Palestiniens *« sans que nous ne lui demandions »*.

● A Saïda, au Sud-Liban, les trois personnalités locales arrêtées à la *suite de la grève générale* observée lundi par la ville, à l'occasion du premier anniversaire de l'invasion israélienne, ont été libérées par les autorités israéliennes. Celles-ci ont *cependant procédé mardi à l'aube* à l'arrestation de quinze commerçants dont les boutiques avaient été marquées d'une croix rouge la veille par les solats du commandant Haddad *pour avoir participé à la grève*. Ces commerces avaient été choisis au hasard bien que la ville entière eût répondu au mot d'ordre de la grève. – *(Reuter, A.F.P.)*

LU

« L'AUTOMNE DE LA COLÈRE », DE MOHAMED HEYKAL

Un réquisitoire contre Sadate

Mohamed Heykal craignait de choquer l'opinion occidentale. Mais avait-il prévu la tempête qu'il allait provoquer en Egypte en publiant l'Automne de la colère ? *Le livre a été saisi ainsi que les journaux, notamment le* Sunday Times, *qui le publiaient en feuilleton, tandis que la presse cairote se livrait à une campagne d'une rare violence contre l'auteur, pourtant généralement respecté.*

L'ancien directeur d'Al Ahram, qui faisait fonction de porte-parole officieux de Gamal Abdel Nasser, dont il était l'ami, le confident et le conseiller, a été condamné par le conseil suprême de la presse pour avoir « violé les règles de la déontologie ». *Le président Hosni Moubarak est sorti de sa réserve pour l'accuser publiquement, sans le nommer il est vrai, d'avoir porté atteinte à l'honneur et à la dignité du peuple égyptien. Une loi a été promulguée, prévoyant des peines de prison pour quiconque ferait, avant un laps de temps de vingt ans, des révélations sur des personnalités, ayant un caractère préjudiciable aux* « intérêts supérieurs de l'Etat ».

Le « crime » *de Heykal est d'avoir* « diffamé » *Anouar El Sadate, d'avoir tenté de détruire l'image d'Epinal de l'ancien président de la République, que les médias cairotes tentent de préserver. Le choc, que nombre de lecteurs éprouveront, est compréhensible. Sous la plume talentueuse du pamphlétaire, les traits du monstrueux Mr. Hyde se substituent brutalement à ceux de l'aimable Dr Jekyll. Le témoignage a d'autant plus de poids que Heykal connaissait intimement Sadate et, qu'ayant eu accès aux renseignements les plus confidentiels à l'époque de Nasser, il n'ignore rien de ses faiblesses, d'où les faits précis qu'il évoque dans son réquisitoire.*

Sadate est présenté comme étant un égocentrique mégalomane qui se comparait volontiers à Ramsès II, un mythomane doublé d'un menteur, un jouisseur aimant la dolce vita et le faste, un homme corrompu, cupide. Comédien frustré dans ses jeunes années, il se serait hissé à force de ruse et d'intrigue au rang d'une « superstar ». *Sadate, écrit Heykal, fut* « le premier pharaon d'Egypte à se présenter à son peuple armé d'une caméra ». *Assoiffé de notoriété, il aurait été affligé d'un goût immodéré pour la conspiration et les coups de théâtre.*

Tour à tour agent de l'Allemagne nazie, terroriste, responsable de l'assassinat d'au moins une personnalité égyptienne, homme de main stipendié par le palais royal, Nasser ne l'aurait intégré au sein de l'Organisation des officiers libres que six mois avant la révolution pour disposer d'une « taupe » *au sein du régime qu'il s'apprêtait à renverser ; décision contestée par ses camarades, qui soupçonnaient la nouvelle recrue d'être un* « agent double ». *Au pouvoir, le fondateur de la République égyptienne confiera à Sadate de hautes responsabilités et, un an avant sa mort, le désignera comme vice-président de la République, fonctions qui lui serviront de tremplin pour accéder à la magistrature suprême.*

Une faille

C'est là que l'on relève une faille dans la cuirasse. L'auteur ne justifie pas la subite confiance que témoigne le premier Raïs à son successeur. La fidélité servile de Sadate à l'égard de Nasser, qui n'en était pas dupe, ne pouvait être la seule raison. Comment expliquer encore que Heykal lui-même, malgré ce qu'il savait de Sadate, ait soutenu vigoureusement la candidature de celui-ci à la présidence de la République, allant jusqu'à prendre en main l'organisation de sa campagne électorale ? Qu'il ait encore joué un rôle décisif, six mois plus tard, dans la liquidation de l'ancienne garde nassérienne, dite prosoviétique, même s'il est vrai qu'elle s'apprêtait à fomenter un coup d'Etat ? Les arguments qu'avance Heykal paraissent peu convaincants. Il tenait, soutient-il, à préserver la légitimité et la continuité du pouvoir nassérien. Répondant d'avance à ses nombreux détracteurs, qui n'ont pas manqué de l'accuser de se venger d'un homme qui avait fini par le jeter en prison, dans des conditions particulièrement humiliantes, Heykal assure qu'il n'est animé d'aucune rancune personnelle et que, tout compte fait, il « aimait beaucoup Sadate en tant qu'homme ».

De toute évidence, l'homme politique l'a emporté sur le journaliste. Heykal a cherché à protéger la mémoire de Nasser, encore qu'il le critique ici et là, et n'a pas voulu lever le voile sur les manœuvres auxquelles il a été mêlé et qui ont marqué la lutte pour la succession. Il faut dire, à sa décharge, qu'il n'avait pas tardé à prendre ses distances avant de rompre avec l'homme qu'il avait intronisé, estimant que celui-ci s'était engagé sur une voie « suicidaire ».

En dernière analyse, c'est le deuxième volet de l'Automne de la colère, *celui qui passe au crible le régime sadatien, qui donne à l'ouvrage sa densité et sa justification. Que Kamal Adham, chef des services de renseignements saoudiens, ait assuré à Sadate une* « rente régulière » *dès les années 50, avec des fonds provenant de la C.I.A., laquelle assurait la protection du chef de l'Etat égyptien dès 1973, a un intérêt anecdotique certain. Mais l'essentiel de la démonstration réside dans les résultats médiocres, financiers et politiques, de* « l'accord stratégique » *que l'Egypte a conclu par le truchement de M. Henry Kissinger avec les Etats-Unis et Israël. Il réside encore dans les conséquences négatives du* « voyage historique » *entrepris à Jérusalem grâce auquel* « Sadate s'est constitué un territoire à l'échelle planétaire », *mais en privant l'Egypte de son rôle dirigeant dans le monde arabe.*

Fasciné par les « performances » *du* « clown boursouflé » *– cruel surnom que Heykal met dans la bouche de Henry Kissinger – l'Occident, soutiant encore l'auteur, ferme les yeux sur les extravagances, les gaspillages, la dilapidation des fonds, la corruption, le* « pillage organisé » *auxquels s'adonnent les proches de l'ex-président de la République à l'ombre de l'*« Infitah » *(la libéralisation économique). Il livre à cet effet une masse impressionnante de matériaux, cite des cas précis, des noms et des chiffres. L'injustice sociale, l'arbitraire, la restriction des libertés, la répression aveugle contribuent à l'essor du fondamentalisme musulman, que le chef de l'Etat encourage en sous-main pour faire contrepoids à la gauche renaissante. Ironie du sort, c'est précisément un* « Frankenstein » *islamique, écrit Heykal, qui se fait l'instrument de la colère populaire, en assassinant Sadate le 6 octobre 1981...*

Les responsables égyptiens ont de quoi s'offusquer : tout autant le régime sadatien, dont ils ont hérité, que son fondateur, ont été agressés. Mais, plutôt que d'interdire l'ouvrage et de couvrir son auteur d'injures, n'aurait-il pas mieux valu pour l'honneur du gouvernement et la famille de l'ex-président qu'un procès en diffamation soit intenté à Mohamed Heykal ?

ERIC ROULEAU.

★ Editions Ramsay, 82 F.

DIPLOMATIE

DEVANT L'ASSEMBLÉE DE L'U.E.O.

« Qui osera dire que la paix sera garantie par le pacifisme ? »

demande M. Cheysson

M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, est arrivé à Paris ce mercredi matin 8 juin, à l'occasion de la réunion du conseil atlantique qui s'ouvrira jeudi. Il devait s'entretenir en fin d'après-midi avec M. Cheysson et, jeudi matin, à l'Elysée avec M. Mitterrand. Le chef de la diplomatie américaine devait, en outre, participer, mercredi soir, à une réunion du groupe de contact sur la Namibie (Canada, France, Etats-Unis, Grande-Bretagne et R.F.A.).

D'autre part, le président Reagan devait faire connaître ce mercredi, à Washington, les nouvelles propositions américaines sur la réduction des armements stratégiques (START), la négociation sur ce sujet reprenant le même jour à Genève après une pose de deux mois. On s'attendait que le président américain relève le plafond de huit cent cinquante missiles balistiques (terrestres et sous-marins) qu'il avait avancé dans ses premières propositions de l'an dernier afin de prendre en compte les avis de la commission Scowcroft, chargée d'étudier le programme stratégique américain, et qui préconisait la construction de missiles plus nombreux porteurs d'une seule ogive nucléaire. Les Etats-Unis disposent aujourd'hui de mille six cents missiles balistiques et l'U.R.S.S. de deux mille trois cents environ.

« La paix, c'est rendre la guerre impensable et impossible. Qui osera dire que la paix sera garantie par le pacifisme ? Méfions-nous de la responsabilité que nous prendrions en baissant la garde », a déclaré M. Cheysson, ministre des relations extérieures, répondant, mardi 7 juin, aux questions des parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale.

Une « formidable bataille de propagande »

Après avoir rendu compte des travaux du Conseil de l'U.E.O., seule organisation européenne compétente en matière de défense, et dont la France assure actuellement la présidence, M. Cheysson a ajouté :

« La dissuasion (assurée par l'arme nucléaire) *a rendu et rend la guerre en Europe impensable depuis plus de trente ans. L'inquiétude ne doit pas conduire inconsciemment à abdiquer, à contribuer ainsi à raviver la menace. Tel est aujourd'hui le danger, car notre affaiblissement (...) accroîtrait l'audace d'adversaires éventuels, qui, eux, ne connaissent pas ou ne reconnaissent pas l'inquiétude de leurs peuples (...). »*

« Il est clair que la formidable bataille actuelle de propagande vise à accroître le déséquilibre qu'a créé l'Union soviétique dans le compartiment européen en matière d'armes nucléaires dirigées contre les pays proches et ne pouvant atteindre les régions lointaines de l'alliance. Qui peut raisonnablement douter que c'est précisément ce surarmement-là qui a conduit au déséquilibre actuel ? Celui-ci doit être corrigé. Et, bien entendu (...), le désir ardent de la France est que soit possible par la négociation. (...) »

M. Cheysson a poursuivi : *« Encore faut-il que la négociation sur les forces nucléaires intermédiaires soit menée sur des bases saines. Or, malheureusement, un des deux partenaires tente de détourner le débat de son véritable objet pour mieux dissimuler la réalité des problèmes. Le projecteur est ainsi mis sur les forces tierces, françaises et britanniques, alors que ces forces n'ont pas leur place dans cette négociation, puisqu'elles n'ont jamais eu pour objet de répondre aux forces à moyenne portée, mais constituent, dans la stratégie du faible au fort, le moyen de dissuader tout adversaire d'utiliser l'ensemble de son arsenal, ou même de menacer d'y avoir recours. Face aux potentiels surabondants des Super-Grands, ces forces sont, on le sait, la garantie et la condition de l'indépendance de leurs détenteurs. Les forces nucléaires de la France ne seront pas un objet de négociation. Il n'en est pas question. (...)*

« Le véritable enjeu de la négociation est ailleurs. Comment nos alliés continentaux de l'OTAN pourraient-ils accepter d'être l'objet d'une menace qui ne vise pas leurs puissants alliés d'outre-Atlantique et à laquelle n'existe pas actuellement de parade de même caractère ? Comment pourraient-ils accepter de voir nier le droit de bénéficier de la dissuasion de leur allié d'outre-Atlantique ? Comment pourraient-ils reconnaître à l'Union soviétique un tel droit, pour ainsi dire arithmétique, à la supériorité ? »

La « doctrine Rogers »

M. Cheysson a enfin rappelé les critiques de son collègue M. Hernu, ministre de la défense, contre la « doctrine Rogers », du nom du commandant américain de l'OTAN, qui met l'accent sur l'armement conventionnel. *« L'idée très bonne du renforcement nécessaire des forces conventionnelles ne doit pas conduire à créer dans l'opinion l'illusion (...) que la dissuasion peut, dans la période actuelle, être trouvée en dehors du nucléaire*, a dit M. Cheysson. *Il faut aussi éviter de donner à penser à l'extérieur de l'alliance que les pays du système intégré – dont la France n'est pas – ont perdu confiance dans la dissuasion nucléaire américaine. Dans ce domaine, l'incertitude naît facilement, et elle est dangereuse. »*

Parlant lui aussi mardi, le général Rogers a plaidé pour l'application de la décision de l'OTAN sur les euromissiles, afin de *« combler le vide qui existe dans notre gamme de moyens de dissuasion »* et en même temps pour le renforcement des moyens classiques :

« Si la guerre classique éclatait, a affirmé le commandant suprême des forces de l'OTAN, *nous serions tout simplement incapables de fournir à nos forces, pendant un laps de temps raisonnable, le personnel, les munitions et les réserves de guerre pour remplacer les pertes et le matériel absorbés par les premiers combats. »* Il a estimé que, pour renverser cette tendance, il faudrait que les pays membres de l'OTAN s'imposent un accroissement moyen annuel et réel de 4 % entre 1983 et 1988 pour améliorer leurs forces. *« Cela représenterait pour 1983*, a-t-il déclaré, *un sacrifice supplémentaire de 23 dollars par habitant dans les pays de l'alliance et de 38 dollars par citoyen américain. »*



Un appel du comité pour la paix au Proche-Orient

Le Comité pour la paix au Proche-Orient, dans un communiqué relatif au Liban, demande au gouvernement français *« d'apporter un soutien actif à l'exécution des résolutions des Nations unies, notamment :*

– L'évacuation sans condition des occupants israéliens (résolutions 508 et 509) ;

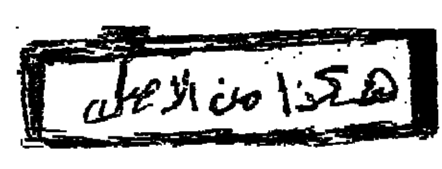
– La libération de tous les prisonniers libanais et palestiniens ;

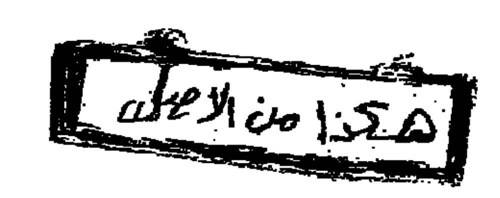
– La prise de mesures humanitaires en faveur de la population civile du Sud-Liban, qui est menacée dans son existence ;

– La protection particulière des enfants palestiniens et libanais pour lesquels l'ONU a décidé de commémorer le 4 juin de chaque année en tant que Journée nationale des enfants victimes innocentes de l'agression. »

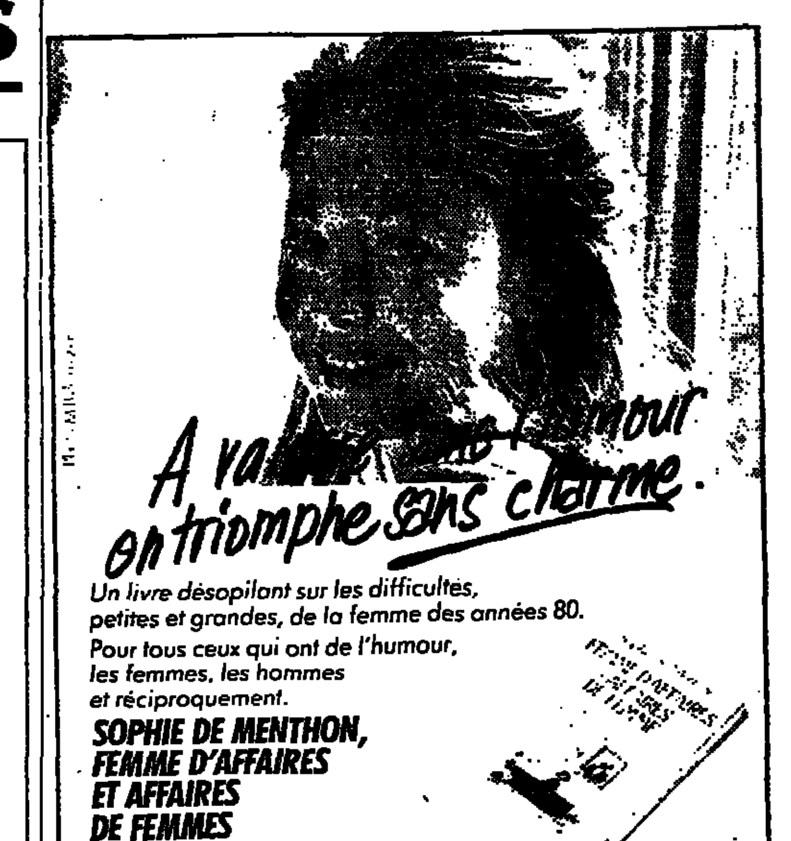
Le Comité appelle en outre le gouvernement *« à poursuivre ses efforts et à prendre des initiatives avec ses partenaires européens pour convoquer une réunion internationale où seront représentées toutes les parties intéressées, y compris l'O.L.P., en vue de parvenir à une paix juste et globale au Proche-Orient, qui rétablira la souveraineté nationale du Liban et qui tiendra particulièrement compte des aspirations nationales du peuple palestinien. »*

★ 10, rue Saint-Marc, 75002 Paris.





AMÉRIQUES



Etats-Unis

Deux millions de clochards

De notre correspondante

New-York. – Selon la Coalition nationale d'aide aux sans-logis, un regroupement d'organisations sociales récemment créé, deux millions d'Américains sont aujourd'hui des clochards. Le clochard moyen a entre vingt et quarante ans, il n'a pas de qualification professionnelle, pas de famille, ou bien il s'est détaché de la sienne. Il a été chassé de son dernier domicile fixe par l'ami ou le parent avec lequel il le partageait. Un quart de ces sans-logis sont des malades mentaux plus ou moins atteints, 15 % des alcooliques ou des drogués, mais pour le reste – plus d'un million de personnes – ce sont des « naufragés de la récession » qui n'ont pas trouvé d'emploi ni de toit à un prix abordable.

Dans la proportion de 85 % ces clochards sont des hommes, 15 % sont des familles jetées à la rue ou des adolescents sans foyer. La reprise économique tant vantée par les médias ne change rien à leur situation. Selon Mᵉ Robert Hayes, un jeune avocat new-yorkais qui est l'un des promoteurs de la National Coalition for the Homeless, nombre de chômeurs de l'industrie automobile, qui étaient partis passer l'hiver dans le sud du pays, remontent vers le Michigan, espérant retrouver le petit emploi qui les faisait vivre tant bien que mal. Mais ce sont surtout les ouvriers très qualifiés qui sont aujourd'hui réembauchés, pas les manœuvres, qui commencent à venir grossir les rangs des 2 000 clochards de Detroit.

La Coalition craint aussi que l'arrivée des beaux jours n'incite les municipalités des grandes villes, à la recherche d'économies, à fermer les refuges qui abritaient les clochards cet hiver. Pendant l'année 1982, 60 000 New-Yorkais sans logis sont venus demander des secours. Mais les travailleurs sociaux estiment que plusieurs milliers d'autres ne se sont pas manifestés par dignité ou manque d'information. A Chicago, le nombre des clochards est estimé à 12 000 par la municipalité, à 25 000 par les services sociaux catholiques. A Boston, il y aurait 10 000 sans-logis.

Vingt mille adolescents dans les rues de New-York

La récession est aussi la cause d'un accroissement spectaculaire du nombre des enfants maltraités, abandonnés ou fugueurs. Toutes les études montrent que le chômage prolongé détériore l'atmosphère familiale. Selon une enquête du *New York Times*, un tiers du million d'adolescents qui fuguent chaque année coupent à jamais les ponts avec leur famille : leur nombre s'est accru de 25 % depuis cinq ans. Certains couples n'hésitent plus à abandonner leurs enfants : comme ce couple du New-Hampshire qui fit admettre dans un hôpital son fils drogué de quatorze ans... et ne vint jamais le rechercher...

Plus de 20 000 adolescents vivent dans les rues de New-York, plus ou moins de la drogue et de la prostitution. Les plages de Floride et de Californie abritent aussi leurs contingents de jeunes clochards, peu regardants sur les moyens de gagner quelques dollars. Pour certains d'entre eux, ces quelques mois de « grandes vacances » constituent une expérience dont ils reviennent assez vite, mais, pour beaucoup d'autres, c'est un plongeon dans la délinquance. Selon un prêtre qui dirige un foyer d'accueil pour adolescents au cœur de New-York, six mois dans la rue suffisent généralement à faire revenir le jeune fugueur à de meilleurs sentiments. *« Mais après un an de cette vie,* dit-il, *il est perdu à jamais. »*

NICOLE BERNHEIM.

AMÉRIQUES

Colombie

LE RECORD MONDIAL DES PRISES D'OTAGES

Bogota (A.F.P.). — Soixante-six personnes sont actuellement retenues en otages en Colombie par des organisations de guérilla ou des délinquants de droit commun, a révélé le mardi 7 juin le journal *Espacio*, de *Bogota*.

Les Forces armées révolutionnaires de Colombie, organisation pro-soviétique qui s'est pourtant prononcée contre l'enlèvement et l'extorsion comme méthodes « révolutionnaires », retiendrait à elle seule vingt-cinq otages. Le Mouvement du 19 avril (M-19, extrême gauche) en aurait cinq et l'organisation maoïste Armée populaire de libération quatre autres.

La plupart des victimes sont des propriétaires terriens ou de riches industriels. Les enlèvements pratiqués par des délinquants de droit commun l'ont été en majorité à Bogota. Depuis le début de l'année, une centaine de personnes ont été enlevées en Colombie, qui détient ainsi le *record mondial* en la matière.

Une *trentaine* d'entre elles ont retrouvé la liberté après avoir payé une rançon ou avoir été libérées par la police.

Encore ne s'agit-il là que des cas connus. La police juge impossible, en effet, de connaître le chiffre exact des personnes enlevées : de nombreuses familles préfèrent entrer en contact *directement* avec les ravisseurs pour parvenir à un accord sur le montant de la rançon.

En outre, la pratique de l'extorsion permanente auprès de « cibles » désignées est courante, surtout en milieu rural où elle est connue sous le nom populaire de « vaccin », par référence à l'argent que de riches fermiers versent régulièrement pour être « immunisés » contre l'enlèvement.

Brésil

LES QUATRE AVIONS LIBYENS INTERCEPTÉS REGAGNENT TRIPOLI AVEC LEUR CHARGEMENT D'ARMES

Brasilia *(A.F.P.)*. — Les quatre appareils libyens (trois Ilyouchine et un Hercules C-130) interceptés au Brésil le 16 avril dernier, avec un chargement d'armes à destination du Nicaragua, devaient regagner Tripoli ce mercredi 8 juin.

Un communiqué de la présidence de la République a annoncé que les appareils seraient libérés un par un, l'autorisation de décollage du deuxième avion n'étant donnée que lorsque les autorités brésiliennes auraient la confirmation de l'arrivée du premier à Tripoli. Les deux autres appareils devront obéir à la même procédure.

L'affaire des avions libyens avait sérieusement menacé les relations entre Tripoli et Brasilia. Elle a trouvé son dénouement après l'arrivée, le 2 juin, d'une mission libyenne, composée de deux proches collaborateurs du colonel Kadhafi, qui ont accepté la formule d'un départ séparé des quatre appareils, laquelle garantit, aux yeux du gouvernement brésilien, un retour effectif des armes à Tripoli.

L'interception des quatre appareils, qui, officiellement, transportaient des médicaments, avait provoqué une vive réaction du colonel Kadhafi. Celui-ci exigeait le départ des appareils avec leur chargement, sans conditions.

Le gouvernement brésilien avait répliqué en rejetant les tentatives de pression du colonel Kadhafi, qualifiées d' « *inadmissibles et inacceptables* ».

EUROPE

Nouvelle donne électorale

III. — Mme Thatcher entend bien redoubler

De notre envoyée spéciale CLAIRE TRÉAN

L'Alliance des libéraux et du nouveau parti social-démocrate introduit une nouvelle donne dans le système électoral britannique, et le parti travailliste pourrait, le 9 juin, être concurrencé par cette Alliance pour la place de deuxième parti (*le Monde* du 7 juin). La victoire des conservateurs ne fait en effet guère de doute, et les dissensions internes du parti travailliste, qui ne sont pas récentes mais qui se sont exprimées au grand jour pendant la campagne, auront facilité ce succès (*le Monde* du 8 juin). Il reste à savoir quelle sera l'ampleur de la victoire des conservateurs et dans quelle mesure leur politique en sera infléchie.

Londres. — Parmi le peu d'affiches qu'a produites cette campagne électorale, les deux plus visibles, dans les rues de Londres, sont celles des conservateurs. Sur l'une, une série de bouteilles de bon vin, avec pour légende : « *Quelle est la politique de l'Alliance ? Ce lot à qui trouve la réponse.* » Sur l'autre, « *la pompe Foot* », un ballon qu'on est en train de gonfler exagérément et qui est censé représenter l'inflation.

Cette imagerie électorale nomme les adversaires des conservateurs : d'un côté le néant, qui ne vaut guère qu'on s'y arrête autrement que pour une boutade ; de l'autre l'inflation, promue au rang de mal absolu par quatre années de politique monétariste. Pas un sympathisant conservateur, pas un militant de l'ombre qui n'ait à la bouche le mot d'inflation lorsqu'on l'interroge sur son engagement, comme si l'avenir politique d'un pays se jouait tout entier sur le taux de dépréciation de l'argent.

Comment le message a-t-il pu à ce point passer ? Comment une politique économique, par définition impopulaire, peut-elle valoir à Mme Thatcher d'aborder ces élections avec une cote jamais atteinte depuis longtemps par un gouvernement ? Le bilan de quatre ans de thatchérisme ne fournit pas l'explication.

Si l'inflation a effectivement pu être ramenée à son taux le plus bas depuis quinze ans (4 %), les autres promesses de mai 1979 sont encore loin d'avoir été tenues : la Grande-Bretagne compte deux millions de chômeurs de plus qu'à cette date ; les entreprises nationalisées sont toujours un gouffre financier pour l'Etat ; la production industrielle a diminué de 12 % entre mai 1979 et la fin de l'année dernière, et cette récession serait plus grave encore sans le pétrole de la mer du Nord — qui a permis, d'autre part, le maintien de la livre et épargné à la Grande-Bretagne les affres du déficit commercial. Lorsqu'elle impute les 3,5 millions de chômeurs britanniques à la récession mondiale, Mme Thatcher omet de dire qu'aucun gouvernement occidental n'a bénéficié, ces dernières années, de pareil atout.

Un certain populisme

La baisse de l'inflation compenserait-elle tout cela ? « *Mettez vos économies dans des bas de laine et ils nationaliseront les bas de laine* », dit encore la polémique électorale conservatrice à l'encontre des travaillistes. La restauration de la valeur de l'argent, non pas des grosses fortunes mais de l'argent modeste, laborieux, honnêtement gagné et patiemment épargné, va certes droit au cœur de toute une petite bourgeoise qui constitue le noyau le plus solide de l'électorat de Mme Thatcher. Mais le « phénomène Thatcher » ne se résume pas au thatchérisme, c'est-à-dire à une doctrine économique. Ce n'est pas en tant qu'idéologue d'une politique monétariste que le premier ministre part gagnant dans ces élections.

Tout a été dit sur le tempérament de la « dame de fer », et il suffit d'entendre l'un de ses discours pour se rendre compte qu'elle fait davantage appel à la morale et à la conviction qu'à un système de pensée. Jamais sans doute le facteur personnel n'aura joué en Grande-Bretagne autant que pour les élections de jeudi, et c'est bien là ce qui inquiète un certain nombre de conservateurs. Grâce à sa personnalité, Mme Thatcher est en train de faire du parti une espèce de « Volkspartei » et de ravir au parti travailliste ce qui pendant longtemps a été son ressort : le populisme.

Certaines orientations fondamentales de sa politique avaient de quoi séduire son électorat naturel, une petite bourgeoisie dont elle est issue et *qui s'identifie totalement à elle* : une philosophie sociale qui considère l'Etat-providence comme un désastre et repose sur le vieil adage « *Aide-toi le ciel t'aidera* », le parti pris de « *la loi et l'ordre* », ses prises de position en faveur du rétablissement de la peine capitale, et un dédain plus ou moins explicite, mais en tout cas supposé, envers tout ce qui n'est pas typiquement britannique — cela va des contraintes qu'impose l'appartenance à la Communauté économique européenne aux turbulences des minorités de couleur ou des Irlandais, en passant par le socialisme présenté comme la barbarie, comme si la Grande-Bretagne n'avait jamais connu, n'avait jamais voulu, l'alternance travailliste.

« Où l'instinct me commande d'aller »

Mais le coup de force de *Mme Thatcher, c'est d'avoir élargi* ce soutien somme toute assez traditionnel *à une partie de la population ouvrière* et des classes oyennes qui votaient *habituellement travailliste*. Elle a senti le malaise qu'engendraient, dans une situation de crise économique, des pratiques syndicales jugées dangereuses plutôt que combatives. Elle a senti, avant même qu'elles ne soient avérées, les difficultés qu'avait le Labour à se moderniser pour répondre à certaines aspirations nouvelles dans ces milieux-là, comme par exemple le passage des *council houses* (les H.L.M.) à la propriété individuelle, qui occupe dans le manifeste conservateur une place assez disproportionnée. Cette partie de l'électorat est sans doute encore la moins fidèle, comme l'ont montré les variations de la cote de popularité du parti au cours des quatre dernières années. C'est elle qui déterminera l'ampleur du succès des conservateurs le 9 juin.

Mme Thatcher a en outre, et peut-être surtout, réveillé un patriotisme *britannique qui s'était endormi* et qui, dans les moments de crise, n'est *pas très éloigné du chauvinisme*. Tout allait au plus mal pour le premier ministre au début de l'année 1982 : les sondages donnaient seulement 25 % de personnes satisfaites. Mme Thatcher avait aussi à compter avec une rébellion au sein de son groupe parlementaire et avec la contestation de plus en plus frondeuse de certains de ses ministres. L'épisode victorieux de la guerre des Malouines a balayé tout cela. Sévèrement attaquée au congrès conservateur de Blackpool fin 1981, elle revient triomphante un an plus tard à Brighton, après avoir démontré au pays tout entier que la Grande-Bretagne a encore des principes et que la détermination paie.

Les élections du 9 juin donneront-elles lieu au raz de marée que prédisent certains sondages et que redoutent, presque ouvertement, certains hauts responsables conservateurs ? Tous les observateurs ont noté la relative modération du manifeste électoral présenté le 18 mai dernier. Il n'annonce aucune mesure nouvelle et paraît avoir été rédigé pour écarter dans l'électorat l'idée qu'une reconduction massive du parti au pouvoir pourrait avoir pour effet une radicalisation de sa politique. Si les conservateurs ont su pendant cette campagne mieux se tenir que les travaillistes, nul ne s'y trompe : des divergences profondes existent parmi eux, la politique du parti n'est pas figée et dépendra dans une large mesure des résultats du 9 juin.

Le changement de style introduit par Mme Thatcher a déjà profondément modifié la nature du conservatisme britannique. Le « thatchérisme » économique, une politique résolument orientée à droite sur certaines questions sociales, ne pouvait s'accomoder du paternalisme caractéristique de la grande tradition tory, de sa tentative pour concilier les principes de l'économie libre de marché avec une politique sociale généreuse. Les méthodes de gouvernement de Mme Thatcher étaient, elles aussi, en complète rupture avec cette tradition. « *Je m'entourerai de gens qui veulent aller dans la direction où l'instinct me commande d'aller* », disait-elle en mai 1979.

Le soin d'exprimer l'« instinct conservateur » avait été jusque-là dévolu à une partie du groupe parlementaire dont les premiers ministres avaient pour fonction de tempérer l'ardeur, ce qui n'a guère jusqu'à présent été le propos de Mme Thatcher. L'aristocratie conservatrice a déjà largement cédé le terrain en 1979, au profit de parlementaires moins détachés, plus soumis à la droite populaire qui les a mis en place. Cette tendance se renforcera d'autant plus que le succès sera plus massif le 9 juin.

Les modérés étaient encore largement *représentés* dans le premier gouvernement Thatcher, et ils ont réussi notamment à infléchir la politique de restriction des dépenses publiques, *en dépit des pressions des* finances et de celles du premier ministre. Ils ont été, en quatre ans, progressivement écartés des postes de responsabilité. C'est le cas de lord Soames, exclu du cabinet en 1981, de M. Norman St.-John Stevas, ancien leader de la Chambre *des communes, de Sir Ian Gilmour*, ancien secrétaire adjoint au Foreign *Office. Lord Carrington s'est exclu* de lui- même après le déclenche*ment de la guerre des Malouines*.

D'autres ont été « exilés », comme M. James Prior, passé du secrétariat à l'emploi à celui de l'Irlande du Nord où, semble-t-il, on n'attendait rien de lui. D'autres enfin se sont faits particulièrement discrets au cours de la campagne électorale et ne tarderaient pas, selon les commentateurs britanniques, à suivre ce chemin de l'exil : c'est le cas de l'actuel ministre de l'intérieur, M. William Whitelaw qui, à soixante-cinq ans, devrait prendre sa retraite s'il n'était aussi inquiet de l'orientation qu'est en train de prendre le parti. C'est le cas également de M. Francis Pym, qui s'était déjà opposé à Mme Thatcher lorsqu'il était ministre de la défense, qui fut appelé au Foreing Office au début de la crise des Malouines comme le seul homme capable de sauver l'unité du parti et qui a eu depuis l'occasion d'éprouver ses dissensions avec Mme Thatcher sur à peu près tous les grands sujets de la politique étrangère : que ce soit la politique de « *la forteresse Malouines* » et le refus de négocier avec l'Argentine, l'appréciation portée sur l'O.L.P. ou *le programme* Trident de modernisation de la force de frappe britannique.

Ces hommes ne peuvent plus compter, *dans les rangs des parlementaires*, que sur un courant très *minoritaire. En face d'eux, outre* le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey *Howe, M. Norman Tebbit*, secrétaire à l'emploi, ou M. Cecil Parkinson, *président du parti*, apparaissent comme ceux qui montent. *Ils ont en commun notamment* leur hostilité au mouvement syndical et rompent *en cela aussi* avec la tradition du conservatisme libéral qui *considérait* les *Trades Unions* comme des interlocuteurs à part entière *à côté du patronat*.

La nouvelle droite

Déjà, au congrès de Brighton, à la fin de l'année dernière, une partie des délégués réclamaient une surenchère dans le domaine de la politique économique où se situent les plus profondes divergences. Ils faisaient valoir que l'Etat britannique dépensait encore 45 % du revenu national, soit à peine moins que sous les travaillistes, et réclamaient la suppression partielle de la gratuité de l'enseignement, le remplacement du service national de santé par un système d'assurances privées, la remise en cause de l'indexation des revenus sociaux sur l'évolution des prix. Le premier ministre ne les avait à l'époque pas suivis. Qu'en sera-t-il demain si une écrasante majorité lui laisse les mains librres ?

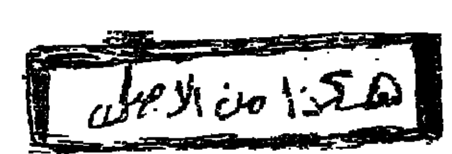
Le parti travailliste et le presse ont révélé, lundi 6 juin, des documents dans lesquels Sir Geoffrey Howe, notamment, défend la nécessité d'une révision « *radicale* » à long terme des options prises en matière de dépenses publiques, nécessité à laquelle le manifeste électoral ne fait aucune allusion. Dans d'autres domaines, la poussée de la droite populaire pourrait également *se faire sentir*.

Dans les milieux intellectuels, de *nouveaux philosophes comme* MM. John Casey et Roger Scruton, qui savent utiliser les *médias, se font* de plus en plus entendre. Ils ont *créé, il y a quelques années*, le groupe de philosophie conservatrice, puis le *groupe de Salisbury, centre* de débats et de réflexion, que fréquentent de nombreux hommes politiques. Ils prétendent renouveler le vocabulaire politique, oser dire ce qu'on n'osait plus dire depuis longtemps. Des plaidoyers comme ceux de M. John Casey en faveur du rapatriement des immigrés ou ceux de M. Peter Bauer en faveur de la suppression de l'aide au tiers-monde auront d'autant plus de chances de se faire entendre que le conservatisme populaire aura le vent en poupe.

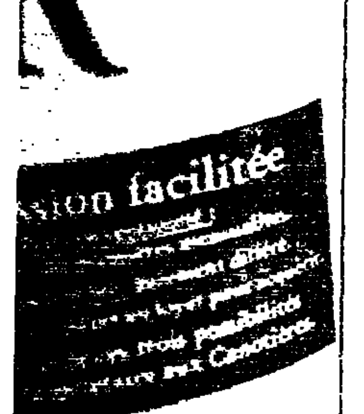
Mme Thatcher a été, en fait, au cours de ces quatre dernières années, moins rigide dans ses actes que dans son langage. Le contrôle des dépenses publiques est apparu difficile, de grands secteurs nationalisés comme British Leyland, British Steel et British Rail ont continué de recevoir des subventions.

A *propos de l'étranger*, le *premier* ministre est parvenu, en dépit de son *intransigeance au sujet du budget de* la C.E.E., à faire naître dans le parti *un début* de conscience européenne que seule l'aile la plus à droite ne partage *pas* encore. *L'affaire du gazoduc* euro-sibérien a quelque peu modifié ses rapports avec le président Reagan en même temps que son *idée de l'Europe. Il* reste à savoir si Mme Thatcher a obéi en tout cela à ses convictions propres ou *réfréné* sous la pression des modérés et d'une partie de *l'électorat*, des tendances qui ne demanderaient plus qu'à *s'exprimer librement* dans l'hypothèse d'un « raz de marée ».

FIN



EUROPE



en Grande-Bretagne

Le premier ministre en campagne

« Notre deuxième souveraine »

De notre correspondant

Londres. – C'est moins en chef de parti qu'en premier ministre sans inquiétude pour sa réélection que Mme Thatcher a mené sa campagne. Elle a certes constamment mis en garde ses amis contre toute euphorie conduisant à la démobilisation, mais elle n'entretient aucun doute sur sa victoire. Aussi n'a-t-elle pas parcouru le pays en long et en large pour rameuter le dernier carré de ses partisans. Elle s'est présentée comme un général inspectant ses troupes à la veille d'une importante bataille, vérifiant leur moral et leur apportant quelques munitions supplémentaires.

Oubliée l'image de la fille d'épicier arrivée à la force du poignet, de la bonne ménagère gérante prudente du budget familial, qu'elle donnait en 1979 à des classes moyennes *admiratives. C'est le* chef politique, conscient de sa mission historique, qui se présente au suffrage de ses concitoyens. « *Nous nous sommes étonnés nous-mêmes,* déclare Mme Thatcher. *Ceux qui parlaient de déclin ne connaissaient pas le peuple britannique.* » C'est l'« homme d'Etat » qui inspire M. Reagan et traite par le mépris M. Andropov, qui cherche à renforcer l'autorité internationale de la Grande-Bretagne.

« *Nous sommes un grand pays, un grand peuple, et ensemble nous pouvons faire de grandes choses.* » Dans la petite salle de Fleetwood, dans le nord-ouest de l'Angleterre, où le premier ministre prononce son dernier grand discours de la campagne, devant un public qui comme pour toutes ses réunions a été trié sur le volet, les applaudissements crépitent, les drapeaux britanniques s'agitent. On chante *Rule Britannia* et *Land of Hope and Glory*, avant de se séparer sur la promesse ou l'espoir que le vote de jeudi « *chassera à tout jamais les sombres nuages du socialisme* ». Car Mme Thatcher ne s'est pas répandue en promesses généreuses au cours de la campagne électorale. Elle a surtout insisté sur ces grands principes qui lui tiennent à cœur : la lutte contre le socialisme, « *tout à fait étranger au caractère du peuple britannique* », la défense de la propriété privée, la grandeur de la Grande-Bretagne, « *non par nostalgie, a-t-elle précisé, mais parce que notre survie en dépend* ».

Mme Thatcher se défend de nourrir quelque plan secret pour démanteler l'Etat-providence ou abuser du pouvoir si son parti obtient une écrasante majorité. Elle répond ainsi indirectement à M. David Owen, un des dirigeants de l'Alliance, qui l'a baptisée « *Big Sister* », *faisant* allusion au « *Big Brother* » de George Orwell. Elle obtient ses plus francs succès quand elle s'en prend aux dirigeants syndicaux et qu'elle promet de rétablir l'équilibre, d'une part entre les employeurs et les employés, d'autre part entre les fonctionnaires des syndicats et la base.

Elle n'annonce pas la fin de la récession ou la baisse du chômage. Elle martèle quelques idées simples *dont elle attend le salut : en* réduisant l'inflation, en rétablissant la confiance, en aidant les entreprises nouvelles, le gouvernement conservateur a créé les conditions du renouveau industriel de la Grande-Bretagne, et ce renouveau, un jour ou l'autre, débouchera sur la création d'emplois stables et véritables, par opposition aux créations artificielles promises par les travaillistes dans le secteur public. Les adjectifs qui reviennent le plus souvent sont : sain, honnête, juste.

Les Anglais l'appellent « *notre deuxième souveraine* » tant l'exercice *du pouvoir* l'a *transformée*. Sa campagne, la plus « américaine » de toutes, est organisée par des professionnels, sans activisme forcené, mais à grand renfort de vedettes de la scène et du sport. Le premier ministre ne s'impose pas le parcours du combattant. Le matin, elle préside la conférence de presse quotidienne, avant de se rendre en province dans un avion loué par le parti conservateur, pour quelques bains de foule et un ou deux meetings. Dans ses tournées, elle emmène son « prince consort », M. Denis Thatcher, mari attentif et discret qui (consigne ou prudence ?) se refuse à dire le moindre mot aux journalistes, mais qui n'est pas le dernier à applaudir les envolées rhétoriques de son épouse.

Le programme a été choisi avec grand soin pour limiter la contestation. Les entreprises visitées sont en général de petite taille, si bien que la direction a pu promettre *qu'il n'y aurait pas* de perturbations. L'itinéraire lui-même est gardé secret jusqu'au dernier moment, non seulement par crainte des attentats terroristes, mais pour éviter les manifestations.

Ce n'est pas toujours possible, et l'autobus du premier ministre a parfois essuyé des jets d'œufs dont la fraîcheur n'était pas garantie. Des manifestants ont réussi à s'approcher assez près du premier ministre pour scander en chœur : « *Maggie, Maggie, Maggie, out, out, out !* » (Maggie dehors !).

Les attitudes « royales » ne l'empêchent pas de s'adonner à la polémique la plus classique. Mais, mise à part une allusion plutôt mal venue à la légère claudication de M. Foot, Mme Thatcher s'est cependant gardée de toute attaque personnelle contre ses adversaires. Elle a laissé à ses lieutenants le soin de répondre aux dirigeants travaillistes qui, à propos de la guerre des Malouines, l'ont accusée de « *tirer gloire de la boucherie* » (M. Denis Healey) ou d'avoir eu besoin des morts des Falkland pour « *prouver qu'elle avait du cœur au ventre* » (M. Neil Kinnock). M. Foot lui-même s'est montré beaucoup plus prudent, déclarant même, avec un humour peut-être involontaire : « *Mme Thatcher est une femme, et je ne l'ai pas attaquée sur ce terrain.* »

DANIEL VERNET.

Norvège

Les conservateurs gardent tous les postes-clés dans le nouveau gouvernement

De notre correspondante

Oslo. – Au terme des négociations entre les partis conservateur, chrétien populaire et centriste, un gouvernement de coalition a été formé le mardi 7 juin. Le parti conservateur, seul au pouvoir depuis 1981, garde pour lui tous les postes-clés du gouvernement, à l'exception du ministère du pétrole et de *l'énergie confié au leader parlementaire* du parti chrétien populaire, M. Karre Kristiansen. Les négociations avaient été ouvertes à la suite d'un désaccord entre le gouvernement *conservateur minoritaire et ses* soutiens parlementaires chrétien et centriste sur la question de l'avortement.

A la surprise générale, les conservateurs n'ont dû abandonner ni le ministère des affaires étrangères, ni *celui des finances, ni ceux de la dé*fense ou de l'industrie. Sur les dix-huit ministères, onze leur reviennent, quatre vont aux chrétiens et trois aux centristes. Les ministres *conservateurs sont les mêmes que* dans le gouvernement précédent.

Le maintien de M. Svenn Stray à la tête du ministère des relations extérieures, malgré les critiques sévères dont il a fait l'objet, est l'événement le plus inattendu. Son départ était tenu pour quasi certain depuis le début des négociations et les chrétiens souhaitaient vivement contrôler ce ministère. Un ministère pour l'aide aux pays en voie de développement a certes été créé et attribué au parti chrétien, mais il sera dominé à la fois par les ministères des affaires étrangères et des finances. Ce « partage » des affaires étrangères a cependant provoqué dans l'opposition de vives réactions et *le parti travailliste a demandé la* prolongation de la session de l'Assemblée nationale jusqu'à l'automne pour qu'il en soit débattu.

Le nouveau gouvernement sera formellement nommé ce mercredi 8 juin sans que le gouvernement précédent *ait démissionné. Voilà une* procédure inhabituelle voulue par le premier ministre, M. Kaare Willoch, qui souhaite souligner ainsi la continuité de son action politique.

CATHERINE LOCHSTER.

LA COMPOSITION DU CABINET

***Premier ministre* : M. Kaare Willoch (conservateur) ; *affaires étrangères* : M. Svenn Stray (conserv.) ; *finances* : M. Rolf Presthus (conserv.) ; *justice* : Mme Mona Roekke (conserv.) ; *pétrole et énergie* : M. Kaare Kristiansen (chrétien) ; *industrie* : M. Jens Hallvard Bratz (conserv.) ; *Eglise et éducation* : M. Kjell Magne Bondevik (chrétien) ; *affaires culturelles* : M. Lars Roar Langslet (conserv.) ; *communications* : M. Johan Jakobsen (centriste) ; *droit des consommateurs* : Mme Astrid Gjertsen (conserv.) ; *agriculture* : M. Finn Isaksen (centr.) ; *pêcheries* : M. Thor Listau (conserv.) ; *environnement* : Mme Rakel Surlien (centr.) ; *affaires sociales* : M. Arne Helde (conserv.) ; *défense* : M. Anders Sjaastad (conserv.) ; *commerce et marine* : M. Asbjoern Haugstedt (chrét.) ; *affaires locales et travaux publics* : M. Arne Rettedal (conserv.) ; *aide aux développement* : Mme Reidun Brusletten (chrét.).**

U.R.S.S.

M. ANDROPOV SERAIT EN MAUVAISE SANTÉ

Moscou (A.P.). – M. Youri Andropov, qui aura soixante-neuf ans le 15 juin prochain, serait en mauvaise santé. Selon des personnes qui l'ont approché ces deux derniers jours, le secrétaire général du P.C. soviétique a besoin d'aide pour marcher. Lors du dîner offert lundi soir au Kremlin en l'honneur du président finlandais Mauno Koïvisto, en visite officielle en U.R.S.S., deux personnes ont dû le soutenir lorsqu'il est entré dans la grande salle de banquet.

Selon ces mêmes sources, indépendantes les unes des autres, il a fallu aider M. Andropov pour qu'il s'asseoit et pour qu'il se lève à la fin du dîner. Le numéro un soviétique aurait en outre prononcé son allocution assis.

D'après ces sources, la main de M. Andropov tremblait de façon incontrôlée lorsqu'il a tendu le bras pour prendre le texte de la réponse de M. Koïvisto.

Selon une source officielle soviétique, il serait atteint de la maladie de Parkinson. D'autres ont affirmé qu'il souffrait de troubles rénaux et cardiaques et qu'il avait été hospitalisé pour cette raison en mars dernier.

● *Fin de la carrière diplomatique de M. Piotr Abrassimov.* – Ambassadeur en R.D.A. depuis 1975, il présidera à partir de cet été un nouveau comité gouvernemental pour le tourisme à l'étranger. Lors de son premier séjour en R.D.A., de 1962 à 1971, il avait été l'un des négociateurs de l'accord sur Berlin signé le 3 septembre 1971. Chargé pendant deux ans au comité central du parti des relations avec les pays socialistes, il fut ensuite pendant quinze mois ambassadeur à Paris, avant d'être nommée à Berlin-Est. Il est âgé de soixante et onze ans. – *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'État garde le contrôle des finances des universités

L'Assemblée nationale continue, mardi 7 juin, la discussion du projet de loi sur l'enseignement supérieur commencée il y a exactement, maintenant, deux semaines. Elle aborde, avec l'article 39, le régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Expliquant le dispositif retenu, M. Savary, ministre de l'éducation nationale, rappelle « *les observations sévères émises (...) par la Cour des comptes depuis un certain nombre d'années* » sur la gestion des universités, au point que la Cour a jugé que certaines d'entre elles étaient en situation « *de faillite virtuelle* ». Cette haute juridiction a donc réaffirmé qu'il appartient à l'éducation nationale de veiller à ce que les établissements ne mettent pas à profit leur liberté de gestion pour « *obliger l'État, placé devant le fait accompli, à leur attribuer des subventions supplémentaires* ». M. Savary précise que son projet « *conforte et complète* » l'autonomie des établissements en supprimant la tutelle administrative des recteurs et en ne maintenant qu' « *un contrôle financier* a posteriori ». En contrepartie, « *la responsabilité des établissements est étendue* » puisqu'ils devront « *voter et exécuter un budget en équilibre réel* » et fournir les moyens d'un efficace contrôle financier *a posteriori*. Il ajoute que, dans la répartition des crédits par le ministère de l'éducation nationale, « *les critères nationaux demeureront des indicateurs parallèlement aux contrats conclus* », sa volonté étant de « *contractualiser* » les relations entre l'Etat et les établissements de l'enseignement supérieur.

L'opposition, à l'inverse, estime que les mécanismes financiers mis en place empêchent toute autonomie réelle des universités. « *Comment pouvez-vous*, demande M. Bourg-Broc (R.P.R., Marne), *garantir aux établissements d'enseignement supérieur l'autonomie de gestion alors que l'affectation de leurs ressources leur échappe ?* » M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine), qui propose – sans succès – une commission indépendante de l'Etat pour répartir les crédits, ajoute : « *Maître des habilitations, l'État tiendra les finances correspondantes. (...) C'est le ministre de l'éducation nationale qui répartira les emplois.* » Le maintien des normes « GARACES » selon lesquelles le ministère répartit les subventions est particulièrement discuté. M. Savary explique que « *ces normes ne sont plus la Bible de l'éducation nationale (...). Parmi les critères figureront dorénavant, évidemment, le nombre de mètres carrés, celui des étudiants mais aussi d'autres paramètres plus souples permettant une appréciation moins bureaucratique* ». L'U.D.F. aurait souhaité que ne soit retenu que le nombre d'étudiants passant réellement les examens pour éviter *les « inscriptions fantômes »*.

M. Millon (U.D.F., Ain) envisage, lui, en liaison avec une réforme du système des bourses, une forte augmentation des droits d'inscription, en proposant que chaque établissement les fixe à sa demande, alors que M. Savary a confirmé qu'ils resteraient déterminés par le ministre de l'éducation nationale et celui du budget. L'opposition affirme surtout que « *le gouvernement n'a pas les moyens financiers de sa politique* ». Ainsi M. Madelin craint une modification des normes permettant d'accueillir davantage d'étudiants : « *Vous allez bourrer les amphis puisque les universités ne disposeront pas d'une enveloppe financière suffisante.* » Et M. Hamel (U.D.F., Rhône) redoute que l'État ne se décharge sur les régions et les départements. Leur répondant, M. Schwartzenberg, secrétaire d'État, rappelle « *la régression des dépenses de fonctionnement universitaire entre 1977 et 1981 et le redressement intervenu depuis lors* ».

Les articles 39 et 40, consacrés à ce problème du financement, sont adoptés après que le texte initial eut subi des modifications de forme.

L'article 41 du projet permet aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel de conclure des conventions soit entre eux, soit avec d'autres établissements publics ou privés. Cela n'est pas contesté par l'opposition, d'autant que cette disposition ne fait que reprendre la loi de 1968. En revanche, il est aussi prévu qu'un établissement d'enseignement supérieur public ou privé « *peut être rattaché ou intégré à un établissement public* », alors qu'en 1968 le mot « privé » ne figurait pas dans le texte de M. Edgar Faure. Le R.P.R. et l'U.D.F. ne l'admettent pas, voulant voir dans cet ajout « *une pierre d'attente en vue de la constitution du service public unifié et laïc de l'éducation* », selon l'expression de M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire).

M. Savary répond que le texte prévoit explicitementt que cette intégration d'un établissement dans un autre ne pourra se faire qu'à la demande du premier, et avec l'accord du second. M. Sueur (P.S., Loiret) ajoute qu'en 1975 le ministre de l'éducation avait signé un décret intégrant l'Ecole supérieure de chimie de Mulhouse, établissement privé à l'université du Haut-Rhin : « *Etait-il partisan de l'intégrisme socialiste ?* », demande-t-il.

L'Assemblée, par 329 voix (P.S. et P.C.) contre 160 (R.P.R. et U.D.F.) refuse de supprimer la possibilité d'intégration comme le demandait M. Toubon (R.P.R., Paris).

Les articles 42 (*créations de services communs à plusieurs établissements*), 43 (possibilité de constitution de groupements d'intérêt publics entre établissements d'enseignement supérieur ou entre ceux-ci et des personnes morales de droit public ou privé), 44 (modalités du contrôle financier par le recteur-chancelier et le tribunal administratif) sont aussi adoptés sans modification sensible.

Th. B.

AU SÉNAT

Air Inter, Elf-Aquitaine et les sociétés filiales sont exclus du champ d'application du projet de « démocratisation » du secteur public

Le Sénat commence, mardi 7 juin, l'examen des articles du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la démocratisation du secteur public.

Plusieurs amendements de la commission spéciale défendus par son rapporteur, M. Chérioux (R.P.R., Paris), sont adoptés malgré l'avis défavorable du gouvernement.

Ainsi sont retirés du champ d'application de la loi : Elf-Aquitaine, Air Inter, les filiales majoritaires des entreprises publiques et les filiales codétenues (c'est-à-dire les sociétés dont le capital est diversifié et dans lesquelles l'addition des participations publiques dépasse 50 % du capital).

Sont supprimés ensuite les articles 2, 3, 4 et 4 *bis* relatifs au dispositif particulier envisagé pour les filiales. Il en est de même pour l'article 4 *ter* (introduit par l'Assemblée nationale) qui fixait un délai de trois mois pour la mise en application de la loi.

La suppression – finalement décidée – du mot « *démocratisation* » dans l'intitulé du titre II relatif aux conseils d'administration et de surveillance donne lieu à un large débat, « *symbolique* » aux yeux de M. Collet (R.P.R., Paris).

Les amendements du M.R.G. et du P.S. (respectivement défendus par M. Béranger, Yvelines, et M. Bonifay, Bouches-du-Rhône), tendant notamment à confirmer la possibilité pour les entreprises concernées de choisir entre les systèmes du conseil d'administration et celui du conseil de surveillance, ne sont pas adoptés, ni ceux du gouvernement qui visaient à assujettir au tripartisme les compagnies d'assurances (A.G.F., G.A.N., U.A.P.), ainsi que la B.F.C.E. (Banque française du commerce extérieur) et la Coface (Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur).

Le Sénat suit sa commission qui se propose de « consolider » le système institué alors à titre provisoire pour les conseils d'administration des sociétés nationalisées en 1982 : pour les sociétés industrielles, les conseils sont composées de sept représentants de l'Etat, cinq personnalités qualifiées et six représentants des salariés sur proposition des organisations syndicales représentatives, toutes nommées par décret; pour les banques et compagnies financières, le nombre de chacune des catégories est de cinq. Le P.S. souhaitait le maintien du *statu quo* pour les seules compagnies financières (Suez et Paribas). Sur cette proposition, le gouvernement s'en était remis à la sagesse du Sénat. L'adoption de l'amendement de la commission spéciale a rendu caduc ce souhait.

A l'article 6 (qui fixe la composition des conseils des entreprises publiques détenus à moins de 90 %, et des filiales des entreprises publiques), le Sénat suit sa commission – qui entend maintenir en l'état les règles en vigueur dans les entreprises qui appartenaient déjà au secteur public avant la loi de nationalisation.

Le Sénat supprime plusieurs dispositions relatives aux droits et compétences des conseils, et notamment celles laissant à ces derniers le soin de fixer les règles d'accès des administrateurs dans les établissements de l'entreprise, et par-là même l'autorisant.

Sur la durée du mandat, le statut, les modalités de révocation individuelle et collective des membres des conseils d'administration ou de surveillance, la commission estime inutile de déroger aux règles du droit commun, notamment à celles qui fixent à six ans maximum (et non à cinq comme le prévoit le texte) la durée d'un mandat, permettent l'appartenance jusqu'à huit conseils (et non quatre) et prévoient un versement des jetons de présence des représentants de l'Etat à un compte spécial du Trésor (alors que le texte envisageait la gratuité du mandat). A cette occasion, M. Bérégovoy souligne qu'il n'est pas hostile à la rémunération des administrateurs salariés, mais que cette éventualité devra faire l'objet de discussions et de concertation. « *La tradition du mouvement ouvrier français* », dit-il, s'oppose au principe de la rétribution.

Propos et débats

M. Deniau (U.D.F.) : répondre

Dans une « lettre ouverte au président de la République », M. Jean-François Deniau, président des clubs Perspectives et Réalités, écrit mercredi 8 juin : « *Tant qu'un projet marxiste doctrinaire restera la pensée officielle, confirmée par vous-même au nom de la continuité politique, l'inquiétude sinon le refus subsisteront (...) Au moment où les tensions se développent d'une façon périlleuse pour l'unité nationale, il faut d'abord répondre. Répondre autrement que par la désignation de boucs émissaires divers ou références incantatoires à des programmes condamnés par les faits (...) Il n'y a pas de confiance aujourd'hui parce qu'il n'y a pas de confiance pour demain (...).* »

M. Stirn (U.D.F.) : jeter le dogme

M. Olivier Stirn, député (U.D.F.-rad.) du Calvados, a estimé, mardi 7 juin, que le président de la République ne parviendra à « *redonner aux Français confiance en leur gouvernement* » qu'en « *jetant le dogme aux oubliettes, en dépassant les clivages droite-gauche, en proposant autour de quelques objectifs clairs un grand dessein susceptible de rassembler les volontés et de mobiliser les énergies.* »

Mme Garaud : oser

Mme Marie-France Garaud, ancienne collaboratrice de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac, a déclaré, au micro de Radio-C.V.S. Versailles : « *L'opposition fait son travail d'opposition, mais c'est à l'Elysée que les choses se jouent ; ou le président de la République décide d'oser avoir les audaces pour gouverner ou pas. Il serait temps qu'il le fasse, c'est de lui que les choses dépendent.* »

M. Poniatowski (U.D.F.) : facho-socialisme

M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, a estimé lors d'une réunion dans le Val-d'Oise, mardi 8 juin : « *Le gouvernement est frappé d'une débilité politique qui porte directement atteinte aux intérêts de l'État et de la nation. La France n'est ni factieuse, ni sédicieuse, ni comploteuse (...), mais elle en a assez d'être maltraitée, mal administrée et mal dirigée (...) Elle ne veut pas du facho-socialisme qu'une faction minoritaire veut imposer au pays (...)* » Selon lui, des élections législatives anticipées apparaissent « *l'issue nécessaire* ».

L'objection de conscience n'est pas reconnue comme une forme du service national

*Que ce soit M. Hernu, ministre de la défense, ou M. Chaumont (R.P.R., Sarthe), rapporteur de la commission des affaires étrangères et de la défense, chacun a reconnu que le projet de loi modifiant le code du service national, adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde *du 18 mai), après déclaration d'urgence, ne constitue pas « la » grande réforme annoncée. Ce constat n'a pas empêché, toutefois, la manifestation de divergences entre la majorité sénatoriale et le gouvernement sur les dispositions soumises à l'examen de la Haute-Assemblée, mardi 7 juin.*

Si le concensus était de mise pour le maintien de la durée actuelle du service national, en revanche, son rappel dans le texte semblait inutile au ministre après que l'Assemblée nationale l'avaient supprimé et à M. Longequeue (P.S., Haute-Vienne). Suivant sa commission, le Sénat a réintroduit cette mention dans le projet. Reprenant l'argumentation qu'il avait développée devant les députés, M. Hernu a indiqué que cette durée pourrait être réduite... « *à condition formelle* » que la démonstration soit faite qu'une telle réduction n'affaiblirait pas la défense.

En revanche, le désaccord était net sur la prise en considération de l'objection de conscience comme une des formes du service national que le Sénat a refusé par 198 voix contre 102. « *Indispensable* » à un véritable statut de l'objection de conscience, selon M. Hernu, cette disposition n'est ni « *nécessaire* » ni « *convenable* », ni opportune, pour *M. Chaumont*.

Le Sénat, sur proposition de sa *commission*, a *rétabli l'interdiction* de toute propagande en faveur de l'objection de conscience. M. Hernu a constaté que la loi étant la loi, nul n'étant censé l'ignorer, « *il ne doit pas y avoir de loi honteuse dont on n'ose parler* ».

A la demande des sénateurs de l'opposition, M. Hernu a apporté des assurances sur l'avancement de dix-neuf à dix-huit ans de l'âge d'appel. Le ministre a confirmé que l'objectif est de ne pas retarder l'entrée des jeunes dans la vie active et que l'application sera progressive.

En réponse à M. Chaumont, M. Hernu a précisé que le volontariat pour un service plus long devrait concerner neuf mille appelés, soit 3 % des effectifs dans un premier temps, et vingt-cinq mille appelés (soit 10 %) ultérieurement. Il a ajouté : « *La formation professionnelle sera assurée quand ce sera possible, mais ce n'est pas l'objet essentiel du volontariat. Il s'agit de former des soldats à certaine techniques qui exigent une certainie stabilité de l'affectation.* »

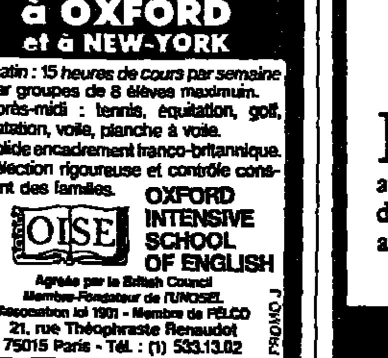
Sur proposition de la commission, le Sénat a abaissé de 15 % à 12 % le nombre de jeunes appelés pouvant servir dans la gendarmerie (ce taux est actuellement de 10 %). M. Chaumont a évoqué, sur ce point, le coût d'une telle disposition et les risques de dérapage au cours des opérations de gendarmerie. Le ministre de la défense a dit qu'il n'est pas dans ses intentions *d'« aller »* jusqu'à 15 %, et il a indiqué que la formation des gendarmes auxiliaires sera portée de deux à trois mois.

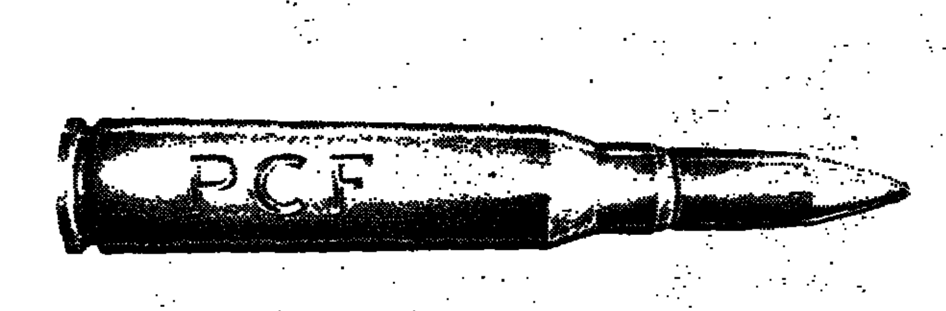
L'ensemble du projet, modifié, a été adopté.

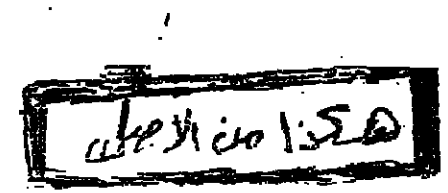
A. CH.

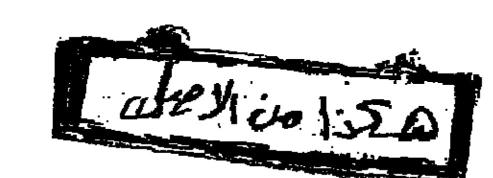
● « *Judaïsme et droits de l'homme* » est le thème d'un colloque international ouvert, le 6 juin, au centre universitaire d'études juives Rachi, en collaboration avec l'Association pour le développement des libertés fondamentales. Les séances des 8 et 9 juin, à 18 h 45, sont consacrées, la première à l'émancipation des juifs, la seconde aux violations des droits de l'homme.

★ Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Paris (Ve).









M. Mitterrand veut clarifier sa politique de rigueur

(Suite de la première page.)

M. Pierre Mauroy considère qu'il le *doit aux médiateurs qui ont su* mettre un terme au conflit de la médecine. Le reflux de la contestation étudiante date, en effet, de la fin du mouvement des *internes et des chefs* de clinique.

Plus important pour le gouvernement fut sans doute d'échec de la grève de Force ouvrière : ce pouvait être l'instrument de cette conjonction corporations-salariés. Pourquoi F.O. ? Parce que ses rapports avec le pouvoir (ainsi que les relations entre M. Mauroy et M. Bergeron) se sont dégradés ; parce que la perspective *des élections du 19* octobre aux caisses de Sécurité sociale remet en cause la cogestion que F.O. et le C.N.P.F. y avaient établie. Parce que F.O., dans la nouvelle constellation du pouvoir, n'a pas vraiment trouvé sa place.

La température de l'automne dépendra, bien évidemment, des négociations salariales, donc des indices de la rentrée. Le gouvernement s'efforcera de repousser au début de l'année 1984 la négociation sur l'éventuelle application des clauses de sauvegarde, c'est-à-dire à un moment où il pense s'être engagé sur une pente de 5 à 6 % de hausse annuelle des prix. Quant au déficit du commerce extérieur, M. Mauroy n'entend pas être jugé avant le mois d'avril 1984, échéance fixée par le plan de redressement adopté le 25 mars dernier.

Le jeu des syndicats sera naturellement de lier la négociation salariale normale de l'automne et la discussion sur un éventuel rattrapage. De son côté, le gouvernement – qui devra corriger d'ici là sa politique pour tenir au plus près l'objectif des 8 % – ne pourra guère jouer que sur la durée du travail, et surtout sur les fonds salariaux, proposés par la C.F.D.T.

Le président, qui sait tout cela, devra répondre à deux questions : l'effort jusqu'où ; l'effort pourquoi ? Au-delà de la réaffirmation de la cohérence d'une politique économique qui tient lieu de politique tout court, il lui faudra exprimer, autant que faire se peut, les contours de l'après-rigueur. Ne serait-ce que parce que celle-ci suscite, dans le *« peuple de gauche »*, une désaffection dont les élections cantonales partielles donnent, chaque dimanche, une mesure préoccupante.

Le rôle du chef de l'Etat est aussi de réaffirmer que les Français doivent se situer par rapport à l'intérêt national et non par rapport aux exigences de leurs intérêts catégoriels.

On touche là une question de fond : peut-on à la fois atteindre la plupart des catégories sociales dans leur pouvoir d'achat, au nom de la rigueur, et placer certaines corporations en *situation* d'insécurité ? En d'autres termes, la logique de la politique de rigueur n'implique-t-elle pas – pour être acceptée par le plus grand nombre – non seulement la clarté du prélèvement (qui est atteint et pourquoi ?) mais aussi la « pause » des réformes dans certains domaines, comme l'avait souhaité M. Delors dès décembre 1981 ? Peut-on en effet multiplier les fronts – étudiants, médecins, etc. – donc les difficultés ? De ce point de vue, la « trêve sociale » proposée par la C.G.C. n'est pas dépourvue d'intérêt.

Dans le même temps, la majorité est davantage soucieuse de sa base sociale et cherche le moyen (notamment par une réforme fiscale) de la conforter.

Bref, la quadrature du cercle.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. LAJOINIE : le plan Delors n'aboutit pas à atteindre les objectifs qu'il s'était fixés

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 7 juin, à propos du plan de rigueur : *« Nous sommes préoccupés »* car *« nous sommes revenus à la case départ »*. M. Lajoinie, qui intervenait dans une assemblée-débat dans le treizième arrondissement de Paris, a ajouté : *« Le plan Delors n'aboutit pas à atteindre les objectifs qu'il s'était fixés de réduire le chômage, l'inflation, le déficit extérieur. L'essentiel de ce qui va être gagné par les mesures du plan va être mangé par l'augmentation du dollar. »*

M. Lajoinie a, en outre, estimé que *« les engagements sur la grande politique industrielle et sur la réforme fiscale n'avancent pas »*. Il a également souligné : *« Nous sommes, dans la majorité, des partenaires loyaux. Nous ne sommes pas des muets du sérail. »* Le député de l'Allier a affirmé qu'*« il n'y a pas du tout de virage »* de la part du P.C.F. *« Il y a évolution de la situation*, a-t-il précisé, *à partir du moment des engagements pris et de la réalité d'aujourd'hui. »* Il a enfin indiqué : *« Il faut faire échec aux menées subversives de déstabilisation de Chirac, Barre et Giscard et, en même temps, aller de l'avant. »*

M. Gustave Ansart, député communiste du Nord, a déclaré mardi : Après deux années de gouvernement de gauche, *« nous sommes à la croisée des chemins »*. A propos des critiques émises par des membres du P.C.F. contre le plan Delors, M. Ansart a estimé que le *« débat »* en cours sur les questions économiques doit être *« poussé »*.

EN MOSELLE

M. Jospin mesure « l'impatience et l'inquiétude » des sidérurgistes

De notre correspondant.

Metz. – *« Je repars avec votre sentiment d'impatience et d'inquiétude. Mais faites aussi un effort pour que ça change. »* Au terme d'une visite en Moselle, mardi 7 juin, M. Lionel Jospin a résumé en deux phrases l'état d'esprit des militants syndicaux qu'il a rencontrés.

Pour respecter l'engagement du président de la République de ne plus fermer de puits dans les mines de fer avant 1985, ces derniers sont mis sous veilleuse. Conséquence pour les mineurs lorrains : l'hémorragie des emplois se poursuit (quatre cent quarante nouvelles supressions, représentant plus d'un dixième des emplois existant encore, viennent d'être annoncées cette semaine dans les mines des groupes sidérurgiques Sacilor et Usinor). Les délégués mineurs C.G.T., reçus mardi à Hayange par M. Jospin, ont exigé un langage de vérité. Le premier secrétaire du parti socialiste a reconnu qu'entre fermeture et suspension d'activité *« la distinction est abstraite aux yeux des travailleurs »*.

« On se sentait abandonnés », lui a dit un délégué C.F.D.T. de Sacilor-Gandrange. Les représentants C.G.T. de l'entreprise lui ont rappelé que, contrairement aux engagements du gouvernement, des installations continuent d'être fermées. *« Une certaine lassitude, voire un désenchantement naissent chez les travailleurs*, lui a-t-on dit. *Il ne faut pas oublier qu'on a contribué à la mise en place du gouvernement. »*

Certains des participants au meeting organisé à Moyeuvre-Grande l'ont aussi souligné en scandant, au terme de la réunion : *« Non à l'austérité ! »* Interrompu à plusieurs reprises par une partie de l'auditoire, qui réclamait notamment que *s'instaure le « débat prévu »*, le premier secrétaire du P.S. s'est efforcé d'expliquer et de justifier au cours de son intervention la politique du gouvernement.

J.-L. T.

LES TRAVAUX DU C.D.S.

M. Méhaignerie : il appartient au seul président de la République de faire face à la crise de confiance

Le conseil politique du C.D.S., réuni mardi après-midi 7 juin, sous la présidence de M. Pierre Méhaignerie, a débattu de la crise de confiance que subit le pouvoir et s'est inquiété de l'*« impatience »* de plus en plus grande de l'électorat de l'opposition : *« On reproche à l'opposition d'être trop molle et on nous demande d'accélérer le processus* [de consultation nationale], a noté M. Pierre Méhaignerie. Mais, si l'ancien ministre a tenu à souligner qu'*« il est vrai que les chefs d'entreprise – notamment – sont dans une situation impossible qui ne peut durer »*, il a affirmé avec force : *« Les institutions sont là. Il appartient au président de la République, et à lui seul, de faire face à cette crise de confiance. Cette responsabilité n'appartient ni à l'opposition ni à l'Assemblée nationale. »* Il a ajouté : *Tout le monde est, a été ou sera, dans ce pays, factieux (...) car la liste des boucs émissaires s'allonge de jour en jour. »*

M. Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.S., a déclaré : *« Il faut lutter contre le découragement des gens. Mais nous ne pouvons que leur dire qu'il existe un processus démocratique et des gens qui luttent avec eux. (...) Il ne nous appartient pas de mettre fin au divorce de plus en plus grand entre le pouvoir et la majorité du pays. »*

Au cours de cette même réunion du bureau politique du C.D.S., MM. Méhaignerie et Barrot ont désigné les responsables des cinq commissions qui, jusqu'à la rentrée de septembre, vont réfléchir à l'*« approfondissement de la démocratie »*, à l'éducation, à *« une stratégie de la paix et de la sécurité dans le monde »*, au redressement économique et à *« une meilleure justice sociale »*. Le C.D.S., qui veut d'autre part renforcer ses structures régionales, a dressé une première liste de responsables régionaux : MM. Rudloff pour l'Alsace, Barrot pour l'Auvergne, Méhaignerie pour la Bretagne, Stasi pour la Champagne-Ardenne, Lecanuet pour la *Haute-Normandie*, Briane pour le Midi-Pyrénées, Diligent pour le Nord-Pas-de-Calais et Monory pour le Poitou-Charentes.

POLITIQUE

LES SANCTIONS DANS LA POLICE APRÈS LES MANIFESTATIONS DU 3 JUIN

Les dix fonctionnaires visés

Annoncées, *mardi soir 7 juin*, par le ministère de l'intérieur, les mesures prises contre des policiers, responsables du maintien de l'ordre à Paris, le 3 juin, ou syndicalistes organisateurs des deux manifestations du même jour, sont très différenciées : mise à la retraite d'office d'un haut responsable de la préfecture de police ; procédure disciplinaire contre sept fonctionnaires à l'œuvre sur le terrain ; révocation de deux syndicalistes.

Dans le premier et le troisième cas, il s'agit sans ambiguïté de sanctions : c'est la décision politique réclamée par l'Elysée et l'hôtel Matignon. Dans le second (procédure disciplinaire), il s'agit d'une décision administrative qui vise la légèreté du service d'ordre et d'éventuelles fautes de commandement, mais qui peut aussi bien se conclure par la mise hors de cause des fonctionnaires concernés. M. Defferre a en effet plaidé, jusqu'à une ultime réunion, mardi, durant une heure trente, *avec MM. Mitterrand, Mauroy et* Franceschi, le respect de l'état de droit et des garanties statutaires des commissaires, du commandant et de l'officier visés en tant que responsables du maintien de l'ordre le 3 juin.

● **Une mise à la retraite.** — Directeur de la sécurité publique à la préfecture de police, M. André Bégué est relevé de ses fonctions et mis à la retraite d'office. En tant que « patron » du maintien de l'ordre parisien, il lui est reproché d'avoir réagi tardivement. Selon certains témoignages, qu'aurait confirmés la transcription des messages envoyés par la salle d'état-major, son ordre d'intervenir *« si besoin par la force avec tirs de grenades lacrymogènes »* n'aurait été adressé aux unités disposées devant le ministère de l'intérieur qu'à la fin de la manifestation de l'après-midi, peu avant 17 heures.

M. Bégué, qui a eu soixante ans le 9 avril, devait partir à la retraite cet été. Entré dans la police en 1949, *commissaire puis inspecteur général*, il a accompli l'essentiel de sa carrière à la préfecture de police de Paris. Il fut aussi coordonnateur des services de police en Corse, sous le ministère de M. Poniatowski, après les événements d'Aléria en 1975.

Les commissaires pourront remarquer que, avec M. Jean Périer, préfet de police démissionnaire dès le 3 juin, et avec M. Paul Cousseran, démis de ses fonctions de directeur général de la police, il est le seul des responsables hiérarchiques à être sanctionné : toutes les autres sanctions éventuelles visent des policiers en fonction sur le terrain, alors qu'aucun de ceux de la salle d'état-major, chargés de coordonner un dispositif toujours très centralisé, n'est touché.

● **Sept procédures disciplinaires.** — Sept fonctionnaires sont suspendus de leurs fonctions en attendant d'être traduits devant le conseil de discipline. Réunissant de manière paritaire représentants de l'administration et syndicalistes, ce *conseil offre une garantie de défense* aux fonctionnaires visés. Le ministre de l'intérieur n'est cependant pas tenu par ses recommandations mais on indique, de bonne source, que l'administration s'en tiendrait à des rétrogradations.

Deux chefs de districts sont visés : MM. Pierre Derousseau, chef du deuxième district (premier, deuxième, neuvième et dix-huitième arrondissement), et Roger Doucet, chef du premier district (huitième, seizième et dix-septième arrondissement). Contrôleurs généraux, ils redeviennent automatiquement commissaires divisionnaires lors d'une procédure disciplinaire. Le premier était en charge du maintien de l'ordre dans le secteur de la place Vendôme (ministère de la justice), le second dans celui de l'Elysée et de la place Beauvau (ministère de l'intérieur).

A l'échelon en dessous, trois commissaires sont visés : M. Roger Dray, commissaire divisionnaire du seizième arrondissement, qui assurait *ce jour-là l'intérim de son collègue du* huitième arrondissement ; M. Raymond Loyez, commissaire en fonction à l'École des gardiens de la paix à Vincennes, détaché en renfort de maintien de l'ordre ; et M. Jean-Luc Kerrien, commissaire adjoint du 6e district.

A ces responsables directs sur le terrain s'ajoutent M. Maistre, commandant de la C.R.S. 7 de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise), disposée l'après-midi devant le ministère de l'intérieur, et M. Heitz, officier de paix qui dirigeait la sixième compagnie de district, dont les hommes mirent képi bas devant le ministère de la justice le matin. On notera que ces deux policiers sont adhérents de la FASP, proche de la majorité socialiste.

● **Deux révocations.** — MM. Rémy Halbwax, secrétaire général du Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.), qui encadra la manifestation du matin, et Didier Gandossi, président de la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.), qui organisa celle de l'après-midi, sont révoqués en application de l'article 17 du décret du 24 janvier 1968 fixant le statut particulier des personnels de police. Ce texte dispose notamment qu'une telle sanction est applicable *« sans consultation du conseil de discipline »* dans le cas de la *« participation »* ou de l'*« appel »* à *« un acte collectif d'indiscipline caractérisé ou à un acte collectif contraire à l'ordre public »*.

Ils avaient été invités, mardi après-midi, à consulter leur dossier administratif, ainsi qu'un troisième syndicaliste, M. Antoine Alessandrini, secrétaire général du syndicat C.F.T.C. de la police. Bien que mis en cause par l'enquête pour sa participation active à la manifestation du matin, ce dernier n'est pas sanctionné. On souligne cependant, au ministère de l'intérieur, que l'enquête coordonnée par le sous-directeur de l'inspection générale de l'administration, M. Michel David, n'est pas terminée. Elle devrait se prolonger par l'audition de nombreux policiers de base ayant participé aux manifestations. — E. P.

LES PRÉCÉDENTS ET LA JURISPRUDENCE DU CONSEIL D'ÉTAT

Révocations, contestation, réintégrations

MM. Didier Gandossi (F.P.I.P.) et Rémy Halbwax (S.I.P.N.) ne sont pas les premiers policiers syndicalistes à être sanctionnés. L'histoire de la Ve République est émaillée de révocations qui ont le plus souvent frappé des hommes de gauche et... ont toutes été suivies de réintégrations. La jurisprudence du Conseil d'Etat ne semble cependant pas très favorable aux deux syndicalistes sanctionnés mardi.

Le pouvoir politique n'a jamais toléré d'être défié par les syndicalistes policiers lorsque l'expression de leur mécontentement prend un tour public et met en cause son autorité.

Le 10 mars 1962, François Rouve, secrétaire général du Syndicat général de la police (affilié, depuis, à la FASP), est révoqué *pour avoir protesté contre sa suspension* de la police. Cette suspension sanctionnait ses protestations contre l'interdiction de la manifestation anti-O.A.S. du 19 décembre 1961. Le 25 mai 1966, le Conseil d'Etat annulait la révocation, rappelant que le droit syndical dans la police n'est pas différent de celui des autres administrations.

Le 14 septembre 1971, cinq dirigeants du Syndicat national des policiers en tenue sont révoqués ou mis à la retraite d'office par M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur. *Une seule sanction sera finalement* maintenue. Elle vise M. Roger Daurelle, secrétaire général. Cinq jours auparavant, mécontents d'un plan d'amélioration policière, les délégués au congrès du S.N.P.T., réunis à Evian, avaient organisé une marche silencieuse sur la sous-préfecture de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) et déposé une motion menaçant d'occuper le ministère des finances et l'hôtel Matignon, *et même d'organiser une* marche sur l'Elysée. Membre fondateur de la FASP et premier président de celle-ci, Roger Daurelle est mort en septembre 1973. Il a été *réintégré à titre posthume* en mai 1975 dans la police nationale par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur.

■ **Le 11 janvier 1974**, M. Jean-Louis Breton, secrétaire du syndicat C.F.D.T. de la police parisienne, est révoqué pour avoir pris la parole, le 16 novembre 1973, devant une assemblée des travailleurs de Lip à *Besançon. Le gouvernement* reprochait à M. Breton un manquement à l'obligation de réserve. Il a été réintégré dans la police après le changement de majorité mais n'est plus policier, ayant entre-temps trouvé un emploi.

■ **Le 24 juin 1980**, dix gardiens de la C.R.S. 60 d'Avignon sont sanctionnés pour avoir refusé, avec d'autres collègues, d'occuper un cantonnement à Cannes au moment du festival du film. Le conseil de discipline prononce six révocations, *deux rétrogradations et deux mutations d'office*. Ces sanctions ont été amnistiées après le 10 mai 1981.

Sans aller jusqu'à la révocation, M. Christian Bonnet, alors ministre *de l'intérieur, avait porté* plainte pour diffamation, le 20 octobre 1980, contre MM. Henri Buch, secrétaire général de la FASP, et José Deltorn, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil, qui avaient fait état de l'appartenance de policiers à des mouvements néonazis après l'attentat de la rue Copernic. M. Defferre, devenu ministre de l'intérieur, a retiré ces plaintes en *juin 1981*.

Ces différents rappels excluent les sanctions qui ont frappé des policiers non syndicalistes. Le 19 septembre 1980, l'inspecteur stagiaire *Paul-Louis Durand, membre de l'ex*-FANE (Fédération d'action nationale et européenne), avait été révoqué pour *« activités non conformes à la déontologie policière »*, en fait pour ses activités d'extrême droite.

Les syndicalistes sanctionnés saisissent presque systématiquement les tribunaux. Estimant que leur révocation est de nature politique, ils cherchent, pour des raisons elles aussi politiques, à les faire annuler par *les tribunaux administratifs*, puis, en cas d'échec auprès de ceux-ci, par le Conseil d'Etat. M. Gandossi a déjà déclaré qu'il agirait de la sorte et M. Halbwax en fera *certainement autant*.

Comme le souligne M. Gandossi, un tel recours n'est pas suspensif. Les deux syndicalistes sont donc exclus de la police jusqu'à nouvel ordre. Comme le redoute M. Gandossi, l'affaire risque de traîner en longueur. *Révoqué en mars 1962*, M. François Rouve n'a finalement obtenu gain de cause que quatre ans plus tard, en mai 1966.

L'affaire Rouve montre comment *le Conseil d'Etat procède* dans de telles circonstances. Dans son arrêt du 15 mai 1966, il déclare que les agissements de M. François Rouve *« avaient pour objet la défense d'intérêts professionnels et, d'autre part, (...) n'excédaient pas les limites que les fonctionnaires et leurs organisations syndicales doivent respecter en raison de la réserve à laquelle ils sont tenus à l'égard des autorités publiques »*.

Dans cette affaire, le commissaire du gouvernement, M. Jacques Rigaud, aujourd'hui administrateur délégué de R.T.L., avait déposé des conclusions qui apportent apparemment de l'eau au moulin de MM. Gandossi et Halbwax : *« Si les personnels de police se voient retirer le droit de grève,* déclarait M. Rigaud, *ils bénéficient, en revanche, d'une reconnaissance intégrale du droit syndical dans les mêmes conditions que les autres catégories de fonctionnaires et sans aucune réserve ou limitation expresse. »*

MM. Gandossi et Halbwax auraient cependant tort de se réjouir. François Rouve avait été sanctionné pour avoir diffusé des communiqués de presse jugés *tendancieux par le pouvoir de l'époque*. Des faits sans commune mesure avec ceux qui leur sont reprochés.

Depuis l'arrêt Rouve, la *jurisprudence* du Conseil d'Etat a évolué. Un pas décisif a été franchi le 8 juin 1978 à l'occasion de l'affaire d'un instituteur de Toulouse mis à la retraite d'office pour s'être rendu coupable, dans l'exercice de ses fonctions, *« de gestes indécents contraires à la morale et aux bonnes mœurs sur des fillettes de sa classe »*. Depuis l'arrêt le concernant, le Conseil d'Etat examine le *rapport qui existe entre la faute et la* sanction. La faute de cet instituteur ayant été jugée particulièrement grave, le Conseil d'Etat refusa d'annuler la décision du recteur de Toulouse le mettant d'office à la retraite.

Dans quatre ans, peut-être l'assemblée du Palais-Royal aura à dire s'il existe une juste proportion entre la révocation de MM. Gandossi et Halbwax et leurs menées jugées « factieuses » par le gouvernement...

BERTRAND LEGENDRE.
EDOUARD MASUREL.

LES ANNÉES PASSENT...

Le 4 mars 1971, une dizaine de milliers de policiers parisiens — certains en service, — répondant à l'appel du Syndicat général de la police (S.G.P.), observent une « pause-réflexion » d'une heure, au cours de laquelle ils distribuent des tracts à la population et engagent avec elle un dialogue pour proclamer leur volonté de *« sortir du ghetto »* dans lequel tend à les enfermer la politique de répression menée par le gouvernement.

Le préfet de police laisse cette manifestation *se dérouler* (il n'y aura d'ailleurs aucun incident). *« J'approuve tout ce qui peut rapprocher les policiers de la population. Quand les syndicats de police veulent avoir le contact avec la population pour s'expliquer, je n'y trouve absolument rien à redire »*, explique-t-il.

Place Beauvau, on n'est certainement pas de cet avis. Le 31 mars, le préfet est soudainement muté au secrétariat général à l'aviation civile, le prétexte choisi — une réorganisation de la préfecture de police — *ne convainquant personne*.

Ce préfet de police s'appelait Maurice Grimaud. Il est aujourd'hui directeur du cabinet du ministre de l'intérieur. Le secrétaire général du S.G.P. était M. Gérard Monate, qui est maintenant conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat à la sécurité publique.

Pause-café à la C.R.S. 7

Si la C.R.S. 7 a été débordée, *le 3 juin*, par les manifestants policiers en colère, elle n'a pas cédé, mardi après-midi 7 juin, *en son fort retranché de* Deuil-la-Barre (Val-d'Oise) aux questions trop curieuses. Pas moyen de fraterniser avec un standardiste qui en appelle immédiatement à sa hiérarchie, aucune astuce *pour contourner* le mutisme du commandant de la compa*gnie, M. Maistre, qui* en réfère sans délai au ministère de l'intérieur. L'ordre cette fois-ci est sans équivoque, on ne parlera pas, même si quelques soupirs en disent long : *« Vous voyez bien*, dit le commandant, *qu'ici on obéit toujours aux institutions républicaines. »*

L'homme est solide et chaleureux et, trahissons-le : sa cordialité naturelle l'aura incité mardi, sans être « couvert », à inviter un journaliste à partager, avec cinq de ses adjoints, le café servi dans la spacieuse salle à manger des officiers. *« Vous ne le direz pas »*, demande-t-il en souriant, et, parfaitement courtois, il préfère ne plus répondre lui-même aux multiples appels de sympathie qui lui parviennent. On évoquera donc à peine cette journée du 3 juin où soixante hommes *sur les quelque trois cent vingt* que compte la C.R.S. 7 avaient été appelés à Paris pour expulser des forains du Champ-de-Mars. On parlera beaucoup, en revanche, de la responsabilité de la presse : *« On prend une photo, un vague sourire, et ça y est, on parle de fraternisation »*, déclare un des convives qui connaît le problème pour avoir eu droit à sa photo dans *Libération*. Le commandant Maistre, en tout cas, se serait bien passé de *« toute cette célébrité »* : *« La C.R.S. 7,* dit-il, *c'est juste une des soixante et une compagnies entre la 6 et la 8 »*, et d'ajouter simplement : *« Vous prendrez bien un deuxième café ? »*

N. B.

La police et après

(Suite de la première page.)

La suite appelle trois questions en *termes de pouvoir, de syndicalisme* et de politique.

Le pouvoir politique ne saurait oublier ses responsabilités dans la journée du 3 juin. Puisqu'il est précisé qu'elle continuera l'enquête administrative sur ces événements, ne doit-elle pas aller jusqu'au bout? Jusqu'à cette imprévoyance d'un secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique, qui, malgré plusieurs avertissements, s'est inquiété que tardivement des manifestations. La «bicéphalie» *qu'a créé, au ministère* de l'intérieur, la nomination de M. Franceschi, en août 1982, le travail peu conséquent de celui-ci, inquiètent désormais l'Elysée. Il semble bien que, pour l'heure, M. Mitterrand ait demandé à M. Defferre de «reprendre les choses en main». Le nouveau directeur général de la police, nommé ce mercredi, M. Pierre Verbrugghe, est, de plus, un proche de M. Mitterrand.

Les syndicats, marqués à droite et à l'extrême droite, touchés par la révocation de deux de leurs responsables, affirment vouloir *«rester dans la légalité»* et *«garder leur sang-froid»*. Sans doute ne peuvent-ils ignorer que la méthode employée à leur encontre, si elle relève de procédés jugés d'*«exception»* par les syndicats... de gauche, ne manque pas de justification auprès d'une partie de l'opinion. L'Elysée aurait tort, toutefois, de trouver dans les événements récents, la faveur des gendarmes aidant, des raisons supplémentaires de se méfier d'un syndicalisme policier jugé désordonné ou trublion.

Les syndicats de policiers sont la conscience de ce milieu, les seuls lieux, d'une réflexion continue depuis des années sur la fonction policière. On en voudra pour preuve cette insistance de la F.S.A.P., proche de la majorité et majoritaire dans la police en tenue, à tenir le cap d'une exigence de réformes, quitte à perdre des voix aux élections professionnelles de 1982 ou même parfois des adhérents. N'a-t-elle pas invité à son prochain congrès de Strasbourg MM. Belorgey et Bonnemaison, les auteurs des deux rapports décisifs sur la police et la sécurité, deux *députés socialistes qui n'ont guère eu le loisir d'être épaulés ou entendus par M. Franceschi ?*

Et c'est la troisième question, politique : quel discours cohérent tenir sur les problèmes de sécurité, sans lequel les sanctions ne s'avéreraient que réaction négative, défiante ? Absence qu'on illustrera par quatre urgences : les rapports police-justice, où le conflit ne saurait *se réduire à l'indiscipline policière* ; l'unification des trois corps de personnels policiers, proposée par M. Belorgey, afin de mettre fin aux corporatismes ; la transparence de l'*institution* pour laquelle le candidat Mitterrand avait, en 1981, proposé la création de commissions associant les usagers ; l'ouverture du monde policier à l'extérieur, aux *autres professions* de contrôle social, aux élus, aux associations, etc... ...et à la presse.

Ne faut-il pas, à l'égard de la police et de l'ordre public en général, sortir enfin de ce couple fascination-répulsion, où les opérations de séduction, qu'elles aient pour symbole M. Broussard ou M. Prouteau, alternent avec les mises au pas ? Aucun simplisme ne donne la solution.

EDWY PLENEL.

LES RÉACTIONS

M. Labbé (R.P.R.) : Le maintien de M. Badinter à la chancellerie relève de la provocation

Avant que les sanctions contre les policiers ne soient rendues publiques, le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale avait évoqué leur éventualité. M. Claude Labbé, son président, a déclaré mardi 7 juin après-midi :

« Nous mettons en garde le gouvernement contre sa sévérité à sens unique qui s'appliquerait aux défenseurs de l'ordre alors qu'on s'aperçoit que toute sa politique, qui consistait à favoriser d'une manière spectaculaire les assassins, ne saurait être longtemps poursuivie de cette manière. Les plus hauts responsables ont failli à leur mission, c'est-à-dire le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat à la sécurité publique qui sont les plus hauts responsables du maintien de l'ordre. Il ne faut pas descendre l'échelle des responsabilités mais la remonter. »

M. Claude Labbé a aussi parlé de l'attitude de M. Robert Badinter en disant : *« Son seul maintien à la chancellerie relève de la provocation, surtout au moment où l'on assiste au développement de certaines affaires comme l'affaire Knobelpiess. »*

Il a reproché au garde des sceaux d'avoir vu le *« salut hitlérien »* dans les gestes des policiers manifestant devant son ministère *« alors que ce salut avec les doigts en V est le salut de Churchill »*. Il a ajouté : *« Si l'on doit entrer dans un processus qui consiste maintenant chaque fois qu'il y a une manifestation qui montre la dégradation de l'autorité de l'Etat à mettre en cause l'extrême droite, la droite, le R.P.R. et Jacques Chirac selon un amalgame scandaleux, c'est une situation qui ne pourra se prolonger longtemps sans que nous y apportions notre opposition et notre révolte la plus ferme. »*

● M. JEAN-CLAUDE GAUDIN, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, estime que *« les manifestations* [de policiers] *sont la conséquence d'erreurs dont la responsabilité suprême incombe au gouvernement »*. *« En sanctionnant lourdement des fonctionnaires de police*, dit-il, *le gouvernement tente de camoufler ses propres fautes en matière de sécurité et d'ordre public, et de dissimuler une profonde dégradation de l'autorité de l'Etat, dont les Français ont eu de multiples preuves depuis deux ans dans tous les domaines »*.

● LES DÉPUTÉS SOCIALISTES *« approuvent la prise de position de la direction du parti socialiste qui stigmatisait, dès vendredi dernier, ceux qui exploitent sans scrupule la douleur des familles des fonctionnaires de police tombés victimes du devoir ; ils font confiance au gouvernement pour prendre les mesures nécessaires au respect de l'ordre républicain »*, indique un communiqué diffusé mardi 7 juin par M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

Dans les syndicats

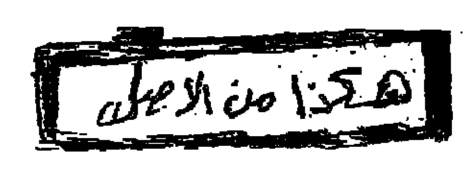
● L'INTERSYNDICALE U.S.C. Police - C.F.T.C. Tenue - S.C.C.P.N. C.G.C. a notamment demandé *« aux dizaines de milliers de collègues indignés par l'attitude des autorités et des politiciens qui leur servent de courroie de transmission de rester dans la légalité, de garder leur sang-froid en attendant les prises de position qu'elle ne manquera pas de leur communiquer »*. *« Ce soir,* ajoute l'Intersyndicale dans un communiqué, *il faut laisser place à notre tristesse devant le grave coup qui vient d'être asséné à la démocratie. Le ministre de l'intérieur s'en est pris au seul secrétaire général de l'U.S.C. Police, Rémy Halbwax, coupable seulement d'avoir été parmi quelques milliers de collègues en colère au milieu d'une manifestation spontanée. »*

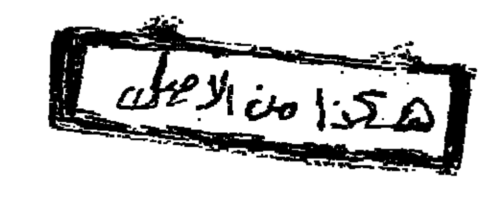
● LA FEDERATION PROFESSIONNELLE INDEPENDANTE DE LA POLICE (F.P.I.P.), dont le président a été révoqué, indique : *« Le pire serait de céder à la provocation et de se laisser aller à des actions illégales qui feraient le jeu d'un gouvernement renié par le peuple. »* Dans le même communiqué, la Fédération annonce qu'un recours *va être formé devant la juridiction compétente dans les jours qui viennent. Mais ce recours n'est pas suspensif, et il faudra de longs mois avant que justice nous soit rendue. Il faut éviter que d'autres collègues soient victimes de cette même procédure illégale mais provisoirement efficace »*.

● LA FÉDÉRATION AUTONOME DES SYNDICATS DE POLICE (FASP), socialisante qui a obtenu 58 % des voix aux dernières élections professionnelles, déclare qu'elle *« assurera légitimement et objectivement, devant les instances disciplinaires, la défense des droits des policiers qui se sont laissé abuser et qui n'ont pas participé à des actes condamnables »*. La FASP précise qu'elle *« réitère son opposition à l'utilisation des articles 16 et 17, qui n'accordent pas la possibilité de présenter leur défense aux fonctionnaires incriminés »*. Devant la « crise » que connaît la police, la F.A.S.P. considère que des mesures disciplinaires ne régleront pas au fond les difficultés. *Elle insiste auprès du ministre et du gouvernement pour mettre en place, après une large consultation, les réformes indispensables pour restaurer la police nationale »*. La Fédération affirme enfin que *« l'immense majorité des policiers, et particulièrement les membres de son organisation, s'opposeront, aujourd'hui comme hier, à toute atteinte aux institutions républicaines »*.

● LE SYNDICAT NATIONAL AUTONOME DES POLICIERS EN CIVIL (S.N.A.P.C.) – majoritaire chez les enquêteurs et les inspecteurs de police — demande aux pouvoirs publics la dissolution des brigades de gardiens de la paix opérant en civil. Le S.N.A.P.C. a demandé en outre *« la mise en place rapide des différents points du rapport Belorgey, retenu par le ministre de l'intérieur »*. Il *« insiste sur la nécessité d'une grande réforme de la police nationale basée sur la fusion des corps »*.

● FORCE OUVRIÈRE, par la voix de M. Bergeron, déclare : *« Je comprends les réactions des dirigeants de l'État. Cela dit, il n'en demeure pas moins que le malaise de la police est une réalité incontestable. Je me permets de conseiller au gouvernement la modération dans cette affaire. Non pas que F.O. approuve certains types de manifestation, mais que l'expérience et, si j'ose dire, l'histoire démontrent qu'il vaut toujours mieux, même avec retard, discuter des problèmes au fond plutôt que de se laisser entraîner dans l'engrenage des manifestations et des contre-manifestations, avec tous les prolongements que cela suppose. »*





DÉFENSE

Un embryon de force héliportée antichars est expérimenté dans l'est de la France

De notre envoyé spécial

Etain. – « *Une nuée de mouches pour attaquer une vache qui avance.* » Avec son franc-parler habituel, le général Pierre Multon, qui s'apprête à commander le 1er corps d'armée à Metz, use de cette métaphore pour qualifier la « *force éclair* », c'est-à-dire l'embryon de force héliportée antichars (FHAC), dont l'expérimentation a commencé dans l'est de la France sous les ordres du général Etienne Doussau. Les premiers exercices de P.C. et de transmissions, destinés à évaluer le *système de commandement*, ont lieu, depuis le début de cette semaine, à Etain (Meuse). Ils rassemblent, aux fins d'expérimentation, deux régiments d'hélicoptères de combat – au total, soixante hélicoptères armés de missiles antichars Hot – et un régiment d'infanterie anti-chars, sans oublier leur soutien ou leur renfort (*génie et blindés légers*, notamment).

La « *force éclair* » est censée préfigurer ce projet de FHAC auquel le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a d'ores et déjà attaché son nom et qui devrait être une *force*, à base d'hélicoptères anti-chars, expédiée en avant du déploiement normal des unités *françaises*, au niveau des autres forces de l'alliance atlantique, dans une situation d'urgence ou de crise en Europe.

De cette FHAC, le général Doussau dit qu'elle a pour cible les éléments du deuxième échelon de l'adversaire, c'est-à-dire, dans le dispositif soviétique, le « *groupement mobile opérationnel* » – cinq cents blindés, deux cents tubes d'artillerie, cent armes sol-air et cent *cinquante hélicoptères armés – dont* parle le commandement suprême allié.

Si l'on en croit le général Bernard Rogers, commandant en chef des forces de l'OTAN, ce « *groupement mobile opérationnel* » est conçu, dès l'origine, pour bousculer le dispositif allié en visant les P.C., les rampes *nucléaires* et les *terrains* d'aviation. Reprenant cette définition, le général Doussau attribue à la FHAC française la mission de s'engager sur une direction stratégique, en avant du déploiement des forces, pour concourir au maintien ou au rétablissement du dispositif allié ébranlé, pour couvrir et préparer l'engagement de la Ire armée ou parer, au sein des corps d'armée, aux menaces ennemies.

L'expérimentation, en cours, de « *force éclair* » consiste à examiner comment organiser une force plus importante – il s'agirait de pouvoir réunir, au moins, quatre régiments d'hélicoptères de combat – de manière à l'associer à de l'infanterie antichars, à des éléments du génie et, ultérieurement, à des moyens interarmes plus lourds pour des actions à plus de 250 kilomètres de distance *leur point de départ*. Ce *sont* des opérations qui nécessitent de combiner, pour de tels parcours, les « *bonnes à tout faire* » que sont les hélicoptères de manœuvre Puma, de l'aviation légère de l'armée de terre, et les avions Transall, du commandement du transport aérien militaire, qui acheminent à proximité des lignes d'engagement le carburant, les munitions et les matériels indispensables.

A 200 km/h

A titre d'exemple, la mise en place d'une FHAC, composée autour de deux régiments d'hélicoptères de combat, requiert au-delà de 250 kilomètres quarante rotations de Transall – soit quinze à vingt avions, la moitié de la flotte actuelle de l'armée de l'air – et le ravitaillement de cette force, une fois installée le premier jour des combats, nécessiterait trente rotations quotidiennes de Transall. L'acheminement sur *place*, à 200 kilomètres, d'une compagnie de Jeep antichars par des hélicoptères Puma devrait exiger trente-six « *machines* », environ le tiers du parc actuel de l'armée de terre (1).

« *On est habitué à manœuvrer à la vitesse de la Jeep,* dit le général Multon de l'armée de terre française, *et il faut désormais avancer à la vitesse de 200 kilomètres à l'heure. Il faut apprendre à travailler avec l'armée de l'air et étudier les procédures avec les alliés, au niveau de la Ire armée.* » A ceux qui accuseraient l'armée de terre de vouloir – devant tant de difficultés – faire échouer l'expérimentation, le général Bertrand de Montaudouin, qui prend sous peu les fonctions de conseiller militaire du gouvernement, répond par avance : « *On travaille en profondeur. On ne cherche pas à faire de l'esbroufe. On se méfie des bravades ou des discussions théoriques ou passionnées des bureaux parisiens.* »

La « *force éclair* » devrait être mise à l'épreuve en vraie grandeur, avec deux régiments d'hélicoptères de combat déployant cent vingts « *machines* » au total, lors d'un exercice en terrain libre baptisé « Moselle-83 » qui rassemblera, à la fin de septembre prochain, devant le ministre de la défense, jusqu'à vingt deux mille hommes sur les côtes de la Moselle et de la Meuse.

JACQUES ISNARD.

(1) Soit vingt-sept Jeeps antichars et une centaine d'hommes.

Des Alsaciens et des Lorrains inquiets

Alsaciens et Lorrains ne cachent pas leur inquiétude devant le projet de réorganisation de l'armée de terre, dont les *grandes lignes sont présentées* ce mercredi 8 juin au ministre de la défense avant qu'elles ne soient *approuvées, probablement* à la fin de ce mois, à la présidence de la République.

L'émoi des Alsaciens et des Lorrains provient du fait qu'ils redoutent un rééquilibrage du dispositif militaire français, au profit du nord de la France et des forces cantonnées en République fédérale d'Allemagne, qui aurait pour effet de réduire l'implantation traditionnelle de l'armée de terre dans l'est du pays.

Localement, on émet la crainte que le 1er corps d'armée stationné dans cette région ne soit, parmi les grandes unités du corps de bataille, celle qui ait à subir les réductions les plus importantes en garnisons, matériels ou effectifs pour mieux alimenter, ensuite, les autres unités *terrestres*, nouvellement créées ou organisées sur un modèle différent.

Ainsi, la cohabitation à Lille d'un commandement de région militaire (la IIe région militaire) avec un commandement opérationnel de corps d'armée (le 3e corps d'armée précédemment installé en région parisienne), le *renfort (en blindés et en artillerie)* du 2e corps d'armée outre-Rhin et l'accroissement des moyens de la 31e brigade (dans le sud-est) pourraient entraîner des dissolutions ou des permutations d'unités au sein du 1er corps d'armée. Plus précisément, Alsaciens et Lorrains se disent inquiets du sort réservé *aux régiments Pluton stationnés* dans leur région, à la 6e division blindée (à Strasbourg) et à la 4e division blindée (à Nancy). Des changements qui interviendraient dans la composition de ces unités ne seraient pas compensés, à leurs yeux, par l'annonce prochaine de la création du commandement de la F.H.A.C. à Nancy, sous les ordres du général Georges Baffeleuf.

Les craintes de la population s'appuient sur des déclarations récentes du premier ministre, à *l'occasion d'une session régionale*, à la fin du mois de mai à Lille, de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.). M. Pierre Mauroy, après avoir précisé que « *le dispositif de l'armée de terre va sans doute être rééquilibré au profit du nord de la France* », a notamment affirmé : « *Nous considérons, en effet, les plaines du nord de l'Europe occidentale comme une des voies de pénétration éventuelle. Il se trouve que Lille est actuellement le siège de la IIe région militaire. Des divisions opérationnelles sont implantées dans cette zone, mais le commandant de la région a une fonction avant tout territoriale. Nous envisageons de lui confier un rôle plus opérationnel qui répondrait à ce vœu de rééquilibrage entre le nord et l'est de notre pays.* » – J. I.

M. Hernu prévoit une augmentation de 35 % du nombre de stagiaires militaires étrangers en France

« *Le nombre d'officiers et de sous-officiers étrangers accueillis en France, qui a dépassé quatre mille en 1982 en provenance de soixante-huit pays, augmentera de plus de 35 % cette année.* » C'est ce qu'a déclaré, mardi 7 juin à Satory (Yvelines), le ministre de la défense, M. Charles Hernu, lors de l'inauguration de la neuvième Exposition de matériels français d'armement terrestre, en faisant référence aux efforts de formation de cadres étrangers dans les écoles militaires françaises.

« *Nous pouvons et nous devons rendre à nos partenaires le plus de services possible dans ce domaine, qu'ils considèrent, à juste titre, comme prioritaire parce qu'ils veulent bâtir des systèmes de défense véritablement opérationnels* », a ajouté M. Hernu. « *La France veut proposer aux pays qui désirent décider eux-mêmes de leur politique de défense, en toute indépendance, son aide et son assistance, s'ils le souhaitent. Cela ne signifie pas que la France est favorable au surarmement, mais que, en l'absence de désarmement des pays les plus armés, la France réclame le droit, pour elle-même comme pour tous les pays indépendants, d'assurer leur propre sécurité.* »

Le ministre de la défense a lancé un appel en faveur de la coopération entre industriels, et il a cité le projet de missiles antichars (entre la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne fédérale) et d'hélicoptères antichars (entre la France et l'Allemagne fédérale). « *Mais nos actions de coopération ne sont pas réservées aux pays européens ou alliés* », a ajouté M. Hernu, qui s'est ensuite adressé à « *plusieurs pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine* » pour lesquels la France « *comprend le souhait légitime de leurs dirigeants de confronter, au plan industriel, leur politique d'indépendance nationale* ».

● *Un incendie d'origine inconnue* a dévasté, le 4 juin, le centre « Les Mozards » du centre hospitalier de Corbeil-Essonnes (Essonne). Cette structure de soins psychiatriques, qui fonctionnait sans lits d'hospitalisation, avait déjà brûlé en septembre 1982. Selon les médecins, aucune solution de remplacement n'est proposée par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) de l'Essonne.

Une quarantaine de soignants travaillent au centre, qui a pour fonction de prendre en charge la pathologie mentale d'un secteur de soixante mille habitants. A la DDASS on souligne que la continuité du service public est assurée, des locaux ayant été offerts à l'intérieur de l'hôpital, et que les accusations des médecins psychiatres « *tiennent de la malhonnêteté intellectuelle* ».

● *L'Union soviétique a lancé,* mardi 7 juin, une sonde interplanétaire en direction de la planète Vénus. Par sa conception, cette sonde, qui porte le nom de Venera-16, est analogue à celle – Venera-15 – que les Soviétiques ont lancée le 2 juin. Les deux engins, qui auront pour mission de recueillir des informations sur l'atmosphère et la surface de la planète, atteindront Vénus au début du mois d'octobre.

SCIENCES

DANS LE PACIFIQUE

Une équipe internationale découvre une structure sous-marine totalement inconnue

Une campagne géophysique, géologique et géochimique internationale (1), codirigée par M. Harmon Craig, de la Scripps Institution of Oceanography, et M. Jean Francheteau, de l'Institut de physique du globe de Paris, a découvert récemment, dans les fonds du sud-est du Pacifique, des structures sous-marines totalement inconnues à ce jour.

La dorsale Est-Pacifique, aux alentours du 32e parallèle sud, est dédoublée sur une longueur de 70 kilomètres. Les dorsales subocéaniques composent cette chaîne de montagnes sous-marine, longue de 60 000 kilomètres, dans l'axe de laquelle se met en place le nouveau matériau basaltique constitutif de la croûte océanique. Le rythme de mise en place varie selon les endroits : il est le plus rapide dans le segment dédoublé de la dorsale Est-Pacifique où il est, au total, de 18 centimètres par an, alors qu'au milieu de l'Atlantique il n'est guère que de 2 centimètres par an.

Grâce au sondeur multifaisceaux *Seabeam*, équipant le navire *Thomas-Washington* (un bateau océanographique de la Scripps), qui mesure avec précision la topographie des fonds marins, les chercheurs ont découvert, à leur grand étonnement, que la dorsale Nord-Sud séparant la plaque Pacifique de la plaque Nazca était accompagnée d'une deuxième dorsale située environ à 20 kilomètres plus à l'ouest. Les deux dorsales jumelles, actives l'une et l'autre comme en témoigne la forte teneur en méthane des eaux sus-jacentes et le verre basaltique très frais prélevé par dragages, courent ensemble vers le sud sur 70 kilomètres. Puis, la dorsale Est s'interrompt brusquement, tandis que la branche ouest continue vers le sud pour rencontrer, aux alentours du 35e parallèle sud, la dorsale séparant la plaque Antarctique (au sud) des plaques Pacifique et Nazca (au nord).

L'*équipe franco-américaine* a aussi trouvé une nouvelle micro-*plaque – baptisée Juan Fernandez* – qui s'insère dans le coin sud-ouest de la plaque Nazca. Ayant approximativement la forme d'un carré de 300 kilomètres de côté, la microplaque Juan Fernandez a pour limites : au nord, une zone de fractures (qui a reçu le nom de Bullard), à l'ouest, la dorsale Est-Pacifique (dédoublée à son extrême-nord), au sud, la zone de fractures du Chili et à l'est une nouvelle dorsale qui, curieusement, par son rythme, par sa topographie et par ses laves, ressemble à la dorsale médio-atlantique.

Y. R.

(1) Elle est cofinancée, du côté français, par le Centre national de la recherche scientifique, le Programme interdisciplinaire de recherche en océanographie et le ministère de l'éducation nationale ; du côté américain, par la National Science Foundation.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Le coût d'un étudiant à Paris-IX-Dauphine

A l'occasion du débat sur le projet de loi sur l'enseignement supérieur à l'Assemblée nationale, M. Alain Savary a parlé du coût de formation d'un étudiant à l'université de Paris-IX-Dauphine : « 24 000 F dans cette U.E.R., 9 000 F dans d'autres » (le Monde *du 31 mai). M. Henri Tezenas du Montcel, président de l'université de Paris-IX-Dauphine, nous a adressé les précisions suivantes :*

1) Les montants absolus n'ont de sens que s'ils sont corrigés du taux d'évaporation par abandon ou échec des étudiants. A Dauphine, la sélection en premier cycle limite l'évaporation à 10 % alors qu'ailleurs elle serait, selon M. Savary, de 60 %. Le coût par étudiant réel est donc de 26 666 F à Dauphine contre 22 500 F « dans d'autres », ce qui réduit sensiblement l'écart et s'accompagne de l'élimination d'un coût social important dû aux frustrations, échecs et temps perdu ;

2) Ce coût reste extrêmement faible en comparaison des formations concurrentes (une année d'école de commerce coûte au moins trois fois plus cher) et traduit un bon usage des deniers publics plutôt qu'un luxe pour « privilégiés » ;

3) Ce coût est notoirement inférieur à celui que l'on observe dans nombre de formations universitaires (lettres et sciences) dont les débouchés professionnels sont plus qu'incertains. Chacun sait que les étudiants en droit, sciences économiques et gestion sont les moins chers ;

4) Pour un étudiant, de brillants résultats au terme de ses études secondaires ne témoignent que d'un privilège, celui du travail et du mérite ;

5) Une université n'est-elle « plébéienne » que si elle entasse des étudiants dans des amphithéâtres pour provoquer abandons et échecs, selon des méthodes pédagogiques antérieures à 1968 ?

Tant que l'allocation des crédits aux universités se fera sur la base des étudiants inscrits en début d'année et non des étudiants réels (présents aux examens), les chiffres apparents ne traduiront que la perversion d'un système qui pousse à accueillir largement les inscrits, faire rentrer les fonds et les dépenser à autre chose, le nombre des étudiants ayant fondu.

MÉDECINE

Les pharmaciens d'officine rejettent toute idée d'une modification de leur mode de rémunération

De notre correspondant régional

Cannes. – Les problèmes de l'équipement informatique en matière de gestion et de pharmacovigilance ainsi que le rapport Sérusclat (1) sur l'avenir de la profession (*le Monde* du 23 décembre 1982) ont été au centre des débats du congrès national des pharmaciens d'officine récemment organisé à Cannes sous l'égide de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (F.S.P.F.), de l'Union intersyndicale pharmaceutique (U.I.P.) et de l'Association de pharmacie rurale (A.P.R.).

Les pharmaciens d'officine se sont déclarés favorables à la création d'une banque de données unique centralisant les informations relatives aux interactions médicamenteuses et placée sous le contrôle du ministère de la santé. Affirmant leur adhésion à la politique de développement du tiers payant, ils ont rejeté toute idée d'une modification de leur mode de rémunération.

Les vingt mille pharmacies d'officine n'échappent pas à l'évolution rapide des techniques de gestion et d'information. Deux mille d'entre elles environ se sont déjà dotées de moyens informatiques, et le mouvement ne pourra aller qu'en s'accentuant. Cette informatisation, onéreuse, restera vraisemblablement hors de portée de quatre à cinq mille officines de taille modeste. L'ensemble de la profession, en revanche, devrait avoir accès, grâce à la télématique, aux réseaux d'information actuellement à l'étude dans le domaine de la pharmacovigilance (2). « *Nous sommes partisans*, a déclaré le président de la F.S.P.F., M. Pierre Peckre, *d'un centre unique mais dont les sources seraient multiples et qui serait contrôlé par les pouvoirs publics.* »

Les congressistes ont exprimé d'autre part de vives inquiétudes au sujet de certaines mesures envisagées dans le rapport remis récemment au premier ministre par M. Frank Sérusclat. Ce rapport évoquait notamment la possibilité de substituer au principe actuel du taux de marque linéaire (33,44 %, T.V.A. incluse, sur le prix des médicaments) un autre mode de rémunération sous la forme d'honoraires soit à l'ordonnance, soit à la ligne, soit au produit prescrit. « *Nous rejetons catégoriquement toute idée de modification de notre mode de rémunération, qui a largement fait ses preuves*, a affirmé M. Peckre. *Les solutions qui nous sont proposées n'auraient pour effet que de déstabiliser la profession sans revaloriser en quoi que ce soit l'acte pharmaceutique.* »

Le président de la F.S.P.F. a aussi indiqué que les pharmaciens d'officine « *n'accepteront jamais* » la création de pharmacies communales ou de « *pharmacies ambulantes* ». Au cas où ces propositions contenues dans le rapport Sérusclat seraient retenues par le gouvernement, la F.S.P.F. mobiliserait ses dix-sept mille adhérents pour s'y opposer « *par tous les moyens* », de la grève d'avertissement à la diminution du service – notamment la réduction des gardes de nuit et du dimanche – et au licenciement de personnel.

M. Peckre a toutefois souligné que la profession était tout à fait disposée à intensifier ses relations avec les organismes sociaux dans la perspective d'un développement du tiers payant, « *à condition*, a-t-il insisté, *que ne soit pas remise en cause l'économie minimale des officines* ».

GUY PORTE.

(1) Sénateur socialiste du Rhône.

(2) La pharmacovigilance se définit comme la notification, l'enregistrement et l'évaluation systématiques des réactions adverses aux médicaments.

FAITS ET JUGEMENTS

Roger Knobelspiess et Michel Baron inculpés et écroués

Roger Knobelspiess et Michel Baron, qui avaient été arrêtés à Honfleur (Calvados) le 5 juin (*le Monde* des 7 et 8 juin), ont été inculpés, mardi 7 juin, par Mme Odile Capo di Casa, juge d'instruction à Evry (Essonne), de « *vol à main armée, port illégal d'uniformes de police et usage d'insignes réservés aux fonctionnaires de la police nationale* ». Les deux hommes, qui sont soupçonnés d'être les auteurs de l'attaque d'un fourgon de transport de fonds, le 24 mai, dans la région parisienne, ont été écroués à Fleury-Mérogis.

D'autre part, Patrick Curti, convoyeur de fonds à la société S.P.S., soupçonné d'avoir fourni des renseignements aux deux malfaiteurs quant au trajet du fourgon, a été inculpé de « *complicité de vol* » et écroué, ainsi que Gérard Lalaoua, dit « Jacky », gérant d'un bar de Limours (Essonne), qui aurait mis Michel Baron et Patrick Curti en rapport. Enfin, Joëlle Grimoin, vingt-six ans, l'amie de Baron, et Armelle Deranchin, trente-huit ans, qui était en compagnie de Knobelspiess lors de son arrestation, ont été l'une et l'autre inculpées de « *recel de vol* » et écrouées.

Les poursuites de M. Lemoine contre « le Quotidien de Paris »

Mardi 6 Juin, dans une salle pratiquement déserte, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, reprenait l'étude des poursuites que M. Georges Lemoine, alors secrétaire d'État à la défense, et aujourd'hui chargé des DOM-TOM, avait engagées au début de 1983 contre *Minute* pour la campagne de presse le visant. Durant les trois mois de l'année, l'hebdomadaire, de numéro en numéro, accusait M. Lemoine de « *concussion* » dans des opérations immobilières à Chartres ; ce qui valut à *Minute* d'être condamné à deux reprises déjà, le 28 février et le 1er mars (*le Monde* du 3 mars 1983).

Mais le secrétaire d'État avait choisi d'attaquer chaque nouvelle parution de *Minute*, ainsi que *le Quotidien de Paris* qui avait reproduit les accusations de l'hebdomadaire.

A ce quotidien justement, Me Christian Charrière-Bournazel, défenseur de M. Lemoine, reprochait mardi, un article du 4 février 1983, écrit par M. Jean-François Mongibeau, journaliste, qui selon la partie civile avait mêlé « *son commentaire personnel aux affirmations de* Minute *sans les avoir vérifiées* ». « *Ce n'était plus un compte rendu mais une prise de position* ». Selon Me Charrière-Bournazel, *le Quotidien de Paris* et *Minute* s'étaient « *renvoyés la calomnie* » pour accroître « *la rumeur* » de la faute de M. Lemoine.

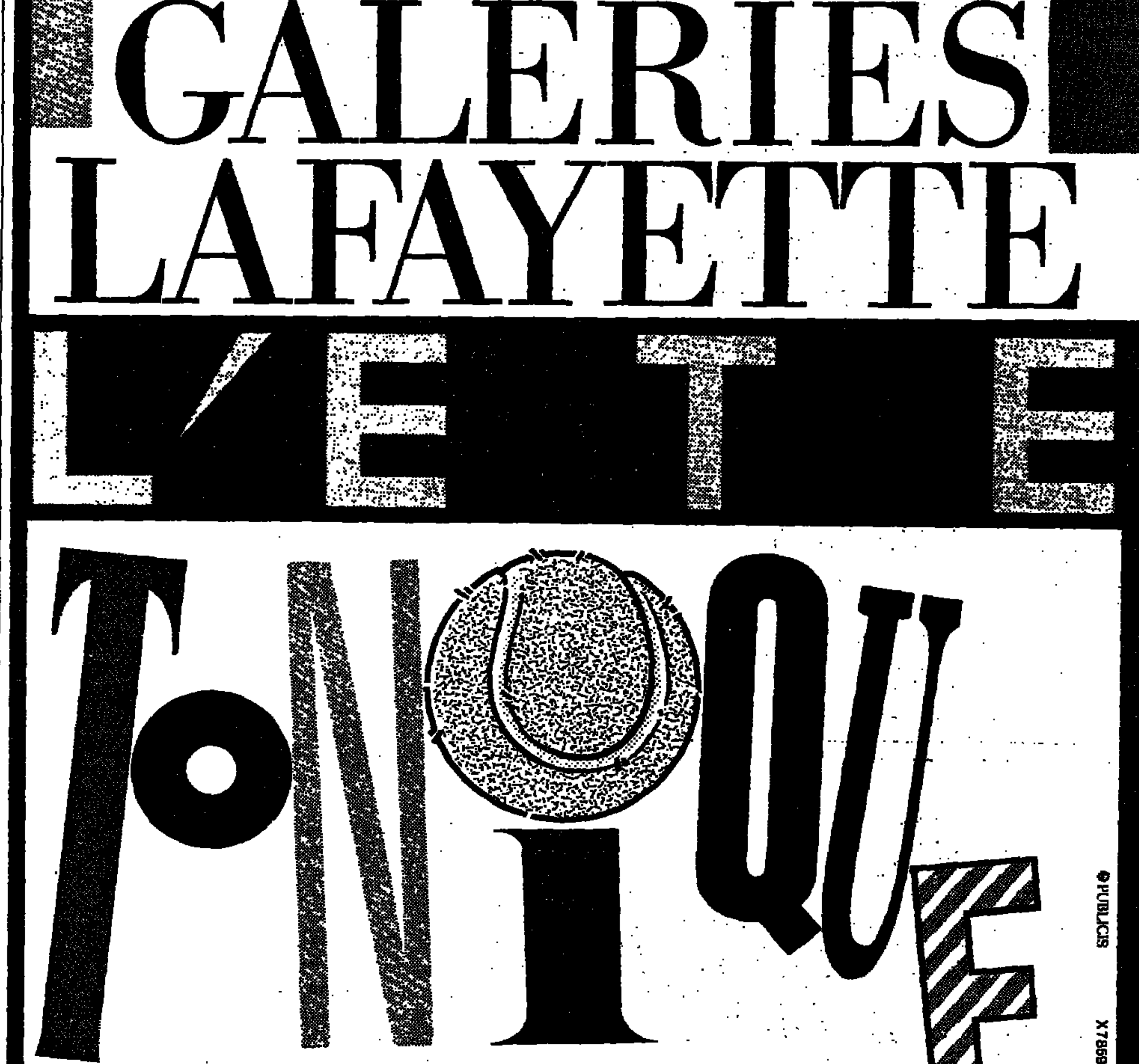
Le défenseur du *Quotidien de Paris* réfutait ce point de vue, estimant que l'article du 4 février avait présenté « *une analyse objective* » de l'affaire Lemoine.

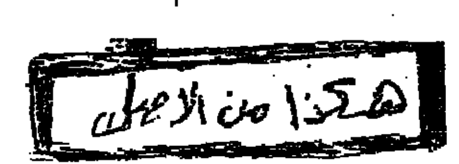
Jugement le 5 juillet.

● *Jean-Dominique Fratoni condamné par défaut.* – Jugé par défaut pour infractions douanières, Jean-Dominique Fratoni a été condamné par le tribunal de Nice, le 3 juin, à deux ans de prison et 360 millions de francs d'amende. Trois des *co-inculpés de l'ancien* P.-D.G. du Ruhl de Nice ont été jugés également par défaut.

Le 8 novembre 1979, des agents de la direction nationale des enquêtes douanières (D.N.E.D.), analysant la comptabilité de la société d'exploitation du Ruhl (la SOCRET) avaient relevé une série d'infractions commises entre 1975 et 1977 et portant sur 271 millions de francs. Les irrégularités consistaient en des échanges de fonds entre la France, l'Italie et la Suisse, sous forme de prêts, d'emprunts ou de règlements entre résidants français et non-résidants, le rôle du casino étant de « blanchir » des capitaux en gains de jeu.

● *En Yougoslavie, huit mineurs ont été tués et cinquante-trois autres blessés* mardi soir par un coup de grisou dans une mine du bassin d'Aleksinac. Mais soixante-quatorze de leurs camarades que l'on croyait bloqués à 800 mètres de profondeur ont pu être ramenés à la surface sains et saufs, a annoncé l'agence Tanyoug. De nombreux blessés sont dans un état grave, ont précisé des médecins dans les hôpitaux de Belgrade, de Nis et d'autres villes, où les victimes ont été acheminées par hélicoptère. – (Reuter.)





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

SÉMINAIRE D'ARCHITECTURE AU YÉMEN DU NORD

Le pays vertical

Le Yémen du Nord, capitaliste, pays d'architectes spontanés, fait appel aux Chinois, communistes, pour construire, selon des normes occidentales, des maisons pseudo-yéménites et des routes. Les Chinois sont doués pour les routes. Telles pourraient être les prémisses et la conclusion, cyniques et approximatives, mais réelles, d'un séminaire international qui s'est tenu du 23 au 31 mai sous l'égide de l'Aga Khan à Sanaa, capitale de la République arabe du Yémen. Le thème en était « Modernité et tradition – L'impact du développement sur l'architecture et l'urbanisme ». Le séminaire, somptueusement logé dans un hôtel construit et géré par des Indiens, le Taj Sheba – la couronne de la reine de Saba, – faisait alterner conférence ou « tables rondes » et visites à travers le pays.

En 1976, Karim Aga Khan, quarante-neuvième imam des *musulmans ismaéliens*, créait une fondation destinée à encourager les réalisations exceptionnelles dans les domaines des arts et des sciences, en premier lieu l'architecture islamique. Il instituait dans la foulée un prix, qui a été *remis pour la première fois à Lahore* (Pakistan) en 1980, le sera à nouveau en septembre 1983 à Istanbul, et le sera désormais ainsi tous les trois ans. Ce prix n'est jamais qu'une manière de Nobel, ou plutôt de Pritzker Price américain, lui aussi *voué* à l'architecture. Il est doté de la peccadille de 500 000 dollars, *ce qui fait* beaucoup au cours français de la devise. Mais son caractère exemplaire est sous-tendu par plusieurs organismes d'études et une série de séminaires, celui de Sanaa étant le huitième du genre.

A *Sanaa*, ils étaient une cinquantaine d'architectes, ingénieurs, planificateurs, historiens, archéologues, *sociologues, personnalités douées ou* reconnues du monde entier, et à peu près autant de leurs homologues locaux, Yéménites ou travaillant au Yémen. Le thème choisi était l'aboutissement logique de la réflexion entreprise lors des précédents *séminaires*, aux *quatre coins* du monde musulman. Il était en quelque sorte la synthèse des difficultés alors rencontrées. « Modernité et tradition », les heurs d'un passé mal adapté au présent et d'un présent qui s'accommode peu du passé.

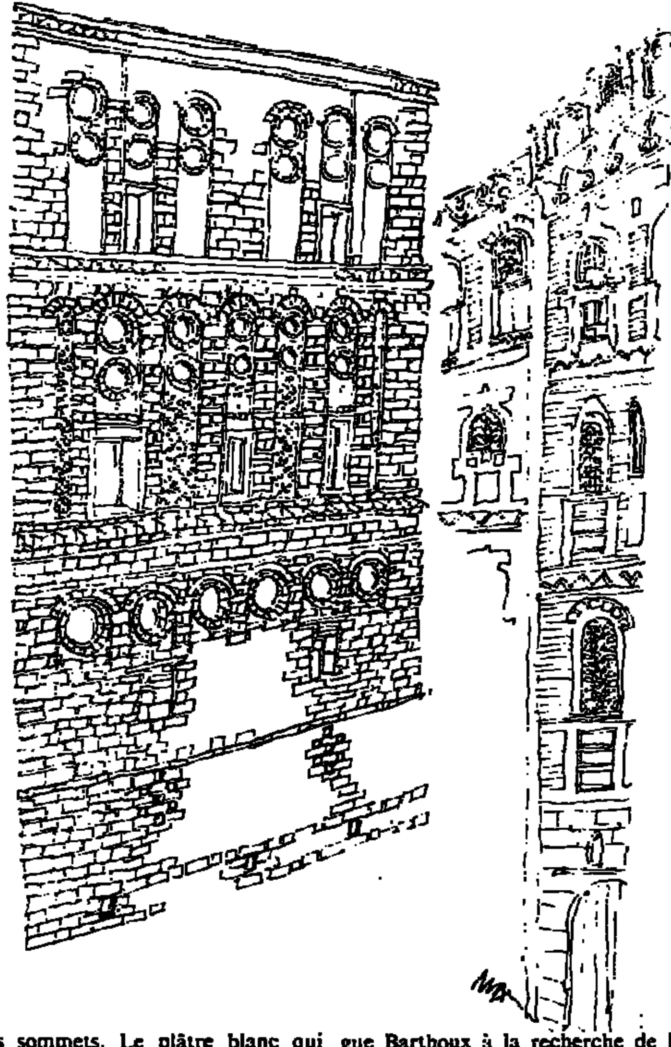
La question ainsi posée, le lieu de la rencontre était impeccablement choisi. Le Yémen du Nord, longtemps resté *l'Arabie interdite*, s'ouvre, depuis quelques années à peine, aux « bienfaits du développement », telle que s'est définie cette notion, prise sous les feux croisés de la protection intéressée qu'accordent des systèmes politiques opposés et *de l'intérêt, variable selon* les couches sociales, qu'y trouvent les pays assistés.

Par ses caractéristiques géographiques, plus sans doute que par l'amour immodéré que les hommes portent là-bas aux armes, le Yémen est resté longtemps un archétype de lieu inaccessible, mystérieux, un rêve d'explorateur, on dirait aujourd'hui d'ethnologue. Beautés naturelles ou artificielles, et deux décennies à peine closes de guerres civiles ou fratricides, d'assassinats, de déstabilisation, de crises, en ont *fait un pays dont on parle volontiers* aujourd'hui. Aussi est-ce de pure forme si nous rappelons que le Yémen occupe la pointe sud-ouest de la péninsule Arabique, en face de Djibouti, sur l'autre rive de la mer Rouge, et qu'il est maintenant scindé en *deux Républiques*. Au sud, la République populaire et démocratique du Yémen, à laquelle on prête 290 000 kilomètres carrés et 1,6 million d'habitants. Au nord, la République arabe du Yémen, qui se contente de quelque 190 000 kilomètres *carrés, mais bénéficie* de près de 7 millions d'habitants, soit plus que l'ensemble du reste de la péninsule. L'un et l'autre État ont une frontière des plus arbitraires avec les déserts d'Arabie Saoudite, le puissant et riche voisin. Aucun des deux Yémens *n'a de pétrole*.

Des visas, tampons et cachets *multiples nous assuraient* de la rareté du voyage, mais nous limitaient au Nord. Tenons-nous-y, en regrettant toutefois Shibam, ville du Sud qui porte le souci naturel de verticalité yéménite à de surprenants sommets, disent les photos. *Tenons-nous-y*, d'autant que *vient* de paraître en France *l'Architecture du Yémen du Nord*, excellente étude de Suzanne et Max Hirschi, aux éditions Berger-Levrault, qui constitue avant, pendant ou après le voyage un repère des plus solides. L'habitat y est *clairement et sagement classé*, les dessins, relevés et plans abondants. Un constat, en somme, avec juste ce qu'il faut d'éléments historiques pour la compréhension de certains détails. Mais pas encore le rêve, car le travail reste à faire qui *expliquerait quand, comment, pourquoi*, les Yéménites en sont arrivés à ces constructions si typées, si homogènes à travers les différences régionales, si intelligemment assemblées, si belles.

« *Verticalité* », disait ce jour-là M. Mohammed Arkoun, *professeur* à la Sorbonne, et intellectuel de taille dans ce groupe où dominaient les praticiens. « *L'escalier et la fenêtre* », répondait en substance Roland Simounet, grand prix français d'architecture, qui achève le Musée d'art *moderne* de Lille, *commence* le musée Picasso, mais s'est forgé en Algérie. A quoi Bernard Huet, ancien rédacteur en chef de *l'Architecture aujourd'hui*, pensif et sur la brèche, ajoutait opportunément l'idée d'un plan « *carré* », ou approximativement, pour satisfaire à l'objection de Samir Abdulac, consultant de l'UNESCO et homme à distiller les passions. Version francophone, analytique et, avouons-le, fortement abrégée d'une de ces conversations qui occupent les interludes des séminaires, un tel dialogue marque cependant bien l'étonnement que suscitent les constructions yéménites, même pour les familiers de l'architecture islamique. Sous une forme plus extatique, cela donnera encore dans la ville de pierre de Jiblah, près de Taïz, passagèrement *capitale du pays au début de ce millénaire* : « *Mais c'est Sienne, bon sang, c'est sûr* ». Sanaa devenant dès lors, avec son mélange de pierre et d'enduits (ou de murs) de terre ocre, la version locale de Venise.

Il y a des différences, mais les *maisons traditionnelles yéménites* présentent des constantes bien spécifiques au moins dans trois des quatre zones que le paysage permet de définir, la montagne, les hauts plateaux, les plateaux semi-désertiques qui descendent à l'est vers l'Arabie Saoudite (*la zone littorale, le* Tihama, a en effet développé d'autres « réponses », comme on dit).



L'escalier et la fenêtre

Le bâtiment s'inscrit sur une aire carrée, parfois rectangulaire. L'escalier, qui monte par volées régulières sur quelque cinq étages, colonne vertébrale de l'ensemble, est presque toujours rapporté contre la *partie médiane d'un des côtés de la* maison. Destinée jusqu'à ces derniers temps à une seule famille, cette maison, hermétique au rez-de-chaussée, s'ouvre progressivement au jour au fur et à mesure qu'on s'élève. Le dernier étage, celui *du chef de famille, faisant* toutes concessions au paysage et, si cela ne devait pas suffire, donnant accès à un toit en terrasses théoriquement étanche. Les femmes, surabondamment voilées dans la rue, se partagent avec les enfants les étages *moins nobles, à l'abri du soleil, en* somme, autant que des regards sacrilèges...

Voilà pour la structure d'ensemble. La fenêtre est l'autre caractéristique de cet habitat. La fenêtre type, celle des pièces d'habitation principale, celle notamment du *mafraj*, tout en haut, pièce masculine où l'on *se réunit longuement, très longuement* pour mâcher le *quat* (ou kat), fumer le narguilé (ici le *mada'a*), boire le thé (ou des sodas trop sucrés), la fenêtre également suit, ou suivait, des normes précises, que décrit bien le livre de Suzanne et *Max Hirschi. Pour la vue, pour l'air*, pour la vie, une ouverture presque au niveau du sol, car on s'assied par terre, rectangulaire et dotée de volets de bois. Au-dessus, et pour la lumière quand les volets étaient fermés, deux ouvertures circulaires, *elles-mêmes l'une au-dessus de* l'autre, et fermées par des disques d'albâtre translucide. Enfin, de part et d'autre de cette ouverture triple, dans le haut de chaque pièce, deux petites meurtrières de ventilation.

Mais cette fenêtre tend à disparaître. Introduit il y a quelques dizaines d'années par les artisans juifs, un unique vitrail coloré, géométrique, *floral*, et maintenu par une sorte de joint de plâtre, est venu *remplacer les deux ouvertures* d'albâtre rondes. Il a pris l'aspect d'une ouverture simple, en forme d'arc plus ou moins étiré. Plus récemment, mais le principe s'en est généralisé de manière fulgurante, les volets de bois de la fenêtre inférieure *ont fait place à des châssis* dotés de vitres banales. Et le châssis, en bois à l'origine, matériau très rare au Yémen, se fait maintenant dans le plus sec des aluminiums.

A ce stade, la maison yéménite reste à peu près fidèle à elle-même, *à son image au moins, à la richesse* des traditions. Cependant, les raisons fonctionnelles qui expliquaient l'allure décorative complexe, infiniment modulable, de la fenêtre ont bel et bien disparu, et l'on ne s'étonnera pas si cette forme récente cède à son tour le pas aux systèmes les plus appauvris.

La fenêtre, la vue, c'est-à-dire le paysage. Un paysage entièrement façonné par l'homme, en montagne comme sur les plateaux, villes et villages en étant partie intégrante puisqu'ils y cherchent leurs matériaux. La montagne, c'est la pierre, *et les pentes ont été sculptées en* séries ahurissantes de terrasses soigneusement maintenues par des murets de pierre. De plus en plus abandonnées, ces terrasses risquent cependant de disparaître bientôt, et, avec elles, la terre qu'elles retien*nent et qui pourrait permettre pour*tant un très précieux reboisement. Les villages accrochés aux rochers les plus élevés sont en pierre, ils restent longtemps imperceptibles, jusqu'à ce que leur découpe trahisse les sommets. Le plâtre blanc qui souligne les fenêtres achève de séparer le village, ou la ville, du rocher. *Raisons stratégiques*, raisons économiques pour cet isolement ? Dans un pays sans route jusqu'à l'arrivée des Chinois, ce Yémen était bien interdit.

Dans les hauts plateaux, les escarpements sont encore préférés, mais des villes se sont déployées dans les zones planes et fertiles. Ainsi pour *Sanaa. Les deux niveaux inférieurs* restent en pierre, les niveaux supérieurs en brique de terre cuite ou crue, matériau qui reste seul employé dans les plateaux arides, lorsqu'on s'avance vers le désert. A Sanaa, en fait, tous les types de *construction se rencontrent*, et d'autres encore qui se sont laissé tempérer par les Turcs ou par les juifs. Sanaa, magnifique, dont la vieille enceinte de terre s'effondre, dont les maisons traditionnelles paraissent vouées à la disparition à *très brève échéance, par abandon*, par choix d'un habitat européanisé dans le plus mauvais sens du terme..., si l'on continue à parler des mesures à prendre, en attendant de les prendre. Sanaa, déjà tranchée par une artère triomphale et qui fait si pau*vre à tant vouloir faire* riche.

Non que le gouvernement yémé*nite n'ait pas une certaine* conscience de la perte à prévoir, la présence du premier ministre et d'autre officiels lors de ce séminaire en témoigne. Simplement, sans doute, parce qu'on n'arrête pas le progrès.

*L'Institut français d'études yémé*nites, qui occupe une maison superbement restaurée, a retrouvé voici quelques mois un documentaire en couleur de René Clément, tourné lors d'une exposition de l'archéologue Barthoux à la recherche de la reine de Saba. Superbement restauré lui aussi, ce film, qu'on souhaiterait voir projeter en *France*, montre le Yémen en 1936, vierge de progrès, mais vierge aussi des innombrables feuilles de plastique (elles servent notamment au commerce du quat) qui jonchent désormais les rues, au même titre que les boîtes de conserve éventrées ou les pièces usagées de voiture. Un Yémen sans doute trop beau pour être vrai. Mais le vrai Yémen doit-il, comme tant d'autres pays arabes, et alors que rien n'est encore perdu pour lui, abandonner ses traditions *constructives* au profit d'*une* architecture mauvaise, si mauvaise que *même en Occident* on semble ne plus en vouloir, et qui accroît davantage encore la dépendance du pays ? On construit des cimenteries pour éviter d'importer le doux produit gris, mais le génie que les Yéménites avaient su mettre dans leur habitat tradi*tionnel a disparu avec l'emploi* du ciment, d'un béton mal coffré, surabondant, inutile dans la plupart des bâtiments construits et que ne légitime pas la menace d'un nouveau tremblement de terre.

L'Aga Khan s'est proposé d'aider *ici à la création d'un institut qui*, prolongeant la réflexion du séminaire de manière concrète, pourrait étudier des solutions plus convenables pour le Yémen. En fait, les solutions architecturales existent, chacun le sait. La proposition de l'Aga Khan, dans ce contexte, est celle d'un homme qui sait que l'architecture, l'urbanisme, sont d'abord des choix d'ordre politique, ensuite économiques, enfin seulement les choix des hommes de l'art. Difficile de remonter la pente.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

FERDINAND HODLER AU PETIT PALAIS

Les dames de Berne

VENUE de Berlin, destinée à Zurich, l'exposition Hodler déploie depuis quelque temps à Paris ses grands bras, ses couleurs crayeuses, ses lacs, ses forêts, ses *symboles. Fêté dans les sécessions* allemandes et autrichiennes, bien accueilli à Paris, où l'intervention de Puvis de Chavannes lui ouvre dès 1891 les portes du Salon du Champ de Mars et où il *recevra plus tard* la croix d'officier de la Légion d'honneur, *Ferdinand Hodler est l'une* des personnalités les plus fortes et les plus originales du début du siècle, une de celles chez qui s'expriment le mieux la volonté décorative et les ambitions morales qui caractérisent l'esprit 1900.

1900, on *le* sait, fut une assez brève parenthèse dans l'histoire de l'art contemporain, et *si Hodler n'a* jamais cessé d'être *considéré* en Suisse *comme une sorte de héros national*, de « Guillaume Tell de la peinture », la vague des modernismes a quelque peu obscurci sa renommée entre les deux guerres, jusqu'à ce que la redécouverte du symbolisme lui fasse à nouveau franchir les frontières de la Confédération. Cela depuis une trentaine d'années, et, à cet *égard, l'exposition du Petit Palais* vient peut-être un peu tardivement. Elle n'en illustre pas moins avec bonheur les principes de ce grand art monumental et populaire auquel le nom de Hodler demeure attaché.

Il est né en 1853 dans une famille de petits artisans cruellement marquée par la pauvreté : son père, sa mère, ses cinq frères et sœurs moururent tous de phtisie, et lui-même ne devant d'avoir survécu qu'à la robustesse d'une constitution dont le caractère *athlétique se reflète dans* l'ensemble de son œuvre, laquelle *doit aussi à tant de deuils* d'avoir été, au moins en ses débuts, une constante méditation sur la mort. Après avoir travaillé comme peintre d'enseignes et peintre de « vues » suisses destinées aux touristes, Hodler arrive en 1872 à Genève, où il suit pendant cinq ans l'enseignement de Barthélemy Menn qui, professeur à l'École des beaux arts, avait été l'élève d'Ingres et était l'ami de Corot.

Un voyage au Prado, la découverte à Bâle de Holbein, dont *le Christ mort* influencera plusieurs de ses toiles, et très vite apparaissent, faisant déjà montre d'une remarquable rigueur, les premiers paysages et *les premiers portraits, dans lesquels* il passe en quelques années de la franchise du constat *(Augustine Dupin enceinte)* au traitement symboliste et hiératique de *la Jeune fille au pavot*, qui n'est pas sans évoquer Odilon Redon. Hodler a commencé *par le réalisme, un réalisme qui* le fait s'intéresser aux personnages et aux *scènes populaires (la Pension, le Cordonnier au travail)*, mais un réalisme qui s'attache moins à la description qu'à l'expression du chagrin, de l'amertume sociale *(Las de vivre, Sans travail)*, et, dès 1886, avec *l'Homme blessé*, il décolle, si l'on peut dire, de la réalité, comme le montrent le traitement très sommaire du paysage et la manière dont le personnage paraît ne pas reposer *sur le sol*.

1890 est l'année de *la Nuit*, vaste *composition horizontale et cauchemar* funèbre qui exprime avec une tragique virilité tout le pessimisme de l'artiste et de son époque. Traitée en grandes *masses* sévèrement rythmées, *la Nuit* annonce l'abandon de la peinture de chevalet au profit de la peinture murale, abandon qui sera consommé dans les années 90, pendant lesquelles Hodler élaborera, avant même de le mettre en pratique, un système décoratif très cohérent et finalement très personnel, malgré tout ce qu'on a pu y relever d'emprunts ou de références indirectes à Puvis de Chavannes.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 14.)

FERDINAND HODLER AU PETIT PALAIS

Les dames de Berne

(Suite de la page 13.)

Le premier principe de ce système est celui de l'élimination : ni détail ni anecdote ; un paysage à peine esquissé qui se réduira de plus en plus à une simple courbe évoquant en haut du tableau la forme de la terre ; quelques fleurs, ainsi dans le *Garçon enchanté*, traitées en motifs simplifiés *et se répétant comme dans une* étoffe ou une tapisserie ; ni temps ni lieu. L'élimination aboutit à une sorte de nettoyage par le vide : se détachant sur un fond anonyme avec le*quel ils ne dialoguent pas, les per*sonnages en acquièrent d'autant plus d'autorité, et une sorte de présence d'apparition. *Ils* ont figure charnelle et souvent, dans le cas des femmes, extrêmement charnue : au contraire des princesses lointaines et des vaporeuses de 1900, les *héroïnes de Hodler sont, sauf exception du genre* Munch *(Nu au ruisseau)*, de robustes paysannes ou de belles bourgeoises aux hanches généreuses *(l'Émotion)*, aux chevelures bourgeonnantes et *luisantes de santé*. Hodler a incontestablement créé là un type féminin qui ne doit rien aux muses de Puvis ni aux innombrables allégories dont le dix-neuvième siècle a peuplé ses murs et ses voûtes, ses squares et ses tombeaux.

Mais si les dames de Hodler ignorent les névroses « fin du siècle », elles entendent bien signifier qu'elles ne sont point de cette terre. Pour accentuer l'impression d'irréalité, et comme d'ailleurs beaucoup de ses contemporains, comme Gauguin, comme Maurice Denis avec sa fameuse définition du tableau comme *« une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées »*, Hodler réduit au maximum l'expression de l'espace et ramène la perspective à *la verticalité de la toile*. Avec la profondeur disparaît aussi la pesanteur : les personnages touchent à peine terre, certains, par exemple dans *l'Élu* (tableau non présenté à *l'exposition), sont en état de vérita*ble lévitation, et l'on ne voit pas très bien sur quoi peuvent reposer les fesses du jeune garçon en pleine transe prépubertaire qui est le héros *du Printemps*.

Une comparaison ici s'impose *avec Matisse. Celui-ci est allé encore* plus loin que Hodler dans la voie de l'abstraction. Mais quelle différence entre l'indécise incarnation des ves*tales du Regard vers l'infini* et le galop furieux des bacchantes de *la Danse*, dont les pieds battent le sol à une telle cadence qu'ils semblent capables de crever l'écorce terrestre ! *L'un* dit la joie de vivre, l'autre l'inquiétude de la pensée, le souci du rêve, et si la volonté d'exprimer la « ferveur première » du faune mallarméen a conduit Matisse à présenter ses personnages nus, ceux de Hodler sont encore vêtus, comme s'ils ne parvenaient pas à dépouiller entière*ment le vieil homme, à oublier tout à* fait les lois et la pesanteur du siècle.

Les horizons du Léman

Leurs vêtements sont un autre témoignage de l'originalité avec laquelle Hodler a résolu un problème difficile entre tous : comment vêtir les âmes, comment donner corps à *un symbole sans tomber dans la fri*perie onirique et néoparnassienne si redoutable à l'époque ? Eliminant les voiles, les tuniques, les draperies et tous les accessoires de l'allégorie, Hodler s'est limité à de grandes robes bleues très simples, presque identiques, qui se répètent sur toute la *largeur de la toile*, et c'est *ici* qu'intervient le principe fondamental de son art : celui du parallélisme.

Le parallélisme qui abolit les différences, la diversité, les hiérarchies *malfaisantes* et *signifie la solidarité* des choses et des êtres, qu'il s'agisse des fûts d'une forêt ou du cortège des bienheureux, des « âmes déçues », des « las de vivre ». Les *Ames déçues* sont une toile de 1890 où les personnages, assis côte à côte sur un banc, manifestent encore quelques différences d'attitude et d'expression, différences qui s'atténuent dans les *Las de vivre* et aboutissent à l'unanimisme triomphant (un autre rapprochement à faire) de l'*Heure sacrée* de 1907. *« On distingue à l'arrière-plan de cette idée,* peut-on lire dans le catalogue, *une perception panthéiste de la nature, l'intuition d'ordre mystique qu'une harmonie générale de beauté préside à l'ordonnance des formes naturelles, et le parallélisme correspond aussi chez Hodler à une éthique égalitaire de la société, à l'idéal démocratique qui anime le peuple suisse depuis 1848, le peintre étant sur ce point le continuateur de Gottfried Keller. »*

Le peuple suisse n'accueillit pas tout de suite l'évangile du parallé*lisme. La Nuit fut interdite d'exposi*tion, et trois années de polémiques précédèrent la mise en place de la commande de *la Bataille de Marignan*, destinée au Musée national de *Zurich. D'autres commandes sui*vront, pour l'université d'Iéna, pour l'hôtel de ville de Hanovre ; celle enfin, toujours pour Zurich, de *la Bataille de Morat*. Vus sur place, ces fragments d'épopée en imposent par leur souffle, leur sens architectural et par une autorité monumentale dont il *n'existe pas d'équivalent à l'époque*, pas même dans la Norvège de Munch ou dans l'Autriche de Klimt.

Nous avons écrit que Hodler avait choisi la peinture murale contre la *peinture de chevalet. Ce n'est pas* tout à fait exact, puisque sa production ne s'est jamais interrompue dans le domaine du paysage et du portrait. Il résume les horizons du Léman et *les pentes des sommets* alpins avec une telle force dans la synthèse des plans colorés qu'on le voit presque anticiper les recherches des expressionnistes abstraits.

C'est pourtant dans le portrait qu'il nous paraît avoir fait entendre sa note la plus haute : autoportraits (*il* en a peint une centaine), visages d'amis aux barbes fluviales, aux calvities mégalithiques, jeunes femmes en superbe appareil de coussins rouges et de chignons glorieux. Valentine *Godé-Darel*, enfin, *l'une* de ses compagnes, qu'il a représentée dans son agonie et jusque sur son lit de mort, comme un dernier écho du *Christ* de Holbein.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Petit Palais. Jusqu'au 24 juillet.

LIVRES DE CINÉMA

Les petits secrets d'Alfred Hitchcock

On a tant écrit sur Hitchcock, *que le gros album de Bruno Villien (1) semble n'être*, d'abord, qu'un recensement magnifiquement illustré de ses films, un beau livre-objet, un beau livre-cadeau à placer dans toute bibliothèque de *collectionneur ou à offrir aux amis*. Et puis on tourne les pages, on commence à lire, et l'on aperçoit que ce n'est pas un ouvrage de plus, mais un ouvrage à part où s'exprime la subjectivité d'un journaliste cinéphile devenu, en l'occurrence, chroniqueur du cinéaste et de ses œuvres.

Bruno Villien n'ignore rien des études hitchcockiennes, des théories, des exégèses, au sommet desquelles s'est placé, en 1966, *le Cinéma selon Hitchcock*, recueil d'entretiens *avec François Truffaut (2), dans* la ligne de la « politique des auteurs » chers aux premiers *Cahiers du cinéma*. Il en tient compte bien sûr, mais, comme son propos est différent, il va son petit bonhomme de chemin à travers la vie d'un homme dont la réputation de « maître du suspense » s'appuie sur une longue suite de films muets et parlants, cultivant l'angoisse, le mystère et aussi l'humour.

Bruno Villien, suivant, de l'Angleterre à *Hollywood*, la chronologie d'une carrière bien remplie, raconte – avec un plaisir évident – Hitchcock comme il le voit, comme il le sent au fond de lui-même. Il réussit ce que peu de critiques ou d'historiens savent encore faire aujourd'hui : suggérer la mise en scène, la démarche d'un cinéaste, par le récit commenté de ses films, les détails bio*graphiques, intimes parfois, restant* inséparables de la progression, des échelles de valeur d'une création qui a donné lieu à tant de controverses, de ferveur, d'interprétations. Bruno Villien se promène chez Hitchcock avec une baguette de sourcier. Il détecte les détails révélateurs – qui pouvaient paraître anodins – d'une inspiration plus étrange qu'il n'y paraît, les petits secrets cachés dans les grands films. Il a fait parler des acteurs et des actrices utilisés, façonnés, par le metteur en scène.

On aime, entre autres, le témoignage de Grace Kelly (fauchée, depuis, par la mort), l'une des plus célèbres héroïnes blondes auxquelles Hitchcock réservait des sorts bien ambigus, et celui de Richard Todd racontant le tournage du *Grand Alibi* et les rapports de Marlène Dietrich, la star mythique, avec le réalisateur, alors revenu à l'« atmosphère anglaise », après l'insuccès commercial – qu'il ne digéra jamais – des *Amants du Capricorne*, le plus accompli de ses trois films avec Ingrid Bergman (elle aussi s'était souvenue). Ajoutant les anecdotes de plateau à ses propres considérations, Bruno Villien renforce ainsi non pas à proprement parler une redécouverte, mais un nouvel éclairage sur la thématique et la personnalité du gros homme génial qui ne se sentait pas si bien que cela dans sa peau, traitait *les acteurs comme du bétail*, avait le goût de la mystification, et resta marqué toute sa vie par une conception puritaine du sexe. Si la misogynie d'Hitchcock est bien connue, on en saisit mieux, ici, les raisons profondes.

Mais Bruno Villien s'attache davantage à la représentation de l'homosexualité masculine *(Murder, la Corde, l'Inconnu du Nord-Express, Psychose*, par exemple), pour laquelle le cinéaste avait une aversion prononcée, la signalant comme une perversion – c'est vrai aussi, dans une moindre mesure, pour l'homosexualité féminine. On ne voit pas là, forcément, une clé essentielle ; tout de même, l'obsession demeure caractéristique d'une morale étroite, où la bizarrerie le dispute à l'intolérance.

Bruno Villien n'est d'ailleurs pas le seul à attacher de l'importance à cette obsession, sur laquelle les premiers exégètes ont gardé un silence *prudent, comme s'ils y souscrivaient*. Dans *Masques*, revue des homosexualités (3), John Hepworth, scénariste canadien, n'y va pas par quatre chemins pour s'indigner de l'*« homophobie d'Alfred Hitchcock »*, dans un article polémique et fulgurant dont les arguments ne relèvent certes pas du fantasme. Les années 80 peuvent se permettre une sérieuse réflexion sur un sujet qui restait tabou dans les années 50 et même 60. A ce compte, Hitchcock n'a pas fini de faire parler de lui. Tant mieux !

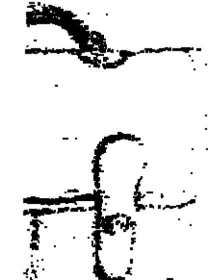
JACQUES SICLIER.

(1) *Alfred Hitchcock*, par Bruno Villien. Editions Colona. Collection « L'œil du cinéma », 360 pages ill., 248 F.

(2) Éditions Robert Laffont.

(3) *Masques*, nº 17. Printemps 83 (consacré à René Crevel), 192 pages illustrées, 50 F.

هكذا من الاعلى



THÉATRE POUR ENFANTS

Plus un jeu qu'une leçon

Du 8 au 16 juin ont lieu au T.E.P. les deuxièmes Rencontres internationales du théâtre pour enfants : seize spectacles présentés par treize compagnies, des ateliers, des assemblées. Cette manifestation marque le développement d'une discipline particulière qui ne veut pas dire théâtre infantile ou sous-théâtre. A l'Est, dans les pays anglo-saxons, il y a beau temps que son importance et ses caractères spécifiques sont reconnus. En France, depuis plus de vingt ans, les compagnies qui travaillent pour les jeunes spectateurs se sont multipliées, visant la qualité professionnelle, cherchant à répondre aux demandes d'un public avide autant qu'instable. Six d'entre elles ont obtenu le statut et les responsabilités de centre dramatique.

De quoi s'agit-il ? D'une garderie culturelle ? De former, ou de sensibiliser, les futurs citoyens, les futurs spectateurs ? Aujourd'hui, comme le montrent clairement, quelle que soit leur réussite, les différents spectacles présentés à Paris et en province, et comme l'a prouvé le troisième Festival international de Genève — organisé par Dominique Caton, — il s'agit surtout d'une autre façon de voir et de vivre le théâtre, moins raisonneuse, plus joyeuse : plus un jeu qu'une leçon, un divertissement volontiers loufoque et dérangeant.

GENÈVE : Un festival

Le théâtre pour enfants n'est pas toujours libéré des lourdeurs pléonastiques, d'une volonté de clarté maximale, comme on l'a vu avec les *Trois cheveux d'or du diable*, comédie musicale d'après Grimm présentée par la compagnie l'Œil, de Liège. Beaucoup plus habile était le collage d'images et de poèmes (Prévert, Vignault et d'autres) de *Pic et Pic et Colegram*, proposé par le Théâtre Am stram gram, qui s'appuyait sur des situations du vécu enfantin : quelques nuages, quelques rochers, une rampe à glissades, permettaient aux mots de rebondir gaiement par la magie de comédiens-musiciens-acrobates.

Les Québécois des Pissenlits racontaient *Icare* avec grands effets de lumière noire et de voiles froissés, très librement, conjuguant la beauté poétique du vieux mythe de l'imprudence à une fantaisie très Dysneyland : Icare ne meurt pas, il est sauvé par une douce baleine aux yeux bleus, la même qui avait rendu ce service à un certain Jonas.

Avec une au moins égale désinvolture, le Théâtre des Briccióle (Parme) reprenait l'histoire sacrée de la création avec *Genesi* : près d'un étal de foire, deux compères, le Diable et le Bon Dieu, un poète et un mondain, refont ensemble une histoire du monde qui se confond avec celle des simulacres du théâtre.

Mais la vraie révélation de ce festival, ce fut le groupe Carbone 14, de Montréal, qui en vérité ne semble s'adresser que fort accidentellement aux enfants – mais c'est tant mieux – dans *Tenue de soirée* ou *Nature morte, noir et blanc*. Ce sont quatre mimes fabuleux, mannequins d'une décennie révolue, qui s'animeraient dans une vitrine selon la logique du cauchemar : à peine trop grands, pas tout à fait géants, silhouettes inquiétantes et funèbres, mal protégés de leur sophistication violente, bouleversante, par leurs petits pas saccadés, leurs gestes furtifs (cette femme en satin écarlate serrant sur son cœur une chaussure masculine), leurs masques glacés dont le vernis craque. Un tango triste entraîne les couples pour une étreinte mortelle. Après le champagne, un petit coup de pistolet frivole fait sauter les têtes divines. Deux personnages s'éloignent, tenant la leur à la main, les deux autres les échangent. Sur le visage de plâtre de la dame en rouge, on jurerait voir briller le cristal d'une larme.

★ Renseignements : Théâtre Am stram gram, 69, boulevard Carl-Voigt, 1205 Genève ; tél. : 022-28-17-61.

SAINT-DENIS : Fugue en mineur (e)

La trentaine blonde et charmeuse, juste éraflée par les premiers déboires, un ancien chanteur devenu routard rencontre une adolescente acide, révoltée contre sa famille, et c'est, *entre le loup et le petit chaperon rouge*, le coup de foudre de l'amitié. Du moins le croient-ils tous deux car la pièce, justement, raconte sur fond de plage et d'errance l'histoire des picoteries de l'amour-propre et des chatouillements du désir *qui n'ose pas dire son nom*, du malentendu de deux marginalités.

De cette pièce un rien bavarde, un rien ringarde de Pierre Léau, Patricia Giros a su tirer le meilleur parti, celui que lui suggère une sensibilité nerveuse et voilée qui la conduit à privilégier des regards, des silences, des attitudes, à croire plus aux corps qu'aux mots, chose rare dans le théâtre pour jeune public. Elle est servie par le souple décor de Jean-Michel Quesne, mur incurvé qui est *aussi bien la maison du berger, la fa*çade des autres, les abords d'une grève et surtout par l'interprétation très chaleureuse, très naturelle, de Daniel Berretta et de Claude Ménard.

★ Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93207 Saint-Denis ; tél. : 243-00-59. Jusqu'au 17 juin.

LYON : Etat d'urgence

C'est l'histoire d'une bibliothèque menacée par des hordes militaires qui frappent à ses portes de bronze. Un visiteur erre au milieu des tables, des chaises empilées (on ne voit pas de livres, on se croirait plutôt dans un bistrot), conduit par un vieil employé, adorateur de la sainte poussière des temps. Autour d'eux dialoguent les fantômes d'un Rimbaud forcé par la mort à l'hôpital de *Marseille* et d'une *Louise Michel* retour du bagne et conférencière désabusée des révolutions avortées.

Par instants, une jolie passagère traverse la scène, c'est-à-dire la mémoire du visiteur, évoque avec lui *Hiroshima, mon amour*. Puis survient, en blanc smoking, le très esthète conservateur, qui rentre sans doute d'une soirée mondaine. Lorsque la brute militaire pénétrera dans l'asile du savoir, rien ne résistera à la folie meurtrière du nouvel ordre triomphant. Et de nouveau brûlera la bibliothèque d'Alexandrie.

Le propos de Maurice Yendt était ambitieux et sa pièce ne va pas sans une lourdeur un peu didactique, mais une sincérité comme adolescente s'en dégage, celle d'un homme de théâtre avide de se dire lui-même enfin, après avoir si souvent parlé « sur » le racisme ou l'esclavage du *travail moderne, sur tous ces grands* sujets, dont, paraît-il, il faut bien entretenir les enfants.

★ Théâtre des Jeunes Années, 23, rue de Bourgogne, 69009 Lyon ; tél. : (7) 864-14-24.

GRENOBLE : Celui qui ne parle pas

On a pu voir à Grenoble un événement de théâtre assez rare. D'ordinaire, lorsque *l'adulte veut* représenter l'enfant, il imagine un texte adapté à l'idée qu'il se fait de sa condition et le joue en l'imitant au plus près ou, au mieux, en ne l'imitant pas du tout.

Ici, Gilberte Tsaï a demandé à six *écrivains (Virginie Buisson, Bernard* Chartreux, Hélène Cixous, Michel Deutsch, Philippe Lacoue-Labarthe, Jean-Luc Nancy) d'écrire des textes sur ce qu'ils voudraient, qui seraient dits par des enfants, mais sans ce soucier que cela corresponde ou non au prétendu vécu de l'enfance. Ces textes sont très beaux, remplis de désespérance, d'allégresse ou d'ironie ; ils disent la mort, le temps gâché, l'amour des fruits ou celui d'une femme. Et ce sont onze enfants qui les jouent et les rendent magiques, avec une étonnante désinvolture. Tout d'un coup, les mots d'Hélène Cixous à travers cette blondeur gourmande de la petite *Marie Neichel, ceux de Bernard* Chartreux à travers le lourd regard noir d'un Frank Ayache, au vrai visage de Kafka enfant, ces mots acquièrent une résonance terrible, bouleversante.

Bien sûr, ce spectacle ne s'adresse *pas aux enfants. Les enfants, eux*, renvoient dans leur miroir l'image des adultes. Elle n'attendrit pas, cette image, elle ferait plutôt peur. Entre chaque scène, dont l'effet d'apparition sacrée est encore souligné par la musique d'un orchestre de six petits musiciens (composition d'Olivier Dejours), les enfants griffent irrespectueusement les beaux textes d'écrivains de cris, de bonds, de rires sauvages.

Infans, dit le latin : « *Celui qui ne parle pas* ». Pour un temps, les enfants ont pris le pouvoir de la parole et puis, gaiement, le piétinent.

★ Théâtre Tsaï, 28, boulevard Poissonnière, 75009 Paris ; tél. : 770-41-77.

BERNARD RAFFALLI.

CROSBY, STILLS ET NASH A AUTEUIL

Les baba-cool dans l'été punk

CROSBY, *Stills* et Nash donnent un concert le 11 juin sur la pelouse d'Auteuil, pas très loin du parc des loisirs où chantait, en septembre dernier, leur ancien partenaire Neil Young.

L'arrivée aujourd'hui de David Crosby, Stephen Stills et Graham Nash, entre une série de concerts de David Bowie et une autre de Dire Straits, paraît entourée de tant de nostalgie que même les organisateurs du concert ont ajusté le tir de leur publicité et ont surtout visé un *public de baba-cool sensibles au* point de se pencher un peu sur leur passé.

L'histoire de Crosby, Stills et Nash commence en effet à l'époque où le premier âge d'or du rock finit en apothéose avec les festivals qui sont comme autant de rêves de sons confondus dans un même corps. Au même moment, les Beatles, en se séparant, ont détruit le beau mythe de l'aventure collective et John Lennon prouve qu'il peut faire une musique à la première personne.

David Crosby (ex-Byrds), Stephen Stills (ex-Buffalo Springfield) et Graham Nash (ex-Hollies), qui ont chacun rompu avec leurs précédents groupes pour cause de divergences musicales, se rassemblent un peu par l'effet du hasard et par la combinaison heureuse des harmonies vocales de Crosby et de Nash sur des mélodies de Stills. Neil Young (ex-Buffalo Springfield, lui aussi) rejoint le groupe peu après, et c'est la *prestation à Woodstock où* Young et Stills jouent sublimement une version de *Mr. Soul* mais où l'on se rend compte que le quatuor est plus un collage de quatre personna*lités chantant des chansons pleines* d'espaces et de lumière qu'une fusion artistique homogène. D'ailleurs, jamais alors on ne parle de Crosby, Stills, Nash and Young en terme *d'éternité : c'est un supergroupe* éphémère qui laisse chacun de ses membres mener parallèlement sa propre aventure : Neil Young avec Crazy Horse, Stephen Stills avec *Manassas, David Crosby et Graham* Nash en duo.

Aux couleurs de naguère

En 1974, c'est à la fois l'apogée et l'adieu de Crosby, Stills, Nash and Young au stade de Wembley, à Londres. Les quatre musiciens semblent *se comprendre, se compléter magni*fiquement. Chacun sert l'autre, le force à s'exprimer le mieux possible. Stills et Young poussent leurs guitares, font de superbes discours, pro*voquent de nouveaux départs et lut*tent face à face.

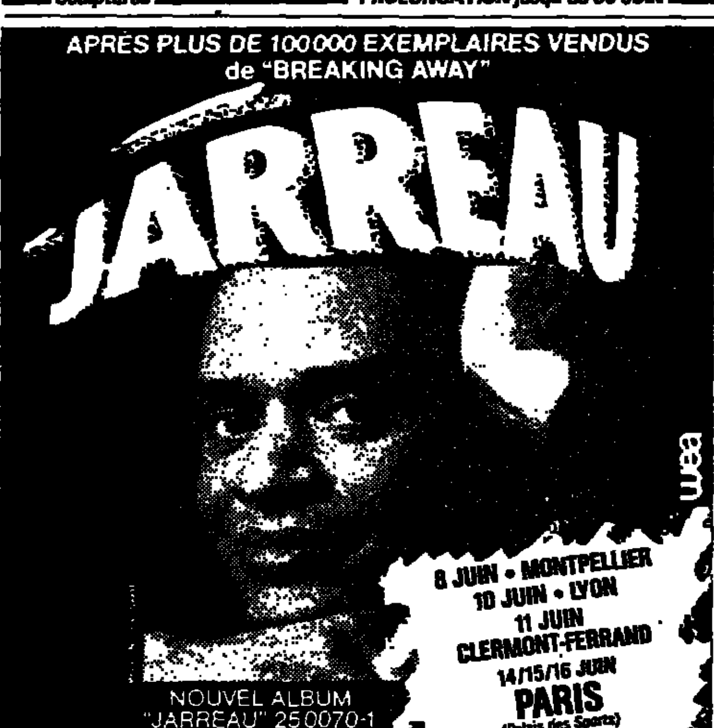
De ce supergroupe, seul Neil Young, le poète, a su développer ensuite sa vérité. Crosby a mené une trajectoire sans véritable relief et poursuivi sa collaboration avec Nash *(Wind on the Water)*. Stills, le plus doué avec Young, mais aussi le plus chaotique de tous, le plus instable, a paru perdre un peu sa magie de fabricant de mélodies.

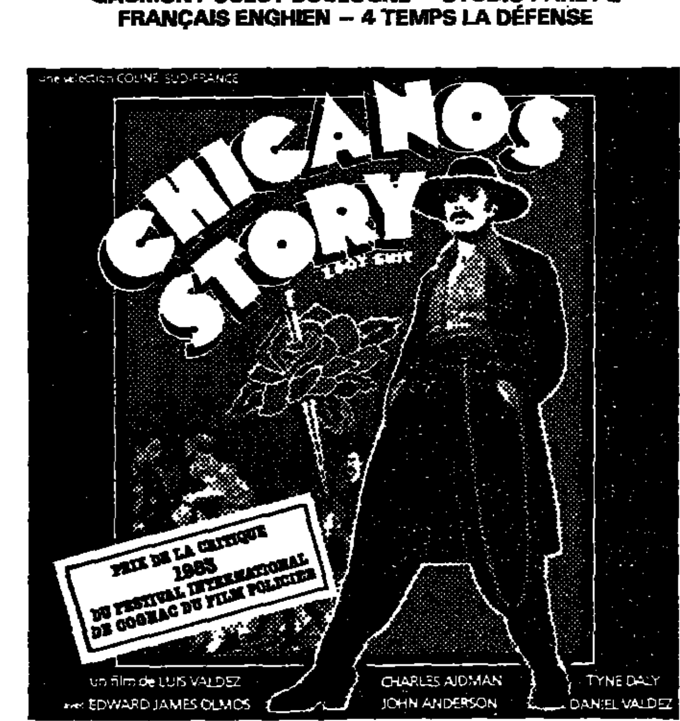
En plein été punk, en 1977, et au moment où le Band quitte d'une manière exemplaire la scène du rock en faisant simplement remarquer qu'« *il est bon de s'en aller un jour* », David Crosby, Stephen Stills et Graham Nash s'associent à nouveau, publient un album chez Atlantic et entreprennent des tournées aux Etats-Unis.

Les voici tous les trois pour la première fois en France. Ils ont atteint la quarantaine, et le climat d'idéalisme en harmonie avec les festivals *des années 1969-1971 est à présent* dérisoire, éloigné de nous. L'esprit californien et la musique cool aussi. Pour rester fidèle à lui-même, pour continuer à épouser les vibrations de la vie, le rock a changé. Il est toujours lié au désir. Mais les couleurs, d'une part, et les codes de langage, d'autre part, se sont modifiés.

Crosby, Stills et Nash reviennent sans perspective apparente tandis que beaucoup d'autres rock-stars de leur *génération sont* depuis quelques années dans une impasse plus ou moins tragique. La chance du trio, c'est l'énergie renouvelée de Stephen Stills, c'est l'enthousiasme retrouvé de trois musiciens, de trois « requins » de studio qui ont repris goût à la scène, c'est le charme des harmonies vocales qui peut exercer une séduction proche de celle de Simon and Garfunkel, malgré la nature si différente de l'association et en dépit de l'absence du charisme de Neil Young.

CLAUDE FLÉOUTER.





FESTIVALS

Musique contemporaine à Angers et à Strasbourg

LA France sera dotée désormais de six *Festivals de musique* contemporaine : après Bourges (spécialisé dans les musiques électro-acoustiques, en juin), *La* Rochelle (juin-juillet), Metz (novembre) et Nice (MANCA, en février), les nouveaux sont Angers (du 8 au 12 juillet) et Strasbourg (du 19 septembre au 9 octobre).

Musique au vingtième siècle à Angers (dirigé par le compositeur Roger *Tessier, du groupe de l'Itinéraire)* joue la concentration maximum dans le temps : vingt-deux concerts en cinq jours, plus des colloques, stages et expositions, avec douze créations mondiales et six créations françaises, et un grand nombre de noms inconnus (ce qui est fort bien) à côté de Berio, Boulez, Varèse, Xenakis, Dutilleux, Constant, Monnet, Dusapin, de Pablo, Koering, Vivier, Devillers, *etc. (Renseignements :* bureau du Festival, hôtel de ville, 49000 Angers ; tél. : (41) 88-98-92, poste 3115).

Le Festival international des musiques d'aujourd'hui en Alsace, dirigé par Laurent Bayle, se déploie au contraire largement, en trois *semaines,* dans toute la région (cinquante manifestations, dont trente à Strasbourg) et même à l'étranger, *puisqu'il est jumelé en une sorte* de coproduction (dix concerts communs) avec le nouveau Festival de Rome et l'Académie de France de *la* Villa Médicis (qui organisait déjà depuis plusieurs années une excellente Semaine de musique contemporaine). Fortement appuyé par la direction de la musique et Radio-France (comme celui d'Angers), le Festival de Strasbourg sera placé *sous le signe de Varèse pour le* centenaire de sa naissance (trois concerts, dont un avec l'Ensemble intercontemporain, dirigé par Boulez), auquel seront associés soixante-dix compositeurs de dix-sept pays (avec quinze œuvres en création mondiale), et organisé selon quelques grands thèmes : « Les grandes aventures », « La passion du jeu », « Les spectacles musicaux ». Les premières auditions de jeunes *musiciens voisineront avec* des reprises d'œuvres très récentes et avec des partitions significatives du grand répertoire du vingtième siècle (Barraqué, Maderna, Stockhausen, Weill, Kagel, etc.).

Une importante action de sensibilisation est déjà entreprise autour de *ces manifestations,* du côté des écoles de musique, des groupements d'amateurs, particulièrement nom*breux en Alsace, et le* concert de clôture réunira cinq cents interprètes de la région. Une revue gratuite, tirée à *50 000 exemplaires, permettra une* diffusion et un approfondissement des thèmes du Festival. (Renseignements : 9, rue du Général-Frère, 67000 Strasbourg ; tél. : (88) 35-32-34.)

J. L.

A PARIS

VINGTIÈME FESTIVAL DU MARAIS *(8 juin-13 juillet).* – Pour *ses vingt ans, le Festival du Marais* retrouve enfin l'hôtel de Sully, avec des représentations d'*Othello,* du *Tailleur de la place Royale,* mélodrame de cape et d'épée, et une double audition en concert de *Pygmalion* et d'*Anacréon* de Rameau par les Arts florissants. *Le programme comprendra* douze autres concerts, de l'Ars Nova au jazz, avec, notamment, le Scottish Baroque Ensemble, Anne Queffélec et Gérard Caussé, les solistes de l'Orchestre de Paris, le quintette à vent Aulos de Stuttgart, l'Ensemble *Guillaume-Dufay, Ton* Koopman, et un ensemble de musique ancienne, qui présenteront des cantates inédites de Rameau. Cela à côté de nombreux *spectacles de théâtre, de danse,* opéra-bouffe, spectacles pour enfants, clowns, jazz, fanfares, bals, etc. (Renseignements : 68, rue François-Miron, 75004 Paris ; tél. : 887-74-31 et 278-81-95).

EN RÉGION PARISIENNE

ORGUE EN ILE-DE-FRANCE *(6-13 septembre).* – Une académie internationale de l'Ile-de-France organise des cours magistraux sur trois orgues de facture différente, à Lagny, à Meaux et à *Mitrv-Mory. où l'on pourra en*tendre respectivement Lionel Rogg (le 6 septembre), André Isoir (le 9), et Marie-Claire Alain (le 13). (Renseignements : hôtel de ville, 77100 Meaux ; tél. : (6) 434-90-11).

SÉLECTION

CINÉMA

« Ana » d'Antonio Reis et Margarida Cordeiro

Découvert au Festival de Venise en 1982 puis présenté par *les Cahiers du cinéma* pendant le Festival d'automne, c'est le deuxième film des auteurs de *Tra-os-Montes.* Une vieille dame meurt, une petite fille naît et grandit. Paysages portugais, émotions de l'enfance, un étonnant travail sur les tropismes.

« Bolwieser » de Rainer Werner Fassbinder

Il est mort il y a un an : plus le temps passe et plus son absence met *en lumière son influence. Ce film* inédit, présenté dans différents festivals depuis 1976, n'est pas de ses meilleurs, mais on y retrouve cette prodigieuse habileté de mise en *images qui faisait de Fassbinder un* magicien.

ET AUSSI : Fanny et Alexandre, d'Ingmar Bergman (à revoir pour la grand-mère, interprétée par Gunn Wallgren, qui vient de mourir) ; *l'Argent*, de Robert Bresson (au sommet d'une œuvre et d'un art) : *l'Homme blessé*, de Patrice Chéreau (l'empire de la passion) ; *l'Année de tous les dangers*, de Peter Weir (de notre envoyé spécial à *Djakarta*) ; *Furyo*, de Nagisa Oshima (Bowie en ange blond descendu aux Enfers).

THÉATRE

« Les Paravents » à Nanterre

Dans le mouvement irrésistible d'une folle épopée picaresque, Patrice Chéreau désacralise Genet et donne aux mots leur valeur de réalité. Il organise un grouillement de vies d'où surgissent des élans d'amour sans limite, que la mort apaise. Un immense spectacle, très différent de *Combat de nègre et de chiens*, de Bernard-Marie Koltès – *enlisement dans la nuit d'un no man's land*, – repris dans la petite salle, avec, toujours, Michel Piccoli, Philippe Léotard, Sidiki Bakaba et Myriam Boyer.

MUSIQUE

Tsuruta Kinshi à Paris

Alors que les lyricomanes japonais savent qui était Maria Callas, on pourrait presque compter les Français qui ont retenu le nom de Mme Tsuruta Kinshi et qui conservent dans l'oreille le son de cette voix *grave et modulée que ponc*tuent les claquements secs du biwa : sans doute la musique traditionnelle japonaise n'a-t-elle pas atteint la notoriété internationale du bel canto, mais comme il n'est jamais trop tard pour combler une lacune de cette importance, les mélomanes dont *la curiosité est assez* solide pour goûter la tranquille austérité des longs récitatifs de cette artiste exceptionnelle, qui, malgré son âge, a accepté de venir une fois encore en Europe devront s'assurer qu'il reste encore des places pour le 14 juin au Théâtre de *l'Alliance (101, boulevard Ras*pail, tél. 544-41-42).

ET AUSSI : Salomé en version de concert, avec Karen Armstrong et l'Orchestre du Capitole de Toulouse dirigé par Michel Plasson (les 10 et 12 juin au Châtelet). *Flaminio*, de Pergolèse par le théâtre San Carlo de Naples à l'Opéra royal du Château de Versailles (les 11 et *13 juin). Trois contes de l'honorable fleur*, de Maurice Ohana, ainsi que *Frankenstein !* de Heinz-Karl Gruber à l'Espace Cardin (les 14, 16 et 18 juin).

JAZZ

Joëlle Léandre à Dunois

Bassiste classique, « contemporaine », jazz, personnalité turbulente, drôle, agressive, musicienne corps et âme, agitatrice, Joëlle Léandre reçoit de Dunois non pas carte blanche, mais carte noire. *Cela lui* convient mieux. Autour d'elle, d'autres femmes (Annick Nozati, Irene Schweizer) et des individus de premier plan (Derek Bailey, Barre Phillips, George *Lewis). A Dunois, du 9 au 12 juin.*

ET AUSSI : Les pianos du jazz (au *Théâtre de Paris, voir encadré)* ; Sacha Distel au Petit journal (du 6 au 9) ; Chico Freeman au New Morning (du 8 au 11) ; le grand orchestre Bekkumernis au Déjazet *(du 8 au 12).*

ROCK-VARIÉTÉS

David Bowie

Cinq ans après sa dernière tournée, la grande rentrée de David Bowie dans un show éblouissant. L'une des rock-stars les plus fascinantes, les plus inspirées et en perpétuelle évolution. (Hippodrome d'Auteuil, les 8 et 9 juin).

Rod Stewart

L'ancien leader des Faces devenu une superstar américaine et une figure du show-business hollywoodien a la réputation d'un homme de spectacle complet, d'une bête de scène capable de surprendre les plus blasés (Palais des Sports, le 13 juin).

Linton Kwesi Johnson

Jamaïcain, installé à Londres depuis 1963, poète et militant actif, *Linton Kwesi Johnson lance des* textes comme on tire des rafales sur une rythmique reggae dépouillée de son folklore. Un spectacle visuel, dur, urbain. (Le 12 juin à Paris *(Mutualité)*, le 14 à *Bordeaux* (Grand Parc), le 15 à Clermont-Ferrand (Théâtre Municipal), le 16 à Lyon (Bourse du Travail), le 17 à Aix-en-Provence (Rex), le 18 à Nice (Théâtre de Verdure). Renseignements : 634-01-04.)

*ET AUSSI : Robert Palmer au Pa*lace les 10 et 11 juin à 19 h 30 ; Al Jarreau, le 10 juin à Lyon, le 11 à Clermont-Ferrand, les 14, 15 et 16 juin au Palais des Sports ; *Gwendal au Forum des Halles* jusqu'au 10 juin, à 21 h ; « Y'a d'la chanson dans l'air », à l'Olympia du 14 au 19 juin. King Sunny Ade à l'Espace Balard le 14 à 20 h. Hélène *Delavault chante les guinguettes de* Paris et d'ailleurs (Marie Dubas, Yvette Guilbert... Schönberg, Erik Satie) au Théâtre de la Bastille, les 10 et 11 juin à 22 h 30, de 12 à 19 h.

DANSE

Cycle de danse au Théâtre de la Ville

Le « Crowsnest » (M. Clarke + R. Barnett + Blaska + M. Foucaud) : *danser à deux, à quatre, ou* seul au gré de l'imagination et de la fantaisie sans chercher à imposer une volonté démonstratrice ou un style défini. (Jusqu'au 12 juin) et, à partir du 14, le ballet du Grand Théâtre de Genève avec des chorégraphies d'Oscar Azaïz qui a mis la Suisse à l'heure du tango.

ET AUSSI : Hommage à Balanchine à l'Opéra (au fil des différentes distributions) : Ris et danceries à la Biennale du Val-de-Marne, un spectacle Rameau sans les décors, hélas ! (Vitry, 11 juin, Ivry, le 12), Bernardo Montet, au Théâtre 18 (un univers de début ou de fin du monde), Atelier des Quinze-Vingts « Concertation triale » (9-10 juin).

EXPOSITIONS

« Bonjour, M. Manet » au Centre Georges-Pompidou

Où l'on verra que les artistes, qui se trompent rarement *sur leur* confrères, surtout s'ils sont morts, ont pas mal regardé, interrogé, sinon « pompé » Manet, en particulier l'*Olympia* et *le Déjeuner sur l'herbe* qui, de *Cézanne à Larry Ri*vers en passant par Picasso et Matisse, ont fait l'objet de citations et d'hommages respectueux ou irrespectueux.

ET AUSSI : *Utrillo*, à Jacquemart-André (l'Echo de la Butte). *G. Rouault*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (à l'occasion de la publication du catalogue raisonné de son œuvre). *La peinture napolitaine de Caravage à Giordano*, au Grand Palais (les dernières années du Caravage éclairées d'un jour nouveau).

Les pianos du jazz

BEAU pari, un peu fou donc légitime, de faire se succéder quinze pianistes du 7 au 25 juin, tous les jours ou presque, sur la scène du Théâtre de Paris.

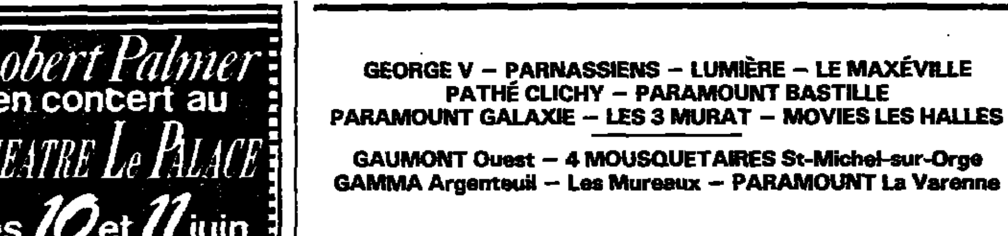
Beau pari parce qu'une série permet d'entendre toujours plus de musique que la simple addition de quinze spectacles : c'est l'intérêt des comparaisons, de la mémoire, de l'écho qui se met en jeu. Rien de tel, par exemple, pour se faire une idée de l'objet piano, que d'écouter le même instrument approché, touché, effleuré ou frappé selon quinze manières dissemblables. Rien de tel également pour mesurer les différentes postures des corps, toute cette gymnique assise d'où naît la force de la musique. Les styles, les références, le jeu, cela vient après, en somme, ces impressions immédiates : quand on a entendu qu'un même instrument ne sonne jamais de façon unique. Qu'il change de forme et de couleur, de projet et de destination et de timbre. Moins codé que d'autres musiques, et dans son apprentissage et dans la liberté de ses pratiques, le jazz permet encore mieux d'évaluer ces variations.

A la suite de Martial Solal, quatorze musiciens s'embarquent dans cette énorme aventure programmée par Roger Guérin : Irène Schweizer (8), Denis Levaillant (9), Maurice Vander (10), René Bottlang (11), François Tusques (14), Siegfried Kessler (15), Georges Arvanitas (16), Eric Watson (17), Alain Jean-Marie (18), Bobby Few (21), Chris McGrégor (22), François Couturier (23), Michel Graillier (24), François Faton-Cahen (25), soit un panorama étonnant de styles et de personnalités.

FRANCIS MARMANDE.

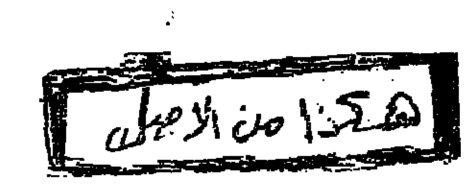
★ Théâtre de Paris, 15, rue *Blanche, du 7 au 25 juin, 21 h, 45 F* et 30 F (étudiants et collectivités).

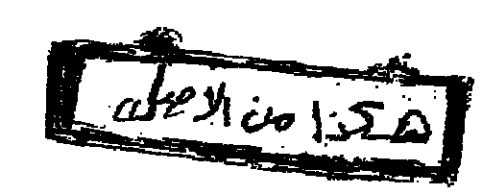














EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Du 9 juin au 12 septembre.

WILLIAM KLEIN. Jusqu'au 12 juin.

ROBERT MAPPLETHORPE. Salon photo. Jusqu'au 12 juin.

AU CARREFOUR DES CULTURES LATINES : Radio Latina. Carrefour des régions. Jusqu'au 3 juillet.

TOUS LES JOURS LA DANSE. Photographies de Marc Tulane. Jusqu'au 15 août.

HOMMAGE A FRANÇOIS DUFRENE, 1930-1982. Petit foyer. Jusqu'au 13 juin.

PLEIN VIDE. Enveloppe. Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

DE LA CREATION A LA LECTURE. *Lapin express.* Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 27 juin.

C.C.I.

EUREKA 83. Un siècle d'inventions françaises. Jusqu'au 2? juin.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

Musées

MANET, 1832-1883. – Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 27 juin). Jusqu'au 1er août.

LA PEINTURE NAPOLITAINE, du Caravage à Giordano. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 4 juillet. Jusqu'au 29 août.

DAMIAN-RAYNAUD. Les symboles du lieu. L'habitation de l'homme. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 11 F. Jusqu'au 27 juin.

HOMMAGE A REYNOLD ARNOULD, 1919-1980. Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre. Du 11 juin au 11 juillet.

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 3 octobre.

L'ART ET LE SPORT. Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 11 h à 20 h. Jusqu'au 19 juin.

SALON DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS – Hommage à Charles [illegible], 1903-1981. Grand Palais, jusqu'au 19 juin.

FERDINAND HODLER, 1853-1918. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 14 F. Jusqu'au 24 juillet.

PASTELS DES XIXe ET XXe SIÈCLES des collections du Petit Palais. Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 juillet.

UTRILLO. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf mardi, de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 août. – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11).

GEORGES ROUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Jusqu'à fin septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. – La peinture française au XVIIe siècle – La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso – Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982. Jusqu'au 26 juin – **WIFREDO LAM.** Jusqu'au 19 juin – **VIVE L'ART MODERNE.** Jusqu'au 15 juin. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

BERNARD BORGEAUD : Nuits – **DANIEL BUREN** : Points de vue – **MAX NEUHAUS** : Sound Installation – **WONDER PRODUCTS** : Tecnopop in Wonderland. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 juin.

LAPRADE ET BOURDELLE, vers 1900. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 juin.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres : Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU BOIS DE VINCENNES. Promenade historique dans le douzième arrondissement. Jusqu'au 19 juin. **HENRI LEHMANN (1814-1882).** Portraits et décors parisiens. Jusqu'au 4 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de *Sévigné* (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

CARRÉGA. Musée de la Monnaie, 11, *quai de Conti (329-12-48). Sauf dim.* (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juillet.

1913. Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

PASCAL DOLÉMIEUX. Prix Niepce 1983. Galerie de photographie de la B.N., 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 juillet.

CHINE : LES FRESQUES DU DESERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

CHARLES DE GAULLE. 1932, *Au fil de l'épée. Musée de l'Ordre de la libération*, 51 bis, bd de *Latour-Maubourg* (551-32-33). De 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 juin.

ART ET SANTÉ A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. Hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'en juillet.

HELMAN. Peintures *1943-1983.* Orangerie du parc de Bagatelle (bois de Boulogne). Jusqu'au 13 juin.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

HOMMAGE AUX GABRIEL. – Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi, de 10 h 30 à 18 h. Jusqu'au 15 juin.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. – Orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

DESSINS NAPOLITAINS, XVIIe-XVIIIe siècles. – Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h à 20 h. Jusqu'au 10 juillet.

ITINÉRAIRES ARCHÉOLOGIQUES, à Naples et ses environs. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf sam. après-midi et dim., de 10 h à 13 h et de 16 h à 19 h. Jusqu'au 1er juillet.

FRANCESCO MESSINA. Sculptures 1929-1982. Maison de l'Unesco, 119, avenue de Suffren (577-16-10). Jusqu'au 17 juin.

CLAUDE MONET AU TEMPS DE GIVERNY - TRANSPARENCES. – Photographies. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 17 juillet.

JOYAUX ET SARIS DE L'INDE, du XVIIe au XIXe siècle. – Printemps, 64, boulevard Haussmann (3e étage, magasin Havre) (285-22-22). Jusqu'au 25 juin.

R.H. EXPERT, architecte (1882-1955). – Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Jusqu'au 18 juin.

BEAUX-ARTS 83. Sculpture. – Ecole des beaux-arts, palais des études, 14, rue Bonaparte. Sauf dim., de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 juin.

JEUNE SCULPTURE. Espace ouvert, espaces construits. – Port d'Austerlitz. Tous les jours, de 10 h 30 à 17 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 26 juin.

SALON DE MAI. Espace Pierre Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-92-25). Tous les jours, de 11 h à 18 h 30. Jusqu'au 29 juin.

W.S.O., un expressionniste danois. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h à 19 h. Entrée libre. *Jusqu'au 3 juillet.*

LUXURIANCES : Blaw, Hammond, Provisor. American Center, 261, boulevard Raspail (634-10-09). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 8 juillet.

5 AMÉRICAINS IN PARIS : Chesney, Kim, Quinn, Renzi, Woollard. B.I.M.C. Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 22 juin.

GUINOVART. Œuvres 1980-1983. Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-*Croix de la Bretonnerie* (277-65-69). Jusqu'à fin juin.

JIJÉ. – Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

TREIZE PEINTRES ET SCULPTEURS. – Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 10 juillet.

DESSINS DE CANOVA. Mairie du 4e arrondissement, place Baudoyer. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 10 juillet.

ART SACRÉ, ART ET MATIÈRE, ART DU TA TCHEN TAO. – *Centre* d'art de la Ville de Paris, 8, rue de Nesles (354-43-80). De 11 h à 20 h, mardi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 juin.

HOMMAGE A STEPHAN HERMLIN. – DOMINIQUE AUERBACHER. Essai photographique. – Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Jusqu'au 15 juin.

DIX ILLUSTRATEURS POLONAIS DE LIVRES D'ENFANTS. – Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (225-10-57). Jusqu'au 1er juillet.

Galeries

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 18 juin.

LUMIÈRES SUR LA PEINTURE, XIXe-XXe siècle. *Galerie Schmit, 396*, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

L'AVANT-GARDE AU FÉMININ. *Moscou, Saint-Petersbourg, Paris, 1907-1930.* **CHADWICK.** Vingt ans de sculpture, 1963-1983. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

SCULPTURES ET DESSINS : Bosquet, Bouquillon, Collamarini, Fenosa, Giacometti, etc. Galerie Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 10 juillet.

ŒUVRES SUR PAPIER : Amorim, Ballan, Bertholle, Coignard, etc. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 9 juillet.

L'ÉGYPTE SORT DES ARCHIVES. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Du 10 juin au 16 juillet.

VINGT ET UN GRAVEURS, de l'atelier J.-M. Granier. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 12 juillet.

CAMILLE BRYEN. Dessins, aquarelles. **HARRY CALLAHAN.** *Photographies en couleur.* Zabriskie Gallery, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 2 juillet.

ESQUISSES ACCOMPLIES. Œuvres d'Arsic, Boutoux, Bouillé, etc. Galerie Darbonne Roy, 15, rue Guénégaud (325-57-39). Jusqu'au 30 juillet.

ACKLING, AUBERTIN, HAINS, LEMOSSE, LIMÉRAT, HUBERT. Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 25 juin.

L'OBJET DE FEU : la semaine américaine de Paris cherche son image. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Jusqu'au 23 juin.

ELISABETH GAROUSTE-MATTIA BONETTI. Galerie C. Breguet, 19, rue Guénégaud (633-40-06). Jusqu'au 28 juin.

ADAMI. Peintures récentes. **TADINI.** Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 juillet.

ALONSO. Œuvres récentes. Galerie Cahiers d'art, 14, rue du Dragon (548-76-73). Jusqu'au 17 juin.

GÉRARD BARTHÉLEMY. Peintures *et dessins. Galerie* Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 25 juin.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Out of the blue, Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 30 juin.

VICTOR BRAUNER. Tableaux, céramiques originales. Galerie Samy-Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 14 juillet.

COLETTE BRUNSCHWIG. Lavis, dessins. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 9 juillet.

SOPHIE CALLE. *L'Hôtel C. Galerie* C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 26 juin.

JORGE CAMACHO. Impressions. Galerie du 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 1er juillet.

ANGELA CASSANELLA. Galerie C. Renault, 133, boulevard Haussmann (563-52-00). Jusqu'au 30 juin.

CHEUNG. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 30 juin.

DI-MACCIO. Galerie RA, 7, rue du Turbigo (236-45-74). Juin-juillet.

JEAN EDELMANN. Œuvres récentes. Galeries d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 25 juin.

ALAIN FLEISCHER. La chambre noire de Barbe-Bleue. Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 2 juillet.

BERNARD FRIZE. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 3 juillet.

GÉRARD FROMANGER. Allegro, 1981-1983. Galerie A.B.C.D., 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 10 juillet.

GARGALLO. Sculptures et dessins. Galerie Marwan-Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 24 juin.

JEAN GRISOT. Du sol au mur. Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 25 juin.

PAUL GUIRAMAND. Peintures récentes. Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 28 juin.

GUTHERZ. Aquarelles. L'œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 2 juillet.

ANDRE HAMBOURG à New York. Wally Findlay *Galleries*, 2 avenue *Matignon* (225-70-74).

HÉLION. Peintures récentes, 1982-1983. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 25 juin.

HELMAN. Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 2 juillet.

DANIEL HUMAIR. Œuvres récentes. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 18 juin.

KOMET. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-21). Jusqu'au 9 juillet.

GEORGES KOSKAS. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 15 octobre (fermé en juillet et en août).

ISADORE LEVY. Peintures récentes. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 2 juillet.

BAUDOUIN LUQUET. Quelques instants transparents acrobatiques. Galerie 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 29 juin.

MACCHERONI. Œuvres récentes. Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 25 juin.

GREGORY MASUROVSKY. Estampes et dessins. *Galerie de l'Ermitage*, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 9 juillet.

JOAN MIRO. Œuvres récentes. Sculptures et gouaches. *Galerie A. Maeght*, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin juillet.

MARFAING. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au *30 juin.*

PAUL-ÉMILE PAJOT (1873-1929). Portraits de bateaux. Galerie Messine, 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 24 juin.

POUL PEDERSEN. Tabloèmes 1981-1983. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 30 juin.

TOM PHILLIPS. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 8 juillet.

JEAN-MAXIME RELANGE. 20 ans de peinture. *Espace Du et Du, 81*, rue Saint-Maur (700-19-34). Jusqu'au 25 juin.

ALFRED RETH, 1884-1966. Peintures-dessins. La Pochade, 11, rue Guénégaud (354-89-03). Jusqu'au 16 juillet.

GILLES SACKSICK. Galerie Art Yomiuri, 5, quai de Conti (326-15-35). Jusqu'au 20 juin.

SANDORFI. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 9 juillet.

SAURA. Dora Maar d'après Dora Maar. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 9 juillet.

YVON TAILLANDIER. L'œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). *Jusqu'au 25 juin.*

TAL-COAT : En champs affrontés. Lavis. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 23 juillet.

PATRICK TOSANI. *Galerie Durand-*Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 9 juillet.

DANIEL TREMBLAY. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 9 juillet.

VELICKOVIC. Peintures 1980-1983. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Dessins. Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 23 juillet.

VELLIOT. PEINTURES. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 30 juin.

JACQUES VILLON. Dessins et aquarelles 1894-1955. Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Du 10 juin au 9 juillet.

ANN WARF. Travaux de verre. Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 18 juin.

MADELEINE WEBER. Espace courbe et verticabilité. Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 30 juin.

WISNIEWSKI. En 80 mondes autour de ma table. Galerie des Lombards (278-40-99). Jusqu'au 9 juillet.

En région parisienne

BOBIGNY. Gérard Tisserand : Le peuple guidant la liberté. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi *et jeudi, de 16 h à 19 h 30*. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

CHAMPS-SUR-MARNE. Bonbon ? Grenier, ancienne ferme du Boisson, à Noisiel (005-64-87). Jusqu'au 9 juillet.

CRETEIL. Se voir en peinture. Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 25 juin.

MEUDON. Sculpture des années 80. Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres (027-15-76), sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 juillet.

MONTREUIL. Six peintres abstraits : Luquet, Huftier, Lambilliotte, Lamiel, Martinez, Pandini. Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul, 2, rue de Romainville (858-91-82). De 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

SAINT-DENIS. « Journaux », peintures et dessins de Jean Kiras. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde (243.00.59). *Sauf dim. et lundi*, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. Philippe *Guérin – Comprendre, sauver, restaurer.* Musée, villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire, à La Varenne-Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 juillet.

En province

AMIENS. Anne-Marie Milliot. *Lissé et strié.* Affiches contemporaines. Maison de la culture, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 11 juillet.

ANCY-LE-FRANC. Roger Bénévant. Château (75-14-63). Jusqu'au 15 septembre.

ANNECY. Alexeieff ou la gravure animée. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 30 septembre.

ARRAS. De l'abstraction formelle au cinétisme. Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 3 juillet.

BLOIS. *Rémi Boinot, manu pictoris.* Galerie Saint-Laumer, 46, rue Saint-Lubin. Jusqu'au 24 juin.

CALAIS. Gil Wolman. Galerie de l'*Ancienne poste, 13, bd Gambetta. Jusqu'au* 26 juin.

CASES-DE-PENE. Robert Zakanitch. Fondation du château de Jau. A partir du 12 juin.

CHALON-SUR-SAONE. Présence Panchounette. - Erwin Blumenfeld. Photographies. Maison de la culture, 5 bis, avenue *Niepce (48-48-92). Jusqu'au 26 juin.*

CHOLET. Carelman, objets introuvables. Musée des arts, 50, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 27 juin.

DOUAI. *Mario Avati, gravures 1952-1982.* Musée de la Chartreuse, 4, rue des Chartreux (87-17-82). Jusqu'au 27 juin.

DUNKERQUE. Carreaux de faïence dans le nord de la France, 1650-1850. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Véronique Bigo. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-98-00). Jusqu'au 18 juillet.

LILLE. *Dessins de Raphaël.* Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 27 juin.

LONS-LE-SAUNIER. Elisabeth Mathieu-Perrard, 1912-1982. Musée, Hôtel de ville (47-26-93). Jusqu'au 10 juillet.

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). - Aubanel-Denis Serre-Scaureigh. Galerie Bertin, 10, rue Auguste-Comte (842-62-87). A partir du 10 juin.

MARSEILLE. Olivier Debré, peintures. Galerie Athanor, 11, boulevard Offroy (78-83-53). Jusqu'au 9 juillet.

MONTLUÇON. Lewandowski : Paysages à la française. Galerie de l'Ancienne Poste, boulevard de Courtais (03-95-53). Jusqu'au 26 juin.

NANTES. Mosner : les malices. Espace Graslin (73-07-11). Du 9 juin au 3 juillet.

NICE. Krikor Bédikian, 1908-1981. *Peintures et dessins. Musée des beaux-arts* Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes. Jusqu'à fin juin. Albert Chubac. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 26 juin. Christian Jaccard. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 26 juin. Photographies : H. Newton, R. Mapplethorpe, A. Springs, D. Michals. ENAC (62-37-11). Jusqu'au 26 juin.

PAU. Les Orientalistes, de 1850 à 1914. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Juin.

POITIERS. Photographies de la collection Lamarche-Vadel. Musée Sainte-Croix (41-07-53). Juin.

SAINT-ETIENNE. Les chevalements, *d'hier et d'aujourd'hui.* Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Louis Cane. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 20 juin.

SAINT-QUENTIN. Franco Adami. Musée Antoine-Lecuyer (62-39-71). Jusqu'au 20 juin.

SEDAN. Murailles et jardins. Année Vauban : château. Juin.

STRASBOURG. Gustave Doré, 1832-1883. Musée d'art moderne et musée historique (35-47-27). Du 11 juin au 31 août.

TOULON. Carte blanche à François Bazzoli. – Noëlle Tissier. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-14-54). Jusqu'au 30 juin.

VENCE. Fred Deux. Dessins, gravures. Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 22 juillet.

VILLEURBANNE. Anish Kapoor. Gérard Collin-Thiébaut : Le peintre parcourt sa propre exposition. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 5 juillet.



THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'INTRUSE - Grand Hall Montorgueil (296-09-06), 20 h 30, les 8, 9, 10, 11, 14 ; le 12 à 18 h.
LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX - Café d'Edgar (320-85-11), 21 h 30 (8).
LA SONATE DE BELZEBUTH - Escalier d'or (523-15-10), 22 h, les 8, 9, 10, 11, 14 : le 12 à 14 h 30.
HERACLES - Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers, 20 h 30 (8 au 11).
LES CENCI - Nanterre, Théâtre par le bas (775-91-69), 20 h 30 (9).
ADELBERT LE BOTANISTE - Chaillot, Grand Foyer (727-81-15), 18 h 30, les 10, 11, 14.
LA DÉESSE DU CIEL - Centre Pompidou (277-12-33), 20 h 30, les 12, 13.
GOBBLE UP STORIES - Dix Heures (606-07-48), 20 h 30 (13).
IL FLOTTE DANS L'AIR DES MILLIERS DE PARDESSUS - Vincennes, Sorano (343-73-74), 21 h, les 13 et 14.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), (dim.), le 8 à 19 h 30 ; le 10 à 20 h 30 : Soirée Balanchine ; les 9, 11, 14 à 19 h 30 : Luisa Miller ; le 13 à 20 h : Messa Da Requiem.
SALLE FAVART (296-06-11), relâche.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 8 et 13 à 20 h 30 : Andromaque ; les 8, 11, 12 à 14 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon ; les 9, 10, 11, 12, 14 à 20 h 30 : Les Estivants ; Thermes de Cluny : les 8, 9, 10, 13, 14 à 21 h : le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : les 8, 9, 10, 11, 14 à 20 h 30 et le 12 à 15 h : le Prince travesti ; T.N.C. au Théâtre du Rond-Point : les 8, 9, 10 à 20 h 30 et le 11 à 15 h et 20 h 30 : le Bunraku.
ODÉON (325-70-32), relâche.
PETIT ODÉON (325-70-32) (lun.), les 9, 10, 11, 12, 14 à 18 h 30 : dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
TEP (797-96-06), Foyer : le 9 à 10 h 30 : Berceuse ; le 10 à 14 h 30 : Pulcinella et Euridice ; le 11 à 14 h 30 : lectures de textes par le théâtre Tsaï ; TEP : le 8 à 20 h 30 : le Chasseur de rêve ; le 9 à 20 h 30 : Fra Diavolo ; le 10 à 20 h 30 : la Ville des animaux ; le 11 à 20 h 30 : le Voyage d'Astolfo.
Petit TEP, le 13 à 14 h 30 : la Cuisine et Opéra bouffe ; 20 h 30 : la Souris et son Fils ; le 14 à 10 h : Nemo ; à 20 h 30 : Catalogue de voyage et faux départ.
BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). — Débats : les 8, 9, 10 à 18 h 30 et 20 h 30 : Poliphonix 5, 5e Festival international de poésie ; le 11 de 14 h à 18 h : Nouvelles techniques ; Créativité et culture ; Vers de nouveaux écrivains et artistes. — Cinéma-vidéo : les 8, 9, 10, 11, 12, 13 à 13 h : S. Griaud née Tachée ; Au nom de la raison ; 16 h : Petit Pierre, le Théâtre du triangle, Châteaux de sable ; Images, rue, images ; 19 h : En finir avec la faim ; les 8, 9, 10, 11, 12 à 15 h : Bonjour Monsieur Manet ; les 8, 9, 10, 11, 12 à 18 h : Hollis Frampton : Magellan.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : le 9 à 20 h 30 : Concert R. Strauss, Nouvel orchestre philharmonique ; les 10 et 12 à 20 h 30 : Salomé ; le 13 à 18 h 30 : C. Eda-Pierre/H. Cartier Bresson (piano) (Chopin, Rameau, Mozart...).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (lun.), les 11, 12 à 14 h 30 ; les 8, 9, 10, 11 à 20 h 30 : Crowsnest ; le 14 à 20 h 30 : Ballet du grand théâtre de Genève ; les 8, 9, 10, 11 à 18 h 30 : Camerata de Boston.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (dim., lun.), les 8, 9, 10, 14 à 21 h ; le 11 à 16 h et 21 h : les Oiseaux.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42), les 8, 9 à 20 h 30 : Tenkei Geiiko.
AMERICAN CENTER (321-42-20) le 8 à 21 h : Trio.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : le Deuil éclatant du bonheur ; Prélude à K. Mansfield.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27) (S. soir, D., L.), 20 h, sam., 16 h : Kean
BASTILLE (357-42-14) les 8, 9 à 18 h et 20 h ; le 10 à 20 h : Polyphonix 5.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) les 8, 9, 10, 11 à 18 h 30 : La Nuit des Rois ; le 12 à 15 h 30 : Richard II : Epée de bois (808-39-74) (D soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Patience... patience dans l'azur. — Tempête (328-36-36), 21 h : les Amis de M. Gazon, (dernière le 11) ; Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : la Débutante.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73) le 14 à 20 h 30 : Les Tracs de la Diva.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46) (Mer., D.), 21 h : Lit vers Léthé.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. — Resserre (D., L.), 20 h 30 : la Musica. — Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : Roméo et Juliette .
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 21 h : Commissaire Nicole Bouton (dern. le 10).
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h 30 : Si Guitry m'était chanté.
CONSTANCE (258-97-62) les 8, 9, 10, 11 à 20 h 45 ; le 12 à 17 h : Histoire sans paroles.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Mourir à Colone.
ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. et dim., 15 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., Mar.), 20 h 30 : Abraham et Samuel.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D., L.), 20 h 30 : Méli-Mélomane.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. à 17 h 30, lun. à 20 h 30 : la Mouette.
ESPACE KIRON (373-50-25) les 8, 9, 10 à 20 h 30 ; le 12 à 15 h 30 : Vie et mort d'Arlequin.
FONDATION DEUSCHE DE LA MEURTHE (797-33-05) le 10 à 19 h 45 : Les Noces de Figaro.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L. et le 14), 20 h 30, dim., 15 h : S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. (D.), 20 h 30 : Les Mystères du Confessional ; 22 h 15 : Archéologie (dern. le 11) ; — II. (D.) 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : Milosz ; Petite salle (D.), 22 h 15 : Permis de séjour.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, D., 15 h : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir, L.), 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir L.), 20 h 30, sam., 21 h, dim., 15 h : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste (dern. le 11).
PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 8, 10, 11, à 21 h ; le 12 à 17 h : Folies d'opérettes.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière (dern. le 12).
PLAISANCE (320-00-06) (D., L.) 20 h 30 : Le Musée noir de Valia Angel.
POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : Vera Baxter.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir), 20 h 45, dim. 15 h : Six heures au plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. Lun., mar., 20 h 30, ven., sam. 22 h, dim. 15 h : l'Écume des jours. — II. (D., L.) 20 h 30 : Huis clos ; mer., jeu. 22 h, sam., dim. 17 h : Fin de partie.
TEMPLIERS (272-94-56), (D., L.), à 20 h 30 : Robinson Crusoé.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Le Monte-Plats.
THÉATRE DE L'UNION (770-90-94) (lun), 20 h 30, Dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou.
THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : L'ivrogne dans la brousse ; les 8, 9, 10, 11 à 18 h 30 : Cie Magenia ; II (L.) 20 h 30 : A Petit Feu de Chagrin.
THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h : le Piège de Méduse.
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h, Dim. 18 h : La Voûte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). — Grande salle, les 8, 9, 10 à 20 h 30 ; le 11 à 15 h et 20 h 30 : Bunraku ; - Petite salle, (D., L.) 20 h 30 : Joséphine, la cantatrice.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 21 h : J. Charby : Pour de rire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette (dern. le 12).

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.) 21 h : Un caniche sur la banquise.
AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h : Gertrude morte cet après-midi (à partir du 15) ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + sam. 24 h : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 10,11 à 20 h 45 : Quelques pas vers la mer (F. Roussel).
L'ÉCUME (542-71-16) (D., L., Ma.) : J.-P. Reginal : 22 h. : Histoire de diablesse.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.) 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 19 h 45 : Oy, Moïshele, mon fils ; 21 h 15 : Une chanson, c'est quoi déjà ; 22 h 15 : M. Chevalier.
PATACHON (606-90-20) (D., L., Ma.) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à E. Piaf.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.) 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 20 h 15 : On n'est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 22 h : M. Sergent.
LA TANIÈRE (337-74-39) I. 20 h 45 : L'ordre des fleurs (dernière le 11) ; 22 h 30 : A. Aurenche (dernière le 11) ; le 12 à 20 h 30 : A. Delille.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; sam. 16 h : la Timbale ; 22 h 30 : Triboulet.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h 30 : Fais voir ton cupidon ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 20 h 30 : M. Musseau.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), (mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : A vos ronds... Fisc.

En région parisienne

BAGNOLET, Atem (364-77-18), les 9, 10 et 11 à 21 h 30 : De la cave au grenier, un corps entier de songes.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB, (603-60-44), le 10 à 20 h 30 : Cl. Bolling, Fanfare O. Callot, Hot Antic Jazz Band : le 11 à 20 h 30 : les Haricots rouges, Watergate Seven + One, G. Leroux Trio ; le 14 à 20 h 30 : R. Franc Orchestra, Swing Roul'Hot de L. Bajata, Irakli Jazz Band Orchestra.
MONTREUIL, Studio Berthelot (858-65-33) (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Les Soldats.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (dim. soir, jeu.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Les Paravents ; II. le 8 à 20 h ; les 10 et 11 à 21 h ; le 12 à 16 h 30 : Combat de nègres et de chiens.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), le 14 à 20 h 30 : Fugue en mineur(c) Festival (243-30-97) ; Hôtel de Ville, le 10 à 20 h 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy. Dir. J.-Cl. Malgoire ; sol. T. Koopman. (Bach, Telemann, Haydn, de Fesch.)
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 9 à 21 h : Les 1001 Nuits ; le 10 à 21 h : Colporteurs d'images ; le 11 à 21 h : Maxime Torchennit.
TORCY, Maison du Temps Libre (005-76-35) les 9 et 10 à 21 h : La Fête en plein air.
VERSAILLES, Festival (950-36-22). A l'Opéra, les 11 et 13 à 21 h : « Flaminio », de Pergolèse ; Château, le 8, à partir de 16 h : Concert-promenade ; Chapelle, le 8 à 20 h 45 : Ensemble orchestral de Paris. Dir. J.-P. Wallez (Barber, Hummel, Mozart, Albinoni) ; Parvis de la Cathédrale, le 9 à 20 h 30 : Musique de la Police nationale. Dir. P. Bigot (Charpentier, Bizet, Messager) ; Chapelle N.-D. des Armées, le 10 à 21 h : Ensemble de cuivres J. des Prés (des Prés, Campra, Mouret, Lully, de Lalande) ; Eglise Notre-Dame, le 14 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles. Dir. B. Wahl ; sol. A.-M. Miranda (Rameau, Couperin).

FESTIVALS

XXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY (D., L.), 21 h 30 : Othello (à partir du 8).
CENTRE CULTUREL DE WALLONIE-BRUXELLES, les 13, 14 à 20 h 45 : Vingt minutes d'entracte.
TH. ESSAION, les 8, 9, 10, 11, 13 à 18 h 30 : Un mari à la porte ; le 14 à 20 h 30 : Le no de Saint-Denis ; (D.), 21 h 45 : Sally Mara (à partir du 8) ; II : (D., L.), 21 h 15 : Bertrand striptease (à partir du 8).
CARREAU DU TEMPLE (D., L.), 21 h 30 : Vitrines (à partir du 10).
HOTEL DE MARLE, le 14 à 20 h 30 : Sa Vidare.
PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE, les 8, 10, 14 à 19 h 30 : Du sang sur les Charentaises ; le 11 à 19 h 30 : Traction à vent.
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, les 9, 10, 11, 13, 14 à 20 h 30 : la Crapotte ; à 22 h : les Mots qui penchent.

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (723-40-84)

VERSAILLES, Château, le 8 à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague, dir. : O. Stejskal (Stamitz, Mozart, Rameau...) ; Chapelle royale, le 8 à 21 h : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Barber, Hummel, Mozart).
NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon Baltard, le 10 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Brahms).
L'HAY-LES-ROSES, Eglise, le 10 à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague, dir. : O. Stejskal (Boccherini, Mozart, Werner...).
VILLE D'AVRAY, Château et Eglise, le 12 à partir de 16 h : Atelier musique de Ville-d'Avray, dir. : J.-L. Petit (Honneger).
MEUDON, Parc et Orangerie, le 12 à partir de 15 h 30 : Orchestre français de jeunes musiciens, dir. : Ch. Gouinguene (Mozart, Vivaldi, Gouinguene...).
ECOUEN, Château, le 12 à 15 h 30 : Orchestre de chambre Andonia, dir. : M. Borusiac (Gervaise, Dowland, Purcell...)

VIIe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN (354-96-60)

21 h, le 8 : J.-F. Manzone, E. Pitti (Brahms, Franck, Ravel) ; le 9 : D. N'Kaoua (Mozart, Schubert, Chopin...) ; le 10 : les Dominos (Mendelssohn, Brahms, Schumann...) ; le 11 : M. Carneiro, E. Kilcher (Francœur, Brahms, Debussy...) ; le 12 : M.-C. Girod (Haydn, Beethoven, Fauré...) ; le 13 : A. Kerrigan, S. Bodley (Hugues, Brahms, Wolf...) ; le 14 : Ensemble baroque français (Boismortier, Mondonville, Telemann...).

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION (Quartier des halles) (5?7-50-85)

THÉATRE : Th. de l'Epicerie, les 8, 9, 10, 11 à 20 h 30 : Théâtre ensemble antilope ; le 14 à 20 h 30 : Théâtre de la mie de pain.
DANSE : Espace de l'Horloge, 18 h 30 et 20 h 30 : Cie Sinaars, Gwall V., Catala-Lemosof, Rubens Dance Guillaumes, Boa production-M. Lefèvre-Frédéric, M.O.T.U.S. Danse Random.
MUSIQUE : Galerie des Lombards, 20 h 30 : Samarkand Djinn concept.

FOIRE SAINT-GERMAIN

Place Saint-Sulpice, tous les jours à 17 h : Théâtre forain (à partir du 10) ; le 10 à 20 h : Jazz New Orleans ; les 11, 12 à 15 h : le Puits aux images.
Salle des Fêtes de la Mairie, les 10, 11, 12 à 20 h 45 : Le cirque le 13 à 20 h 45 : Comme dit monsieur ; le 14 à 20 h 45 : le Plaisir de rompre ; le Pain du ménage ; le 13 à 18 h 30 : B. Dandarova (Frescobaldi, Scarlatti, Mozart...) ; le 14 à 18 h 30 : A. Utagawa, E. Hauntziker, M. Geliot (Vivaldi, Mozart, Ruderman...).

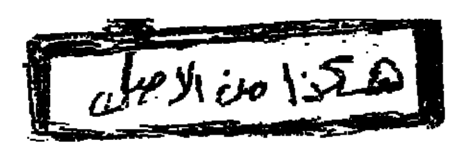
BIENNALE DE LA DANSE DANS LE VAL-DE-MARNE

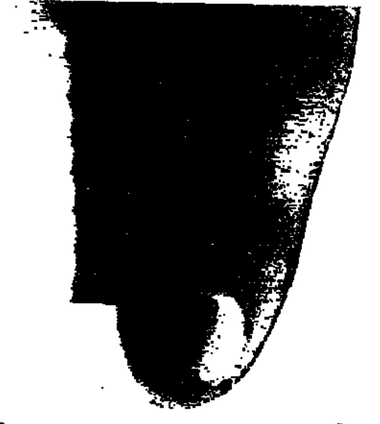
IVRY, Théâtre des Quartiers (672-28-06), le 12 à 16 : Ris et danceries.
VILLEJUIF, Th. Romain-Rolland (726-18-10), le 9 à 20 h 30 : Ballet-théâtre de l'Arche.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, CC (305-42-82), le 10, 21 h, Cie J. Pinares : 22 h 15 : l'Esquisse.
VITRY-SUR-SEINE, Th. J.-Vilar (680-85-20), le 10 à 21 h : Ardance ; 22 h : l'Orme orange.















MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 8

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : B. Marcinkowska, F. Buffet (Chopin, Brahms).

UNESCO, 20 h 30 : D. Eisinger (Haydn, Beethoven, Liszt...).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : Chorale Vittoria d'Argenteuil, ch. des Chœurs : M. Piquemal, orch., dir. : B. Thomas (Verdi).

JEUDI 9

LUCERNAIRE, 19 h 45 : H. Malaquin, M. *Schittenhelm* (Franck, Beethoven) ; 21 h : Trio d'Anches Anlos (Mozart, Milhaud, Arrieu...).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : P. Boucher.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h 30 : O. Beaumont (Couperin, d'Hervelois, Rameau) ; J.-C. Benoit, M. Paubon (Poulenc, Encaco, Delvincourt).

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 45 : chœur et orchestre des Solistes de la Ville de Paris, dir. : H. Reiner (Vivaldi, Bach).

SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : La grande écurie et la chambre du Roy, chœur Sorbonne, chœur national (Lully, Delalande).

ÉGLISE SAINT-DENYS DU SAINT-SACREMENT, 20 h 45 : Chorale Rhapsodès, Quintet de cuivres Floreat Musica, dir. : P. Narring (Purcell, Bruckner, Schutz).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : Ensemble Fitzwilliam (Rameau, Leclair, Telemann).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 30 : *D.* de Williencourt (Bach, Kodaly, Jevtic).

FAC DE DROIT, Grand Amphi, 20 h 30 : Les frères Dagar (musique de l'Inde).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Brahms).

VENDREDI 10

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Musique ensemble J.-Cl. Veilhan (Mozart, Licki).

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 9.

FIAP, 20 h 30 : A. Kerrigan, S. Odley (Ellington, Copland, Ives...).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : Orchestre Ad Arteme de Paris, dir. : D. Fanal (Haendel).

ÉGLISE DES BILLETTES, 21 h : Ensemble choral L. Marenzio (Bach, Schubert, Bruckner).

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Mozart, Rachmaninoff, Cramme...).

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE LA RÉSURRECTION, 20 h 30 : Quatuor Amepda (*Mozart, Beethoven*, Schubert).

MUSÉE GUIMET, 20 h 30 : Ensemble instrumental, dir. : P. Sciortino (Sciortino, Korelis, Skalkottas...).

THÉATRE DE LA BASTILLE, 22 h 30 : H. Delavault, Cl. Lavoix.

SAMEDI 11

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 9.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 18 h 30 : Cl. Zibi, J. Matkowska, J.-M. Berette, N. Santos, J.-L. Bourre (Haydn, Paganini, Boccherini) ; Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble Project Ars Nova (*musique italienne du XV*e).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : I. Polya (Mozart, Beethoven, Schumann...).

THÉATRE DE PARIS, 18 h : Marigaux Original Quartet (Moquey, Bach, Mozart...).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, *20 h 30 : A.-L.* Musso (Schumann, Brahms, Liszt...).

THERMES DE CLUNY, 21 h : Ensemble Venance Fortunat.

CONFLUENCES, 20 h 30 : Collectif musical contemporain (Monet, Berg, Poulenc...).

THÉATRE DE LA BASTILLE, 22 h 30 : voir le 10.

EGLISE SAINTE-ANNE - DE - LA - *MAISON - BLANCHE, 17 h* : O. Allouard-Carny (Pachelbel, Bach, Buxtehude...).

DIMANCHE 12

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 45 : C.-B. Choate.

CHAPELLE SAINT-*LOUIS* DE LA *SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : J.* Amade (Bach, Vierne, Lantier...) ; 21 h : Chorale Cum Jubilo, Ensemble vocal J. de Malestroit, Orchestre de chambre Ad Arteme de Paris, dir. : D. Fanal (Vitali, Albinoni, Palestrina...).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : S. Bertho, A. Host, M.-F. Giret (Monteverdi, Haendel, Brahms...).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Orchestre d'harmonie des troupes de marine, dir. : Ballada (Bach, Beethoven, Berlioz...).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : D. Lebrun, D. Hovora (Mozart, Schumann, Debussy...).

THERMES DE CLUNY, 18 h et 21 h : voir le 11.

THÉATRE DE LA BRUYÈRE, 11 h : Ensemble La Bruyère (Ibert, Stravinsky).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : Concert de Paris, J.-Cl. Veilhan (Vivaldi).

THÉATRE DE LA BASTILLE, 19 h : voir le 10 à 20 h 30.

CENTRE MANDAPA, 18 h : S. Leclerc, A. Kumar (musique de l'Inde du Nord).

LUNDI 13

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium : Cycle acousmatique ; 18 h 30 : Pinot, Forz ; 20 h 30 : Vandenbogaerde, *Lefebvre* ; Auditorium 106, 18 h 30 : D. Megevand, R. Andia (Chaynes, Finzi).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Segerstam (Segerstam, Bancquart, Strauss).

FIAP, 20 h 30 : L. Cabel, Th. Mathias (Bach, Vinci, Damase).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : G. Rispal, S. Bartrop.

CITÉ UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre, 21 h : Gwo Ka.

ÉGLISE ANGLICANE SAINT-GEORGES, 12 h 45 : E. Einfeldt.

ATHÉNÉE, 21 h : J. Norman.

MUSÉE GUIMET, 20 h 45 : Orchestre de chambre H. Nafilyan (Holstein, Ancelin, Honegger).

ALLIANCE, 20 h 30 : Ensemble Circle.

THÉATRE MARIGNY, 20 h 30 : Orchestre d'enfants Suzuki de Chicago (Mozart, Schumann, Vivaldi...).

MARDI 14

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Quatuor Viotti (Ravel, Saint-Saëns).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Le Dizes, J.-Cl. Henriot (Carter, Ives, Berio...).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Chorale E. Brasseur, Orchestre français d'Oratorio, dir. : J.-P. Lore (Poulenc).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Mozart).

SALLE A. MARCHAL, 20 h 45 : D. Levacque (Bach, Franck, Messiaen...).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 45 : Chœurs R. de Lassus, Quatuor de hautbois Ph. Pelissier, R. Tambyeff (*Schütz, Schein, Tallis...*).

PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : Germ (Vandenbogaerde).

MUSÉE DE LA MARINE, 21 h : Ensemble Varenne, Ensemble instrumental de Paris, dir. : P. Fournillier (Bach).

ALLIANCE, 20 h 30 : Tsuruta Kinshi.

Jazz, pop, rock, folk

ALLIANCE (544-41-42), le 11 à 20 h 30 : Hikashu, rock.

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 12 à 16 h 30 : Couturier/Celea.

ARC (723-61-27), le 13 à 20 h 30 : M. Solal.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30, le 8 : G. Martins, L. Fafa ; le 9 : J.-J. Avenel, D. Lazro ; les 10, 11, 12 : G. Rabol ; à 22 h 30, le 9 : Intercommunal Percussion Ensemble ; les 10, 11 : A. More.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, les 8, 9, 10 : Whoopee Makers ; les 11, 12 : J. Caroff ; les 13, 14 : R. Guérin.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D.L.), 22 h 30 : Groupe Carma.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), les 10, 11, 12 à 23 h : Apartheid not.

DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 9 : D. Dupuis, Forficule ; le 10 : V. Leed ; le 11 : Noblesse oblige.

FORUM (297-53-39), 21 h, les 8, 9, 10 : *Gwendal* ; le 14 : Una Ramos ; le 9 à 22 h 30 : M. Lobko.

HIPPODROME D'AUTEUIL, les 8, 9 à 21 h : D. Bowie ; le 11, à 21 h : Crosby Still and Nash.

MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : le 10 : Sabor International Band ; le 11 : Mallet, Nemeth, Bathel.

NEW MORNING (523-51-41), les 8, 11 à 21 h 30 : Ch. Freeman ; les 9, 10 à 20 h : *G.Lewis, O. Johnson, S. Potts*, G. Nemeth ; le 12 à 21 h 30 : D. Goyone ; le 14 à 20 h : New Hampshire University.

OLYMPIA (742-25-49), le 13 à 20 h : Screaming'Jay Hawkins.

PALACE (246-10-87), les *10, 11* à 19 h 30 : R. Palmer.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), le 13 à 20 h 30 : Rod Stewart (Versailles, stade Montbauron, le 12, à 16 h) ; le 14 à *21 h* : Al Jarreau.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer., jeu., S. Distel ; ven., Dixie Francis ; sam., Hot Antic Jazz Band ; lun., Alligator Jazz Band ; mar., Carrie Smith.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-L. Chautemps, L. Fuentes, R. Urtreger, A. Cullaz, Ch. Bellonzi (dern. le 12) ; à partir du 13 : Steckar Tubapack.

RADIO-FRANCE, Auditorium 104 (524-15-16), le 8 à *20 h 30* : Steckar Tubapack, M. Solal ; Auditorium 106, le 9 à 18 h 30 : P. Artero, L. Benhamou, D. Lemerle, P. Lempal, T. Theophile.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : les 8, *9, 10, 14 : Cl.* Luter ; *le 11 : Les* Barbecues.

TH. DE PARIS (280-09-30), le 9 à 21 h : I. Schweizer ; le 10 : D. Levaillant ; le 11 : M. Vander ; le 14 : R. Bottlang.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 9 à 20 h : J. More.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Phi-Phi.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il signor Fagotto.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), les 8, 9, 10, 11, 12 à 21 h : Grand Orchestre Bekummernis.

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 13, 14 à 20 h 30 : Poésie directe.

BOBINO (322-74-84), le 14 à 20 h 45 : le Cirque imaginaire.

CASINO DE PARIS (285-00-39) (D. soir, L.), 20 h 30 dim. 16 h. : Drôles de femmes.

CENTRE *CULTUREL* CANADIEN (551-35-73), le 9 à 20 h 30 : A. Chalifoux, Ph. Evrard.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) le 14 à 20 h 45 : Peru Inka.

CHAPITEAU DES CLOWNS (320-90-13) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Ch. Camerlynck (dern. le 12) ; les 8, 9, 10, 11, 12 à 18 h 30 : les Amants de Fougère.

FORUM (297-53-47), le 14 à 21 h : Una Ramos.

MARIGNY (256-04-41), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Thierry Le Luron.

MOGADOR (285-45-30) (L.), 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Dancin'.

OLYMPIA (742-25-49), les 10, 11 à 21 h : H. Aufray ; le 14 à 20 h 30 : W. Sheller, Buzy, J.-J. Goldmann.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir), 20 h 30, sam., dim. 15 h : Opéra de Pékin (dern. le 12).

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 13 à 21 h : Angel Maimone Entreprise.

TH. DU JARDIN (745-23-72), *20 h 45* : J. Douai (dern. le 11).

TH. DE PARIS, Foyer (280-09-30), le 8 à 18 h 30 : B. Tessier, J.-Y. Joanny, Acousmie, Ayawaska, Ph. Wayne.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

La danse

ATELIER DES QUINZE-VINGTS (251-11-93), les 9, 10 à 21 h : Concertation Triale.

ASIEM (354-79-78), le 10 à 19 h 30 : J. *Solane*.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 8 à 20 h 45 : Bharata Natyam ; les 10, 11 à 20 h 45 : Quelques pas vers la mer ; le 13 à 20 h 45 : Odissi.

EPICERIE (547-50-85), 20 h 30 : S. Hyedan, Rubeus Danse...

TH. DE PARIS (280-09-30) *(D)*, 20 h 30 : Cuadra de Seville.

CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 8 JUIN

15 h, les Amants du Tage, de H. Verneuil; 19 h, Festival de Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs : Daniel prend le train, de P. Sandor ; 21 h, Film de la collection Albert Kahn « Images de Paris (1913-1928) ».

JEUDI 9 JUIN

15 h, Vidocq, de J. Daroy : Festival de Cannes 83-Quinzaine des réalisateurs : *19 h, Sans l'ombre d'un péché, de J. Fonseca E. Costa* ; 21 h, Barbarosa, de F. Schepisi.

VENDREDI 10 JUIN

15 h, Asphalte, de H. Bromberger : Festival de Cannes 83-Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Sans limites, de J. Rodl ; 21 h, Another time, another place, de M. Radford.

SAMEDI 11 JUIN

15 h, les Bas-Fonds, de J. Renoir : 17 h, The Living Idol, de A. Lewin ; Festival de Cannes 83-Quinzaine des réalisateurs ; 19 h, la Rose des vents, de P. Guzman : *21 h, la Rue étroite, de Y. Yanjin.*

DIMANCHE 12 JUIN

15 h, l'Equipage, de M. Tourneur ; 17 h, Europe 51, de R. Rossellini ; Festival de Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Ange, de G. Katakouzinos ; 21 h, la Casa del tappeto giallo, de C. Lizzani.

LUNDI 13 JUIN

18 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC ; 21 h, le Batard, de B. Van Effenterre.

MARDI 14 JUIN

15 h, Dommage que tu sois une canaille, de A. *Blasetti : 19 h, Onze Fioretti de François d'Assise*, de R. Rossellini ; 21 h, Sélection officielle de Cannes 83 : Utu, de *G. Murphy.*

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 8 JUIN

15 h, Broadway, de P. Fejos ; Festival de Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs : *17 h, Local Hero, de B. Forsyth* ; Panorama du cinéma indien ; 19 h, l'Etoile cachée, de R. Ghatak.

JEUDI 9 JUIN

15 h, Festival de Cannes 83-Quinzaine des réalisateurs : 15 h, Des démons dans le jardin, de M.G. Aragon ; 17 h, Rupture, de M. Chouikh ; 19 h, Panorama du cinéma indien : le Tambour de Chouna, de B.V. Karanth.

VENDREDI 10 JUIN

Festival de Cannes 83-Quinzaine des réalisateurs ; 15 h, les Derniers Jours de la victime, de A. Aristarain et J.-P. Feinmann ; 17 h, Eisenhans, de T. Dorst ; 19 h, Panorama du cinéma indien : Bhavni Bhavai, de K. Metha.

SAMEDI 11 JUIN

Festival de Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs ; 15 h, Miss Lonelyhearts, de *M. Dinner ; 17 h, Voie sans issue*, de Y. Yosha : Panorama du cinéma indien ; 19 h, 22nd, 1897, de N. et J. Patwardhan ; 21 h, Rêve de jour, de M. Sen.

DIMANCHE 12 JUIN

Festival de Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs : 15 h, la Femme flambée, de R. Van Ackeren ; 17 h, Rien qu'un jeu, de B. Sauriol ; Panorama du cinéma indien ; *19 h, le Rituel, de G. Kasaravalli ; 21 h, Un* vol de pigeons, de S. Benegal.

LUNDI 13 JUIN

Festival de Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs ; 15 h, Daniel prend le train, de P. Sandor ; 17 h, Sans l'ombre d'un péché, de J. Fonseca E. Costa ; 19 h, Panorama du cinéma indien : la Graine, de S. Benegal.

MARDI 14 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62). – V.o., v.f. : Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA BALANCE *(Fr.) : Gaîté Boulevard* (233-67-06).

BALLADE A BLANC (Fr.) : Paramount Odéon, *6e (325-59-83).*

BANZAI (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE DE SAIGON *(A., v.o.)* : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : *Marais, 4e (278-47-86).*

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

CARBONE 14, LE FILM *(Fr.) : Le Marais*, 4e (278-47-86).

C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS *(Fr.)* : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR *(Fr.)* : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Epée de *Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoches (H. sp.)*, 6e (633-10-82).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Studio de la Harpe, 5e* (634-25-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DANS LA VILLE BLANCHE *(Suis.)* : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DERNIER COMBAT *(Fr.) : Lucernaire*, 6e (544-57-34) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32).

DERRIERE LA PORTE *(It., v.o.)* (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic *Luxembourg, 6e (633-97-77).*

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Saint-Germain Studio, 5e* (633-63-20) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare* Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79)* ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) : Montparnos, 14e (327-52-37) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DIVA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

FUCKING CITY (All., *v.o.) (**) : Marais*, 4e (278-47-86).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-*83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e* (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

GALIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), *1er (508-94-14).*

GANDHI (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; *Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade*, 8e (359-19-08) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; *Gaumont Sud, 14e (327-84-50).*

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, *14e (542-67-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle*, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, *9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de* Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Para-*mount Maillot, 17e (758-24-24)* ; Images, 18e (522-47-94).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

J'AURAI TA PEAU (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* : Miramar, 14e (320-89-52).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU *(Fr.)* : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont *Sud, 14e (327-84-50).*

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PÉNITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

RAMBO (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

ROCK AND TORAH (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SUPERVIXENS *(A., v.o.) (**) : Boîte à* -Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

THE VERDICT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e *(225-18-45).*

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Montmartre, 14e (606-34-25).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (297-53-74)* ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN TEENAGERS, film *américain de Curtis Hanson, v.o.* : Forum Orient-Express 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-12-08) ; *v.f.* : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99).

ANA, film portugais de Margarida Cordeiro et Antonio Reis, v.o. : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

CHICANOS STORY, film américain de Luis Valdez, v.o. : Forum, 1er (297-53-74), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Élysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Lumière, 9e (246-09-07) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Clichy-Pathé, *18e* (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FEMME DU CHEF DE GARE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : 14 Juillet-*Racine*, 6e *(326-19-68)* ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; *14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).*

HALTEROFLIC, film français de Philippe Vallois, Movies, 1er (260-43-99) ; *Quintette, 5e* (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxeville, 9e (770-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

JE SAIS QUE TU SAIS..., film italien d'Alberto Sordi, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; *v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)* ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-*Gare de Lyon, 12e (343-01-59)* ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, *16e* (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LA PALOMBIÈRE, film français de Jean-Pierre Denis, *Gaumont-*Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e *(634-25-52)* ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) : P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; *Parnassiens, 14e* (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Les festivals

CINÉMA DU TIERS-MONDE : Sous-développement et surarmement (v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91) ; mer. : la Guerre de pacification en Amazonie. Mickey au Vietnam ; jeu. : l'Afrique du Sud « Quel beau pays » ; ven. : l'Arsenal. Easy Meat ; sam. : Alcino el Condor. Les Enfants de la guerre ; dim. : la Danse avec l'aveugle. Tahiti derrière le rideau de fleurs ; lun. : L'Afrique nous appartient. La Bombe ; mar. : Dans tes yeux, l'exil. Gracias a la vida.

L'ÉCRAN DÉMONIAQUE (v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; mer., ven., dim., mar. : Nosferatu. Le Cabinet du Dr Caligari ; jeu., sam., lun. : Metropolis.

BUSTER KEATON : Le *Marais, 4e* (278-47-86), mer. : le Dernier Round ; jeu. : la Croisière du navigator ; ven. : Ma vache *et moi* ; sam. : *Steamboat Bill Jr* ; dim. : le Mécano de la « General » ; lun. : Sherlock Jr ; mar. : les Lois de l'hospitalité.

CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; mer., ven., 18 h, 20 h 30 : sam., 19 h ; dim., lun., 16 h : Stalker ; jeu, *sam, 16 h 30* ; dim., lun, 19 h : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; ven., 14 h, 16 h ; sam., 21 h 30 ; dim., lun., 14 h ; mar. : Pastorale ; sam., 14 h ; dim., lun., 21 h 30 : Je demande la parole.

MARILYN MONROE *(v.o.)* : Action-Écoles, 5e (325-72-07), mer., jeu. : Certains l'aiment chaud ; ven., sam. : Chérie, je me sens rajeunir ; dim. : le Prince et la Danseuse ; lun. : Sept ans de réflexion ; mar. : le Milliardaire.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07), mer. : Une nuit à l'Opéra ; jeu. : Plumes de cheval ; ven. : Un jour au courses ; sam. : la Soupe au canard ; dim. : Un jour au cirque ; lun. : les Marx au grand magasin ; mar. : Chercheurs d'or.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15), mer., jeu : le Procès Paradine ; ven., sam. : les Enchaînés ; dim. : *Rebecca* ; lun., mar. : la Maison du docteur Edwards.

LES GRANDS SUCCÈS D'H. BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62), mer., jeu. : la Femme à abattre ; ven., sam. : Casablanca ; dim., lun. : le *Grand Sommeil ; mar. : Key Largo.*

WIM WENDERS (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse 5e (326-58-00), mer. dim. : *Alice dans les villes* ; jeu. : la Lettre écarlate ; ven. : Faux mouvement ; sam, lun. : Hammett ; mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

LES INCUNABLES DE LA FOX (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : Le jour où la Terre s'arrêta ; ven., sam. : la Piste des géants ; dim., lun., mar. : David et Bethsabée.

MICHÈLE MORGAN : Studio 43, 9e (770-63-40), ven., 18 h ; sam., 14 h : Gribouille ; mer., 22 h ; sam., 20 h ; dim., 14 h : Quai des brumes ; dim., 16 h ; lun., 20 h : Amour et swing ; jeu., dim., 18 h ; ven., 20 h ; sam., 22 h : les Orgueilleux ; mer., sam., 18 h ; jeu., 20 h : dim., 22 h : les Grandes *Manœuvres* ; ven., 22 h Marguerite de la nuit ; mer., 20 h ; sam., 16 h ; lun., 22 h : le Procès des doges ; jeu., 22 h ; dim., 20 h ; lun., 18 h : la Symphonie pastorale.

CINÉMATON DE GÉRARD COURANT : Studio 43, 9e (770-63-40), mar. 20 h 30.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 14 h : la Grande Illusion ; 16 h : Une chambre en ville ; 18 h : Un tramway *nommé désir* ; *20 h : Zorba le Grec* ; 22 h 30. : les Misfits.

CLINT EASTWOOD (v.o.), Olympic, 14e *(542-67-42), mer., jeu. : Un frisson dans* la nuit ; ven., sam. : les Proies ; dim. : la Kermesse de l'Ouest ; lun., mar. : Pendez-moi haut et court.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Effraction ; jeu. : Dark Crystal ; ven. : la Poursuite impitoyable ; sam. : Coup de foudre ; dim., mar. : (sauf mar. 21 h 30) : Fanny et Alexandre ; mar. : 21 h 30 : Avant-première.

DENFERT : (v.o.) (321-41-01), 14e, 14 h : la Ultima Cena ; 16 h : Gaijin ; 20 h : Dona Flor et ses deux maris.

Les grandes reprises

BEN HUR (A., v.o.) (70 mm) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

LA BLONDE EXPLOSIVE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

CABARET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CANONS DE NAVARONE (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE CHINOIS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

C'ÉTAIT DEMAIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19)

LA COURTISANE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES DENTS DE LA MER (A., v.f.), (*) : Capri, 2e (508-11-69).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA DERNIÈRE FEMME (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES DIABLES (A., v.o.), (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14 (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-41).

LES FAUX COUPABLES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.f.) : Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A. v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (H. sp.) (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A. v.f.) : *Napoléon, 17e (380-41-46).*

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e parties), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LENNY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LOVE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MONTY *PYTHON* SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, *11e (700-89-16).*

NEW YORK NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LA NUIT DE L'IGUANE *(A., v.o.)* : Action Christine, 6e (325-47-46).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-*Michel, 5e (326-79-17).*

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-47-62).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Danton 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(544-14-27) ; UGC Gobelins, 13e* (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

SATYRICON (It., v.o.) (*) : *Champo, 5e* (354-51-60).

TOUS EN SCENE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

VIVRE (Jap., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

COMMUNICATION

VU AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

De Gaulle a disparu

Que sait-on de plus sur les raisons de la « disparition » de de Gaulle à Baden-Baden le 29 mai 1968 après les « Dossiers de l'écran » consacrés, mardi 7 juin, à cet obscur épisode de la République gaullienne ? A vrai dire, rien. Mais ceux qui connaissaient mal cette époque, ou dont les souvenirs se sont estompés, en auront retenu une impression tout à fait fausse s'ils se sont contentés de regarder la reconstitution filmée de cette angoissante journée. A moins que les auteurs de cette émission n'aient voulu, au prix de dialogues sonnant faux et de comportements empesés d'acteurs-imitateurs, souligner en l'exagérant et en la déformant la solitude de de Gaulle.

Cette maladroite fiction mettant en valeur un de Gaulle totalement désemparé peut étonner de la part de gaullistes qui se montraient naguère plus révérencieux mais aussi plus sourcilleux.

En revanche, le débat qui a suivi a permis à des témoins directs de confronter leurs souvenirs. Et tout d'abord le général Massu, qui est le seul à être resté en tête-à-tête avec de Gaulle pendant plus d'une heure dans sa résidence de Baden avant de le convaincre de regagner Paris. De Gaulle voulait-il rester en Allemagne, se retirer à Colombey, chercher le secours de l'armée, impressionner l'opinion ? Son retrait était-il la marque du découragement ou un geste tactique ?

Chacun a eu son avis, mais personne ne peut apporter de réponse définitive puisque le chef de l'Etat n'a fait confidence à personne de ses « arrière-pensées ». Dès lors, les spéculations à ce sujet sont vite apparues vaines. Et les témoins ont été beaucoup plus intéressants lorsqu'il ont décrit le climat général, la paralysie du pouvoir, les ambitions de l'opposition, les inquiétudes de Georges Pompidou.

C'est M. Michel Jobert, alors directeur du cabinet du premier ministre, qui a tiré la leçon de cette journée où l'histoire a failli basculer : « La seule chose qui compte, c'est que de Gaulle soit revenu et qu'il ait gagné. » Il fallait donc expliquer comment et pourquoi. Ce vrai dossier n'a été qu'entrouvert au cours de ce débat où l'on n'a pas vraiment retrouvé de Gaulle.

ANDRÉ PASSERON.

Mercredi 8 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Magazine société : Comment va la famille ?
Un débat : autour de deux reportages, l'une sur une famille nombreuse et unie, l'autre sur une famille déchirée. Avec Mme G. Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, à la population et aux immigrés, O. Bourguignon, maître assistante en psychologie, et le journaliste F. Cavanna.

21 h 55 Opéra, amour fou : Violence des femmes.
Émission de C. Clément.
Premier des deux chapitres télévisés, adaptés de l'ouvrage de Catherine Clément : « Opéra : défaite des femmes ».

22 h 50 Vivre les chemins du corps.
Les nouvelles thérapies psychologiques (Redif.).

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal et entretien avec le président de la République, en direct de l'Élysée.

20 h 50 Téléfilm : Les yeux des oiseaux.
De G. Auer et C. Andreu. Avec B. Waver, P. Clevenot...
Une enquête au cœur de la prison « modèle » de Libertad, en Uruguay, où les prisonniers politiques subissent brimades et tortures. Un téléfilm qui hésite malheureusement entre le document et la fiction, où des acteurs incarnent les rôles des policiers et des détenus. On a le sentiment que la réalité dépasse de loin de qu'on nous montre à l'écran.

22 h 15 Magazine : Cinémas cinémas, de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : une interview de Fassbinder, recueillie huit heures avant sa mort, accompagnée d'images du tournage de Querelle *; un entretien avec Sylvia Sidney, l'ancienne star de Hollywood, une « lettre » de Jacques Rozier, des documents inédits sur Chaplin, Kevin Bronlow... mais rien n'est jamais très sûr. Claude Ventura se réservait jusqu'à la dernière minute le choix des sujets, en fonction du rythme général, de la lumière...*

23 h 15 Histoires courtes : cinéma d'animation.
Seulement un baiser, de G. Manuli.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Émission de Guy Lux. *Avec Guy Béart.*

21 h 35 Journal.

21 h 55 Téléfilm : un Caporal ordinaire.
De J. Chaumelle, réal. Y. Ellena, avec A. David, A. Valardy.
Un caporal d'infanterie aux prises avec une mission impossible : le transfert d'une sacoche contenant des documents pour la défense du territoire occupé par les Allemands pendant la dernière guerre.

22 h 50 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Sarah Moon, par Madeleine Renaud.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Concours de chant français de la communauté des télévisions francophones depuis Bruxelles : airs d'opéra.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, *La science en marche* : Nos sens, fenêtres sur le monde extérieur.

20 h Musique : Maurice Duruflé. « Trois danses pour orchestre », « Messe cum jubilo » et « Messe de requiem », de Duruflé.

22 h 30, Nuits magnétiques : futur antérieur.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : « Danse sacrée et profane » de Debussy, « Abyssal » (concerto pour deux guitares) de Ibarrondo, « Octandre » de Varèse, « Tango » de Stravinsky, la Suite de l'Opéra de quat'sous de Kurt Weill par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Mestral, sol. : A. Lavoisier, harpe, J. Horreaux, J.-M. Tréhard, guitares.

22 h 30, Fréquence de nuit : Tableaux d'en France ; œuvres de Bizet, Janacek, Ferrari, Bryars, Vitet, Anderson, Piaf.

Jeudi 9 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : Ecologie et vaccination.
18 h C'est à vous.
18 h 25 ***Le village dans les nuages.***
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 ***Emissions régionales.***
19 h 40 Heu-reux.
Avec des sketches de Fernand Raynaud.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Ciao Bella.
De V. Bonicelli, d'après Castellaneta, réal. V. de Sisti, avec M.-H. Breillat.
Les aventures sentimentales d'une jeune Milanaise qui vit dans le luxe. On s'ennuie ferme.

22 h 15 Lettres d'un bout du monde : en Grèce.
Série de J.-E. Jeannesson.
Récit des occupations étrangères successives en Grèce dans les années 40, tournant le dos aux cartes postales touristiques de rigueur.

23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Téléfilm : Phyllis Dixey.
De P. Purser, réal. M. Tuchner (Redif.).
16 h 45 Un temps pour tout.
Y'a plus de saison : la météo.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Libre expression. Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : L'heure de vérité. De P.-H. de Virieu.
M. Charles Fiterman, ministre des transports, répond aux questions d'A. Duhamel et A. du Roy, d'Antenne 2, et de notre collaborateur, F. Grosrichard.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Le groupe Supertramp.
23 h 10 Cinéma d'animation.
Morfocipris, de J.-C. Villard.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

En raison de l'appel à la grève générale lancée par tous les syndicats de FR 3, un progamme « minimun » sera diffusé sur la chaîne, à savoir les vingt-cinq journaux régionaux de 19 h 15 à 19 h 35 et sous réserve le film de 20 h 40 (dans le cadre de Ciné-passion) Bobby Deerfield.

19 h 15 Émissions régionales.
20 h 35 Ciné-passion.
De M.-C. Barrault.

20 h 40 Film : Bobby Deerfield.
Film américain de Sydney Pollack (1977), avec Al Pacino, M. Keller, A. Duperey, R. Valli, S. Meldegg.
Un coureur automobile ne tient plus à la vie. Une jeune femme, rencontrée dans une clinique suisse et atteinte d'une maladie incurable, lui en redonne le goût. Retour au grand mélo hollywoodien, avec une technique moderne et raffinée. Même s'il est difficile de croire que Marthe Keller est à l'article de la mort, un courant d'émotion passe. Al Pacino est génial.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : la Pologne à l'ordre du jour : centenaire du poète C. Norwid ; le monde des chevaux : le parieur.
8 h, Les chemins de la connaissance : René Dubos ; à 8 h 32, Louise Labé ; à 8 h 50 : La vallée aux loups.
9 h 7, *Matinée de la littérature.*
10 h 45 Questions en zig-zag... à C. Dufresne pour : Morny, l'homme du Second Empire.
11 h 2, Musique : orgues (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Statue », de C. Audry.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture. Itinéraires à Villandraut à 15 h 20, Aspects psychologiques de la stérilité ; à 16 h, Reportage aux usines Talbot ; à 17 h, French is beautiful.
18 h 30, Feuilleton : Pareils à des enfants.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la dermatologie, avec J.-P. Escande.
20 h, Le Père de famille, de C. Goldoni. Avec M. Bouquet, J. Magre, B. Devoldère.
22 h 30, Nuits magnétiques : liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Hindemith, Berlioz, Tallis, Bazzini.
7 h 5, Concert : œuvres de Rameau, Beethoven, par le Quintette de Zagreb.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, *Concert : œuvres de Haydn, Viotti, Schubert,* Mozart, par l'ensemble Amphion.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens : Hugo Wolf : œuvres de Wolf, Berlioz.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère : œuvres de Lehar, Scheibe.
14 h 30, D'une oreille l'autre : œuvres de Crusell, Weill, Rachmaninov.
17 h 5, Les intégrales : des œuvres de Boulez.
18 h, *Jazz.*
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106). – Jazz : le quintette du trompettiste P. Artero.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Fréquence de nuit : Paysages du Danube (le delta) : œuvres de Ivanovitch, Wolf, Blaier, Ciulei.

A Montpellier

Un « city magazine » en mutation

***Le Journal de Montpellier*, « city magazine » hebdomadaire créé en 1979, traverse une crise. M. Paul Chichet, P.-D.G. de la société éditrice et du quotidien *l'Indépendant* (qui contrôle l'hebdomadaire), a présenté le 2 juin un plan de changement de la formule rédactionnelle, notamment pour la rendre « plus populaire ». Son plan prévoit aussi la suppression du poste de rédacteur en chef, occupé par M. Pierre Serre, fondateur du journal. Le personnel de l'hebdomadaire a voté, lundi 6 juin, contre ce plan (22 personnes sur 24, une s'abstenant) ; il se réunit à nouveau vendredi 10 juin et doit faire des contre-propositions à la direction. M. Pierre Serre estime pour sa part que la formule proposée revient à *« un journalisme de locale traditionnel »*.**

Montpellier. – Le « city-magazine » – doit-on traduire par « magazine de la cité » ? – est assez rare en France. Même s'il trouve actuellement sa place dans des villes grandes ou moyennes comme Bordeaux, Nantes, Rennes, Montpellier ou Orléans (voir *le Monde Dimanche* du 26 septembre 1982). Il s'agit généralement d'un hebdomadaire, indépendant ou non, qui aborde, comme son nom l'indique, des sujets intéressant presque exclusivement les habitants de la ville concernée.

Disposant de faibles moyens – à moins d'être lié à un important groupe de presse ou à d'autres intérêts financiers, – le « city-magazine » naît et meurt au gré des conjonctures économiques et politiques. Il est habituellement conçu et réalisé par une petite équipe d'hommes et de femmes, désireuse de faire bouger la cité dans laquelle elle vit. L'histoire du *Journal de Montpellier* illustre bien la fragilité de ces journaux mais aussi leur intérêt.

Le lancement du *Journal de Montpellier*, en octobre 1979, résulte d'un divorce au sein de l'équipe fondatrice de *Sud* (1), irrévérencieux hebdomadaire régional aujourd'hui disparu, imaginé par M. Jacques Moléna. M. Pierre Serre, son lieutenant direct, inclinait plus pour un « city-magazine d'information », se situant face au quotidien *Midi libre* exerçant un monopole.

De notre envoyé spécial

Avec son beau-frère énarque, M. Jean-François Carenco, aujourd'hui commissaire du gouvernement au tribunal administratif de Marseille, il se lance dans l'aventure : un héritage, l'apport d'un promoteur immobilier, des souscriptions lancées auprès d'amis syndicalistes, des participations individuelles, permettent de réunir 1 million de francs. C'est loin des 4 millions de francs rêvés au budget prévisionnel...

Vendu au bas prix de 2,80 F, l'hebdomadaire adopte une ligne de conduite dont il ne se départira pas : traiter l'actualité dans son ensemble, mais par le petit bout d'une lorgnette que l'on aurait installée place de la Comédie, en plein centre de la ville. L'élection présidentielle de 1981 ? *Le Journal de Montpellier* interroge les petits patrons de la ville. Les événements de Gdansk et de Varsovie ? Il questionne des Polonais vivant dans la cité. Un satellite soviétique un moment « égaré » dans le ciel ? Il décrit le plan Orsec prévu par la préfecture de l'Hérault. Tout cela avec talent et sous forme de dossiers couvrant une pagination respectable.

La formule semble plaire, puisque, au bout de quelques numéros, les 5 000 exemplaires vendus sont atteints. Le succès est suffisant pour que M. Paul Chichet, P.-D.G. de *l'Indépendant* de Perpignan – rival du *Midi libre* dans la région, – acquiert 66 % des parts du capital du *Journal de Montpellier* et lui donne son second souffle, tout en garantissant son entière liberté sur le plan rédactionnel. La vente moyenne atteint 8 000 exemplaires en 1981, avec des « bonds » à 10 000, mais l'équipe Serre commet alors l'imprudence, à l'automne de 1982, de se lancer dans la quadrichromie sur papier couché, formule plus coûteuse qui augmente d'un tiers le prix de fabrication, alors que les plus gros annonceurs publicitaires de la ville se font toujours attendre.

L'Indépendant prend alors la décision, en janvier 1983, de retirer au *Journal de Montpellier* la responsabilité de la gestion du magazine (qu'il confie à ses propres services informatiques), licenciant du même coup trois « administratifs ». Plus sérieux encore : il donne des directives rédactionnelles, exigeant déjà une formule plus « populaire » – tout en accroissant la pagination, portée jusqu'à 56 pages, pour le prix, inchangé depuis longtemps, de 3,50 F – avec un développement des « faits de société ». Les dernières décisions accentuent ces orientations.

MICHEL CASTAING.

(1) Une tentative de reparution, sous le titre *le Nouveau Sud*, en novembre-décembre 1982, a échoué.

NOMINATION D'UN CONTROLEUR A « L'EST RÉPUBLICAIN »

(De notre correspondant)

Nancy. – Remplaçant M. Jolivet, *président du tribunal de commerce* de Nancy, M. Simon a ordonné, mardi 7 juin, la nomination d'un contrôleur chargé d'assister l'actuel administrateur provisoire de *l'Est républicain*, M. Weber, nommé le 18 mars 1983. Le contrôleur devrait être le président de la compagnie des administrateurs judiciaires auprès du tribunal de commerce de Paris et aura, notamment, pour rôle de *« s'assurer qu'il ne sera pas porté atteinte au maintien, au développement normal de* l'Est républicain *pendant que sera examinée, au fond, la propriété de 21 % d'actions litigieuses »*. M. Simon a, en outre, fait reporter à une date à définir l'assemblée générale des actionnaires de *l'Est républicain*, prévue le 10 juin 1983.

Ces décisions vont dans le sens des deux requêtes déposées par Me Vicq et de Me Chaise-Martin au nom de six actionnaires de *l'Est républicain*, dont MM. Charles et Francis Boileau et M. et Mme Fournier. Vendredi 3 juin, avant que les requêtes ne soient plaidées, les avocats de la famille Lignac et du *Républicain lorrain* avaient déposé simultanément une requête en suspicion légitime concernant les magistrats du tribunal de commerce de Nancy.

En ce qui concerne cette requête, Me Simon a souligné qu'elle était inopérante à l'égard du juge des référés et l'a transmise au premier président de la cour d'appel de Nancy. Or, cette même cour d'appel avait fait l'objet d'une requête semblable mais concernant ces magistrats, déposée alors par les actionnaires défendus par Mes Vicq et de Chaise-Martin. La Cour de cassation a, d'ailleurs, dessaisi la cour d'appel de Nancy au profit de la cour d'appel de Paris qui devra se prononcer sur la propriété des fameuses actions litigieuses. On attend désormais à Nancy avec impatience la position qui va être celle de la cour d'appel *en ce qui concerne* les requêtes en suspicion légitime touchant les magistrats du tribunal de commerce.

J.-L. BEMER.

DÉCÈS DE DENISE GLASER

Denise Glaser, productrice de télévision, est morte lundi soir 6 juin à Paris, des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-deux ans.

[Née en 1920 à Arras (Pas-de-Calais), Denise Glaser se fait connaître à la télévision française en 1959 comme productrice et présentatrice de l'émission « Discorama », chronique hebdomadaire du microsillon au cours de laquelle, dans un style sophistiqué très personnel, brocardé par les chansonniers, elle interrogeait un invité. En 1962, Denise Glaser produit « Comme il vous plaira », émission de divertissement mariant la musique classique, la chanson, le théâtre et la littérature. Depuis dix ans, la télévision avait pratiquement refusé tous ses projets d'émissions.]

● *L'ordre de grève pour le jeudi 9 juin,* dont le préavis a été déposé la semaine dernière par plusieurs syndicats de personnel de FR 3, a été confirmé mardi soir à l'issue d'une rencontre avec la direction de la chaîne. Cette réunion, ont estimé dans un communiqué les organisations syndicales (C.F.D.T., C.G.T., F.O., SORT et C.G.C.), n'a apporté *« aucune réponse précise »* sur les étapes et le contenu de la régionalisation, la politique d'investissement et de personnel, le plan d'entreprise et le budget. L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T.) a décidé d'apporter son soutien à ce mouvement de protestation.

Au « Financial Times »

LE PRÉSIDENT DÉNONCE LE CARACTÈRE POLITIQUE DE LA GRÈVE

(De notre correspondant)

Londres. – Le *Financial Times* n'a pas paru depuis une semaine à la suite d'un conflit entre la direction et vingt-quatre contrôleurs de la salle des machines, membres du Syndicat des arts graphiques (N.G.A.). Par solidarité, tous les adhérents du N.G.A. travaillant au quotidien économique ont été appélés à cesser le travail après que cent quatorze employés de la production ont été mis à pied.

Les contrôleurs réclament des augmentations de salaires jugées excessives par la direction en échange d'une augmentation de la productivité par la diminution du personnel travaillant sur chaque machine et l'augmentation d'une heure de l'équipe du vendredi soir, avec en contre partie l'introduction *de la semaine de quatre jours*. Le N.G.A. serait prêt à accepter la modification des conditions de travail *pour une hausse des salaires de* 304 à 322 livres par semaine (environ 3 550 à 3 770 francs). La direction refuse pour éviter un revalorisation de tous les salaires ouvriers.

Dans une lettre au premier ministre et aux dirigeants des principaux partis, le président du *Financial Times*, M. Alan Hare, a dénoncé le caractère politique de grève et suggère qu'une législation spéciale réglemente le droit de la grève dans la presse, notamment pendant les campagnes électorales.

Le moment choisi n'est pas une simple coïncidence. Mais c'est moins pour empêcher de paraître un journal qui a toujours su garder une attitude critique vis-à-vis de l'expérience Thatcher que pour renforcer sa position dans les négociations que le N.G.A. a appelé à la grève à la veille des élections. Il n'en reste pas moins que les électeurs britanniques ont été privés, pendant une semaine cruciale, d'un journal que chacun s'accorde à reconnaître comme un des meilleurs quotidiens britanniques et européens. – D.V.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 9 JUIN

– *M. Paul Quilès*, secrétaire national du P.S., député de Paris, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

– *M. Maurice Schumann*, ancien ministre et sénateur, est reçu à l'émission « Le temps de dire » à 19 heures sur Radio Service-Tour Eiffel (101,4 MHz, Paris).

– *Mme Marie Gabrielle Carré*, présidente départementale de la FEN, participe au « Grand débat » à 19 h 15 sur Radio-92 (92,8 MHz, Nanterre, Hauts-de-Seine).

– *M. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est invité à l'émission « Expliquez-vous » sur Europe 1 à 8 h 30.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

En plein air

Le camping aura, sans doute, cet été encore plus d'adeptes que d'habitude.

Ceux qui sont déjà équipés voudront compléter leur matériel pour acquérir plus de confort. Les autres chercheront un habitacle *à la mesure de leurs* besoins et de leur budget. Com*promis entre le caravane et* la tente, la caravane pliante n'est guère plus encombrante, sur route, qu'une remorque à bagages. Pesant moins de 500 kilos en charge (donc facile à tirer par une petite voiture), elle renferme une grande tente et tout le matériel de camping. A l'étape, tout se déploie pour loger quatre personnes, qui ne *coucheront pas à même le sol*. Parmi les nouveaux modèles, la « Windsor » de Trigano a deux lits de deux personnes, isolés par des rideaux, un grand auvent avec coin cuisine et deux coffres de rangement (10 000 F environ). La « J 5 automatic » d'André Jamet, un peu plus grande, comprend deux « chambres », une table pliante avec *banquettes-coffres et un bloc*-cuisine tout équipé sous l'auvent (de 15 000 à 16 000 F environ).

Pour un camping sauvage iti*nérant, l'auto-tente* « Bivouac » de Trekking permet de coucher deux personnes... sur le toit de la voiture ! Une coque en plastique, de forme profilée, fixée comme une galerie à bagages, s'ouvre automatiquement pour laisser apparaître une tente *(recouvrant* un grand matelas) à laquelle on *accède par une échelle* (3 950 F environ).

Les randonneurs circulant sur deux roues choisissent de lé*gères tentes canadiennes. Ne pe*sant que 1,9 kg, la nouvelle « Cyclopack » Trigano est une tente à deux places dont l'armature est faite d'un seul mât flexible extérieur (750 F environ). La tente-bulle « Cervins-alu » Maréchal est une coupole à double toit pour trois personnes ; son armature intérieure comprend deux arceaux croisés (980 F, à la Samaritaine).

Faire la cuisine hors de chez *soi requiert* un matériel adapté au mode de vie en plein air. Pour un *bateau, Electrolux vient de* sortir un appareil à gaz à deux *brûleurs et un vrai four, à hublot* en verre trempé, avec système de *sécurité* (2 050 F environ). Pour équiper le coin de cuisine d'une caravane ou d'un camping-car, le même fabricant propose deux nouveautés à encastrer : un évier en acier émaillé de couleur (285 F) et un plan de cuisson à deux brûleurs avec sécurité par thermo-couple, 550 F environ. *Un nouveau réfrigérateur, d'une* capacité de 94 litres, peut fonc*tionner au butane-propane ou à* l'électricité, en 12 ou 220 volts (Electrolux, *3 070 F environ*).

Pour conserver, sous la tente, *les aliments au frais pendant* vingt-quatre heures, la glacière « Isotherm 990 SL » de Camping-gaz international a une capacité de 45 litres. Elle s'utilise soit horizontalement (en coffre) soit verticalement comme une armoire (300 F environ). On peut remplacer le pain de glace traditionnel par les accumulateurs de froid « Freez pack » Camping-gaz international ; contenus dans des sacs en polyéthylène épais, ils se rechargent dans un réfrigérateur ou un congélateur.

JANY AUJAME.

★ **Trigano-loisirs**, 25, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris ; tél. : 202-64-92.

★ **André Jamet**, BP 36, 38530 Pontcharra : tél. : (76) 71-90-00.

★ **Trekking**, 233, chemin de la Commanderie, 13015 Marseille : tél. : (91) 69-10-43.

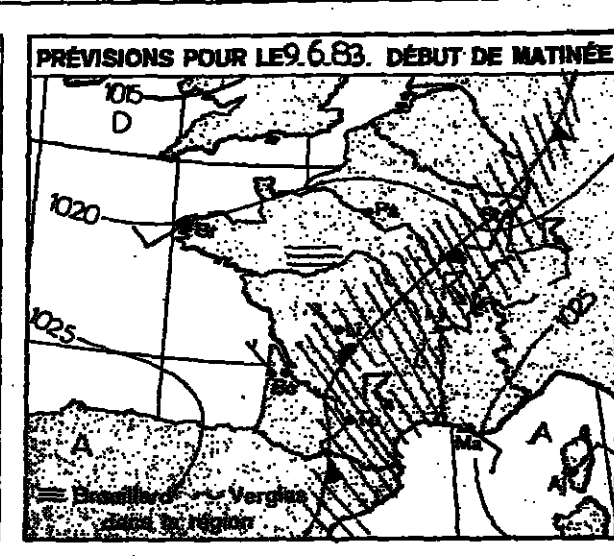
★ **Electrolux et Camping-gaz international** : dans les grands magasins et les magasins spécialisés.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8.6.1983 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9.6.83. DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 8 juin à 0 heure et *le jeudi 9 juin à minuit*.

Le front orageux « CN » achèvera de traverser la moitié sud-est du pays en ondulant. A l'arrière, une traîne peu *active dans l'intérieur, plus active* près de la Manche, s'établira.

Demain matin, des *Pyrénées* centrales et orientales au Massif Central, aux Vosges, au Jura et aux Alpes du nord le ciel sera très nuageux ou couvert et des orages éclateront de façon discontinue. Ils seront localement accompagnés d'averses de pluie ou de grêle forte, *plutôt sur les versants sud des reliefs*. A l'avant, le ciel sera voilé sur la Corse, la haute vallée du Rhône, les Alpes centrales et du sud et le pourtour méditerranéen. Sur tout le reste du pays, le temps sera brumeux et nuageux.

Au cours de l'après-midi, le temps orageux atteindra les régions de la Corse et de la Provence à l'Alsace et les orages reprendront de façon discontinue. Près des côtes de la Manche, le ciel sera très *nuageux avec des averses. Sur tout* le reste du pays, le temps sera variable avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux. Les éclaircies deviendront belles au sud de la Loire.

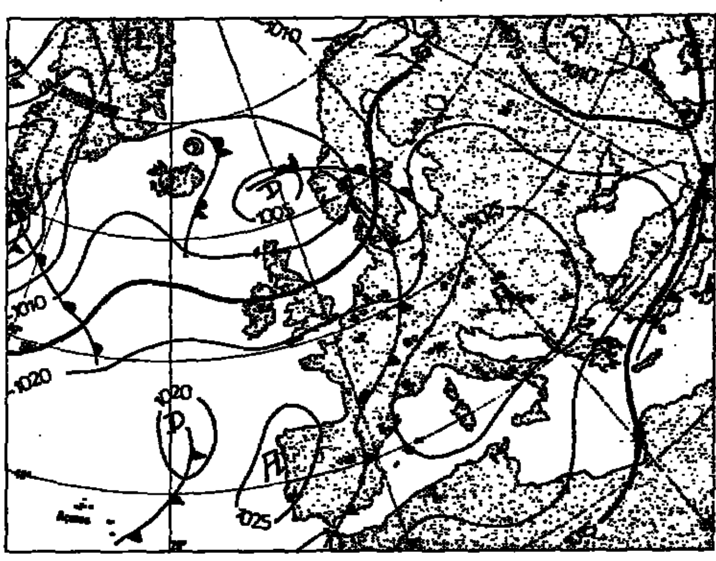
Au point de vue température, il fera au lever du jour, 14 à 16 degrés dans le Sud-Ouest, 16 à 18 degrés dans le Sud-Est, 12 à 15 degrés ailleurs. L'après-midi, *le thermomètre marquera 18 à* 20 degrés près des côtes de la Manche, 22 à *26 degrés sur le reste* du pays en croissant du nord vers le sud.

La *pression* atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 8 juin, à 8 heures, de 1 018 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 juin ; le second le *minimum dans la nuit du 7 au 8 juin*) :

Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 26 et *16* ; Bordeaux, *32 et 17* ; Bourges, 31 et 19 ; Brest, 23 et 13 ; Caen, 27 et 17 ; Cherbourg, 24 et 13 ; Clermont-Ferrand, 33 et 18 ; Dijon, 29 et 14 ; Grenoble, 30 et 17 ; Lille, 27 et 17 ; Lyon, 30 et 19 ; Marseille-Marignane, 31 et 18 ; Nancy, 25 et 9 ; Nantes, 30 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, *26 et 19* ; Paris-Le Bourget, 29 et 19 ; Pau, 28 et 16 ; *Perpignan, 29 et* 19 ; Rennes, 30 *et 16* ; Strasbourg, 26 et 11 ; Tours, 31 et 18 ; Toulouse, 32 et 18 ; Pointe-à-Pitre 32 et 24.

PRÉVISIONS POUR LE 9 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et *17* degrés ; Amsterdam, 24 et 13 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 20 et 10 ; Bonn, 24 et 12 ; Bruxelles, 26 et 15 ; Le Caire, 34 et 23 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 20 et 10 ; Dakar, 27 et 24 ; *Djerba, 32 et 22 ; Genève, 26 et 14* ; Jérusalem, 32 et 14 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 25 et 17 ; Luxembourg, 27 et 13 ; Madrid, 31 et 15 ; Moscou, 16 et 7 ; Nairobi, 23 et 12 ; New-York, 26 et *19* ; Palma-de-Majorque, *34 et 16* ; Rome, 31 et 16 ; Stockholm, 21 et 8 ; Tozeur, 36 et 22 ; Tunis, 33 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LE CALENDRIER DES SOLDES

● **POUR LUI**

Amys, 14, rue de Sèvres : à partir du 1er juillet.

Berel, 12, rue de Sèvres : à partir du 17 juin.

Cerruti, 27, rue Royale : du 28 juin au 2 juillet.

Dorian Guy, 36, avenue George-V : à partir du 17 juin.

Elysées Soieries, 65, Champs-Elysées : à partir du 20 juin.

Ermenegildo Zegna, 10, rue de la Paix : à partir du 23 juin.

Francesco Smalto, 44, rue François-Ier ; 5, place Victor-*Hugo : du 21 au 23 juillet.*

Charvet, 28, place Vendôme : *à partir du 21 juin.*

Givenchy Monsieur, 29-31, avenue George-V : jusqu'au 10 juin.

Marcel Bur, 138, faubourg Saint-Honoré : du 4 au 8 juillet.

Sulka, 2, rue de Castiglione : à partir du 25 juin.

NATHALIE MONT-SERVAN.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 10 JUIN

« *Le Marais littéraire* », *15 h*, 6, place des Vosges (Caisse nationale des monu*ments historiques*).

« Cathédrale russe », 15 h, 12, rue *Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs)*.

« Jardins, passages et boutiques inso*lites de la butte Montmartre* », *15 h*, métro Blanche (Paris et son histoire).

« Hôtels, église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, angle quai de Bourbon-pont Marie, E. Romann.

CONFÉRENCES

19 h 30, 1, rue Victor Cousin, Gestion, MM. Davy : « L'illumination selon Marguerite Porète » (Université populaire de Paris).

19 h 30, 9 ter, rue Auguste Barbier, P. Veret : « Médecine énergétique » (*Ghizey*).

BREF

CHORALES

CHANTER A CRÉTEIL. – Les 11 et 12 juin prochains, près de six cents choristes appartenant à la région Paris-Est du mouvement « A cœur joie », se réuniront à la Maison des arts et de la culture de Créteil (Val-de-Marne) pour chanter.

Ce week-end de travail en commun, sous la direction de Jean Sourisse, professeur d'éducation musicale et instructeur national de direction chorale, sera clôturé par un concert.

★ **M. Michel Lambert, 34, boulevard Montaigut, 94000 Créteil. Tél. : 899-5724.**

FAMILLE

UNE AIDE POUR L'ÉTÉ. – Les familles qui souhaitent recevoir une jeune fille étrangère pendant les vacances scolaires pour surveiller des enfants ou aider aux travaux *ménagers sont informées qu'elles* peuvent obtenir satisfaction au*près de l'Association pour le* développement de l'expression fran*çaise et des relations internationales* (ADEFRI-Contacts).

Il s'agit de jeunes étudiantes désireuses *d'améliorer leurs connais*sances linguistiques tout en occupant utilement leurs vacances.

★ **Contacts, 55 rue Nationale, 37000 Tours, tél. : (47) 20-20-57 et (47) 20-63-58.**

LOISIRS

DES STAGES DE THEATRE. – L'association Espace relation organise *pour l'été* 1983, dans la station des Arcs 1600, une série de stages de théâtre-expression-communication sur dif*férents thèmes* : voix, corps, masques, commedia dell'arte, recherche de son clown, imaginaire.

★ **Maison des Arcs, 98, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris, tél. : 322-43-32.**

SANTÉ

ACOMPTES SUR LES ARRÉRAGES. – La Caisse primaire d'assurance maladie de Paris rappelle à ses ressortissants que, dans l'éventualité où un délai existerait entre la cessation de paiement des indemnités journalières et le versement d'une pension d'invalidité, ils ont la possibilité de demander à la Caisse régionale d'asurance maladie d'Ile-de-France le versement d'un acompte sur leurs arrérages dans la mesure où le droit à la pension est reconnu. Dans cette hypothèse, l'acompte peut être attribué sur *la base* du montant minimum de la pension d'invali*dité*.

Par ailleurs, les assurés peuvent *également solliciter l'attribution* d'un fonds de secours auprès de leur centre d'affiliation, entre la date où les indemnités journalières cessent d'être réglées et celle où la pension est effectivement versée (trimestre échu).

STAGES

DANSE ET MUSIQUE EN NORMANDIE. – La direction régionale de Basse-Normandie organise des stages de danse et de musique au CREPS d'Houlgate (Calvados). Les 18 et 19 juin, stage d'accordéon diatonique et de vielle à roue et les 1er et 9 juillet, stage de danses du *Centre et danses d'Alsace.*

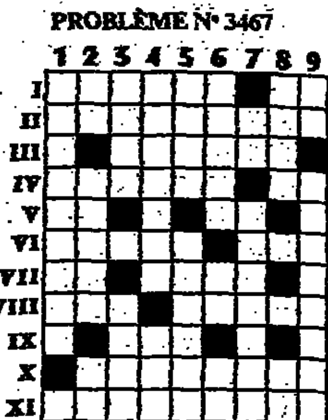
★ ***151-153, route de la Délivrance, 14000 Caen, tél. : (31) 94-62-15.***

PROTECTION DE LA NATURE A PORT-CROS. – L'association Jeunes et nature, de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, organise du 27 juin au 2 juillet un stage à Port-Cros (Var) (découverte des différents milieux d'une île, problèmes de la pollution de la Méditerranée), et du 4 au 10 juillet un stage d'ornithologie (connaissance de l'oiseau et de son milieu).

★ **Jeunes et nature, 129, boulevard Saint-Germain, 75279 Paris Cedex 06. Tél. : 326-19-26.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3467



HORIZONTALEMENT

I. Général, il n'a rien à voir avec la grande muette. Parmi les honneurs ou susceptible d'en recevoir. – II. Mont au pays des Capulets. – III. Sa place est à la Bastille. – IV. Une femme en consomme beaucoup pour préserver ses traits et peu pour conserver sa ligne. Coureur des steppes. – V. Forme d'avoir. Copulative. – VI. Accablé par de lourdes charges ou débarrassé d'une légère enveloppe. Émission de nature à troubler la réception. – VII. Privatif. Son réveil incite ses *voisins à ouvrir l'œil*. – *VIII.* Point d'apparition de l'éternel retour. Lu*mière dans la nuit*. – IX. Les Maures y occupent une situation do*minante*. – X. Il est évident qu'une maîtresse s'impose pour ce genre d'éducation. – XI. Économisais l'énergie plus par nature que par devoir civique.

VERTICALEMENT

1. Malgré son nom, cet arbre n'a rien de commun avec l'arbre de justice de Saint-Louis. – 2. Vis sans fin. Mot d'ordre d'une compagnie de joyeux drilles. Possessif. – 3. Dévastateur de crèches. L'ancienne Kalinine. – 4. Protège-tibia des hoplites. Direction générale. – 5. Chantre. Logement *faisant souvent l'objet* d'une mesure d'expulsion. – 6. Séparation *grammaticale. Motif* d'exposition. Préposition. – 7. S'enterre *joyeusement. Le grand est pompeux.* – 8. Organe ou instrument. Trotte chez Confucius. – 9. Personnel. Des fruits qui peuvent nuire à la branche.

Solution du problème n° 3466

Horizontalement

I. Sang-froid. – II. Opérée. Né. – III. Uppercuts. – IV. Sue. Té. Ro. – V. Cisailles. – VI. Ut. Blé. PS. – VII. Te. Ré. Vie. – VIII. Atlas. Ode. – IX. Ness. Gui. – X. Dinette. – XI. Et. Filées.

Verticalement

1. Sous-cutanée. – 2. Appui-tête. – 3. Nèpes. LSD. – 4. Gré. Abrasif. – 5. Fertiles. Ni. – 6. Recèle. Gel. – 7. Voûté. – 8. Intrépidité. – 9. Désossée. Es.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 8 juin :

DES LOIS

● *Modifiant cinq articles* du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

● Adaptant le code des assurances à *une directive du conseil des* Communautés européennes.

UN DÉCRET

● Relatif au renouvellement des contrats prévus par l'ordonnance du 1er mars 1982 relative à la prise en charge par l'Etat de certaines cotisations de sécurité sociale dans les entreprises industrielles des secteurs du textile et de l'habillement.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



FORMATION

Filiale de CIT ALCATEL, nous cherchons des animateurs de Formation

INGÉNIEURS OU TECHNICIENS SUPÉRIEURS H/F

dans les domaines suivants :

INFORMATIQUE

- Expérience de la conduite de projets industriels
- *Connaissance des techniques informatiques de pointe.*

TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Equipements de transmission, téléphonie, commutation
- *Première expérience souhaitée* : BE, SAV, chantiers,...

ÉLECTRONIQUE/ÉLECTROTECHNIQUE

Pour tous ces postes une bonne connaissance de l'ANGLAIS est nécessaire.
Notre structure vous permettra : — de développer vos dons d'animateur et vos connaissances techniques. — de répondre à une de vos motivations en effectuant des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Si vous êtes intéressé adresser votre lettre manuscrite et CV à Mme DANJOU
COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL - 27, rue Godillot - 93406 SAINT-OUEN.

SFENA

Division Informatique
Constructeur français de mini-ordinateurs, spécialiste de l'informatique distribuée
recherche
dans le cadre de l'accroissement de son activité de constructeur informatique et du lancement de sa nouvelle gestion de micro-ordinateurs

Responsable informatique production

Ce poste s'adresse à un ingénieur de production motivé par les problèmes d'organisation et de gestion de production. Il aura pour mission de définir, mettre en place ou adapter des outils nécessaires à l'ordonnancement de la production de la division dans le cadre du plan informatique. Une connaissance des systèmes modernes de gestion de production serait appréciée.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous réf. I 163 à SFENA, Gestion des Cadres, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

média-system

---

csee 5500 personnes dont 640 cadres

INGÉNIEURS ENSAM, ENSI...

MÉCANIQUE, ÉLECTROMÉCANIQUE, ÉLECTRONIQUE, INFORMATIQUE

Nous offrons des postes très différents — En CENTRE D'ETUDES : système, logiciel, développement matériel, responsable projet — en USINE : homme produits, gestionnaire — en INSTALLATIONS : études/devis, ingénieur d'affaires, *suivi d'affaires export, responsable d'activité* — en DEPARTEMENT COMMERCIAL : études de systèmes, technico-commercial, vente — en APRES-VENTE.

COMPAGNIE de SIGNAUX et d'ENTREPRISES ELECTRIQUES
Direction du Personnel - 17, place Etienne Pernet - 75015 PARIS

Sté mécanique et décolletage siège à Paris recherche

AGENT COMMERCIAL

bien introd. auprès des administr., armée et aéronaut., etc. Adr. C.V., photo et prét. à Nº 3.134 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS qui transm.

Cabinet d'expertise comptable international recherche titulaires du D.E.C.S. complet pour devenir EXPERTS COMPTABLES stagiaires. Seront également considérés les candidats ayant jusqu'à 2 ans d'expérience de cabinet.

Ecrire avec c.v. à Société européenne d'Audit, 23, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

SYNDIC de CO-PROPRIÉTÉ ST-LAZARE, recherche

COMPTABLE

connaissant profession, C.V. et prétentions F.S.G., 3, r. de Stockhlom, PARIS-8e.

SYNDIC de CO-PROPRIÉTÉ ST-LAZARE, recherche

PRINCIPAL

Libre rapidement, C.V. et prétentions à F.S.G., 3, rue de Stockhlom, PARIS-8e.

INTERTECHNIQUE

IN 50 - IN 500 - IN 5000

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses systèmes de gestion ou de base de données et base de données réparties — systèmes multimicroprocesseurs et périphériques de technologie avancée

recherche

pour son service Clients

INGÉNIEUR ENSAM

(électronique-informatique) ou équivalent
(Réf. SC-36)

Débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, pour l'étude des méthodes de maintenance (« Matériel », transmissions et réseaux) et mise en place de la formation correspondante.

INGÉNIEUR LOGICIEL

(Réf. SC-37)

Pour prise en charge du support « Logiciel » aux équipes de maintenance et mise en place de la formation correspondante.

Niveau de rémunération motivant qui tiendra compte de l'expérience des candidats.

Nombreux avantages sociaux dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE B.P. Nº 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

Importante firme d'installations de stands recherche

UN CONCEPTEUR MAQUETTISTE

confirmé (4 ans expérience) pour création de maquettes en volume de stands.
Ne pas se présenter, écrire avec C.V., réf., prétentions et photo (retournée).
Structures internationales, B.P. 101, 93102 MONTREUIL Cedex.

LABORATOIRE COMMUN au CNET et au CNRS situé à Issy-les-Moulineaux

recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(E.S.E., E.N.S.T., E.N.S.I., I.N.S.A.)

Ayant quelques années d'expérience en électronique numérique *et radar pour responsabilité* de projets

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(E.S.E., E.N.S.T., E.N.S.I., I.N.S.A.)

Débutant pour travailler dans le domaine des hyperfréquences *(charges utiles spatiales)*

UN ATP ÉLECTRONICIEN

Débutant ou quelques années *d'expérience pour travailler* dans le domaine des hyperfréquences.

Ecrire à Nº M. 82.133 BLEU, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.



emplois régionaux

chocolat POULAIN

Animer la région Charente, Poitou, Touraine, Berry...

Vous connaissez nos produits, notre marque et notre réputation de qualité.
Nous recherchons notre

Chef de région

VAL DE LOIRE

Basé de préférence à Tours, il anime une équipe de 10 personnes et il est responsable d'une clientèle composée de grandes surfaces et de grossistes.
Il initie, en outre, les actions promotionnelles.
Vous avez une bonne expérience de la grande distribution, votre formation de type ESC, IUT... vous a préparé à gérer votre chiffre d'affaires, vous souhaitez rejoindre une société de bonne renommée et en expansion régulière : vous nous intéressez.

Nous vous invitons à adresser votre candidature (en indiquant vos prétentions), sous réf. 23 M 044, à notre Conseil CPA, 3 rue de Liège 75009 Paris.

média-system

Entreprise Nationale de Travaux Routiers
recherche

Comptable Principal

Il sera chargé du suivi et des justifications de l'ensemble des comptes pour préparations des bilans trimestriels.
Ce poste exige une bonne technicité comptable et le goût du contact. Expérience indispensable de 3 ans. Connaissance souhaitée du nouveau plan comptable 1984.

Ecrire Entreprise JEAN LEFEBVRE
76, Bd Robert Schumann - BP 100
93190 Livry Gargan

Nous recherchons
des **CONSEILS D'ENTREPRISES**
*orientés vers les problèmes d'*ÉVALUATIONS
à LILLE et à ROUEN

si vous avez quelques *années d'expérience financière* (banque, service financier, cabinets spécialisés...), si vous aimez conseiller en travaillant en équipe dans un groupe *leader de sa profession, si vous voulez rapidement mesurer* votre efficacité en fonction de vos résultats.

Envoyez lettre manuscrite à J. BRAVARD, 77, rue Laugier, 75017 PARIS en joignant photo (ret.) et c.v.

Mairie d'Oyonnax cherche pour son centre culturel
— 1 responsable programmation *cinéma*.
Adresser C.V. à M. le Maire Mairie 01108 OYONNAX CEDEX
Candidature à envoyer avant le 30 juin 1983.

Laboratoire universitaire situé en Alsace recherche pour la rentrée 83-84, chimistes et physico-chimistes (y compris polyméristes) pour la préparation de thèses de docteur-ingénieur et de troisième cycle. Bourse d'un montant élevé. C.N.R.S. Centre de recherches physico-chimie des surfaces solides, 24, av. du Président-Kennedy, 68200 MULHOUSE.

Importante Industrie en expansion
Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg
recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

ESCE - ESC + formation export ou similaire
Disposant d'une expérience de l'exportation de 1 à 2 ans, parlant bien l'anglais + l'allemand ou l'espagnol

- Mission :
- Développement et gestion des marchés d'Europe de l'Ouest + Scandinavie, Grèce, Proche Orient.
- Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1007 à SELETEC Conseil 67000 STRASBOURG CEDEX

C.E.T.E. DE L'EST
(service public de l'Etat)

recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES EN URBANISME

Il assurera :
— Le montage d'opérations ;
— Les études foncières ;
— Les études économiques.

Profil souhaité :
— Maîtrise droit public ;
— Formation complémentaire en Sciences économiques ;
— Expérience minimum de 5 ans en urbanisme.

Rémunération : 9.000 F.

Adresser c.v. et photo à : C.E.T.E. DE L'EST
M. DE CONINCK
B.P. 10,91
57036 METZ CEDEX.
Téléphone : (8) 774-46-45.

CARTONNAGE IMPRIMÉ BORDELAIS
cherche

V.R.P. COURTIERS
ou
AGENTS COMMERCIAUX Hommes ou Femmes

Sans limite des régions

Tél. ou se présenter les lundi 6, mardi 7, mercredi 8, jeudi 9 juin de 14 à 19 h à NOVOTEL BAGNOLET, 1, av. de la République, 1er étage. Tél. (1) 360-02-10. Demander M. MIAJA.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

Exp., V.I.F., et D.V.V. exigée, plein temps.
Ecrire avec c.v. détaillé RÉGIE-PRESSE nº T 040.855 M
85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

L.I.M.M.
Conseil et réalisation
recherche

INGÉNIEURS LOGICIEL

Responsables et autonomes, avec première expérience (système, télécom-réseaux, X.A.O...).

Pour s'intégrer à une petite équipe de consultants. Conditions motivantes.

Adresser C.V. et prétentions, 22, avenue Émile-Zola, 75015 PARIS.

Organisme en expansion + 45 % en 1982, rech.

15 COLLABORATEURS COMMERCIAUX. H. ou F.

goût contacts haut niveau, formation interne, rémunération motivante, postes évolutifs. Tél. : 500-24-03.

Pour engineering nucléaire

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

(capacités, code ASME 3, R.C.C.M.), gestion contrats, suivi études et documents. Tél. : 704-29-09, poste 13.

STÉ IMMOBILIÈRE cherche VENDEUR EFFICACE avec voit., pl. stable, 636-12-88.

VILLE DE CHEVILLY-LARUE (Val-de-Marne)
recrute

1 ATTACHÉ COMMUNAL

Par voie de mutation ou figurant sur la liste d'aptitude chargé de la coordination des services culturels.

Adr. candidature et C.V. à : Monsieur LE MAIRE 94550 CHEVILLY-LARUE.

INFORIA
INGENIERIE

2 ING. SYSTÈMES
CICS - VTAM/VSAM
2 ING. PROJETS
MITRA 125/225
4 ING. TEMPS RÉEL
MITRA 125 LTR
2 ING. RÉSEAUX
INTEL/MOTOROLA
4 ING. MICROS
6 ING. TÉLÉPHONIE

Libres rapidement.
Adr. C.V. à Tour Gallieni II, 36, avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET.

Association recherche
FORMATEUR EXPÉRIMENTÉ
Envoyer C.V. + lettre sous nº T 040.825 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour Paris

INGÉNIEUR BÉTON

Écrire 25, rue Jean-Giraudoux, 75116 *Paris ou tél. pour R.V.* au 720-86-76.

Sté Maisons-Alfort, recherche

ANALYSTES et ANALYSTES-PROGRAMMEURS

CONFIRMÉS (ES COBOL - DL1 - CICS
Env. C.V. et prét. SONOVISION, 12, rue de Reims, 94700 MAISONS-ALFORT.

---

secrétaires

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ SAINT-LAZARE, recherche

SECRÉTAIRES

C.V. et prétentions F.S.G.
3, rue de Stockholm, PARIS 8e.

S.O.S. 99-99.
Recherche

UNE SECRÉTAIRE

STENO-DACTYLO
(connaissances des affaires du personnel souhaitées).
Tél. : M. Baudson 707-99-99.

I.P.S.
TRAVAIL TEMPORAIRE pour MONTROUGE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Excellente bilingue anglais avec sténo française.
30 ANS MINIMUM.

92 MALAKOFF
82, av. Pierre-Brossolette
tél. : 657-25-88.

DEMANDES D'EMPLOIS

EXPERT COMPTABLE

38 ans. Cadre supérieur Banque, expérience financ., fiscalité, *Audit, contrôle gestion, P.M.E. cherche poste PARIS.*
Écrire sous nº 8346 *le Monde Pub.*,
Service Annonces classées,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ARCHITECTE D.P.L.G. très bon niveau

- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés.
- Dynamisme et sens relations humaines.
- Créativité positive.

Étudie toutes propositions.

Écrire sous le nº 1.043 *le Monde Publicité*,
service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Jeune Allemande — bachelière — cherche place de travail sérieuse dans une famille. Offre à Mme Kuhn, postlagernd, RFA 5206 Neunkirchen.

Cadre 27, chef-direct. compta. 4 a. exp. connais. Info libre rapid. ch. pl. à respons. Weber 7 r. Rocroy Paris 10e 878-92-87.

J.H., 35 ans, 8 ans exp., responsabilité agences voyages secteur japonais.
2 ans relations extérieures, bilingue anglais-français. Notion japonais et espagnol. Culture générale littéraire et artistique. Bonne présentation, pouvant se déplacer en France, cherche emploi domaine faisant à qualités intellectuelles ou de relations humaines dans secteurs dynamiques et vivants (le cas échéant TOURISME, niveau organisation).
Yves GORRICHON c/o M. EBSWORTHY, 37, bd Saint-Jacques, 75014 PARIS.
Tél (1) 589-15-78.

Français résidant à Genève, 9 ans direction filiales firmes françaises outre-mer. 9 ans resp. adm. et comm. import-export à Genève. Rompu L/C et affaires avec Afrique noire. Disponible de suite. C.V. sur demande motivée, étudie toutes propositions mandats, missions et/ou nouvelle affectation outre-mer.
M. J.-P. DEMESY
7 gd Bay, CH 1220,
AVANCHET (Suisse).

J'ai 34 ans, j'ai vécu 6 ans en Angleterre et suis parfaitement bilingue Anglais- Français — dynamique, j'ai le goût des contacts humains et le sens des responsabilités de très bonnes connaissances économico-commerciales tant françaises qu'anglo-américaines. Accepterais position soit en France y compris outre-mer, ou étranger anglophone. pour nous rencontrer Tél. à Gérard Marquis (1) 794-17-61

Jeune fille, 19 ans, étudiante, école Estienne préparant un BT, cherche emploi pour juillet Montage papier où Montage film où photo-composition
Écr. s/nº 6508 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMPTABILITÉ — PROF.
Femme, exp. ts niveaux, adultes, adolescents, actuellement enseignante, niveau C.P.E.C.F., ch. 6 heures env., *cours Paris banl. moitié Ouest.* Téléphone : 750-15-49.

J.F. 38 ans opératrice, 17 ans *expér. formation* 1750 + CAP comptab., ch. place stable.
Ecrire sous le nº T 040.844 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme 26 ans.
ESC + 3 ans d'expérience en *recrutement* d'informaticiens, recherche un poste à responsabilités au sein d'une direction du personnel.
Ecr. s/nº 1.320 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

49 ans, licence en Droit, ancienne élève sc. Po., dipl. C.F.J.

JOURNALISTE PROFESSIONNELLE

longtemps spécialisée économie, transport et énergie, reconversion ratée en rel. avec la presse au sein d'une soc. Ch. Pige intéres. et régulière.
Ecrire sous le nº T040.880 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AFRIQUE

Cadre sup. 56 ans, hautes relations suivies et fidèles

TRANSITAIRES

Employé multinat. avec sérieuses réf. (22 000 articles) reconverti agent ccial, recherche grandes marques et missions de confiance 4 voyages an ou plus.
M. Achard André, 745-54-21, 16, rue de Chartres, 92200 Neuilly-sur-Seine.

HOMME DE PERSONNEL

MAITRISE DE GESTION + DESS EN RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISAT.
j'ai une première expérience en recrutement et formation dans une grande société.
Je souhaiterais participer au travail d'une équipe dans la fonction personnel.
Je suis enthousiaste et organisé.
Pour prendre contact avec moi :
Monsieur ANSART au 720-32-00, poste 421.

---

capitaux propositions commerciales

MONACO RÉSIDENT
Jeune manager multilingues offre coopération active.
Ecrire sous le nº T 40.723 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vends droit au bail tous commerces
30 m² rez-de-chaussée
Loyer annuel excp. 16.000 F.
Tél. le soir 526-54-88.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM)
3, rue Montyon
75429 PARIS Cedex 09.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX
Copies, thèses, rapports, etc.
Téléphone : 306-08-88.

traduction demande

J.F. 24 ans, maîtrise angl., esp., notions allemand, dactylo. exp. enseign. édition.
Ecr. s/nº 1.433 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R-5 TL, 5 ptes, août 81, *radio*, 1re main, 47.000 km. Bon état.
Bureau 544-58-91.
Dom. 544-67-31 apr. 18 h
Prix 25.000 F.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

HALLES, beau 60 m² et 45 m² dble expos. + duplex, 90 m². Possibil. 110 m². 272-40-19.

HALLES SAINT-HONORÉ magnifique duplex de caractère gd liv. 3 chbres, 2 bains, terrasse, asc., à saisir. 634-13-18

4e arrdt

MARAIS, charmant studio cuisine, douche, bel immeuble pierre de taille. 240.000 F. GARBI. 567-22-88.

CŒUR MARAIS dans GD HOTEL PART. TOUTES SURFACES à rénover. 236-63-62.

BD HENRI-IV
(Près). dble liv. + chbre bains, refait neuf, poutres. 520.000 F. Tél. 526-54-61.

ILE DE LA CITÉ, RARE
Séjour, + 2 chbres, tt cft. Px 850.000 F. T. 325-48-82.

5e arrdt

GOBELINS
IMM. PIERRE DE TAILLE GRAND STUDIO à rénover. poss. tout conft BALCON - SOLEIL
EXCEPTIONNEL. 119.000 F
S/pl. mercredi, jeudi, 14-18 h 8. R. DE LA-REINE-BLANCHE.

MAUBERT grand studio refait avec caractère immeuble pierre 244.000 – 347-57-07

6e arrdt

Mº VAVIN 327-82-40 Immeuble en cours rénovation studios 2 et 3 pces, à part. 300.000 F. SOIR : 828-72-71.

DANS HOTEL PARTICULIER ravissant GRENIER 40 m² balc. soleil. 705-61-91.

PRÈS QUAIS
S/GRANDE COUR PAVÉE
2-3 PCES DE CHARME
Gde hauteur sous plafond PLEIN SUD. 329-84-59.

RUE DE SEINE
Prox. quai, Bel immeuble, asc., 3 pièces 70 m² soleil SANTANDREA 260-67-36/66.

Danton, calme, 135 m², 5/6 P. 3e ét., soleil, charme. serv. téléphoner le matin 561-00-96 et 325-11-25

9e arrdt

Rue Lentonnet : un 5 Pces libre, deux 5 Pces, occupés. Téléphone : 380-75-20.

Immeuble caractère Triplex 180 m² environ, cachet, calme, soleil. Téléphone : 953-75-27.

10e arrdt

Métro Louis-Blanc, 2 p., entrée, cuis., w.-c., possib. bains. 1er ét. + box, r.-de-ch., possib. duplex, à saisir. 634-13-18.

11e arrdt

VOLTAIRE, 120 m². 354-42-70
ATELIER ARTISTE
Luxueusement amén., calme.

Mº FILLES-DU-CALVAIRE
dans bon imm. superbe 2 p. ref. nf. séj. double, salle de bns, chambre, cuisine, très clair. Cause départ. 298.000 F.
SIMRA 355-08-40.

AVRON 4 pièces. 78 m², tt cft. parfait état, immeuble 1959. Px 570.000 F. T. 327-52-44.

12e arrdt

VINCENNES FACE BOIS récent. séjour dble + 2 chbres, tt cft. gd jdin. Px 1.300.000 F. 325-97-16.

Mº ST-MANDÉ-TOURELLES Coquet 3 pces tt cft balcon ét. élevé imm. meulière. 275.000 F. COGEFIM. Tél. 347-57-07.

13e arrdt

ARAGO Séjour + 2 chbres, mezzanine, confort Clair. 830.000. T. 325-97-16.

14e arrdt

R. DIDOT 842-57-00 bel imm. square, 2 P., 5e ét., asc. 346.000 F. – 3/4 pces. 2 bains. Téléph. : 770.000 F.

Face Parc Montsouris, très bel imm. Pierre de taille, appt 3 P. à améliorer, dans anc. bout. d'angle, pptaire : 296-12-08.

Mº GAITÉ, PPTAIRE
RÉNOVATION DE QUALITÉ
STUDIOS, 2 PIÈCES
entièrement équipés neufs COUR, JARDIN, CHARME depuis 260.000 F. 296-12-93.

15e arrdt

PARC DE VAUGIRARD
1973. liv. + 2 chbres, cuis. équipée, 8e ét. 710.000 F. Tél. : 577-74-38.

TOUR AVANT SEINE
5 P., gd standing. super décoration neuve. Direct pptaire : 825-62-12, de 11 à 13 h Prix : 2.000.000 F.

16e arrdt

MÉTRO POMPE
ravis. duplex 100 m² + balc. 5e et 6e ascenseur, ORIGINAL calme, soleil, 1.200.000 F. N. J. H. 535-05-09.

QUAI LOUIS-BLÉRIOT
– 120 m², séjour, 2 chbres.
– 140 m², séjour, 2 chbres.
ensembre ou séparément. 3e étage, bel immeuble. GARBI - 567-22-88.

Part. vd gd studio équipé tt cft 175.000 F + autre 2 pièces stdg. Px except. T. 504-44-09.

RANELAGH, urgent vd 180 m² s/jardin, park., grand standing. ISIS : 504-39-39

17e arrdt

EXCEPTIONNEL
près SQUARE BATIGNOLLES
2 P. 289.000
ENTIÈREMENT REFAIT CHEMINÉE. 294-11-33.

Mº WAGRAM
AV. DES CHASSEURS Très joli duplex 2-3 P. Hôtel part. 900.000 F. 567-01-22.

67, pl. Docteur-F.-Lobligeois et 65, rue. des Batignolles, Programme neuf de qualité
STUDIOS, 2 et 3 P.
Livrais. 10/84. Sur place jeudi, vendredi, samedi, dimanche 15/19 h. Tél. 327-82-40.

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR SUR PLACE DU TERTRE grand studio caractère, poutres. cuis., bains. 634-13-18.

Mairie du 18e, rue Eugène-Sue, imm. p. de t., 2 p., cuis., w.-c., s. bns, cour, privée, r.-de-ch.
URGENT : 170.000 F.
Immo Marcadet 252-01-82.

PROPRIÈTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. IMMO MARCADET 88, rue Marcadet, 75018 PARIS. Téléph. : 252-01-82.
ACHÈTE
toutes surfaces Paris ou portes. Réalisation rapide, paiement comptant assuré chez notaire.

Mº Marcadet 1er ét. s/rue 55 m², living dble. 1 chambre, cuisine, w.-c., salle d'eau.
EXCEPTIONNEL 210.000 F
Immo Marcadet 252-01-82

20e arrdt

Mº MARAICHERS studio, tt équipé neuf. Petit imm. Prix 140.000 F. Pptaire 590-86-06.

PROX. GAMBETTA sur square 3 p. ensoleillé très bel imm. ancien. 340.000. 347-57-07.

78-Yvelines

St-GERMAIN-en-LAYE
calme, verdure, imm. récent à 10 mn. RER, 5 pces, 100 m², loggia, park., Prix 670.000 F. URGIM : 380-69-12.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, PRÈS Mº
BEAU 3 P., tt cft, balc. VUE DEGAGÉE. VERNEL. 526-01-50.

MALAKOFF, pr. Mº, 2 P. 50 m², à rénover. Prêt 90 % poss. 198.000 F. 322-61-35.

SUR LE BOIS, 330 m²
GD CHIC, 6 chbres, 766-33-00.

NEUILLY-CHARCOT
Face au bois. 3 pièces, cuisine, salle de bains. w.-c. 107 m². Jardin privé. Téléphone : 704-27-37.

NEUILLY-LONGCHAMP Propriétaire vend superbe duplex 100 m². Tout confort. SUR PLACE jeudi 9, de 11 h. à 19 h. 1 bis, RUE CHARCOT.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL
appt 3 p. 62 m² + park. de imm. récent habit. ou profes. MONVIL 837-15-03.

94 Val-de-Marne

CRÉTEIL-ÉGLISE appts de imm. rénové 2/3/4/5. chauffage individuel, asc. vide-ordures, prêts conventionnés A.P.L. MONVIL 837-15-03

Province

CARNAC-PLAGE FRONT DE MER Apparts neufs disponibles studio et T2 PRIX INTÉRESSANTS A PARTIR DE 350.000 F.

CANNES
MONTFLEURY, 3/4 pces, 85 m² standing, loggia, plein Sud, climatisation cave park. Px 860.000 F Visite possible 11 et 12 Juin URGIM - 380-69-12.

locations non meublées offres

Paris

BEAUBOURG : Studio duplex + mezzanine, kitchen. équipée, s. de bs, calme, caractères poutres, colombages, sombre 32 m² 2.500 F T.T.C. Visite sur place jeudi 9, 12 h à 15 h. 10, rue du Grenier-Saint-Lazare. 75003 Paris. 271-88-80. 508-02-42 h.b.

Hôtel particulier AUTEUIL avec jardin 2 réceptions 6 chbres, 4 bains. Refait neuf luxueux, cuis. équipée, calme, soleil. 18.000 F. ALGA – 755-94-91.

Mº Michel-Ange et Exelmans, gd studio tt cft impec. 7e ét. ascenseur, 2.850 F + charges. Ecr. R.B.I.D. 18, rue Fourcroy, 75017 Paris, qui transm.

MARAIS EN DUPLEX
recept. + 3 chbres 2 bns, 140 m². 9.800 F. 325-46-35.

A Louer Mº Antony, 5 pces, 71 m². 3.000 F mois, charges comprises. – Tél. à partir 19 h 30 : 328-85-28.

Région parisienne

Loue pavillon 6 pièces, tout confort, garage, jardin. 4.000 F mensuel. Tél. 682-08-01.

NEUILLY bd Chateau, part. cède beau duplex. 7 pces, 4 bains, cuis. équipée, refait neuf reprise 90.000 F. Loyer 17.600 F. 755-94-91.

Province

(60) CHANTILLY, Résidence dans un parc, 6 appts : 4 de 3 pces, 1 de 4 pces, 1 de 5 pces. Tél. le matin. SEGECO. 522-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et employés mutés GRANDE ADMINISTRATION DIRECT A PART., rech. appts ttes catégories et gdes surfaces ou villas. Prix indifférents. 504-01-34, poste 24.

COLLABORATEUR Journal recherche appt 3-4 pces 3.000 à 3.500 F, charges compr. arrond 1-2-3-4-9-10-11-16. Tél. le soir 20 h 30, 27-95-35 ou de 10 h 30 à 19 h, 296-89-32.

J.H. prof. libérale, cherche 2 pces, prox. Mº, asc. ou 1er ét. Quartier indifférent, entre 3.000 F et 4.000 F/mois, avec autorisation d'exercer. Tél. : 280-22-54.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS rech. STUDIO ou 2 PIÈCES Tél. M. ROULAT. 256-30-57.

immobilier information

Sud France, choix maisons, comm., catalogue grat. sur dem. Groupe Le TUC. Immobilier. B.P. 14 - 84100 ORANGE.

appartements achats

LIBANAIS rech. APPT, HOTEL PART. Quartier résidentiel. Téléphone : 260-10-24.

Recherche 1 à 3 P., Paris, préfère Rive gauche, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

4 à 6 P. PARIS NEUILLY appts de classe même à rénov., régl. notarié immédiat. Discrétion assurée. 723-96-05, h.b.

URGENT RIVE GAUCHE recherchons appartement ou villa 200 à 250 m², paiement comptant immédiat. Téléphone : 953-76-27.

URGENT
Sté Parimmo recherche appart. 4 ou 5 pièces. 16e Nord. 17e, Neuilly. Tél. 755-96-76.

maisons de campagne

ERMENONVILLE
à vendre urgent cause décès. Maison originale ancienne, tt cft, 180 m² surf. habit. ; 1 000 m², jard. paysagé. Px : 700.000 F. Tél. le soir (4) 454-01-97.

JOLI PIED-A-TERRE
Près Blaye (Gironde). Deux grandes pièces, S.E., chauff. central mazout (neuf), Téléphone. Terrain de 2 535 m² planté d'arbres fruitiers, fleurs. Caves, chai. Prix très intéressant. Renseignem. (57) 42-12-93.

A vdre MAISON NORMANDE confort, 3' sortie autoroute. Tél. h. r. (32) 56-42-68.

villas

VOUS ÊTES MUTÉ A LYON ACHETEZ MA VILLA

à 15 km au nord de la ville, dans un magnifique domaine, comprenant école, piscine, tennis, très belle villa 7 pièces, 211 m², 3 salles de bains, jardin d'agrément, lisière bois. Prix 950.000 F.

Téléphone : (7) 847-37-35.

PONTOISE
RÉSIDENTIEL. ACCÈS RAPIDE VASTE MAISON tt cft 3.000 m² BEAUX ARBRES Récept. 150 m² + 7 chbres. 7 sanitaires. Dépend. Poss. Profess. lib. Maison gardien. Garage 3 voitures. 1.500.000 F. Claude ACHARD. 637-14-56.

VERSAILLES, limite Chesnay, réception, 6/7 chbres, 2 bns. excellent état, pavillon gardien, jard. clos de murs. Tél. : 953-75-27.

VILLE-D'AVRAY
Propriété 1.500 m², près gare liv. 70 m², 5 chbres, gd stdg. Px 2.950.000 F. T. : 604-46-87.

pavillons

COYE-LA-FORET (60), 25 mn Paris-Nord direct SNCF, RER fin 83. Ds résid. de qual., en lis. de forêt, part. vend pav. trad. 100 m², séjour en L avec chem., 3 chbres, s. de bains et s. d'eau, garage 2 voit., combles aménageables, jardin arb., 500 m². Prix 660.000 F. Tél. 624-55-36 en semaine, le soir.

terrains

A quelques minutes de St-Tropez. TERRAINS à BATIR à partir de 180.000 F. TTC. Prêts conventionnés possib. Tél. 504-72-73.

propriétés

GARCHES
– Particulier vend maison, 140 m² habitables à rez-de-chaussée.
– Grand sous-sol dont partie sur rez-de-jardin.
– Terrain : 1.100 m².
– A quelques minutes de la gare.
– Prix : 1.600.000 F.
Téléphoner pour rendez-vous au 741-17-28 après 18 h 30.

95 HERBLAY
part. vd 25 km centre PARIS. très belle maison Ile-de-France. excellent état 350 m² habitables sur parc 4.000 m² + pavillon gardien 100 m² + garage 2 voitures, prix justifié. Tél. heures bur. 260-66-13.

EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU
PARTICULIER VEND
PROPRIÉTÉ DE GRAND STANDING
CONDITIONS INTÉRESSANTES
Tél. (3) 414-52-79, ap. 20 h.

SOLOGNE
A vendre MAISON confortable, 10 pièces, parfait état, et ses dépendances sur 17 ha dont étang 2 ha, beau parc, panorama unique. Ecrire Nº 201218 à AGENCE HAVAS. BP 1519. 45005 ORLÉANS CÉDEX.

A vendre ancien presbytère, 140 km Paris, Chailley près Saint-Florentin, Yonne. 6 grandes pièces. 2 étages sur sous-sol. grenier aménageable, chauffage central neuf. w.-c., douche, lavabo. Jardin 500 m². dépendances. Travaux importants à prévoir : 180.000, à débattre. Tél. 567-57-33.

VILLIERS S/MARNE
Autoroute A4 et RER 2 km TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ Constr. Pierres en L. 300 m² habitable sur 3.000 m² Terrain très bien planté. 873-79-73.

fermettes

25 KM BOURGES aux portes Sologne fermette tout confort. grande salle, cheminée, poutres, s. de bns, w.-c., s. à m., chbre, cuis., combles aménageables, cave, dépendances sur 1.400 m², terrain clos. 330.000 F. Téléphone : (48) 21-08-42.

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Ecrire sous le nº 263915 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

forêts

AIX-EN-PROVENCE (15 km), 30 ha. bois, très beau. 450.000 F. (82) 87-56-33, h. r.

viagers

VALLÉE DE CHEVREUSE
RER, propriété excepz., parc, vaste séj., mezzanine, cheminée. Atelier artiste, 4 chbres. viager franc. 1.100.000 F + 5.000/mois. M.A., 268-05-43.

CROISSY-SUR-SEINE
Belle maison s/580 m², séj., 4 chbres. Viager financier 1.000.000 + 5.000 F/mois. M.A. 268-05-43.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

AVENUE KLEBER
bureaux, rez-de-chaussée, 106 m². Tél. : 704-27-37.

PONT DE NEUILLY
868 m², récents, cloisonnés Téléphone, parkings, standing.
SARI 776-44-88.

PROPRIÉTAIRE
VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDES OU OCCUPES
APPELEZ 776-44-88.

Locations

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires

Domiciliation : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.
92 BOULOGNE 603-38-32.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés. Démarches et tous Services. Permanence téléphonique.
355-17-50.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
Sec. secrétariat tous services
CONSTITUTIONS STÉS,
par compétents délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

8e COLISÉE ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F, 350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20.

NEUILLY/SEINE
Proche bd Bineau 800 m² grand standing restaurant. Tél. Pkgs.
SARI, 776-44-88

SUD PARIS
2.500 m² divisibles Tél. Restaurant. Pkgs.
SARI, 776-44-88

14e PORTE DE VANVES
2.000 m² divisibles immeuble récent
SARI. 776-44-88.

locaux commerciaux

Ventes

CŒUR BELLEVILLE
ANGLE PYRÉNÉES
Imm. récent 800 m²
S/3 NIVEAUX. MAGASIN + LOCAUX + BUREAUX. monte-charges privé. TRES CLAIR. Nombreuses possibil.
Prix 1.650.000 F.
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76.

MONTREUIL Local professionnel ou commercial 90 m² + parking. MONVIL. – Tél. 837-15-03.

Face parc. 41, rue des Morillons vend murs boutique, libre tous commerces, conviendrait bureau, pâtisserie, pizzeria, parfait état. Téléph. : 828-47-24.

locaux industriels

Ventes

Situation exceptionnelle
PARIS ISSY-LES-MOULINEAUX
Porte de Versailles Parc des Expositions
2.100 m²
Activités-Bureaux-Parking. Bâtiment entièrement réhabilité Neuf livraison. Déc. 1983.
O.G.I.T. 788-50-14.

95 ROISSY PROCHE
Terrains viabilisés Entrepôts/activités. A partir de 3.000 m²
SARI, 776-44-88

11e Mº PARMENTIER
1.000 m² divisibles Idéal profession libérale
SARI, 776-44-88

(93) PANTIN
Entrepôt/fer de 700 à 3.000 m²
SARI, 776-44-88

(92) PONT-DE-SÈVRES
Activités/bureaux A partir de 600 m² Vente ou location
SARI, 776-44-88

fonds de commerce

Achats

AGENCE DE VOYAGES HOTEL •• S'adresser COFIREX, 109, bd Antoine-Gautier, Bordeaux.

Ventes

BAIL, prêt-à-porter féminin, 140 m², façade 8 m. centre ccial Belle Épine. Ecr. ss réf. 15.582, à PMP, 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.

l'agenda du Monde

Achat de livres

HENRI LAFFITTE Achat comptant de LIVRES. 13, rue de Buci, Paris-6e, 326-68-28. Distribue un catalogue.

Animaux

Magnifiques chiots bergers allemands, pure race, parents visibles, 2 mois 1/2, 700 F. T. 019-12-55 ou 941-35-11.

A vendre caniche naine 2 mois, couleur abricot, vaccinée. Prix 1.800 F. Tél. 304-46-97.

Artisans

JULIE COUTURE
Travail sur mesure avec essayage et rajeunissements de vos vêtements. Paris-20e. Tél. 386-46-49.

RÉNOVATION DÉCORATION
Plomberie, électricité, maçonnerie, peinture Camaïeu S.A.R.L. T. : 261-65-89 ou 79.

Sur I.B.M. composphère, mémosphère, 82 c. composition et dactylo. Offset et façonnage, bas prix. Soigné. 246-20-46.

Bijoux

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée. 75008. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Du lundi au vendredi.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 27, av. Victor-Hugo. VTE. OCCASION/ÉCHANGES.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

FABOR 280-41-55
Bijoutier fabricant en étage, vend et transforme tous bijoux au meilleur prix. Direct aux particuliers. Rachat de tout vieil or, bijoux, BRILLANTS. 51, rue La Fayette, Mº Cadet.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP vous trouverez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1re qualité.
A PARTIR DE
160 F le rouleau (7.80 m X 0.91 m).
Grand choix de colons et de pailles.
Magasin d'exposition : CAP, 37, rue des Cîteaux, 75012 PARIS. 307-24-01. Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Cours

U.S.A. – 15-19 ans. Année scolaire ou trimestre « High-school » + famille. DIDAC. B.P. nº 1. 92430 Marne-la-Coquette. Tél. : (1) 741-09-11.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25 % RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tél. : (3) 959-25-33 (Soirée)
Pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre, 2.500 F PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Téléphone : 222-44-44.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisans, facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE.
Tél. : 840-89-52.

ACHAT VIOLONS VIOLONCELLES
62, AV. DE WAGRAM. 17e.
TÉL. : 622-09-93.

RESTAURATION DE PIANOS HARPES, CLAVECINS, HARMONIUMS. Tél. : 236-62-10.

Maroquinerie

VTE AU PRIX DE GROS
SACS, BAGAGES, CADEAUX. Mode de qualité à BAS PRIX VISCONTI, 5, r. Monsieur-le-Comte. Tél. 272-16-88. Métro Rambuteau.

Mode

MILO CAYATTE
LES GRIFFES DE LUXE
DIRECT USINES, PRIX RÉDUIT. 5, av. de Villiers, Mº Villiers.

LUC D'ORNAC
7, AV. DE LA GRANDE-ARMÉE
LIQUIDATION
TOUT LE STOCK VÊTEMENTS HOMMES
De 10 h à 19 h ts les jours
30 % RÉDUCTION

Pêche

Etang 4 ha à louer Courville/Eure, pêche, planche à voile. 10.000/an. (37) 23-21-70.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens, quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Ravalement

POUR DE MEILLEURS PRIX Ravalements et réfections en tous genres SERVIRAMA, tél. 508-13-27.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE, U.S.A. (10 à 21 ans) été, encadrement par prof. Tél. (1) 322-85-14.

Stages

STAGES DE DÉTECTIVE
SESSIONS D'ÉTÉ, théorique et pratique. 538-72-40.

Troisième âge

PARIS-BAGNOLET pension retraite, valides, semi-valides. Téléph. : 380-99-28.

OISE, 4e âge, valides, invalides et séniles surveillance médicale, tout confort et PARC. Tél. : 16 (4) 426-75-26.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Cet été et toute l'année
STAGES MICRO-INFORMATIQUE + TENNIS
Apprenez à :
– Utiliser un micro-ordinateur ;
– Programmer ;
– Utiliser des programmes.
Tout en perfectionnant votre tennis (débutants admis).
MER, MONTAGNE, PARC DE VERDURE pour ADULTES et JEUNES
I.D.S. International Data Systems B.P. 46, 94370 Sucy-en-Brie. Téléphone : (1) 590-62-95.

PYRÉNÉES. Rando à pied, cheval, escalade. CIMES, (61) 66-40-10 3 so. Balague, 09200 St-Girons.

Saint-Cyprien Plage (Roussillon), location saison. Juillet : appts et villas. S'adresser Inter-Immobilier. Les Ondines, 66750 Saint-Cyprien Plage. Tél. (68) 21-02-75.

Près GORGES DU TARN Maison bourgeoise, 7 pièces, tout confort. 11 lits une et deux personnes, terrasse et jardin. JUILLET 6.000 F. Tél. : 542-88-22.

Loue villa 10-12 personnes av. piscine. Presqu'île de Saint-Tropez. Tél. (49) 69-06-07.

PRÈS MONTPELLIER Maison 7 personnes, 6 ha de terrain. Proximité mer, juillet. Tél. : (67) 70-50-79.

A LOUER PAYS DE LOIRE (châteaux, voile, équitation) caravane 4 places. T. (47) 53-83-48/(47) 27-58-06.

Loue Guadeloupe, studio bord plage, 15 jours 2.500 F, mois 3.000 F. Tél. (16-49) 46-02-92.

LOUE CAGNES-sur-MER Juillet, villa personnelle, 4 à 6 pers., tt cft. (93) 20-19-11.

LUBÉRON : Rég. GORDES, maisons de caractère, disponibles JUIL. AOUT. SEPT. Contacts MARCHANT IMMOBILIER Tél. (90) 71-92-92.

Royan, quart. résid. 4/5 pers., 1re quinz. juill. ou juill. entier. Tél. (46) 05-07-18.

ÉTÉ 83 : stages-séjours sportifs et d'éveil ; enfants, adolescents (mixte). Equitation, tennis, atelier créatif. Découverte des Cévennes, La CLUB VERT, « La Pelouse ». 91230 Montgeron. 903-50-80, le matin.

VACANCES EN SAVOIE Studio meublé tt cft, 20 km lac d'Annecy, 100 à 120 F/jour 2 à 4 pers. Tél. (79) 31-81-10 matin ou après 19 heures.

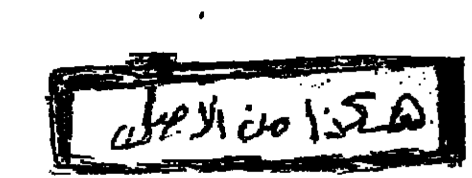
365 JOURS DE SOLEIL Vue sans frontière s/mer dans parc, jardins privés TERRASSE STANDING Spacieux studios 2-3-4 p. « RÉSIDENCE COSTABELLA » Route de Costabelle Hyères s/place (94) 57-38-05 ou (94) 58-32-22 ou Fleury 5, quai de Bourbon, Paris-4e. Tél. (1) 633-33-67.

Monetier-les-Bains 05220. part. loue juillet chalet, confort 8-9 pers., 5.000 m². Tél. (91) 79-25-75 ou (94) 25-00-36.

LE BRUSC (près SANARY) 83140. Part. loue 16/31 juillet, villa confort 10 Pces, 14 pers. 1 ha, tennis, plage privée à 400 m. Tél. (91) 78-25-75 ou (94) 25-00-36.

Bretagne St-Quay-Portrieux. Studio neuf, vue mer. Juin à octobre. Tél. (16) 87-66-26-83.

SÈTE (Hérault)
2 pièces ds résid., bord de mer, sur la Corniche, 2e quinz. de juillet. Tél. 488-15-09.



Nous reprenons nos meubles emballés, si vous ne l'êtes plus.



On sait ce que c'est. On achète un meuble et une fois arrivé chez soi, on s'aperçoit que finalement... après tout... on regrette!

On voudrait échanger ou se faire rembourser. Et c'est là que commencent des tractations, souvent désagréables, pas toujours concluantes, avec ceux qui vous ont vendu ce satané meuble.

C'est le genre de scénario qui ne se réalise jamais chez IKEA. Bien sûr, il arrive que certains de nos clients nous rapportent un meuble qu'ils viennent de nous acheter.

Et ça se passe toujours très bien. En douceur. Et avec le sourire. Parce que chez IKEA, c'est la tradition: nous reprenons, dans un délai de quinze jours, tous les articles, à l'exception (et vous le comprendrez fort bien) des ampoules et des articles vendus "à la coupe" et "Bonnes Trouvailles".

Il vous sera simplement demandé de nous rapporter le ticket de caisse et, bien sûr, le meuble, dans son emballage d'origine.

La morale de cette histoire, c'est qu'en allant chez IKEA, vous ne pouvez pas vous tromper.

Ils sont fous ces Suédois.



PARIS. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2.
Tél.: 832.92.95. Ouvert lun. au mer. 11h - 20h - jeu. et ven. 11h-22h - sam. 9h-20h (A 5 min. de la Porte de Pantin).

LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND-VIRE.
VAULX-EN-VELIN.
Tél.: 879.23.26. Ouvert lun. au ven. 11h-20h - sam. 9h-20h.

CARNET

Réceptions

— *L'ambassadeur des Etats-Unis et* Mme Evan Galbraith ont donné une *réception, mardi,* à l'*occasion du* départ de M. John Hedges, ministre chargé de *l'information et de la culture à l'ambassade,* et de Mme Hedges. M. Hedges a *passé de longues années en France, où* sa gentillesse et son efficacité lui ont *valu bien des amis.*

— *Le directeur du bureau européen* de la Banque mondiale et Mme Rainer Steckhan *ont donné mardi, à l'occasion* de leur départ, une réception au cours de *laquelle a été présenté M. Maurice* Bart, qui succède à M. Steckhan.

Décès

— Nous avons appris le décès de

M. Robert COTTEREAU,

le 6 juin à Angoulême, dans sa quatre-vingt-sixième année.

[Ancien vice-président de la Fédération française de football, il avait été à l'origine du championnat de France amateur, qui correspond aujourd'hui à la troisième division. Il était le fondateur des Imprimeries de la Charente (SAJIC).]

— Daniel Dahan, son époux,
Valérie, Cyril, David, ses enfants,
Léon et Myriam Eligoulachvili,
ses parents,
Sylvie, sa sœur, et Alain, son frère,
Serge Boumendil, son beau-frère,
Yona Eligoulachvili, sa belle-sœur,
Les familles Eligoulachvili, Dahan,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Nathalie DAHAN,
née Eligoulachvili,

survenu *le 7 juin 1983* dans sa trente-septième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 juin, à 11 heures, au cimetière de Pan*tin. Réunion à l'entrée principale.*

« Elle fut l'Unique. »

— L'Alliance israélite universelle,
L'Ecole normale israélite orientale (ENIO),
L'Association des parents d'élèves de l'ENIO,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Mme Nathalie DAHAN,
présidente
de l'Association des parents d'élèves.

Les obsèques auront lieu le jeudi *9 juin 1983, à 11 heures,* au cimetière de Pantin.

— Les familles Dailly, Wichard,
ont la douleur de *faire part* de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la *personne* de

Mme Marie-Antoinette DAILLY,
née Poinsot.

Elle était née le 8 juin 1884.

12, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

— La famille et les amis de

Denise GLASER

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 6 juin 1983.

Ils vous prient de vous unir en pensée ou d'assister à la levée du corps qui aura lieu le vendredi 10 juin, à 7 h 45, 110, avenue Emile-Zola, 75015 Paris.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière Saint-Roch de Valenciennes (59300) à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
On peut envoyer des dons à l'Institut Curie.

— M. François Joxe,
M. et *Mme Louis Joxe,*
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Robichon,
ses enfants et petits-enfants,
ont *la douleur de faire part du décès de* leur tante et cousine,

Mlle Madeleine JOXE,
violoncelliste,
professeur au conservatoire de Nantes,

survenu à Nantes le 6 juin 1983 dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 juin, à 13 h 45, en la basilique Saint-Nicolas de Nantes.
Inhumation cimetière Miséricorde.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Michel
PINEAU-VALENCIENNE,

pieusement décédé, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont lieu le mercredi 8 juin, à 15 heures, en l'église de Sainte-Flaive-des-Loups (Vendée).

De la part de
Mme Michel Pineau-Valencienne, née Elisabeth du Chesnay, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

Le Petit-Château,
85150 Sainte-Flaive-des-Loups.

— Mlle Isabelle Poirette,
sa fille,
M. Paul Poirette,
son époux,
M. et Mme Claude Champion
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Champion
et leurs fils,
Mlle Evelyne Lautrey,
Et toute la famille,
ont l'immense chagrin de vous faire part du décès de

Mme Charlotte POIRETTE,
née Champion,

survenu au Vésinet le 5 juin 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi *9 juin, à 15 h 30,* en la paroisse Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Gaston Tuillet,
M. et Mme Gérard Tuillet
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Godard
et leurs enfants,
M. Gaston Le Tour,
Les familles Gicquel, Allaire et Sicot,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston TUILLET,
officier de l'ordre national
du Mérite,
titulaire des Palmes académiques,

survenu subitement le 6 juin 1983 à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 juin, à 10 h 30, en l'église *Saint-Vincent-de-Paul, place* Franz-Liszt à Paris-10e.

— Tous les collaborateurs (présents et anciens) du Cabinet Tuillet ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston TUILLET,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,
président honoraire du Cabinet Tuillet,

survenu subitement le 6 juin 1983 à Paris.

SPORTS

FOOTBALL

Nantes et Paris-Saint-Germain en finale de la Coupe de France

Nantes, le nouveau champion de France, et Paris-Saint-Germain, *tenant du trophée, joueront, samedi 11 juin au Parc des Princes, la finale* de la Coupe de France. Les Nantais, qui avaient battu Lille 1 à 0 au match aller, ont été cette fois accrochés 1-1, mardi 7 juin, au stade Marcel-Saupin. Deux buts marqués par le Nantais Amisse et par le Lillois Marsiglia.

***Victorieux à l'aller 4 à 0, les Parisiens ont également fait match nul* 3 à 3 à Tours. Susic, Toko et Boubacar ont réussi les buts de Paris-Saint-Germain ; Lorenzo, Polaniok et Da Fonseca ceux de Tours.**

De notre envoyé spécial

Nantes. — La ville, en vingt ans, a à peine changé. Le football, en re*vanche, s'est modifié. Le stade* Malakoff a perdu son nom pour prendre celui de Marcel Saupin, le père du club. Nantes a oublié ses premiers entraîneurs, Aimé Nuic et Emile Veinante, pour ne retenir que Jean Vincent, l'un des héros de l'épopée de 1958 *en* Suède, l'Espagnol José Arribas et le Choletais Jean-Claude Suaudeau,formé *dans* le sérail du club et aujourd'hui entraîneur de l'équipe nantaise.

Le Football Club de Nantes n'a pas oublié pourtant qu'il faisait partie, *dans les années 50, « des indécrottables de la deuxième division »*, selon l'expression d'un chroniqueur sportif parisien.

Les choses ont bien changé depuis. José Arribas, *en* 1960, a mis de l'ordre dans la maison. Le club s'est doté de *structures sérieuses* et d'un centre de formation de jeunes joueurs. Nantes a fait son chemin. Six titres nationaux et un succès en *Coupe de France sont venus couron*ner un changement radical de politique. Mais le succès n'est pas complet. Les Nantais n'ont jamais brillé en Coupe d'Europe et n'ont pas en*core réussi à gagner simultanément* championnat et Coupe. C'est peut-être pour demain. Peut-être, *en ef*fet, mais pas certain. Car les Canaris ont laborieusement obtenu, mardi 7, leur qualification pour la finale de la Coupe et soumis leurs *supporters* à *une véritable douche* écossaise.

« Dis, papa, si l'on ne marque pas de but aujourd'hui, est-ce qu'on gagne ? » Le jeune Nantais interpellant son père avait bien compris que les choses ne tournaient pas très rond dans l'*équipe fraîchement cou*ronnée du titre de championne de France. Les Nantais avaient certes la maîtrise du ballon, mais une bonne défense en ligne des Lillois *anéantissait* toutes les *velléités* des Canaris. On s'ennuyait même ferme dans le vieux stade si prompt d'habitude à s'enflammer. Pas facile en effet de se passionner pour le spectacle de deux équipes *qui jouent un* jeu médiocre. Jusqu'au moment, néanmoins, où Loïc Amisse réussit à marquer à la 70e minute de jeu le but nantais. La joie des Canaris fut de courte durée, car Lille obtint quelques minutes plus tard l'égalisation par *Marsiglia* en déclenchant le seul tir de la partie digne d'un joueur de football. Jean-Paul Bertrand-Demanes, que certains considèrent à trente et un ans *comme le meilleur gardien* de but français, avait dû, là, s'incliner.

Des deux côtés on retomba néan*moins dans la même médiocrité. Le* public, lui, se contenta d'insulter l'arbitre. Il fallait bien trouver un bouc émissaire au spectacle décevant donné par les champions de France.

GILLES MARTINEAU.

TENNIS

Les sanctions contre Noah

C'est à quarante-neuf jours de suspension et à 20 000 dollars *d'amende que le conseil interna*tional masculin du tennis professionnel a condamné Yannick Noah pour avoir quitté sans explication la Coupe du monde des nations, organisée du 2 au 8 mai à Düsseldorf. Si le joueur ne fait pas appel, cette suspension prendra effet le 11 juillet, c'est-à-dire au lendemain de la rencontre de Coupe Davis qui opposera *la France et le Paraguay à Mar*seille, et se terminera le 28 août, c'est-à-dire deux *jours* avant le début du tournoi de Flushing-Meadow (Etats-Unis).

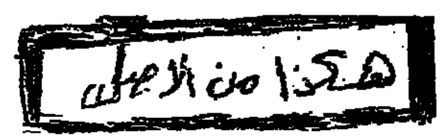
Cette sanction *devrait* donc priver le vainqueur de Roland-Garros des tournois de rodage qu'il avait prévu de disputer *aux Etats-Unis avant* Flushing-Meadow. Quant à l'amende, très forte, elle doit être comparée aux gains de Noah en tournois depuis le début de l'année, qui s'élèvent à 246 306 dollars (soit environ 1 900 000 F au cours actuel) et le placent dans ce domaine au quatrième rang derrière Lendl (548 438 dollars), Vilas (373 859 dollars) et McEnroe *(336 813 dollars).*

BOXE

MORT DE THÉO MÉDINA

Le « Gitan » : c'est sous ce sobriquet que l'on désignait le boxeur français Théo Médina, l'ancien *champion* d'Europe des *poids coq* décédé le 7 juin d'un cancer à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, à l'âge de soixante quatre ans. Sa carrière fut brève mais fulgurante, à l'image des combats que nous lui vîmes disputer les grands soirs du Vel d'Hiv, à l'époque de l'après-guerre où l'arène de Grenelle rameutait jusqu'à dix-sept mille personnes. Médina avait remporté son titre européen en 1946 ; après quoi il enregistra des *décisions sur certains cracks de* l'époque : Valentin Egelmann, Peter Kane et livra un excellent combat contre le champion du monde d'alors, le Mexicain Marcel Ortiz. Ses yeux de braise, ses cheveux noirs, son profil aquilin qu'il proté*geait des coups pour soigner son* image, lui valaient une réputation flatteuse auprès des dames, mais ses démêlés ou règlements de comptes prenaient souvent des tours inquiétants et faisaient du « Gitan » un vivant personnage de la Série noire.

O. M.



Le Monde

économie

SOCIAL

M. Ralite donne son aval au contrat de solidarité de Dassault

Au prix de deux modifications qui n'altèrent pas le sens de l'accord, le contrat de solidarité lié la réduction du temps de travail signé par les syndicats (C.F.D.T., F.O. et C.G.C. mais non par la C.G.T.) et la direction de l'entreprise Dassault a été finalement accepté par M. Ralite, ministre délégué à l'emploi (*le Monde* du 3 juin 1983).

Dans sa version définitive, le texte prévoit que vingt informaticiens seront embauchés dans les prochaines semaines et que trente ouvriers d'atelier le seront également au tout début de 1984. Parallèlement, la direction de Dassault a admis la possibilité de signer des contrats formation, adaptation et orientation, prévus dans le cadre du plan jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, qui seront discutés avec le comité d'entreprise.

Depuis plusieurs jours, la signature du contrat de solidarité — réduction du temps de travail, chez Dassault, était devenu un test important. Alors que les possibilités de réduction du chômage par le truchement des contrats de solidarité pré-retraite sont pratiquement épuisées, le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale compte beaucoup sur la signature de contrats de solidarité — réduction du temps de travail.

Celui de Dassault devenait donc exemplaire qui prévoyait une durée hebdomadaire ramenée à trente-sept heures à compter du 1er juin *1984*, la direction s'engageant à embaucher quatre cent trente-cinq personnes d'ici à la fin du premier trimestre de 1985. Si la C.F.D.T., F.O. et la C.G.C. signaient, la C.G.T. s'y refusait, considérant que l'engagement était trop vague. Elle réclamait cinquante embauches supplémentaires et immédiates. M. Jack Ralite se montrait alors hésitant.

Les bons résultats obtenus par la firme Dassault lors du tout récent Salon du Bourget ont permis de sortir de l'impasse. La direction s'est engagée à procéder à cinquante embauches à court terme, dans le volume global des quatre cent trente-cinq prévues, faisant ainsi un pas que M. Ralite sanctionne par sa signature.

Il reste à savoir maintenant ce qu'en pensera la C.G.T. — AL L.

RÉACTIONS DÉFAVORABLES AU PLAN D'ÉCONOMIE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le docteur Moinard, président du Syndicat national des électroradiologistes, a affirmé au *Quotidien du médecin* que la révision en baisse des actes radiologiques constitue une *« véritable rupture conventionnelle »*. La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) qualifie cette mesure d'*« arbitraire »* et d'*« injustifiée »*. Très mécontent, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) est aussi très inquiet pour l'avenir. *« En retardant de deux mois et demi l'effet d'une dérisoire augmentation promise, les pouvoirs publics, comme l'année dernière à pareille époque, ne tiennent pas la parole donnée »*, précise-t-il dans un communiqué. Le SNIP redoute d'autre part l'effet pervers que cette mesure exercera sur la recherche et l'investissement. En 1982, les ventes de médicaments ont seulement augmenté de 12,7 % sur le marché national et le retard enregistré sur les prix au cours des deux dernières années dépasse largement 12 %. Enfin la C.F.T.C. *« met en garde le gouvernement contre toute économie qui pourrait entraîner une baisse des effectifs, des rémunérations et une détérioration des conditions de travail du personnel hospitalier »*.

AFFAIRES

Deux nouveaux projets de loi visent à préserver l'activité des entreprises en difficulté

(Suite de la première page.)

M. Badinter a donc repris le flambeau. *Il* a déjà, le 30 mars, présenté au conseil des ministres un projet de loi *« relatif à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises »*. Parce que la plupart des défaillances d'entreprises résultent de leur vulnérabilité financière, ce texte prévoit un renforcement de leurs fonds propres. Parce que les défaillances sont le plus souvent prévisibles et qu'elles pourraient être parfois évitées si des mesures étaient prises moins tardivement, le projet accentue le contrôle des comptes (et le pouvoir des commissaires aux comptes) et met en place des mécanismes d'alerte (avec, notamment, de nouveaux droits pour les partenaires de l'entreprise, salariés ou actionnaires) et la possibilité d'un règlement amiable. Le premier texte a déjà subi l'ire des organisations patronales, qui y voient des charges nouvelles (en matière de comptabilité) et craignent ce droit d'alerte qui, mal utilisé, ne serait pas de nature à rassurer banques et clients.

Avec les deux projets présentés au conseil des ministres du 8 juin, c'est le cœur même de la réforme de M. Badinter qui est examiné.

Lorsque les mécanismes de prévention et de règlement amiable des difficultés naissantes n'auront pu jouer interviendra la procédure de règlement judiciaire désormais unique (la suspension provisoire des poursuites est supprimée). L'exposé des motifs du projet de loi est clair : *« Désormais unique dans son institution, mais comportant un régime simplifié pour les petites entreprises, la nouvelle procédure aura pour objectif essentiel de rechercher et mettre en œuvre les moyens propres à asssurer, par voie de continuation ou de cession de l'entreprise, la sauvegarde d'un potentiel industriel et des emplois qui y sont attachés, sans pour autant sacrifier les créanciers. »*

La loi de 1967 privilégiait les créanciers. Le projet de 1983 a une finalité économique précise : assurer la survie de l'entreprise (ou de fragments de celle-ci) en ce qu'elle est seule créatrice de richesses (les créanciers auront donc plus de chances d'être payés) et d'emplois. Deux phases sont prévues dans la procédure : la première d'observation et d'élaboration d'un projet de plan de redressement de l'entreprise, la seconde d'application de ce plan ou, à défaut, de liquidation, avec un régime simplifié pour les petites entreprises — qui représentent 80 % des défaillances — de moins de vingt salariés et au chiffre d'affaires hors taxes de moins de 10 millions de francs.

Une tentation dangereuse

Le jugement qui constate la cessation des paiements ouvre une période d'observation limitée à trois mois. Le chef d'entreprise n'est plus, par principe, dessaisi et assisté d'un syndic, dont les fonctions sont d'ailleurs désormais radicalement séparées de celles d'administrateur judiciaire. Dans cette période, un bilan économique et social de l'entreprise sera établi et un plan de redressement (augmentation de capital, concours financiers, cession d'actifs ou de l'entreprise) sera élaboré si l'entreprise est viable. La représentation des créanciers subit une modification : la masse des créanciers qui recueillait l'administration et la disposition des biens du débiteur et qui, de ce fait, avait un patrimoine, disparaît au profit d'un groupement des créanciers simplement chargé de défendre l'intérêt collectif. Les travailleurs, enfin, acquièrent un large droit de consultation et d'expression.

Comme dans cette période d'observation il faut de l'argent, les créanciers dont la créance est née pendant cette phase sont privilégiés.

Si le plan de redressement est adopté par le tribunal, il devient la loi de l'entreprise (des licenciements peuvent être effectués au cours de la périoce d'observation). Sinon, s'il n'existe aucune chance sérieuse de continuation ou de cession de l'entreprise, la liquidation a comme objectif, comme par le passé, le meilleur désintéressement des créanciers.

On imagine les critiques que pourra susciter ce texte. Les entreprises naissent, vivent et meurent comme les êtres humains. Or le risque existe d'un maintien d'une activité *« à tout prix »*. Les exemples ne sont pas rares, actuellement, d'entreprises à l'avenir plus qu'incertain, tenues sous tente à oxygène pour raison syndicale, politique ou locale. Dès lors que la philosophie même de la loi est de tout faire pour tenter de poursuivre l'activité, cette tendance devrait s'accentuer.

Or, si la plupart des entreprises meurent d'erreurs de gestion et d'insuffisance de fonds propres, beaucoup périsssent aussi — en période de récession — de sureffectifs. On ne compte plus, ces mois derniers, les dépôts de bilan d'entreprises saines qui ont pour seul but de « dégraisser » les effectifs plus facilement.

L'efficacité de la nouvelle loi tiendra donc surtout à la compétence des administrateurs judiciaires chargés d'aider ou de suppléer le chef d'entreprise en difficulté.

Un projet de loi relatif aux mandataires de justice — et présenté lui aussi au conseil des ministres du 8 juin — sépare donc les professions d'administrateur judiciaire et de mandataire-liquidateur (l'ancien syndic).

Jusqu'à présent en effet le syndic représentait des intérêts souvent contradictoires, chargé qu'il était à la fois d'assister le débiteur, voire de se substituer à lui en cas de liquidation, de représenter les créanciers et souvent d'exercer concomitamment des *activités de gestionnaire et de* liquidateur.

Désormais les administrateurs judiciaires seront inscrits sur une liste unique par une commission nationale et auront compétence sur tout le territoire. En revanche, les mandataires-liquidateurs figureront sur une liste établie dans chaque ressort de cour d'appel. Ces activités ne pourront être exercées qu'à titre exclusif (actuellement des avocats, des huissiers ou des commissaires-priseurs exercent les fonctions de syndic administrateur judiciaire). Enfin, une caisse de garantie sera créée pour la couverture des risques de ces professions et un fonds de garantie permettra de remédier à l'absence de rémunération de ces mandataires en cas d'insuffisance d'actifs de l'entreprise.

Il restera à M. Badinter à présenter le quatrième volet de cette importante réforme : celui relatif aux tribunaux de commerce. Ce sera chose faite l'an prochain. Mais on *sait déjà qu'il n'est pas question de* les supprimer. Il s'agit plutôt d'en accroître l'efficacité par un regroupement des affaires (il y aura un tribunal de commerce par département) et une meilleure formation des juges (par une modification des *modes d'élection et d'éligibilité qui* permettra notamment un plus large appel aux cadres).

Le droit n'est qu'un moyen. Ces nouveaux textes n'empêcheront pas certaines entreprises d'être mal gérées, d'autres de voir leurs produits dépassés par la concurrence ou leur marché se rétrécir. Ils n'éviteront pas la plupart des défaillances : l'environnement économique, mieux que la loi, y parviendra. Mais, par sa finalité économique et sociale, cette réforme tente de répondre aux difficultés du moment. Seule son application permettra de dire si elle y est parvenue.

BRUNO DETHOMAS.

L'ÉTAT APPORTE 1,5 MILLIARD DE FRANCS A C.d.F-CHIMIE

Le contrat de plan de C.d.F.-Chimie a été signé mardi 7 juin au ministère de l'industrie (*le Monde* du 8 juin). Dans ce cadre, l'État apportera 1 520 millions de francs au groupe. Cette aide financière se décompose de la façon suivante : 820 millions de francs de dotations en capital, 700 millions de francs de prêts participatifs et 520 millions de francs pour les engrais (rachat de la GESA à Rhône-Poulenc).

En contrepartie, C.d.F.-Chimie s'engage à mettre en œuvre les mesures indispensables au retour à la compétitivité. C.d.F.-Chimie veillera à ce que les adaptations d'effectifs s'accompagnent d'un effort de reconversion et de formation, comme c'est la règle s'agissant des entreprises publiques. Elle contribuera par ailleurs aux objectifs d'intérêt national en développant l'efficacité de sa recherche en engageant des investissements d'économies d'énergie et en prenant en compte les impératifs du commerce extérieur.

Ce contrat de plan sera réactualisé pour prendre en compte les effets de la restructuration de la chimie française (reprise des actifs de P.C.U.K.).

Sur un plan financier il semble faire la part belle à cette entreprise. En réalité, il ne comble pas, et de loin, les besoins du groupe auquel il manquait déjà 1 milliard de francs depuis plus de trois ans (argent employé dans la construction du vapocraqueur COPENOR) et qui, depuis, a perdu près de 3 milliards de francs dont 1,2 milliard de francs en 1982.

● **Montefibre-France est en faillite.** — Le tribunal de commerce d'Epinal (Vosges) a ordonné, mardi 7 juin, la liquidation des biens de la société (unsine de Saint-Nabord). Deux syndics ont été nommés, MM. Gabrion et Bihr. L'entreprise fabrique des fibres synthétiques et emploie actuellement cinq cent soixante-dix personnes. Le groupe italien Montedison, actionnaire de l'entreprise, avait décidé le 16 mai dernier de dissoudre sa filiale qui avait été mise en cessation de paiements le 26 mai. Le jugement avait été mis en délibéré le 31 mai et, dans ses attendus, le tribunal avait mis l'accent sur *« l'incidence de la décision concernant l'usine de Saint-Nabord, compte tenu de son importance tant au plan social qu'au plan économique »*.

● **Saintrapt et Brice International**, du groupe S.G.E.-S.B., vient de signer un contrat de 410 millions de francs pour la construction en trente mois d'un échangeur routier à Abou-Dhabi. Ce contrat sera exécuté avec le filiale locale de la société, comme celui de 600 millions de francs — en cours de réalisation — qui concerne la construction de sept enceintes en béton de réservoirs de gaz liquéfié sur l'île de Das, ainsi que des opérations de dragages à l'île d'Abou-Al-Abyad.

● **Cinq petites banques américaines** de l'État du Tennessee, totalisant des actifs d'un montant de 660 millions de dollars, ont été déclarées en faillite. Il s'agit de la United Southern Bank de Nashville, des City and County Bank de Anderson County, de Knox County et de Roane County, et de la United American Bank de Chattanooga.

Ces établissements étaient très liés financièrement et appartenaient aux mêmes propriétaires, (les frères Butcher) que la United American Bank of Knoxville, qui a elle-même fait faillite au début de cette année avec 142 millions de dollars de pertes. Cette série de faillites bancaires est, aux Etats-Unis, la quatrième en importance depuis 1933. Ces cinq banques ont été immédiatement rachetées par trois autres banques locales.

FORMATION

CENT MILLE JEUNES POURRONT S'INITIER A L'INFORMATIQUE PENDANT L'ÉTÉ 1983

Pas moins de sept ministères et deux organismes gouvernementaux (1) ont porté, mardi 7 juin, sur les fonds baptismaux un projet de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et du Centre mondial de l'informatique, projet qui consiste à implanter pour l'été 1983 des centres d'accueil et d'initiative à l'informatique.

Près de cent mille jeunes pourront s'initier à la micro-informatique au cours des prochaines vacances d'été (2). Il est d'ores et déjà prévu l'ouverture de plus de deux cents centres d'accueil répartis dans toute la France : sur les lieux de villégiature, mais aussi dans les villes et les banlieues, où peu de jeunes partent en vacances. Les ateliers seront équipés en moyenne d'une dizaine de machines livrées par des constructeurs français (T.O.7 de Thomson, Goupil, Léanor). C'est le ministère de l'industrie et de la recherche qui coordonnera l'acquisition de ces matériels. Un premier financement de 10 millions de francs a été obtenu à partir du concours des ministères intéressés, de la DATAR et de l'ADI.

Les ateliers seront en général installés dans les locaux de l'éducation nationale, des centres et villages de vacances (clubs Léo-Lagrange, U.C.P.A., V.V.F.), des maisons de jeunes. Les clubs Microtels se proposent également de mettre à la disposition de l'opération certaines de leurs installations. C'est dire que M. Servan-Schreiber espère que le chiffre de deux cents à trois cents ateliers sera largement dépassé à la fin de l'été. Des animateurs seront sur place pour guider et aider les jeunes utilisateurs.

On sait combien les enfants sont passionnés par les nouvelles technologies électroniques et informatiques, et l'idée de vacances associant sport, loisirs et informatique devrait recevoir un excellent accueil. Aussi, on peut se demander si les pouvoirs publics n'ont pas visé un peu bas. Ainsi, on ne compte actuellement que onze centres dans la région Alpes-Provence-Côte d'Azur, dont un seul dans un lieu de villégiature de bord de mer... Pourquoi ne pas avoir intégré les colonies de vacances, les municipalités ? Dix machines par centre, c'est également bien peu si l'on tient compte des pannes habituelles et de la « casse » inévitable.

Les initiateurs de l'opération avaient à l'origine des ambitions plus vastes. [illegible] buté sur plusieurs [illegible] d'animateurs [illegible] bilité des corpora[illegible] nostructures, le financement de l'achat des machines. Convenant du caractère *« encore modeste »* de l'opération, les pouvoirs publics estiment que l'été 1983 aura valeur de test et que le dispositif arrêté aujourd'hui n'est qu'un premier pas.

(1) Agence de l'informatique, DATAR, ministères de l'éducation nationale, de l'industrie et de la recherche, du commerce extérieur et du tourisme, de la jeunesse et des sports, de la famille et la population, des droits de la femme, de l'emploi.

(2) Pour tous renseignements, s'adresser aux préfectures régionales ou aux centres de la jeunesse et des sports.

CONJONCTURE

Avant la discussion du IXe Plan

(Suite de la première page.)

3) Ce document quinquennal, fruit de rencontres multiples de décideurs, reste un instrument d'éducation pour l'opinion publique et fournit une *« vision plus juste des pouvoirs de l'homme et des limites de ses pouvoirs »*.

Le IXe Plan répond-il à ces grandes missions ? Sa facture, les programmes prioritaires d'exécution et les grandes actions rappellent le style du prédécesseur, mais la manière de le préparer fut très différente : la Commission nationale de planification a permis d'associer plus de responsables à l'élaboration du texte et surtout de marquer fortement la volonté de prendre en compte beaucoup plus concrètement la dimension régionale (la décentralisation ne devrait pas rester un vain mot). Le souci de définir dans une deuxième loi *« les mesures juridiques, financières et administratives à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la première loi de Plan »* montre bien également les soucis du gouvernement de ne pas se contenter d'approuver un document d'intentions. Les « contrats de plan » avec les régions et les entreprises publiques sont des instruments adéquats. L'avenir dira s'ils ont été rendus efficaces.

Le souci d'assurer la cohérence des objectifs se manifeste dans le troisième chapitre de la deuxième partie ; redressement du commerce extérieur, rigueur dans l'emploi des ressources. (*« Gagner la bataille contre l'inflation et parvenir à la maîtrise des dépenses de la protection sociale »*). De même, le document accomplit-il bien sa mission pédagogique en incitant à l'effort et à la modenisation du pays dès son introduction. Si l'on ne veut pas être colonisé par le Japon et les États-Unis, dans une Europe en proie au doute, il n'est que temps d'appeler les Français à monter au « front » économique.

On a reproché au Plan son absence de chiffres. Il est vrai que, entre les chapitres sur l'« enjeu » et la « stratégie », et même du côté des « programmes prioritaires d'exécution » et des « grandes actions », il faudrait une bonne loupe pour apercevoir des indicateurs quantifiés. *« Peut-on parler vrai sans chiffre juste ? »*, demande M. Jean Lacroix, l'auteur de l'avis du Conseil économique et social sur le IXe Plan. Mais valait-il mieux consteller ce document de chiffres aléatoires ? Dans le tourbillon que nous connaissons et qui ne permet pas même de voir clair à six mois, comment exiger de baliser réellement la route à cinq ans ?

A vrai dire, plus que de chiffres c'est de souffle que manque le IXe Plan. La gauche est aux prises avec une gestion tentaculaire. On lui demande aujourd'hui de triompher de l'hydre conjoncturelle. C'est au reste la seule façon qu'elle a de rester en place. Mais à moyen terme, en supposant les grands équilibres retrouvés, pour quel grand dessein mobiliser la nation ? *« Une société plus moderne et plus juste »*, bien sûr. C'est un peu court.

M. Michel Rocard, qui mit l'ouvrage sur le métier, parla, lors de l'installation de la commission nationale de planification, d'*« une diffusion plus équitable de l'avoir, du savoir et du pouvoir »*. On cerne déjà là un peu mieux l'objectif global d'un gouvernement de gauche.

Créer des richesses qui profitent à tous, alimenter un savoir qui, lui, ne se réduit pas lorsqu'on le partage, offrir aux pouvoirs quels qu'ils soient, des réseaux permettant de *faire éclore de nouvelles responsabilités*, n'apparaît pas comme un programme de gouvernement dans les nuages, pourvu qu'on veuille bien — et c'est le rôle d'un plan — marquer les contours et les étapes.

Sans doute, ici et là (notamment pages 23 à 30), propose-t-on de regarder vers *« un nouveau développement »*. Mais avec quelle timidité dans le choix des moyens ! Bien sûr, la France doit se lancer à fond dans les nouvelles technologies. Mais comment vont-elles imprégner la société française ? Quelle sera la physionomie du travail en *1988* ? La notion de chômeur n'évoluera-t-elle pas à mesure que les revenus dépendront moins de l'emploi salarié classique et que des activités diverses occuperont le temps libre en expansion ? Si la croissance ne redémarre *pas vraiment, jusqu'où peut aller le* partage du travail ? Et si elle reprend un bon rythme, qu'y aura-t-il de changé par rapport aux années 60 ? Comment évoluera le dialogue social ? etc. Nous restons sur notre faim, même si — et il faut saluer cette heureuse initiative — l'« impératif culturel » est proclamé bien haut.

On est d'autant plus sensible à ces « trous » dans la toile du IXe Plan que l'espoir reste voilé aujourd'hui. Il ne s'agit pas de faire rêver les Français. On les y a trop poussés le 10 mai 1981. *Le réveil a été* brutal. Mais il n'y a pas que le « peuple de gauche » qui ait besoin d'une cure d'imagination.

PIERRE DROUIN.

LES PRIORITÉS EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

● Partage du temps de travail et solidarité
● Coopération avec les pays méditerranéens

De notre correspondant régional.

Marseille. — Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient d'achever la préparation du IXe Plan (1984-1988) à l'occasion de deux journées d'études précédant l'adoption définitive, le 10 juin prochain, du projet de contrat qu'il doit signer avec l'Etat.

Plusieurs ministres et hauts fonctionnaires ont participé à ces journées qui marquaient la fin d'une phase de concertation exemplaire de huit mois.

Exemplaire : telle a été en effet la vaste consultation engagée à partir de septembre 1982 en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour que le Plan soit réellement *« l'affaire de tous »*. Plus de six mille personnes venues de tous les horizons auront en définitive participé aux travaux d'une soixantaine de commissions. A travers cinq grandes options — maîtrise de l'économie, renforcement de la solidarité régionale, mise en valeur des ressources naturelles, décentralisation, coopération avec les pays du Bassin méditerranéen — le Plan veut répondre à une priorité absolue : l'emploi. Avec cent quatre-vingt mille demandeurs d'emplois officiellement recensés, la région souffre, il est vrai, d'un taux de chômage record de 12 % dû notamment à une industrialisation insuffisante et à une forte attraction démographique. La principale originalité du Plan en la matière consiste à miser sur le partage accru du temps de travail. Dans ce but, la création d'une « agence régionale du temps choisi » a été prévue pour mieux informer les entreprises et les salariés sur les *possibilités offertes* par la loi. La région participerait également au financement d'opérations-pilotes de travail à temps partiel dans le cadre d'un contrat particulier avec l'Etat.

Sur le thème de la « solidarité retrouvée », le *conseil régional s'est* fixé comme objectif principal la réduction des inégalités sociales par des actions novatrices touchant aux conditions de vie, de travail et loisirs, et d'habitat. L'effort entrepris depuis plusieurs années pour l'amélioration du logement social — au sens le plus large — devrait être amplifié, notamment dans les quartiers périphériques des grandes agglomérations urbaines. Autre point fort du plan : la valorisation des ressources naturelles (forêts, eaux, solaire).

La décentralisation à l'intérieur même de la région est aussi l'une des orientations majeures du Plan, lequel doit être, selon le président du conseil régional, M. Michel Pezet (P.S.), *« celui de la région tout entière »*. Dans cette optique, des actions conjointes de développement local seront lancées avec les départements, les communes, les groupements de communes, les comités pour l'emploi. Les grandes villes auront la faculté de négocier avec la région des contrats de développement économique et social.

La région veut enfin *« relever le défi méditerranéen »* en tirant partie de sa situation géographique et de la richesse de ses relations avec les pays du sud de l'Europe. Son ambition : définir et appliquer une politique de coopération fondée sur le principe du « codéveloppement » et non plus limitée aux traditionnels échanges commerciaux.

GUY PORTE.

ÉTRANGER

Au Pérou

101 % d'inflation en un an

Lima (A.F.P.). — *Le taux d'inflation au Pérou a dépassé, pour la première fois, la barre psychologique des trois chiffres, atteignant 101,4 % en mai 1983 par rapport à mai 1982. Pour le seul mois de mai, le coût de la vie a augmenté de 5,3 % par rapport à avril, ce qui correspond à une hausse de 44,8 % durant les cinq premiers mois de 1983.*

La dépréciation du sol par rapport au dollar a été de 8,5 % en mai, et de 47,5 % au cours des cinq premiers mois de 1983. Sur un an, de mai à mai, la monnaie péruvienne s'est dépréciée de 127,2 % par rapport au dollar.

LA PRÉSIDENCE DU SYSTÈME FÉDÉRAL DE RÉSERVE AUX ÉTATS-UNIS

Un nouveau mandat pour M. Volcker ?

De notre correspondant

Washington. — Le président du Système fédéral de réserve (Fed), M. Paul Volcker, sera-t-il reconduit *dans ses fonctions le 6 août* prochain ? La question agite depuis des semaines le monde politique américain et les milieux financiers internationaux. Le patron de la Banque centrale passe, en effet, pour le personnage le plus puissant de Washington après M. Reagan, et tout le monde veut savoir comment sera conduite la politique monétaire des Etats-Unis au cours des quatre prochaines années.

La Maison Blanche, à qui appartient la décision, observe toujours le silence. Ou, plus exactement, elle ne fait rien pour démentir des bruits contradictoires qui ressemblent à des manœuvres mais révèlent aussi des divisions internes. Le principal conseiller économique de la présidence, M. Feldstein, et le directeur du budget, M. Stockman, sont en faveur de M. Volcker, alors que de nettes réticences se manifestent au département du trésor et chez *M. Reagan lui-même, qui n'a pas* d'atomes crochus avec le célèbre banquier...

M. Volcker avait été nommé en 1979 par le président Carter. A la fin de l'année suivante, il inaugurait une politique très sévère de resserrement du crédit pour combattre l'inflation. Le résultat a été spectaculaire, la hausse des prix de détail revenant de 13,3 % en 1979 à moins de 4 % en 1982. Mais ce remède de cheval allait favoriser une sérieuse récession et provoquer le chômage le plus élevé depuis la seconde guerre *mondiale. Le Système fédéral n'a* desserré son étau qu'à partir de l'été 1982, permettant enfin une reprise aux États-Unis.

Théoriquement, cette institution est indépendante du pouvoir politique. M. Volker avait provoqué une hausse des taux d'intérêt, contre l'avis du président Carter, à la veille des élections de 1980. Et, bien qu'approuvée par le président Reagan, sa politique anti-inflationniste a souvent été jugée excessive par la Maison Blanche depuis deux ans et demi. En fait, le Système fédéral a un statut de semi-indépendance. Il lui est difficiler d'ignorer les pressions insistantes du pouvoir exécutif *et du Congrès, elles-mêmes fondées* sur la situation politique et sociale du pays.

La confiance des marchés financiers

Le président Reagan aurait une bonne raison de reconduire M. Paul Volcker : celui-ci symbolise la détermination américaine à lutter contre l'inflation et inspire donc confiance aux marchés financiers. Le remplacer par un homme plus docile intro*duirait un facteur d'inquiétude.* En outre, cela n'encouragerait pas les futurs présidents du Système fédéral de réserve à oser tenir tête au pouvoir politique. Sans compter que l'homme choisi par M. Reagan pourrait, en jouant les entêtés, démontrer son autonomie...

Mais d'autres raisons, aussi nombreuses, laissent supposer que M. Volcker ne sera pas reconduit. Peut-on prendre le risque de garder un homme aussi indépendant avant une élection présidentielle ? De là à ce qu'il impose, comme en 1980, une politique restrictive, alors qu'on voudra jouer la carte de la reprise... Lorsqu'un président du Système fédéral arrive au terme de son mandat, il est très tentant pour la Maison Blanche de le remplacer par un homme à elle. Après tout, ni M. Carter ni M. Nixon n'avaient gardé le titulaire qui leur était légué.

Pour une nouvelle campagne présidentielle de M. Reagan, l'actuel patron de la Fed peut être considéré comme un coéquipier gênant : soit *que le public l'assimile à la récession* — et cette image négative rejaillirait sur la Maison Blanche, — soit qu'il l'identifie à la lutte réussie contre l'inflation — et ce ne serait pas M. Reagan qui s'attirerait les applaudissements. Jusqu'à présent, le pouvoir exécutif pouvait se servir de *M. Volcker* comme d'un bouc émissaire. Mais pendant une campagne électorale c'est le président sortant qui, seul, rend des comptes au pays.

L'impression dominante à Washington est que M. Volcker ne fera pas un second mandat. Le som*met de Williamsburg est passé sans* aucun signal de son maintien. Cinq candidats sont cités : le secrétaire au trésor, M. Donald Regan ; un vice-président de la Fed, M. Preston Martin ; l'économiste Milton Friedman ; le président de Citicorp, M. Walter Wriston ; et un consultant new-yorkais prestigieux, M. Alan Greenspan.

Un favori

Ce dernier, âgé de cinquante-sept ans, passe pour favori. Il accumule deux atouts : une expérience washingtonienne (comme principal conseiller économique du président Ford) et l'estime des milieux d'affaires. La Maison Blanche lui avait confié l'an dernier une mission très délicate, dont il s'était tiré avec *succès : la réforme du régime des retraites.*

Mais M. Greenspan ferait-il une politique très différente de celle de M. Volcker ? Il partage avec l'actuel président du Système fédéral de réserve l'opposition au déficit budgétaire et la tentation d'y remédier par une hausse des impôts. Il répète d'ailleurs à qui veut l'entendre — simple coquetterie ? — que son candidat est M. Volcker.

Ce dernier ne dit rien sur ses intentions. Mais tout le monde devine qu'il accepterait un second mandat, *quitte à ne pas le remplir jusqu'à son* terme. M. Volcker ne court, en tout cas, aucun risque d'être chômeur : s'il devait abandonner son salaire actuel de 70 000 dollars par an, bien des firmes américaines seraient prêtes à offrir dix fois cette somme pour s'assurer le concours d'un homme aussi précieux.

ROBERT SOLÉ.

Aux Pays-Bas

Le gouvernement veut diminuer les allocations de chômage

De notre correspondant

Amsterdam. — **Le gouvernement de centre droit néerlandais envisage une révision profonde du système de protection sociale comportant des réductions importantes dans les allocations de chômage et d'inaptitude au travail.**

Selon le ministère des affaires sociales, ces mesures doivent entrer en vigueur à partir du 1er janvier prochain. Pendant une période de trois ans, les dépenses publiques devront être réduites de 5 milliards de florins (1) grâce à ces mesures d'aus*térité qui prouvent, une fois de plus,* que la coalition conservatrice est déterminée à réformer vigoureusement le proverbial Etat-providence néerlandais.

Dans un communiqué publié cette semaine, le gouvernement annonce que les allocations de chômage pour ceux n'ayant droit qu'au salaire minimum légal seront réduites de 9 % net par mois. Des allocations plus élevées pourront baisser de 19 %. Des réductions du même ordre sont prévues pour ceux qui bénéficient d'allocations dans le cadre de la loi sur l'inaptitude au travail.

Les mesures annoncées ont produit un effet de choc aux Pays-Bas, où 1,4 million de personnes (sur une population de 14 millions) font appel au système de protection sociale. Le nombre des chômeurs est actuellement de 778 000, environ 13 % de la population active. Pour la fin de cette année, le Bureau de planification centrale prévoit que plus de 800 000 Néerlandais, 15 % de la population active, seront sans travail.

Le gouvernement compte, à moyen terme, démanteler partiellement le système compliqué d'allocations de chômage et d'inaptitude au travail et le remplacer par une allocation générale pour toutes les personnes *sans emploi. Le niveau de* l'allocation sera réduit à 70 % du dernier salaire perçu pour ceux qui se trouvent en bas de l'échelle salariale et à 60 % pour ceux ayant bénéficié de revenus plus élevés. Actuellement, tous ceux qui perdent leur emploi ont droit pendant six mois à une allocation de 80 % du dernier salaire, pourcentage réduit graduellement au fur et à mesure que se prolonge la durée du chômage.

Les projets gouvernementaux ont été vivement critiqués par le plus *grand parti d'opposition,* le P.V.D.A. socialiste, qui craint non seulement que le fossé social entre travailleurs et chômeurs n'aille en s'amplifiant, mais également que ne s'intensifie la crise économique en raison de la baisse du pouvoir d'achat d'une grande partie de la po*pulation. Les grands syndicats rejet*tent complètement les projets tandis que la plus grande organisation patronale est d'avis que les mesures doivent être mises à exécution comme l'envisage le gouvernement.

RENÉ TER STEEGE.

(1) 1 florin = 2,67 F.

هكذا من الأصل

COOPÉRATION

LES TRAVAUX DE LA SIXIÈME CNUCED

La C.E.E. souhaite que la conférence de Belgrade permette la mise en place effective du fonds commun de soutien des cours des matières premières

Belgrade. – Plusieurs des principales positions devant servir de base aux négociations Nord-Sud de la sixième conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), pendant les trois prochaines semaines, ont été exposées mardi 7 juin en séance publique.

De notre envoyé spécial

En venant à Belgrade présenter la position du groupe des « 77 » (les cent vingt-cinq pays en développement) parce que la dernière réunion ministérielle de ce groupe s'est tenue à Buenos-Aires, le président argentin, le général Roberto Bigone, a voulu assortir d'un geste politique le dépôt des *« propositions concrètes »* des pays en développement (*le Monde* du 7 juin). Le ton n'était évidemment pas le même que si cette tâche était revenue à un pays « radical » du tiers-monde. C'est, en outre, un autre pays modéré, la Somalie, qui assure la coordination du groupe au sein de la Conférence.

Evoquant le sujet du débat général – *« la situation économique mondiale, plus particulièrement du point de vue du développement »*. – le président argentin a déclaré que le développement des pays du Sud sera sans doute aidé par la reprise dans quelques pays industrialisés, mais qu'il n'y était pas automatiquement lié, et qu'il fallait donc favoriser ce développement dans tous les pays. Le général Bigone a également affirmé que, si l'on pouvait affecter au développement une partie des ressources qui sont consacrées aux armements, nombre de problèmes pourraient être résolus. Le président argentin a enfin fait part de la préoccupation qu'inspire la lenteur avec laquelle est mis en application le programme en faveur des pays les moins avancés (P.M.A.) adopté lors de la conférence de Paris en septembre 1981.

De son côté, le secrétaire général de la CNUCED, M. Gamani Corea, a déclaré que ce qui lui apparaissait aujourd'hui important était *« le changement de caractère de l'interdépendance »* Nord-Sud. Si le développement du Sud n'est pas « réactivé », la reprise dans les pays industrialisés eux-mêmes sera compromise, a-t-il affirmé. S'appuyant sur les études du secrétariat de la CNUCED, il a chiffré cette fois entre *85 milliards et 140 milliards* de dollars le montant de ressources additionnelles qui devraient être transférées des pays industrialisés vers les pays en développement, au cours des deux prochaines années, en utilisant les différents mécanismes financiers disponibles, notamment une augmentation des droits de tirage spéciaux du F.M.I. Il a également évoqué un accroissement des investissements privés.

Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Robert Muldoon, a consacré la quasi-intégralité de son allocution à la réforme du système monétaire, tenant à rappeler qu'il avait suggéré, *« il y a exactement un an »*, une conférence du type de celle de Bretton-Woods. Ce sont aux pays qui contrôlent l'économie mondiale de parvenir entre eux à un accord préalable à ce sujet, a-t-il précisé.

Si le système ne marche pas bien, il faut l'améliorer mais pas le changer, a déclaré pour sa part M. Allan J. Mac Eschen, premier ministre-adjoint et ministre des affaires étrangères du Canada. Il s'est posé en faveur du libéralisme – relance par la reprise et le commerce extérieur – et a précisé que son pays ratifiera dans un proche avenir les accords sur le café, l'étain et le jute, ainsi que sur le fonds commun. Cet organe de financement des accords internationaux sur les matières premières représente *« la meilleure chose »* réalisée par la CNUCED depuis deux années, a affirmé dans sa déclaration M. Shintaro Abe, ministre des affaires étrangères du Japon, pays qui a envoyé à la conférence des Etats de l'O.C.D.E la plus forte délégation. Cette intervention comportait certes un plaidoyer pour le libre-échange – *« l'expansion du commerce est la clé du développement ; ouvrir les marchés est un impératif »*. – mais en même temps, pour une stabilisation des prix des produits de base.

Il revenait à M. Otto Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, président du Conseil de la Communauté européenne, de parler au nom de celle-ci. Son discours reflétait, malgré ses ambiguïtés, le progrès sensible fait par l'Europe dans la prise en compte des demandes des « 77 » et, en particulier, les efforts de l'Allemagne fédérale, souvent en retrait, comme la Grande-Bretagne, sur ses partenaires, pour se mettre à l'unisson. *C'est ainsi que la Communauté estime* que la Conférence devrait conduire à la mise en place effective du fonds commun, les Etats membres s'engageant pour leur part à ratifier l'accord sur ce fonds avant le 30 septembre 1983. Elle est prête à contribuer à améliorer le fonctionnement des accords des produits existants et à participer *« de façon constructive »* à toutes discussions concernant d'autres produits, démarche qui lui semble préférable à des arrangements temporaires. Elle est également particulièrement attentive aux besoins des P.M.A. les plus profondément affectés par l'instabilité des cours des matières premières. La Communauté estime, par ailleurs, que la conférence de Belgrade devrait offrir l'occasion d'*« instaurer un dialogue sur les conditions dans lesquelles le système monétaire et financier international pourrait contribuer à une reprise durable et non inflationniste »*.

Enfin, M. Lambsdorff a rappelé l'inquiétude qu'inspire à la Communauté et à ses Etats membres le problème de l'endettement et il a affirmé qu'elle était prête à étudier cas par cas l'opportunité de mesures particulières concernant la dette publique des P.M.A.

GÉRARD VIRATELLE.

ÉNERGIE

Marché pétrolier : les prix semblent se stabiliser

Le comité de surveillance mis en place par l'OPEP pour étudier l'évolution du marché pétrolier se réunit à l'hôtel Ritz, à Paris, le 8 juin. Point de déclarations triomphantes à attendre des ministres des Émirats arabes unis, d'Algérie, d'Indonésie et du Venezuela. Mais sans doute une certaine satisfaction de voir l'accord intervenu à Londres pour stabiliser les prix le 14 mars dernier résister vaille que vaille.

Tout doucement, en effet, la production des treize Etats membres se rapproche du plafond de 17,5 millions de barils par jour, confirmé à Londres. De 15,5 millions de barils quotidiens en moyenne mensuelle pour avril, l'extraction de l'OPEP est passée à 16,2 millions en mai, voire 16,4, si l'on en croit les derniers chiffres publiés par l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.).

Deux pays se distinguent au regard des quotas qui leur avaient été attribués en mars : le Nigéria et l'Arabie Saoudite. Lagos, qui n'avait extrait que 1,17 million de barils par jour en moyenne en avril, a porté sa production à plus de 1,6 million en mai (pour un quota de 1,3). Pour les dix premiers jours de mai, sa production atteignait même 1,721 million de barils par jour. Peu avant la réunion du comité de surveillance, le Nigéria a toutefois fait savoir qu'il réduirait son niveau d'extraction pour tenir des engagements qui doivent être évalués par trimestre. A l'opposé, l'Arabie Saoudite, avec à peine plus de 4 millions de barils par jour (4,3 en moyenne en mai), assure une production très inférieure à son quota. Preuve que Ryad entend voir réussir la politique mise en place par l'OPEP à Londres et jouer pleinement son rôle de fournisseur résiduel de l'Organisation.

Ce léger raffermissement de la demande se traduit sur les prix. Depuis une quinzaine de jours, ceux-ci sont stables et se tiennent bien, tant sur les marchés européens qu'aux Caraïbes et aux Etats-Unis. L'arabe léger est proposé à 28,60 dollars le baril, soit avec une légère décote par rapport à son prix officiel (29 dollars). Les bruts libyen et nigérian légers trouvent preneurs à 50 cents en-dessous de leur cours OPEP, mais les pétroles lourds du Nigéria sont vendus au-dessus de leur cours. Les Soviétiques, quant à eux, cèdent des cargaisons au prix officiel, et l'Egypte — qui traditionnellement suit le marché — vend son pétrole avec une légère prime.

L'optimisme n'est cependant pas de rigueur : quelques compagnies opératrices en mer du Nord viennent de réclamer une révision des prix britanniques au troisième trimestre. Mais, surtout, ce raffermissement tient plus à un ralentissement du déstockage qu'à la reprise de la consommation. Celle-ci devrait d'ailleurs être inférieure de 4 % dans l'O.C.D.E. à ce qu'elle était au deuxième trimestre de 1982. Et les stocks demeurent à un niveau relativement élevé. Il est un chiffre qui montre bien l'ampleur du recul de l'OPEP : au premier trimestre, les importations américaines en provenance du monde arabe ont chuté de 60 % par rapport au même trimestre de 1982 et un excédent de 2,33 milliards de dollars a succédé à un déficit de 260 millions. Les achats de pétrole saoudien ont même décliné de 72 %. La balance courante de l'OPEP devrait d'ailleurs connaître en 1983 un déficit de plus de 35 milliards de dollars. D'où la nécessité pour le comité de surveillance du marché de rester circonspect.

Les quatre ministres devraient enfin faire le point de leurs rencontres avec les pays exportateurs de pétrole non membres de l'organisation. M. Nabi, l'Algérien, se trouvait à Moscou les 6 et 7 juin, tandis que M. Calderon Berti, le Vénézuélien, garde le contact avec son homologue mexicain et que M. Al Oteiba, des Emirats arabes unis, a reçu, il y a quelques semaines, la visite de M. Nigel Lawson. Voilà qui devrait permettre à l'OPEP la remise à jour d'une stratégie à long terme abandonnée il y a deux ans et pour laquelle Cheikh Yamani devrait faire des propositions à Helsinki, le 18 juillet, lors de la prochaine réunion ordinaire de l'Organisation.

B. D.

Une nouvelle pomme de discorde entre le P.C.F. et le gouvernement : le charbon

Le parti communiste persiste et signe. MM. Philippe Herzog et René Le Guen, tous deux membres du bureau politique, ont le 7 juin, au cours d'une conférence de presse présenté un vigoureux plaidoyer « *pour une politique charbonnière ambitieuse* ». Oubliant que M. Mitterrand avait affirmé dans le Nord que l'Etat ne pourrait plus « *couvrir l'énorme déficit de l'extraction charbonnière* » et dans le même temps « *participer massivement à la renaissance industrielle du bassin* », le P.C.F. préfère citer le président de la République lorsque celui-ci dit : « *Dans le prix d'une tonne de charbon, il n'y a pas que le prix marchand, il y a aussi ce que coûte à l'économie française une importation en devises (...) Il faut y ajouter ce que peut signifier la désertification d'une région comme celle-ci, la remise à zéro des investissements, le coût du chômage, le coût social.* »

Qu'importe alors qu'une tonne de charbon vendue de 450 à 500 F soit produite à un coût allant de 700 à 750 F puisque, selon le P.C.F., « *il est de l'intérêt national de préserver les potentialités* », il faut donc créer « *une commission d'évaluation du prix supplémentaire que peut supporter une énergie importée par rapport à une énergie nationale* », pour tenir compte des coûts en devises et des coûts sociaux. Et « *l'objectif à terme d'une production de 30 millions de tonnes répond à la connaissance des possibilités physiques.* » La remise en cause de cet objectif est « *générée par les effets du plan Delors, qui tend à considérer comme inexorable la baisse structurelle de l'appareil productif français* ».

On pourrait rétorquer qu'une production de 5,6 millions de tonnes dans le Nord est irréaliste, comme l'est l'écoulement de 6,7 millions de tonnes de lignite sulfureux du Centre-Midi ; affirmer que, dans l'état d'impécuniosité actuel du pays, les quelque 20 milliards de francs supplémentaires réclamés par le P.C.F. pour le charbon seront difficiles à trouver.

Mais le débat est politique, et c'est bien comme tel qu'on le ressent à l'Elysée. Il vient après un comité interministériel — le 30 mai — où l'objectif à moyen terme de production charbonnière était plutôt de 12 millions de tonnes que de 30 millions de tonnes, et au cours duquel M. Fiterman s'est clairement désolidarisé du reste du gouvernement. La fixation de la politique charbonnière n'en sera que plus difficile.

Après les déclarations sur Williamsburg, la sécurité en Europe et la rigueur, la conférence de presse du parti communiste français vient rappeler au gouvernement qu'il est des problèmes concrets et immédiats qui peuvent servir de pomme de discorde. — B. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	7,7430	7,7470	+ 160	+ 220	+ 330	+ 400	+ 930	+ 1070
$ can.	6,2620	6,2675	+ 130	+ 200	+ 270	+ 345	+ 760	+ 895
Yen (100)	3,2040	3,2080	+ 145	+ 185	+ 305	+ 355	+ 965	+ 1050
DM	3,0045	3,0075	+ 170	+ 205	+ 350	+ 380	+ 1030	+ 2005
Florin	2,6775	2,6805	+ 125	+ 150	+ 250	+ 280	+ 700	+ 765
F.B. (100)	15,0435	15,0595	+ 270	+ 430	+ 555	+ 760	+ 1500	+ 1915
F.S.	3,6240	3,6275	+ 215	+ 240	+ 435	+ 480	+ 1340	+ 1425
L (1 000)	5,0700	5,0745	− 215	− 150	− 415	− 330	− 1325	− 1170
£	12,1780	12,1900	+ 225	+ 350	+ 490	+ 650	+ 1520	+ 1790

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9	9 3/8	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10	10 1/16	10 7/16
DM	4 5/8	5	5 1/16	5 7/16	5 3/16	5 9/16	5 7/16	5 13/16
Florin	5 3/4	6 1/4	6	6 3/4	6 1/16	6 11/16	6 1/2	7 1/8
F.B. (100)	9	11	9	10	9 1/4	10 1/4	9 1/2	10 1/2
F.S.	3 1/8	4 1/8	4 3/4	5 1/4	4 3/4	5 1/4	4 11/16	5 11/16
L (1 000)	14	16 1/2	16 1/2	17 1/2	16 7/8	17 7/8	17 1/2	18 1/2
£	9 3/4	10 1/4	9 7/8	10 1/2	9 7/8	10 1/2	10	10 5/8
F. franç.	12 1/8	12 3/4	12 1/2	12 7/8	13 1/2	13 7/8	16 5/8	17

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA C.G.E. ET L'AGENCE POUR LA MAITRISE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SIGNENT UN ACCORD

Un accord a été signé, mardi 7 juin, à Paris, entre M. Michel Rolant, président de l'Agence pour la maîtrise des économies d'énergie (A.F.M.E.), et la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.). Il illustre la volonté gouvernementale de coopérer avec le monde industriel pour développer une politique cohérente en matière de diversification des ressources énergétiques.

Cet accord prévoit pour l'année 1983 l'attribution à la C.G.E. d'une subvention de 30 millions de francs, allouée par l'A.F.M.E., qui s'ajouteront aux 150 millions de francs engagés par la société. Ces fonds permettront d'intensifier le développement des quatre secteurs d'activité concernés par le plan économies d'énergie et énergies de substitution déjà présenté par la C.G.E. :

- le *bâtiment*, par l'intermédiaire de sa filiale Novelerg, avec le développement des maisons solaires intégrées ou la réhabilitation des bâtiments anciens (isolation, régulation électronique, pompes à chaleur, etc.) ;
- la *conversion photovoltaïque* par l'intermédiaire de sa filiale Photowatt, dont l'ambition est de conquérir de 12 % à 15 % du marché mondial et dont l'effort, financé conjointement par Elf-Aquitaine et Rhône-Poulenc, porte sur deux filières : le silicium polycristallin et les cellules solaires en ruban ;
- le *stockage électrochimique*, que développeront ses filières S.E.A.C. et SAFT, notamment dans le domaine des polymères conducteurs, dont on espère à terme qu'ils donneront lieu à une révolution en matière de stockage électrochimique (poids des batteries pour véhicules ramené à 5 kilos) ;
- les *carburants de substitution*, enfin, avec l'expérimentation industrielle des techniques permettant de produire de l'alcool et du méthanol.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE PETROFIGAZ

L'assemblée générale, réunie le 25 mai 1983 sous la présidence de M. Gilbert Trapenard, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui font apparaître un bénéfice net de 9 052 808,96 francs, en augmentation de 27,6 % sur celui de l'exercice précédent.

Elle a adopté à l'unanimité les résolutions qui lui ont été soumises et décidé la distribution d'un dividende de 32 francs par action contre 30 francs pour l'exercice précédent ce qui, compte tenu de la récente augmentation de capital, fait progresser d'un tiers le total des dividendes distribués en les portant à 6 416 864 francs.

Elle a, par ailleurs, décidé la mise en réserves de 2 440 497,20 francs, ce qui porte le total de ses fonds propres, après affectation des résultats à 67 491 929,84 francs.

Dans son allocution, le président a souligné la forte progression au cours des cinq dernières années tant des fonds propres qui sont passés de 27 532 millions de francs à plus de 67 491 millions de francs, que du bénéfice net qui est passé de 5 308 millions de francs à plus de 9 052 millions de francs ou des dividendes distribués qui s'élevaient à 6 416 864 francs contre 2 400 000 francs en 1978. Il a signalé également les résultats de la principale filiale de la Banque Petrofigaz, la société « Fimodi », qui termine l'exercice 1982 avec 15 554 401,48 francs de fonds propres, 1 470 973,08 francs de bénéfice net et 1 170 000 francs de dividendes distribués.

En marquant sa confiance dans l'avenir du groupe, malgré les incertitudes de la conjoncture présente, le président a enfin annoncé la prochaine cotation, prévue pour le 9 juin, des 200 527 actions composant le capital de la Banque Petrofigaz sur le second marché de la Bourse de Paris.

NON-RENOUVELLEMENT DE CAUTION

L'ASCOBATT, 26, rue Vernet, 75008 Paris, fait savoir que la garantie conférée depuis le 1er juin 1982 par la Compagnie les Assurances du Crédit à Compiègne pour le compte de la société SOTT, 4, rue de la Couttetaz, 74190 Chedde, dans le cadre de l'article L 124-8 du Code du Travail, a pris fin le 31 mai 1983.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque commerciale privée, société anonyme au capital de 30 600 000 francs, dont le siège social est sis à Paris 75008, 89-91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, informe le public qu'elle ne procédera pas au renouvellement de la garantie financière qu'elle accordait à la société :

— Trocadéro S.A.R.L., société à responsabilité limitée, au capital de 20 000 francs, dont le siège social est à Paris 75008, 61, avenue Franklin-Roosevelt,

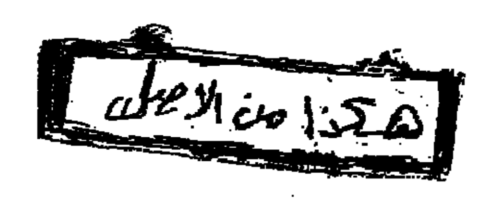
au titre de son activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce, la société Trocadéro S.A.R.L. ayant cessé son activité.

En conséquence, cette garantie prendra fin à l'expiration d'un délai de trois jours francs, à dater de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations fixées par la loi du 2 janvier 1970, qui restent couvertes par la Banque commerciale privée, à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de cette insertion, au siège de la Banque commerciale privée.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la S.A.R.L. Trocadéro.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 juin

Hésitant
baisse de l'or

Après sa baisse symbolique de la veille (moins 0,03 %), le marché parisien s'est montré de nouveau hésitant mardi, l'indicateur instantané cédant 0,2 % à l'approche du son de cloche final.

« Finalement, la Bourse de Paris résiste fort bien aux incertitudes qui prévalent à Wall Street », *constate un familier du Palais Brongniart, faisant remarquer le faible volume des échanges qui, selon lui, contribue à imprimer un ton irrégulier à la cote.*

De fait, seuls 132 millions de francs ont été négociés à terme, lundi, sur les valeurs françaises. « Le marché doit essayer de compter sur ses propres forces étant donné que les investisseurs étrangers se montrent plus discrets après avoir passé de très importants ordres d'achats depuis le début de l'année », *explique un spécialiste.*

A vingt-quatre heures de l'intervention télévisée du président Mitterrand prévue pour mercredi soir, les boursiers sont de plus en plus convaincus que l'actualité aidant, le chef de l'État sera certainement conduit à centrer ses propos sur la situation intérieure, consacrant une portion congrue au problème numéro un des opérateurs : l'irrésistible ascension du dollar.

Commençant à corriger sa forte hausse des derniers jours, Beghin-Say qui avait encore gagné 3,8 % lundi, perd 4 %, le lendemain, suivi dans les mêmes proportions par Routière Colas, U.C.B., Pétroles B.P. et Esso. A l'inverse, A.D.G., Générale de Fonderie et Creusot-Loire gagnent aux environs de 3 %.

Vif repli de l'or international, à 403,15 dollars l'once à Londres (408,75 la veille). A Paris, le lingot perd 1 700 F à 100 400 F et le napoléon 1 F à 694 F.

Dollar-titre : environ 9,45 F.

NEW-YORK

Forte baisse

Les cours se sont brutalement repliés mardi à Wall Street. Le mouvement de baisse n'a pas été immédiat. En très légère hausse encore au début de la séance, le marché n'a commencé à s'alourdir sur des ventes bénéficiaires qu'au bout d'une heure et demie de cotations. Le dérapage s'est accentué par la suite et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 194,91, soit à 19,33 points au-dessous de son niveau de la veille.

Le bilan de la journée est éloquent. Sur 1 956 valeurs traitées, 1 037 ont reculé, 571 seulement ont monté, et 348 n'ont pas varié.

Ce repli brutal est essentiellement dû aux craintes d'un resserrement des conditions de crédit, craintes soudainement avivées par la tension observée sur les Bons du Trésor mais aussi et surtout par le relèvement de 11 1/2 % à 12 % des taux fédéraux sur certains prêts hypothécaires.

Les spécialistes faisaient toutefois remarquer que les opérateurs engagés dans la hausse historique du marché, amorcée depuis août 1982 n'ont pas pris massivement leurs bénéfices. L'activité, modérée avec 88,55 millions de titres échangés contre 87,67 millions précédemment, en témoigne.

L'action Norton Simon a été la plus activement traitée (1,22 million de titres échangés). Les dirigeants du conglomérat (cosmétiques, location de voiture, boissons etc.) proposent aux actionnaires de leur racheter leurs titres à environ 29 dollars.

VALEURS	Cours du 6 juin	Cours du 7 juin
Alcoa	38 3/4	37 3/8
A.T.T.	64 5/8	64 3/8
Boeing	43 3/8	42 7/8
Chase Manhattan Bank	56 5/8	55 3/8
Du Pont de Nemours	48 1/2	47 1/8
Eastman Kodak	73 1/8	72 3/8
Exxon	33 7/8	33 1/4
Ford	53 1/8	52 1/2
General Electric	54 7/8	55 3/8
General Foods	43 3/4	43 1/8
General Motors	69 3/4	68 3/8
Goodyear	32 5/8	31 1/2
I.B.M.	116 5/8	113
I.T.T.	38 5/8	38 1/8
Mobil Oil	29 7/8	29
Pfizer	77 1/8	77 1/2
Schlumberger	47 7/8	48 1/4
Texaco	34 1/4	33 1/2
U.A.L. Inc.	35 3/8	36 3/4
Union Carbide	69 7/8	69
U.S. Steel	25 1/8	24 1/4
Westinghouse	50 1/8	49 3/4
Xerox Corp.	47 1/8	46

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BANQUE COURTOIS. – Les actions de cet établissement, qui étaient cotées jusqu'à présent sur le second marché de la Bourse de Bordeaux, seront admises à la cote officielle de cette même Bourse de province à compter du 9 juin 1983.

CLUB MÉDITERRANÉE. – Ce marchand de soleil a l'intention de construire un nouveau village de vacances d'une capacité de mille lits à Opio, près de Grasse. La construction de ce village devrait commencer à l'automne 1984, son achèvement étant prévu pour le printemps 1985. L'installation porterait à seize le nombre de villages du Club Méditerranée implantés en France et à quatre-vingt-sept pour le monde entier. L'investissement prévu pour Opio est de l'ordre de 180 millions de francs.

BANQUE PETROFIGAZ. – Les 200 727 actions de 200 F nominal de cet établissement seront introduites le 9 juin sur le second marché. Elles figurent déjà au hors-cote. Il s'agit donc d'une opération de transfert. Plus de 10 % du capital sont actuellement répartis dans le public.

ORTIZ-MIKO. – C'est à 480 F finalement qu'a été fixé le prix d'offre unitaire minimal des actions de la société qui seront admises sur le second marché le 14 juillet prochain (*le Monde* du 8 juin).

MOTOBÉCANE. – La reprise des actifs de l'entreprise, dont l'activité se poursuit sur décision du tribunal de commerce de Paris, par les firmes britanniques Raleigh (groupe Tube Investment) et japonaise Yamaha (*le Monde* des 24-25 avril), paraît se confirmer. Les négociations avec le comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) seraient très avancées, indique-t-on de bonne source.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	6 juin	7 juin
Valeurs françaises	127,8	127,3
Valeurs étrangères	130,8	131,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	6 juin	7 juin
Indice général	126,7	126,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 juin .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 juin	8 juin
1 dollar (en yens)	240,05	240,90

BOURSE DE PARIS Comptant 7 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 50	2 055
5 %	37 80	1 740
3 % amort. 45-54	71	2 558
4 1/4 % 1963	104 20	3 253
Emp. 7 % 1973	8890	..
Emp. 8,80 % 77	109 40	0 385
9,80 % 78/93	88 80	8 887
8,80 % 78/86	88 60	4 292
10,80 % 79/94	89 69	8 196
13,25 % 80/90	99 50	0 181
13,80 % 80/87	101	8 885
13,80 % 81/99	100 70	5 444
16,75 % 81/87	108 60	12 436
16,20 % 82/90	108 30	6 480
16 % juin 82	107 17	15 956
E.D.F. 7,8 % 61	135	5 690
E.D.F. 14,5 % 80-92	99 40	0 357
Ch. France 3 %	153 10	..
CNB Bques janv. 82	101 30	6 730
CNB Paribas	101 35	6 730
CNB Suez	101 35	6 730
CNI janv. 82	101 32	6 730

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	192	192
Aciers Peugeot	46	45 20
A.G.F. (St Cent.)	334	336
A.G.P. Vie	3370	3370
Agr. Inc. Madag.	56 50	57
Air-Industrie	14 20	13 25 o
Alfred Herlicq	86	86 20
Allobroge	350	350
André Roudière	52	....
Applic. Hydraul.	243	243
Arbel	42 30	44
Artois	300 10	302
At. Ch. Loire	19 60	19 60
Aussedat-Rey	13 50	13 40
Bain C. Monaco	80 50	80 50
Banania	405	408
Banque Hypoth. Eur.	332	334
Blanzy-Ouest	283	....
B.N.P. Intercontin.	87	81 20 c
Bénédictine	1200	1200
Bon-Marché	67 50	68 50
Boris	315	303
Bras. Glac. Int.	505	510
Cambodge	163	163
C.A.M.E.	95 50	97
Campenon Bern.	180	181
Caout. Padang	211	211
Carbone-Lorraine	51	50 30
Carnaud S.A.	109 20	113 80
Caves Roquefort	585	608
C.E.G.Frig.	135	136
Centen. Blanzy	747	758
Centrest (Ny)	118	....
Cerabati	60	60
C.F.F. Ferrailles	107 80	106
C.F.S.	610	632
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	11 05	....
C.G.V.	79	80
Chambon (M.)	335	....
Chambourcy (M.)	1140	....
Champex (Ny)	118	....
Chim. Gde Paroisse	52	51 60
C.I. Maritime	324 70	325
Ciments Vicat	204	202
Citram (B)	125 50	126
Clause	278 20	282
Cl. MA (Fr.-Bail)	360	350
CMM-Mar Madag.	5	4 80
Cochery	59 50	....
Cofradel (Ly)	392	388
Cogifi	208	210
Comindus	333	346 30
Comiphos	150 10	152 20
Comp. Lyon-Alem.	168	165 50
Concorde (La)	264	264
C.M.P.	6 15	6 40
Conte S.A. (Li)	18	17
Crédit (C.F.B.)	220	220
Créd. Gén. Ind.	349 90	350
Crédit Univers.	460	470
Créditel	101 90	101 90
C. Sabl. Seine	116 50	....
Darblay S.A.	147 20	134 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	343	339
Degremont	125 80	134 70 d
Delalande S.A.	150	155
Delmas-Vieljeux	520	541
Dév. Rég. P.d.C (Li)	110 50	110 50
Didot-Bottin	264	264
Dist. Indochine	331	331
Drag. Trav. Pub.	203	202 80
Duc-Lamothe	240	236
Dunlop	4 95	4 90
Eaux Bass. Vichy	930	....
Eaux Vittel	700	672
Ecco	2220	2250
Economats Centre	481	481 50
Electro-Banque	230	230
Electro-Financ.	400	396 50
Elf-Antargaz	155	....
E.L.M. Leblanc	627	624
Entrepôts Paris	352	347 20
Epargne (B)	1300	....
Epargne de France	248 50	249
Epeda-BF	1129	1129
Escaut-Meuse	285	285
Eurocom	440	446
Europ. Accumul.	29	28 50
Eternit	215	208
Félix Potin	1020	1060
Ferm. Vichy (Ly)	136	139
Files-Fourmies	3 25	....
Finalens	94	94
FIPP	72	72
Fosc	225 50	229
Focep (Chât. eau)	1500	....
Foncière (Cie)	144	144
Fonc. Agache-W.	68	....
Fonc. Lyonnaise	1330	1330
Foncina	140	140
Forges Gueugnon	13	13 30
Forges Strasbourg	130	131
Fougerolle	129	125 10
France I.A.R.D.	115 50	116 50
France (La)	480	490
Franéol	149 30	153
Fromageries Bel	530	540
From. Paul Renard	339 70	353 30
GAN	660	680
Gaumont	540	540
Gaz et Eaux	950	945
Geneurin	125 50	....
Gér. Arm. Hold.	27 40	27 30
Gerland (Ly)	600	610
Gévelot	79 70	....
Gr. Fin. Constr.	166 10	167
Gds Moul. Corbeil	100	....
Gds Moul. Paris	242	241
Groupe Victoire	385 20	387
G. Transp. Ind.	130	130
Huard-U.C.F.	39 20	39 20
Hutchinson	44	44
Hydro-Energie	75	74 80
Hydroc. St-Denis	57	56
Immindo S.A.	168	169
Imminvest	120	120
Immobail	224	220 10
Immobanque	350	346
Immob. Marseille	1292	1241
Immofice	324	330
Imp. G.-Lang	3 20	3 20
Industrielle Cie	605	584 c
Interbail (act.)	285	281 10
Jaeger	60	62
Kinta S.A.	510	....
Lafitte-Bail	239 20	230
Lambert Frères	31 80	29 60
Lampes	115	115
La Brosse-Dupont	57 80	57 60
Lebon Cie	486	506
Lille-Bonnières	286 40	270
Locabail Immob	385	385
Loca-Expansion	145 10	....
Locafinancière	190	171 50 c
Locatel	329	329
Lordex (Ny)	112	113
Louvre	280	277
Luchaire S.A.	103	112 50 d
Magasins Uniprix	59 90	58
Magnant S.A.	49	49
Maritimes Part.	141 50	156
Marocaine Cie	30 50	32
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	316	315
M. H.	66 20	58 60
Mic	281	....
Mors	404	420 20
Nadella S.A.	23	27 40 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navel Worms	108	108 10
Navig. (Nat. de)	54	54 30
Nicolas	302 40	290
Nodet-Gougis	62	60
OPB Paribas	99	99 90
Optorg	87 50	89 90
Origny-Desvroise	150	150
Palais Nouveauté	297	298
Paris-Orléans	101	101
Part. Fin. Gest. Im.	210	216
Pathé-Cinéma	153	....
Pathé-Marconi	92	91 50
Piles Wonder	90	86 60
Piper-Heidsieck	263	266
Porcher	181 50	182
Profils Tubes Est	6 80	6 55
Prouvost ex-Lain.R.	36	34 80
Providence S.A.	322 50	335 50
Publicis	835	802
Raff. Souf. R.	160	158 10
Ressorts Indust.	94 50	95
Ricqlès-Zan	131	136 20 d
Ripolin	55	48 80
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	83	85
Rochette-Cenpa	17	17
Rosario (Fin.)	86 10	86 60
Rougier et Fils	53	....
Rousselot S.A.	368	380
Sacer	56	53 80 o
SAFAA	88 50	....
Safic-Alcan	165	165
SAFT	143 40	141
SGE-SB	121 50	118 70
Saint-Raphaël	74 10	75
Salins du Midi	234	242 40
Santa-Fé	160	157
Satam	46 80	45
Savoisienne (M)	92	....
SCAC	214 20	218
Sellier-Leblanc	255	258
Senelle Maubeuge	150	150
S.E.P. (M)	85	....
Serv. Equip. Véh.	40	40
Sicli	47	47 60
Sicotel	206	202
Sintra-Alcatel	624	627
Sinvim	115	115
Siph (Plant. Hévéas)	163	160 10
Siminco	400	390
SMAC Acieroïd	172 80	170 20
Sofal financière	312	321
Soffo	155	155 20
Soficomi	339	339
S.O.F.I.P. (M)	90 20	90 20
Sofragi	740	739
Sogepal	220	220
Soudure Autog.	93 20	94
S.P.E.G.	86 50	86 50
Speichim	182	174 70
S.P.I.	150 20	152
Spie Batignolles	158	164 30
Stemi	250	250
Synthelabo	284	272 40
Taittinger	417	447
Testut-Aequitas	38	37 55
Thann et Mulh.	49	47 20
Tissmétal	29 60	30
Tour Eiffel	312	300
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	118	118
Ugimo	168	174 70
Unibail	413	408
Unidel	113 50	115
U.A.P.	563	554
Union Brasseries	41 80	40 50
Union Habit.	217	218
Un. Imm. France	215	221
Un. Ind. Crédit	320	309
Vincey Bourget (Ny)	10 65	9 20 o
Virax	63 50	64
Waterman S.A.	187	190
Brass. du Maroc	137	....
Brass. Ouest-Afr.	21 20	21 10

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	270	265
Akzo	184	189
Alcan Alum	325	327 c
Algemeine Bank	1178	1130
Am. Petrofina	480	470
Arbed	160	....
Asturienne Mines	65	69
Banco Central	103	101
Bco Pop Espanol	90	90
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	38000	38850
Barlow Rand	110	110
Bell Canada	204	....
Blyvoor	149	155
Bowater	32	32
British Petroleum	56	59 60
Br. Lambert	388	374
Caland Holdings	99	....
Canadian-Pacific	335 50	336
Cockerill-Ougrée	20	20 95
Cominco	410	411
Commerzbank	689	686
Courtaulds	12	13
Dart. and Kraft	687	686
De Beers (port.)	78 50	78
Dow Chemical	323	320
Dresdner Bank	660	690
Femmes d'Auj.	74	....
Finoutremer	230	....
Finsider	0 35	....
Foseco	21	....
Gén. Belgique	286 70	285
Gevaert	360	360
Glaxo	135	138 90
Goodyear	316	....
Grace and Co	450	455
Grand Metropolitan	53 10	53
Gulf Oil Canada	122	125
Hartebeest	766	778
Honeywell Inc.	1080	....
Hoogovens	83 20	110 d
I. C. Industries	417	425
Int. Min. Chem	442	450
Johannesburg	1390	....
Kubota	13 50	13 10
Latonia	236 90	231 50
Mannesmann	560	....
Marks-Spencer	33 60	....
Midland Bank S.A.	60	60 50
Mineral-Ressourc.	129	128 10
Nat. Nederlanden	470	486
Noranda	208 70	210
Olivetti	15 10	14 90
Pakhoed Holding	171	166 50
Petrofina Canada	850	....
Pfizer Inc.	736	762
Phoenix Assuranc.	48 50	....
Pirelli	12 50	....
Procter Gamble	521	521
Ricoh Cy Ltd	32	32 90
Rolinco	950	975
Robeco	970	986
Shell fr. (port.)	78	76
S.K.F. Aktiebolag	189	....
Sperry Rand	353	366
Steel Cy of Can.	213	215
Stilfontein	180	....
Sud. Allumettes	252 50	....
Tenneco	354	....
Thorn EMI	70	81 d
Thyssen c. 1 000	302	....
Toray indust. inc	16 35	16 50
Vieille Montagne	502	....
Wagons-Lits	386	382 o
West Rand	84 50	82

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	735	735
Dafsa	225	228
Far East Hotels	1 40	1 35
Merlin Immobilier	1760	1760
Métallurg. Minière	145 10	145 50
M.M.B.	310	307 40
Novotel S.I.E.H.	1200	1200
Sodexho	1545	1655
Sofibus	213	214
Rodamco	430	439

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	180	180 50
Cellulose du Pin	17 90	....
Coparex	340	313
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	69 50	....
Petrofigaz	435	440
Pronuptia	160	150 o
Rorento N.V.	624	624
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	119	119
Total C.F.N.	89	89
Ulinex	258	259

SICAV

7/6	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	182 29	174 02
Acropo-Investiss.	237 91	227 12
Actions sélectives	268 01	255 86
Aedificandi	297 24	283 76
A.G.F. 5000	208 52	199 06
Agfimo	312 10	297 95
Altefi	209 73	200 22
A.L.T.O.	173 19	165 34
Amérique Gestion	517 73	494 25 ◆
Associc	21031 85	20078 14
Bourse-Investiss.	239 31	228 46
Capital Plus	1143 73	1143 73
C.I.P.	741 18	707 57
Convertimmo	270 65	258 38
Cortexa	917 46	875 86 ◆
Credinter	349 69	333 83
Croiss. Immobil.	308 11	294 14
Démeter	58394 64	58216 99
Drouot-France	249 28	237 98
Drouot-Investiss.	617 68	589 67
Drouot-Sécurité	170 53	162 80
Energie	227 82	217 49
Epercourt Sicav	5683 44	5655 16
Epargne Associations	22096 59	22030 50
Epargne-Croiss.	1282 70	1224 53
Epargne-Industr.	381 11	363 83
Epargne-Inter	603 59	576 22
Epargne-Oblig.	162 04	154 69
Epargne-Unie	768 37	733 53
Epargne-Valeur	305 53	291 68
Eurocic	7704 87	7355 48
Euro-Croissance	351 38	335 45
Foncier Investiss.	599 34	572 16 ◆
France-Garantie	258 62	251 59
France-Investiss.	360 68	344 32
Fr.-Obl. (nouv.)	368 52	349 90
Francic	220 08	210 10
Fructidor	209 23	199 74
Fructifrance	365 53	348 95
Fructivar	54992 42	54855 28
Gestion Mobilière	482 27	469 95 ◆
Gest. Rendement	448 13	427 81 ◆
Gest. Sél. France	321 89	307 29 ◆
Haussmann Oblig.	1121 30	1070 45
Horizon	538 92	514 48
I.M.S.I.	316 45	302 10 ◆
Indo-Suez Valeurs	583 73	557 26 ◆
Ind. française	11577 95	11577 95
Interoblig.	9840 56	9394 33
Intersélect France	235 68	224 99
Intervaleurs Indust.	347 41	331 66
Invest.Obligataire	11480 25	11457 34
Invest. St-Honoré	619 73	591 63
Laffitte-crt-terme	109110 06	109110 06
Laffitte-Expansion	572 77	546 80
Laffitte-France	166 94	159 35
Laffitte-Oblig.	130 17	124 27
Laffitte-Rend.	185 86	177 43
Laffitte-Tokyo	710 45	678 23
Lion-Associations	10304 88	10304 88
Livret portefeuille	426 71	407 36
Monecic	59011 66	59011 68
Mollo-Obligations	414 78	395 97
Natio.-Assoc.	20986 31	20943 42
Natio.-Epargne	11383 56	11270 85
Natio.-Inter.	827 83	790 29
Natio.-Placements	56455 04	56455 04
Natio.-Valeurs	436 39	416 60
Oblisem	149 53	142 75
Pacifique St-Honoré	354 01	337 96
Paribas Epargne	10963 12	10919 44
Paribas Gestion	483 05	461 15 ◆
Patrimoine-Retraite	1043 30	1022 84
Phénix Placements	217 56	216 47
Pierre Investiss.	360 02	343 69
Province Investiss.	240 57	229 66
Rendem. St-Honoré	10945 92	10891 46
Sécur. Mobilière	371 91	355 05 ◆
Sélcourt terme	11014 53	10932 54
Sélec. Mobil. Div.	295 34	281 95
Sélection-Rendem.	156 37	149 28
Sélect. Val. Franç.	172 21	164 40
S.F.I. fr. et étr.	398 89	380 80
Sicavimmo	431 11	411 56 ◆
Sicav 5000	177 08	169 06
Slivafrance	295 56	282 16
Slivam	275 98	263 47
Slivarente	196 80	187 88
Slivinter	320 04	305 53
S.I.G.	696 95	664 58
S.N.I.	945 23	902 37
Sofinvest	390 16	372 47 ◆
Sogepargne	313 72	299 49
Sogevar	760 94	726 43
Soginter	967 81	923 92
Soleil Investiss.	418 44	399 47
U.A.P. Investiss.	299 24	285 67
Unifrance	219 27	209 33
Unifoncier	576 93	550 77
Unigestion	551 41	526 41 ◆
Uni-Japon	920 60	878 85 ◆
Unirente	1578 04	1526 15
Univar	12129 98	12129 98
Valorem	356 29	340 10
Valorg	10208 49	10157 70
Valrex	112617 84	112505 33
Worms Investiss.	688 98	657 74

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2001	4,5 % 1973	2065	2048	2043	2040
3236	C.N.E. 3 %	3030	3030	3040	3025
690	Agence Havas	746	730	730	730
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
645	Europe n° 1	740	730	708	739
690	Facom	692	700	706	700
880	Fichet-Bauche	880	891	891	874
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
112	Pechelbronn	133	131 80	130	130
385	Penhoet	385	386	386	385 20
525	Pernod-Ricard	618	627	634	623
183	Pétroles (Fse)	186 50	189 50	195	190
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
84	Vallourec	77 90	77 90	77 90	77 90
1340	V. Clicquot-P.	1330	1330	1330	1305
640	Viniprix	685	690	698	677
1000	Elf-Gabon	997	981	980	981
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
220	Harmony	214	209 30	202	209
31	Hitachi	31 80	31 65	31 65	31 95
545	Hoechst Akt.	520	531	531	525
68	Imp. Chemical	70 80	71 10	71 10	71
140	Inco. Limited	141 50	142	141 10	139 80
1020	IBM	1080	1100	1103	1090
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
515	West Hold.	520	503	498	494
416	Xerox Corp.	459	461 80	459	456 10
3 30	Zambia Corp.	3 15	3 12	3 11	3 18

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 713	7 707	7 510	7 910
Allemagne (100 DM)	300 700	300 690	290	310
Belgique (100 F)	15 054	15 054	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	267 600	268 100	256	276
Danemark (100 krd)	84 020	84 150	80	88
Norvège (100 k)	106 740	106 520	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	12 215	12 100	11 800	12 600
Grèce (100 drachmes)	9 136	9 152	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 071	5 072	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	364 250	363 050	350	371
Suède (100 krs)	101 160	101	96	103
Autriche (100 sch)	42 720	42 690	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 417	5 410	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	7 560	7 540	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 251	6 242	6 150	6 450
Japon (100 yens)	3 211	3 210	3 080	3 240

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/6
Or fin (kilo en barre)	102200	100600
Or fin (en lingot)	102100	100400
Pièce française (20 fr)	695	694
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	671	671
Pièce latine (20 fr)	650	640
Souverain	824	818
Pièce de 20 dollars	3910	3900
Pièce de 10 dollars	1880	1880
Pièce de 5 dollars	1210	.....
Pièce de 50 pesos	4315	4300
Pièce de 10 florins	698	689

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 juin 1983 a été tiré à 491 748 exemplaires

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un Conseil national de prévention de la délinquance va être créé

Après plusieurs mois d'attentisme, les propositions des maires sur la sécurité vont entrer en application. Le conseil des ministres de ce mercredi 8 juin devait entendre une communication de M. Pierre Mauroy sur la politique de prévention de la délinquance. ***Le premier ministre devait*** **préciser le cadre institutionnel de cette politique.**

En application des propositions du rapport Bonnemaison, un Conseil *national de la prévention de la* délinquance va être créé. Il aura une mission d'étude de la délinquance, un rôle d'information et de sensibilisation de l'opinion, ainsi qu'un droit de proposition. Il pourra soumettre aux pouvoirs publics « *les mesures de toute nature propres à prévenir la délinquance et à en réduire les effets* ». Ce conseil sera la clé de voûte d'une structure comprenant des conseils régionaux et des conseils locaux, là où les municipalités souhaiteront en créer.

Le Conseil national sera présidé par M. Mauroy ou, par délégation, par M. Robert Badinter, garde des sceaux. Il aura un vice-président élu qui devrait être M. Gilbert Bonnemaison, député (P.S.) de Seine-Saint-Denis, qui fut le président de la commission des maires sur la sécurité. Un délégué général devait être nommé au cours du conseil des *ministres. Il s'agit de M.* Eugène Camata, préfet, qui était, jusqu'ici, chargé de mission auprès de la commission des maires.

Le Conseil national comprendra douze membres de droit représentant les *principaux* ministère intéressés par l'action de prévention. Il comptera, en outre, soixante-huit membres, dont on devrait connaître rapidement les noms. Il y aura parmi eux trois députés, deux sénateurs, trente-cinq maires ainsi que *huit* personnalités choisies parmi les syndicats d'employeurs et de salariés et les associations intéressées par la prévention.

M. Bonnemaison n'a pas obtenu le budget nécessaire à la création du *fonds de prévention* dont il avait proposé la mise en place dans son rapport. Cependant, le premier ministre devait annoncer le déblocage de crédits provisoires propres à assurer le *financement des actions de prévention* pour 1983. M. Mauroy devait aussi faire le point sur les soixante-quatre propositions du rapport Bonnemaison, qu'on a cru un moment *enterrées* (*le Monde* du 20 avril) mais auxquelles le gouvernement a finalement décidé de donner suite (*le Monde* du 3 juin).

LE MOTARD DE LA POLICE BLESSÉ LE 2 JUIN A PARIS EST TOUJOURS DANS LE COMA

M. Didier Vaillant, âgé de trente-huit ans, le motocycliste de la police, qui avait été grièvement blessé à la nuque, le 2 juin, rue de Courcelles, par un malfaiteur, était toujours, ce mercredi 8 juin, dans un état très grave. Samedi dernier, la préfecture de police avait publié une mise au point, précisant que M. Vaillant ***était dans « un état comateux, mais stationnaire »*** **(le Monde daté 6-7 juin). Selon la préfecture de police, le diagnostic des médecins qui soignent le motocycliste à l'hôpital Sainte-Anne n'aurait pas changé depuis la fin de la semaine dernière.**

● *Les policiers de la brigade criminelle*, chargés de l'enquête sur le double meurtre de l'avenue Trudaine, à Paris, ont interrogé, durant toute la journée du 6 juin, les habitants de cette avenue du 9e arrondissement, pour tenter de retrouver la trace du commando qui a tué deux gardiens de la paix le 31 mai.

UN DÉTENU GRÉVISTE DE LA FAIM MEURT A L'HOTEL-DIEU

Un détenu de nationalité iranienne, M. *Mousavi Aravali, âgé de* vingt-cinq ans, est mort le 7 juin à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu, à Paris, des suites d'une grève de la faim. Condamné à sept ans de réclusion criminelle en *juin 1982 pour viol* aggravé sous la menace d'une arme, M. Arabali n'avait, en fait, cessé depuis septembre 1981 d'observer une grève de la faim intermittente. Son *état de santé a notamment nécessité* de multiples transferts entre l'hôpital central des prisons de Fresnes et la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu.

En mai dernier, il était transféré pour une infection pulmonaire dans le service de pneumologie de l'hôpital de la Salpêtrière. Contrairement à ce qui se *passait* à Fresnes, *il* n'a pas été, dans ce service, nourri de force. Ramené à Fresnes le 5 juin, il était transféré dès le lendemain à la salle Cusco où il est mort.

Deux précédents du même type *sont connus. Le 17 mars 1976*, Auguste Grandvillemin, un détenu âgé de trente-quatre ans, décédait à l'hôpital Sainte-Anne des suites d'une grève de la faim menée par intermittence pendant dix mois (*le Monde* du 26 mars 1976). A la chancellerie, *on signale aussi le cas de Jean-Pierre* Riga, âgé de vint-deux ans, mort en 1977 à l'hôpital des prisons de Fresnes, dans des circonstances analogues.

UNE AFFAIRE D'EUTHANASIE A PARIS

Un directeur commercial à la retraite a tué, mardi 7 juin à Paris, sa femme paralysée depuis de nombreuses *années et atteinte d'une* maladie incurable. M. Louis Rousselet, soixante-huit ans, a en effet tué son épouse Sophie, soixante-sept ans, en la frappant à coups de clé à molette sur le crâne. Selon l'enquête du commissaire de police du quartier Necker, Mme Rousselet avait demandé à son mari « *d'abréger ses souffrances* ».

M. Rousselet a été déféré mercredi au parquet de Paris.

● M. Guy Fougier, préfet de police de Paris
● M. Pierre Verbrugghe, directeur de la police nationale

Le conseil des ministres de ce mercredi 8 juin a nommé préfet de police de Paris, M. Guy Fougier qui était, depuis août 1981, commissaire *de la République de la région* Poitou-Charentes. M. Pierre Verbrugghe est nommé directeur général de la police nationale. Celui-ci est un proche de M. Mitterrand, *qu'il a connu comme secrétaire* général de la préfecture de la Vienne en 1966. M. Verbrugghe était commissaire de la République de Seine-et-Marne depuis juillet 1982. Il a *été, à partir de 1978*, directeur adjoint au directeur général de l'administration et directeur des personnels et des affaires politiques au ministère de l'intérieur.

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR : 7,74 F

Après une courte accalmie dans la journée du mardi 7 juin, la hausse du dollar a repris mercredi 8 juin sur les marchés des changes. A Francfort, le cours de la monnaie américaine est passé de 2,5640 DM à 2,5740 DM, et à Paris, il a battu à nouveau son record à 7,74 F, ayant même ***touché*** **7,75 F en début de matinée. La veille, il était re-** ***venu de 7,7150 F à un peu moins de*** **7,71 F, sur un marché provisoirement stabilisé.**

La ***reprise de l'ascension du « billet*** **vert » est étroitement liée au regain de tension** ***sur les taux d'intérêt*** **américains. A New-York le loyer de l'argent au jour le jour s'est élevé au-dessus de 9 %, tandis que le taux de l'eurodollar à six mois, instrument monétaire le plus utilisé sur l'énorme marché international des eurocrédits, a continué de progressé : la semaine dernière, il était passé de 9 3/4 % à 10 %, pour atteindre 10 1/4 % mercredi 8 juin.**

Comme d'habitude, depuis plusieurs ***semaines, c'est la « fièvre du vendredi soir »***, **date à laquelle la Réserve fédérale rend publics les chiffres de la masse monétaire, qui est à l'origine de la montée des taux comme de celle du dollar. Les milieux financiers américains tablent tous sur un nouveau gonflement de cette masse à la fin de la semaine et estiment que les autorités monétaires, soutenues par la Maison Blanche, ont déjà commencé à resserrer le crédit. Ils en donnent pour preuve que l'administration fédérale du loge-** ***ment a fait passer de 11,5 % à 12 %*** **le taux maximum des prêts hypothécaires, principal moyen de financement pour la construction et le logement. Ce taux, était revenu de 12 % à 11,5 % il y a un mois.**

La livre sterling s'est montrée très ***ferme dans la perspective d'une large*** **victoire électorale de Mme Thatcher le 9 juin. A Londres, cotant 1,5850 dollar, suivant la monnaie américaine dans sa hausse, de sorte qu'à Paris, son cours est passé de 12,10 F à 12,25 F.**

● *Levée du boycottage d'Hoffmann-La Roche.* – Les quatre organisations qui avaient appelé au boycottage des produits Hoffmannn-La Roche (Union fédérale des consommateurs, Greenpeace, Amis de la terre, Fédération française des sociétés de protection de la nature), le 21 avril, pour protester contre la disparition des fûts de Seveso, annoncent la levée du mot d'ordre. « *Il n'y a pas lieu de crier victoire* », précise-t-elle toutefois, *car Hoffmann-La Roche n'a apporté de réponse satisfaisante, ni sur le traitement des déchets, ni sur le sort des déchets à venir, ni sur la levée du secret et l'accès aux informations par les associations.* »

Polémique entre Moscou et le B.I.T. à propos du chantier du gazoduc sibérien

De notre correspondant

Genève. – C'est à *la fois* dans le contexte des manœuvres auxquelles se livrent cette année les pays de l'Est contre la direction du Bureau international du travail (B.I.T.) et dans celui d'une *opération – plutôt* maladroite – de charme qu'il convient de placer la conférence de presse sur le gazoduc euro-sibérien prononcée le 7 juin par M. Vassili Prokhorov, vice-président du Conseil central des syndicats de l'U.R.S.S. et chef de la délégation des travailleurs soviétiques à la Conférence internationale du travail qui se tient au Palais des nations depuis le 1er juin.

L'orateur a *affirmé* que le B.I.T., invité en octobre 1982 à se rendre sur les chantiers, avait « *inventé* » des conditions préalables afin de ne pas avoir à vérifier « *le caractère mensonger des allégations des centrales syndicales occidentales* », selon lesquelles des prisonniers politiques, ainsi que des Vietnamiens, travailleraient à la construction du gazoduc. Le B.I.T. aurait donc trop tardé à envoyer une mission sur place. En effet, les travaux vont si bon train que, maintenant, « *il n'y a plus rien à voir* », encore que l'ouvrage ne doive être achevé « *qu'au début de 1984* ». Après avoir déclaré que la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) s'était livrée à une « *campagne honteuse et calomnieuse* ». M. Prokhorov a ajouté que les accusations de travail *forcé étaient sans fondement* et qu'il n'y avait pas de travailleurs *étrangers sur les chantiers.* Certes, on trouve bien des ouvriers vietnamiens en U.R.S.S., mais ils ne sont là que pour se perfectionner et « *ils n'ont jamais mis les pieds* » sur le *chantier du gazoduc. Ils gagnent* autant que leurs homologues soviétiques, mais ne touchent que la moitié de leur salaire, l'autre moitié, au terme d'accords conclus avec Hanoï, *leur étant versée dans leur pays.*

Dans une note adressée à la presse, M. Blanchard, directeur général du B.I.T., a *réfuté* les accusations du représentant soviétique. Le B.I.T. n'a « *inventé* » aucune condition préalable à une visite des chantiers, assure-t-il, mais il a voulu assurer à sa *mission* le libre accès à certains sites du gazoduc choisis par lui, ainsi que « *des garanties quant au caractère confidentiel des entretiens de la mission avec les travailleurs* ».

ISABELLE VICHNIAC.

● RECTIFICATIF. – Un membre de phrase ayant «sauté», un passage du discours de M. Blanchard, directeur général du B.I.T., devant la Conférence internationale du travail (*le Monde* du 4 juin) est difficilement compréhensible. M. Blanchard avait évoqué « *la création d'une commission d'enquête contre laquelle s'insurge le gouvernement polonais* ». C'est ensuite qu'il remarquait que « *le gouvernement polonais pourrait utilement faire son parti des conclusions d'une commission de cette nature* ».

Les sommaires de juin

● LE MONDE DIPLOMATIQUE : le piège du libre-échange

La France devait-elle sortir du système monétaire européen et recourir à diverses mesures de protection contre la concurrence étrangère ? Sur ce débat assez *mal engagé*, Alain Lipietz et Philippe Messine, dans un article intitulé « Le piège du libre-échange », apportent un éclairage qui bouscule bien des *idées reçues* ; *ils proposent* les grandes lignes de ce que pourrait être une autre politique économique dont ils montrent la cohérence. A défaut de s'engager *dans une telle voie, estiment* les auteurs, la France serait enserrée dans cette « OTAN économique » que le gouvernement veut éviter, et devrait renoncer à son *intention de susciter un nouveau* type de relations Nord-Sud.

Au moment où s'ouvre à Belgrade la conférence des Nations *unies sur le commerce et le* développement (CNUCED), les relations Nord-Sud sont analysées sous leurs divers aspects dans *un* ensemble d'articles qui occupent sept pages du *journal*, avec un commentaire de M. Gamani Corea, secrétaire général de la CNUCED.

Dans le même numéro, on lira *aussi des articles sur* l'Amérique centrale, des extraits du *Journal de guerre* de Dov Irmiya, colonel *israélien* qui participa à la guerre du Liban, des études sur le « *thathchérisme* » *et le mouvement* pacifiste en Grande-Bretagne, une réflexion sur la pensée de Keynes, etc.

★ *Le numéro* : 10,50 F.

● LE MONDE DE L'ÉDUCATION : la philo est toujours subversive.

Reléguée en fin de scolarité, LA PHILOSOPHIE s'étudie alors que le regard sur le monde se fait plus aigu. Plus mûr aussi. Même *si leurs avis divergent parfois sur* les auteurs étudiés, pour tous les élèves, le cours de philo, c'est l'heure de la liberté. Empêcheurs de tourner en rond, pourfendeurs *de préjugés, tourmenteurs, les* professeurs aiment leur métier, mais ils ne veulent plus jouer les prophètes.

Faire REDOUBLER un élève est une grave responsabilité. Il faut parfois s'y résigner. Et l'on y gagne souvent, à condition de bien s'y prendre. Le succès dépend en partie de l'attitude *qu'adopteront les parents* et le redoublant.

Le *Monde de l'Education* publie enfin le document de travail de la Direction des enseigne*ments supérieurs qui sert de* base au groupe de réflexion mis en place par M. Alain Savary pour définir LE NOUVEAU PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE.

★ *Le numéro* : 10,50 F.

● LE MONDE - DOSSIERS ET DOCUMENTS : les nouveaux droits des travailleurs

Grâce *au vote par le Parlement* des lois Auroux, 1982 marque dans l'histoire du droit du travail une date, au même titre que 1936 ou 1945. Au premier *rang des nouvelles mesures* visant à proposer aux Français « *un nouvel espace de démocratie économique et sociale* » figure un « *droit à l'expression* » des salariés qui a fait couler beaucoup d'encre et suscite encore des controverses passion*nées. Charlotte Laurent-Atthalin, professeur de sciences économiques et sociales*, a rassemblé et *organisé sur la base de la* documentation du *Monde* un dossier spécial de 16 pages éclairé par *des commentaires de* Jean-Pierre Dumont et illustré par Plantu. Le dossier est *complété* par une évocation des dispositions concernant l'expression des travailleurs dans plusieurs *pays* étrangers : R.F.A., Italie, Danemark, Japon.

★ *Le numéro* : 10 F.

● LE MONDE DE LA MUSIQUE : tous les festivals français de l'été

Dans son numéro de juin, *le Monde de la musique* consacre un long portrait au chef hollan*dais Bernard Haitink. De quoi est* faite sa vie ? Et qu'est-ce que diriger ? *Une* manière d'entrer de plain-pied dans le monde si mal connu de la direction d'orchestre.

Tous les festivals français de cet été sont répertoriés, classés, *sélectionnés en un* encart de seize pages détachables. Région par région, de quoi se faire un itinéraire *musical jusqu'au début* du mois de septembre, sans franchir *la* frontière.

Autre sélection : celle de 28 pianos droits *et* à queue. Marie-Catherine Girod, pianiste et *pédagogue, en a essayé* cinquante, éliminé vingt-deux ; elle décrit les qualités et les défauts de chacun, de la Rolls au piano économique, et calculé le meil*leur rapport qualité-prix. Conclusions* étonnantes.

Rossini est au sommaire de ce numéro avec sa *Cenerentola* que va monter le Théâtre de la Monnaie de Bruxelles avec Alicia Nafé dans le rôle-titre, splendide mezzo, future star.

★ *Le numéro* : 15 F.

● LE MONDE DES PHILATÉLISTES : l'histoire à travers les timbres

L'histoire des timbres-poste et des autres modes d'affranchisse*ment* est liée au *développement* des communications et du commerce *ainsi* qu'à *l'évolution* des techniques. Mais elle reflète aussi de façon souvent originale les tribulations des relations internationales et rend compte des rapports de forces et des idéologies dominantes. Une série *d'études du Monde des philatélistes* de juin le démontre une nouvelle fois. La *plus curieuse* d'entre elles porte sur le mode d'expédition et de l'affranchissement des colis postaux d'Alsace-Lorraine entre 1919 et 1940.

Pour les nouveaux adeptes soucieux d'initiation, une chronique est consacrée à l'utilisation de la lithographie *dans l'impression* des timbres-poste.

★ *Le numéro* : 10,50 F.

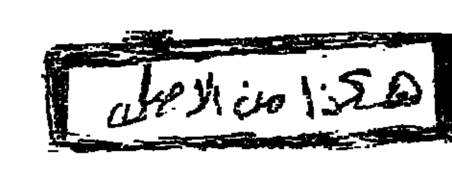
NOUVELLES BRÈVES

● *M. Christian Nucci, ministre* délégué chargé de la coopération et du développement, s'est entretenu mardi 7 juin, à Bonn, avec son collègue allemand M. Jürgen Warnke, de retour d'une tournée *africaine*. Les deux ministres sont convenus d'une approche réaliste des problèmes que pose l'aide aux pays en voie de développement dans le contexte de la récession actuelle. Il *ne s'agit pas* de diminuer cette aide mais d'en obtenir un meilleur rendement. Ce qui signifie que la priorité pourrait être donnée à une « *stratégie alimentaire* » sur des *projets* plus ambitieux mais négligeant les affres du court terme. D'une manière générale, M. Nucci comme M. Warnke entendent mettre l'effort consenti par leurs pays en rapport avec l'aide communautaire « *pour éviter le double emploi* », a précisé M. Warnke. – (*Corresp.*)

● *L'accident ferroviaire de Saint-Cloud* (*le Monde* du 8 juin), a suscité des vives réactions de la part des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. La C.F.D.T. met en cause le mauvais *freinage des rames type Z.6.400*, rames incriminées dans l'accident. Les syndicats dénoncent « *la conduite à agent seul* » qui, pour la C.G.T., entraîne un surcroît de fatigue des conducteurs qui « *met en cause la sécurité de circulation* ».

La direction de la S.N.C.F., pour sa part, indique que « *le système de freinage n'a donné lieu à ce jour à aucun incident* » et que la fatigue du conducteur ne peut être mise en cause, celui-ci ayant pris son service deux heures quarante-cinq minutes avant l'accident.

Quatorze des vingt personnes hospitalisées *ont pu rejoindre leur* domicile, alors que six étaient toujours en observation le 8 juin.



Le Monde

DIMANCHE

TUDOR BANUS

L'arrivée du « Roi Soleil » de la musique africaine

Une tournée « explosive » aux États-Unis, un concert délirant à New-York, aujourd'hui un tour de France : « conduit » par un jeune manager français, « King Sunny » Adé, prince et musicien nigérian, part à la conquête de l'Occident

POUR la seconde fois en un mois, New-York accueillait le Nigérian « King Sunny » Adé et son orchestre le 4 mars au Roseland. Le dancing de la 52e rue retrouvait sa vocation, transformé pour la circonstance en une vaste piste de danse où les corps serrés tanguaient nonchalamment au rythme des pulsions chaloupées. L'ambiance était torride. La voix veloutée et pétrie de soleil du roi s'adressant continuellement au public et l'invitant à partager le *« feeling africain »*, l'extraordinaire vélocité des dix-huit musiciens qui dialoguent sans discontinuer dans des échanges brûlants, qui se chevauchent, qui se permettent les acrobaties les plus osées, les pirouettes les plus audacieuses, les breaks les plus vertigineux, répondant au quart de tour à un code connu d'eux seuls.

Il faut imaginer les quatre guitares tricotant un écheveau extatique de notes juteuses, de « riffs » syncopés, de solos éthérés, tissant la mélodie tout en renforçant la rythmique, les coulées vaporeuses du synthétiseur, les flots de sonorités suaves, les chœurs qui paradent à l'unisson. Partout ailleurs, cette avalanche d'interventions jetterait la confusion en jouant la surenchère, ici elles se complètent, se superposent, sans jamais se télescoper. La notion de temps est différente. Elle participe d'une progression ludique et sensuelle. Rien ne presse, on *s'installe dans le morceau à mesure que* les battements évoluent, immuables dans leur continuité, multiples dans leur spécificité.

Une fournaise inouïe qui envahit l'espace, l'accapare. Radieux comme un soleil, beau comme un astre, « Sunny » Adé mène ses hommes en douce et en douceur, se prélassant, glissant sur les harmonies, caressant sa guitare, esquissant en souplesse quelques déhanchements et laissant le soin aux choristes de faire des démonstrations de danses tribales pour la plus grande joie du public. Sur la scène on festoie, dans la salle on exulte. Une véritable nouba ! Les uns reprennent en chœur, les autres cadencent ; les musiciens nigérians rigolent. Impossible de résister à cet appel langoureux et charnel.

Tout cela dégageait des effluves envoûtantes, quelque chose d'irréel comme si, l'espace de trois heures, figée dans le temps, l'atmosphère avait été en apesanteur.

La tournée, en forme de marathon, que « King Sunny » Adé va commencer *en France le 11 juin rencontrera-t-elle le* même succès (1) ? Tout avait commencé presque par hasard. L'été 1982 était sorti *Juju Music*, le premier disque de « King Sunny » Adé and His African Beats, destiné au marché occidental et produit par un jeune Français, Martin Meissonnier, pour la compagnie anglaise Island (2). « Sunny » Adé était connu comme un des musiciens les plus « vendus » au Nigéria : il a enregistré, au cours de la précédente décennie, une quarantaine d'albums, dont les ventes sur le marché local s'élèvent à deux cent mille unités en moyenne. Hélas, les scores de *« Juju Music »* plafonnaient à dix mille exemplaires.

Une hystérie générale

Délaissé par la maison de disques, à court d'argent et passablement découragé, Martin Meissonnier mettait sur pied, début 1983, une tournée aux États-Unis, sans autre espoir que celui de prendre contact avec le pays tout en se faisant plaisir. En effet, pendant le « Black History Month » *(le mois de l'histoire* des Noirs), les universités américaines disposent d'un budget destiné à promouvoir la culture africaine : c'était l'occasion ou jamais de faire connaître le groupe à peu de frais.

C'est ainsi que « Sunny » Adé et ses dix-huit musiciens débarquaient à New-York le 18 février dernier pour leur premier concert au Savoy. Le lundi suivant, dans le *New York Times*, le très influent journaliste Robert Palmer comparait « King Sunny » Adé à Bob Marley et le présentait comme la plus grande star internationale du tiers-monde.

Il n'en fallut pas plus pour déclencher une hystérie générale : les Américains se reprochant encore d'être passés à côté du « pape du *reggae* » de son vivant, ils entendaient bien ne pas répéter la même erreur avec le « roi de la musique *juju* ». Bientôt toute la presse reprenait en *chœur les louanges du « Roi Soleil »*. Les universités annonçaient fièrement ce qui, au départ, ne devait pas se distinguer des autres activités culturelles africaines. Pour répondre à la demande, elles devaient même prévoir des salles plus grandes pour les concerts. Au bout de trois semaines, les ventes du disque atteignaient les cent mille exemplaires.

Les musiciens se précipitaient : à Los Angeles, Stevie Wonder en personne demandait des tickets pour le concert, laissant entendre une éventuelle collaboration, *tandis qu'Herbie Hancock* sollicitait la rythmique des African *Beats pour enregistrer son prochain album.*

Devant un tel succès, on organisa au pied levé un second concert à New-York en fin de tournée. A peine les billets mis en vente, le Roseland affichait complet et, le 4 mars, sept mille personnes s'entassaient dans ce superbe dancing des années 30 : devant l'entrée, une foule tentait vainement d'acheter au marché noir des billets. C'était l'événement à ne pas manquer ; le *Village Voice* titrait en une, au-dessus d'une grande photo : *« Etes-vous prêts pour la* juju ? » De toute évidence tout le monde l'était. En l'espace d'un mois cette musique venait d'évangéliser l'Occident, et son ambassadeur, « King Sunny » Adé, parti pour prêcher la bonne parole, était en passe de justifier son titre. Pour son producteur, Martin Meissonnier, le rêve ne faisait que commencer.

Un « melting pot »

Pourquoi cet engouement fulgurant ? Diverses raisons le justifient. On peut penser qu'il ne se passe pas grand-chose de neuf sur le marché anglo-saxon, et le rock, ou ses dérivés, faisant de plus en plus appel aux pulsions africaines, « Sunny » Adé vient à point nommé avec sa musique en forme de *melting pot*. Ce qui ne signifie pas qu'un autre aurait les mêmes chances à sa place. Fela Anikulapo Kuti, son concurrent le plus direct au Nigéria, n'a pas provoqué le même enthousiasme en Occident.

« Sunny » Adé est beau, il sait comment séduire, et sur scène il dégage un charisme rayonnant. Il est intelligent aussi et malin. Il a compris que pour investir le marché américain, c'était à lui de s'adapter, et il s'y emploie. « *Il apprend vite*, confie Martin Meissonnier. *La première chose a été de raccourcir ses morceaux pour permettre leur commercialisation : au Nigéria, destinés à la danse, ils tiennent toute une face de disque. Il a su aussi trouver un son plus adéquat. De même, le répertoire scénique devait être plus concis : dans son pays, les concerts peuvent durer huit heures, ici, trois heures c'est le maximum.* »

ALAIN WAIS.

(Lire la suite page III.)

(1) Il sera le samedi 11 juin à Strasbourg, le 14 à Paris, le 15 à Lyon, le 16 aux arènes de Fréjus, le 18 au Festival de Bordeaux, le 10 juillet au Festival de Montreux, le 15 à Toulouse, le 17 au Festival Elixir de Brest, le 19 au Festival de Salon-de-Provence et le 20 au Festival d'Antibes.

(2) *Juju Music* (Phonogram, 6313379) ; *Synchro System* doit sortir dans la seconde quinzaine de juin.

LIRE

COURRIER

PARTI PRIS

Pourquoi pas ?

Il y a des trains qui arrivent à l'heure.

Il y a des écoliers heureux, des étudiants aussi.

Il y a des gens qui travaillent avec plaisir — ceux qui ont du travail.

Il y a des chercheurs qui trouvent.

Il y a des gens des villes qui aiment les vacances en Bretagne.

Il y a des paysans qui joignent les deux bouts et des commerçants qui gardent le sourire.

Il y a des fonctionnaires dévoués au bien public et des bénévoles qui emploient leur temps libre à l'entraide.

Il y a des gendarmes paisibles et des agents de police courtois.

Il y a des militaires pacifiques et des soldats qui ne s'ennuient pas.

Il y a des entreprises qui marchent.

Il y a des comédies qui finissent bien, des films qui ne sont pas noirs et des romans qui ne poussent pas au suicide.

Il y a du soleil de temps en temps.

Il y a dans ces lignes un parti pris d'optimisme.

Pourquoi pas ?

JEAN PLANCHAIS.

JEAN-LUC COUDRAY

Les Hollandais et leur auto

Dans l'interview accordée par Emmanuel Le Roy Ladurie à Guitta Pessis Pasternak (*le Monde-Dimanche* du 10 avril 1983), l'historien, à propos d'un grand nombre de cyclistes circulant dans les villes néerlandaises alors que leur présence est marginale dans les ville françaises, observe que *« la civilisation hollandaise se prête à cela, pour des raisons liées à sa culture* (sic), *tandis que la civilisation française a exilé la bicyclette dans le Tour de France, en accordant énormément d'importance à la voiture comme mode de consommation ostentatoire de statut social, et aussi d'affirmation d'une volonté de pouvoir. La France est encore une espèce de grande puissance et en garde certaines caractéristiques, d'où ce désir d'affirmer une puissance grâce à la voiture... »*.

Ce jugement est inexact. Depuis plusieurs années, les Pays-Bas connaissent un engouement pour l'automobile qui a vite pris de l'ampleur, au point d'inquiéter le gouvernement. Celui-ci a tenté — en vain — de l'endiguer par la création d'une forte taxe. Le Néerlandais, tout en conservant son bon vieux vélo indestructible, dont il continue à se servir, ne serait-ce que pour ne pas perdre sa place de stationnement, veut à tout prix avoir sa voiture.

Sait-on que des experts néerlandais, chargés d'établir le budget type d'une famille de chômeurs avec deux enfants, ont pris en compte le coût d'une voiture ? On n'en est *tout de même pas encore* là en France.

L'engouement pour l'automobile *n'est pas un phénomène* typique de la France. Et il est fort douteux que le sentiment d'être citoyen d'une grande puissance intervienne là-dedans. C'est le Luxembourg (360 000 habitants, quelques centaines de soldats) qui, toutes proportions gardées, est le plus motorisé de tous les pays d'Europe.

F. GUÉRY
(Souvigné.)

Ciné-contact

Mme Lily Szénasi, apôtre des « bancs de conversation » qui existent désormais à Lausanne et existeront bientôt à Bruxelles, nous écrit :

A propos de chaque festival, on parle non seulement du présent mais aussi de l'avenir du cinéma, et les professionnels expriment leur confiance que les foules vont continuer à remplir les salles... En sont-ils tellement certains ? On peut prévoir que le grand public, rendu de plus en plus paresseux par toutes les formes mécanisées de la culture et de la distraction, ne quittera pas facilement la maison le soir.

Pour que le cinéma garde son public, il faudra introduire la possibilité de contact entre les spectateurs. On n'ira pas au cinéma uniquement pour voir un film, on pourra rencontrer aussi des gens nouveaux. Il y aura un local tout près où les spectateurs pourront discuter entre eux après chaque séance.

Ceux qui ignorent combien de gens restent déjà à la maison à cause de ce mur de silence qui peu à peu s'est élevé dans les villes trouveront cette idée naïve. Mais, dans l'isolement social qui est le lot habituel de la majorité des gens — le cercle d'amis est souvent très petit, — la possibilité d'une rencontre spontanée serait déjà un atout.

Dans notre monde pressé et nerveux, souvent méfiant et renfermé, où l'on parle de moins en moins de choses « inutiles », une conversation sans autre but que le plaisir de l'échange serait comme un cadeau. Tant de gens qui ne parlent presque pas, qui ne discutent pas, qui gardent leur opinion et ne s'expriment jamais découvriront ou redécouvriront la joie de la parole.

« Aimez-vous les uns les autres » reste toujours un idéal. « Parlez-vous les uns aux autres », comme début, c'est pas si mal...

LILY SZÉNASI
(Bruxelles.)

ACTUELLES

Des grands et du prince

« Il coûte si peu aux grands à ne donner que des paroles, et leur condition les dispense si fort de tenir les belles promesses qu'ils vous ont faites, que c'est modestie à eux de ne promettre plus largement.

∴

« Il est vieux et usé, dit un grand ; il s'est crevé à me suivre : qu'en faire ? ». Un autre, plus jeune, enlève ses espérances, et obtient le poste qu'on ne refuse à ce malheureux que parce qu'il l'a trop mérité.

∴

C'est avoir une très mauvaise opinion des hommes, et néanmoins les bien connaître, que de croire dans un grand poste leur imposer par des caresses étudiés, par de longs et stériles embrassements.

∴

L'un des malheurs du prince est d'être souvent trop plein de son secret, par le péril qu'il y a à le répandre : son bonheur est de rencontrer une personne sûre qui l'en décharge.

∴

C'est un extrême bonheur pour les peuples quand le prince admet dans sa confiance et choisit pour le ministère ceux mêmes qu'ils auraient voulu lui donner, s'ils en avaient été les maîtres.

∴

Il ne faut pas vingt années accomplies pour voir changer les hommes d'opinion sur les choses les plus sérieuses, comme sur celles qui leur ont paru les plus sûres et les plus vraies. [...]

Choisi aux livres IX, X et XII des *Caractères, ou les Mœurs de ce siècle,* remaniés et enrichis au long des neuf éditions qu'a données, *entre 1688 et 1696, le précepteur* en titre de Louis de Bourbon, petit-fils du Grand Condé : Jean de La Bruyère.

JEAN GUICHARD-MEILL

Le mal de mer

Au moment où Philippe Jeantot gagne la Course autour du monde, nous achevons aussi un tour de la Terre qui a duré quatre ans et demi. La France retrouvée avec les yeux du souvenir nous étonne. Et nous, que d'histoires à raconter.

Rêveurs nous dit-on ! Quatre ans et demi, mais Jeantot n'a mis que cent cinquante-neuf jours ! *Alkinoos*, le nom de votre bateau, sans sponsor, pas même de chaussettes Truc ou banque Machin ! Vous en avez bavé quelquefois ? Des pirates en mer de Chine ? Tempête dans le Pacifique sud ? Un bouquin ! Vous plaisantez, avec Jeantot qui revient...

Il ne suffit donc plus d'affronter le large : l'Océan laisse la place au chronomètre, les marchands ont envahi le temple de la mer.

C'est bien, c'est formidable ce qu'il a fait Jeantot, ça peut être long quelquefois d'être sur la mer et seul !

Nous, nous étions deux, et puis on a cinquante ans. Nostalgie ? Non, je veux dire que c'était bien, que c'est toujours bien sans course, sans gloire effrénée, comme sur l'Océan, au loin quoi !

On nomme mal de terre ce vertige qui atteint le marin trop longtemps parti. Pour nous, ce serait plutôt ce que nous n'avons jamais ressenti : le mal de mer.

JANE et J.F. DELVAUX
(Alkinoos III Saint-Martin-de-Ré.)

La Schutzpolizei

A propos de « Klaus Hornig et l'article 47 » *(le Monde Dimanche du 8 mai, je vous précise que :*

1) Le nom du général commandant la Schutzpolizei était Daluege et non Dalvege ; il était, disait-on, un descendant des huguenots français émigrés en Allemagne ;

2) Les membres de la Schutzpolizei — ou Schupo, — bien que passés sous l'autorité de Himmler, ont toujours gardé leur uniforme, différent de celui de la Wehrmacht, notamment avec de larges revers bruns sur les manches, ce que n'avait pas la Wehrmacht, sauf lorsqu'ils étaient mobilisés dans la Wehrmacht comme tout autre citoyen allemand.

EDMOND HEITER
(Saint-Vivien-de-Médoc.)

VOUS ET MOI

L'as de trèfle

Prévenu, je l'étais. D'abord par le pharmacien :

« A Brugnols, tout là-haut, vous savez ? Ils ont voulu cultiver des simples. Des simples, vous vous rendez compte ?... »

La cause était entendue : ne fallait-il pas, pour semer des simples, être simplet ? Moins catégorique, la boulangère parlait d'une extravagance : *« Ils ont installé des ruches. Pourquoi pas, après tout ? Seulement, à près de 500 mètres et avec le vent qui souffle là-haut... »*

Mais c'est le receveur des Postes qui avait le plus titillé ma curiosité :

« Vous devriez aller voir ça de près. Un Anglais long comme un jour sans pastis, qu'on a surnommé, je ne sais pas trop pourquoi, « l'As de trèfle » et une « grillonne » de Française qui n'a ni les yeux ni la langue dans sa poche... Sans rien demander à personne, ils ont décidé, figurez-vous, de transformer 10 hectares de cailloux en paradis. Qu'est-ce que vous en pensez ? »

Je n'en pensais rien. Du moins avant d'être « là-haut », comme on dit à M... pour désigner le plateau calcaire qui, entre l'Escalette et Le Caylar, sert un peu de marchepied au Larzac. Une douzaine de kilomètres, dont, à l'extrême rigueur, trois pourraient se faire avec une voiture dont on sacrifierait d'avance non seulement les pneus, mais aussi les amortisseurs, et tout le reste à pied... Qui, je vous le demande, n'y eût pas regardé à deux fois avant de se lancer dans l'équipée ?

Le matin où, à la boulangerie, la « grillonne » me fut présentée, visage rieur entre deux boules de pain plus larges qu'elle, comment *n'aurais-je pas saisi l'occasion ?* On s'offrait à m'emmener en tapecul jusqu'à Brugnole. Un aller simple, mais qui représentait le plus dur : la grimpette de trois lieues avec vent debout...

Le cheval était jeunet, assez nerveux, docile. Le tapecul, lui, du genre tilbury, devait bien avoir un siècle. J'ai oublié de demander s'il avait traversé la Manche avec le mari. Au fur et à mesure que nous nous élevions dans les pins et les chênes verts, la « grillonne » haussait le ton pour dire :

« N'ayez pas peur ! Respirez à fond ! On n'a jamais trop d'oxygène dans le corps. »

Je l'interrogeai un peu sur elle et son compagnon. Elle voulut savoir ce qu'on disait d'eux à M...

« Depuis quatre ans qu'on vit là-haut, personne n'est jamais monté nous rendre visite. Sauf les chasseurs, trois ou quatre fois, et encore en passant au large. Alors, je me demande comment on a pu vous raconter tout ça. »

« Tout ça », c'était les abeilles, les simples, le paradis...

« Mon mari s'appelle Michael et moi Violette. Il est d'Oxford. Je suis de Villedaigne, un village de l'Aude, entre Narbonne et Carcassonne. Comment on s'est connus ? Dans une marche pour la paix... en Italie. Ne faites pas cette tête... Je ne vous raconte que la vérité. Et d'abord, qu'est-ce que ça a d'étonnant qu'on s'y mette à plusieurs pays pour condamner la guerre ? »

Nous arrivions sur le plateau. Plus d'arbres, un sol rose et blanc, avec un ciel à vous donner le vertige : immense, d'un azur incandescent et, en même temps, comme lessivé par le mistral.

« On s'est marié à Assise. Tant qu'à faire, puisqu'on était en Italie, n'est-ce pas ? Le temps de faire venir les papiers... Nous sommes restés six mois là-bas. Vous avez sûrement deviné : saint François y était pour quelque chose. J'avais lu, quelques années plus tôt, le bouquin de Joseph Delteil : François d'Assise. Vous connaissez ? Une vraie somme de... poésie non violente... »

Elle s'emballait un peu sur François d'Assise et Joseph Delteil. Par boutade, j'allais lui demander pourquoi elle n'était pas entrée chez les clarisses, lorsqu'elle déclara :

« Michael et moi, on est « françoisiers ».

Et de m'expliquer, sans que j'eusse le temps de lui dire que je savais, que Joseph Delteil nomme « françoisiers » les disciples de Poverello.

« Bon... On arrive... Ça n'a pas été trop long ? Vous pouvez descendre. »

Derrière une haie de cyprès que le vent inclinait comme des *flammes, une construction basse,* de pierre et de tuiles. Un petit cheval roux, le frère de celui qui nous avait bravement hissés de M... *jusqu'ici,* nous regardait avec de grands yeux calmes.

« Hello ! »

C'était l'Anglais, le second « françoisier », une grande gigue rousse comme ses chevaux, aux bras interminables, vêtu de toile bleue, chaussé de sandales taillées dans des pneus. Sur-le-champ, et tout en déchargeant les emplettes qui occupaient deux paniers au fond du tapecul, Violette redit à son mari ce qu'elle avait appris de moi sur la rumeur les concernant. Ils *riaient ensemble,* sans la moindre pointe d'amertume.

Les simples ? Ça devait être une erreur. Certes, il y en avait quelques-unes, de-ci de-là, qu'on ramassait avec soin. C'est tout. Pour le miel, on avait effectivement, à l'abri du mistral derrière un éboulis, à 1 kilomètre, deux ruches qui commençaient à donner...

« Quant à « l'As de trèfle », déclara Violette, *suivez-moi. Vous allez voir que les gens ne croient pas si bien dire. Viens toi aussi, Mic : tout l'honneur te revient. »*

Nous contournâmes les cyprès, laissant sur notre gauche un tumulus percé d'une étroite cheminée d'argile : *« La citerne »*, dit Violette. Nous arrivâmes devant un épouvantail dont l'embonpoint et la tronche apoplectique me rappelaient *quelqu'un (« Winston Churchill »*, laissa tomber Violette.) Michael se contenta de hocher la tête. A nos pieds, entre deux *carrés d'artichauts,* un espace vert et incarnat.

« Voilà. Regardez bien, souffla la « grillonne » en m'invitant à m'accroupir. *Que voyez-vous ? »*

Je fis un effort de mémoire. Dans nos garrigues, cette plante-là est quasiment inconnue. Je l'avais vue cependant ailleurs. Parbleu ! Violette m'eût-elle planté devant s'il ne s'était agi de trèfle ?

« Yves », approuva Michael.

« Du trèfle, du trèfle, insista Violette. *C'est tout ce que vous voyez ? »*

Tout ce que je voyais ? J'avais beau me frotter les yeux, qu'y *avait-il d'autre à voir ?*

« Comptez les feuilles... » Allons bon... Une, deux trois, *quatre... Ah !... Je recommençai un* peu plus loin : une, deux, trois, quatre... Diable ! Partout, c'était non pas trois, mais quatre. Ma surprise faisait *s'esclaffer les* deux « françoisiers ».

« On vous expliquera », dit Violette *en nous ramenant vers la maison.* Le repas était prêt, cuisiné par Michael : une énorme purée aux œufs et une espèce de soufflé au fromage. Aidé de sa « grillonne » quand le français renâclait au gosier de « l'As de trèfle », celui-ci conta comment il avait, un jour, décidé d'acclimater le trèfle ici. Violette s'était montrée sceptique, chinant ce fils de la viride Albion qui rêvait de couvrir la *terre entière* sinon de pelouses, du moins de prairies. Il s'était obstiné. Rien n'était venu la première année, *sauf une tige, une tige unique* avec trois trèfles à quatre feuilles. Pourquoi ne pas ressemer les graines de ce survivant dont la feuille surnuméraire passe pour un gage de succès ? Le miracle, c'était qu'une trentaine de graines avaient donné naissance à deux bons mètres carrés de trèfle. A quatre feuilles. Il y en avait eu le décuple l'année suivante.

« Et tout ce que vous avez vu cette année ! Encore deux ans, et on aura assez de fourrage pour Castor et Pollux. »

Castor et Pollux sont les petits chevaux qu'on ne laisse pas rôder, pour le moment, trop près du trèfle, *« Winston Churchill »* ne tenant en respect que les oiseaux, auxquels — on est « françoisier » ou pas — sont réservées les miettes de pain et les croûtes de fromage...

Après avoir pris congé, et en redescendant vers la plaine, comment ne me serais-je pas répété les paroles du receveur des Postes : *« Sans rien demander à personne,* ils *ont décidé de transformer 10 hectares de cailloux en paradis »* ?

MAURICE CHAVARDÈS.

Chambres

45 % des Français font ou refont des projets pour partir en vacances dans quelques semaines et le gouvernement investit 50 millions de francs, malgré la rigueur que nous subissons, pour leur permettre de ne pas dépenser de devises et de rester dans l'Hexagone.

Mais il y a une catégorie de Français qui chaque année ressent sa différence et dont personne ne se soucie, ce sont les personnes seules, pas forcément isolées, mais qui vivent sans partager leur logement avec d'antres : célibataires et divorcés de tout âge et des deux sexes, veufs et veuves. S'ils veulent partir en vacances en France, ils sont partout pénalisés. La chambre individuelle ? Elle est si rare et si peu confortable : sous les toits, dans les recoins, sous l'escalier ! Les hôteliers considèrent l'estivant comme une marchandise qu'on stocke dans des chambres-dortoirs pour 3, 4, 5... individus, et de préférence dans des lits doubles (12 francs par jour et par personne de supplément pour des lits jumeaux dans un hôtel deux étoiles). La personne seule devra payer en moyenne 25 % de plus pour un hébergement décent.

Pour les voyages en groupe, il en va de même si vous n'acceptez pas de partager la chambre avec un inconnu qui naturellement se couche tard si vous aimez vous coucher tôt, dort la fenêtre grande ouverte si vous aimez vivre calfeutré, et ça s'appelle des vacances !

Cette triste constatation s'applique si vous voulez voyager avec un couple ami ; de juin à octobre, le nombre impair est détestable pour les hôteliers.

La Grande-Bretagne et la Suisse sont plus accueillantes (un hôtel suisse annonce dans un journal français qu'une personne paie 50 %), mais sans devises cette solution n'est pas possible cette année.

Comme dans l'arche de Noé de la chanson anglaise : *« The animals went in two by two » (Les animaux sont entrés deux par deux).*

L. ZIEGEL
(Paris.)

Nicolas Vial expose du *12 juin au 31 août ses tableaux* et ses dessins, dont beaucoup ont été publiés dans *le Monde Dimanche*, au Musée du château de Dourdan (Essonne). Tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, sauf les lundis et mardis. RER ligne C 4 ou autoroute A 10.

L'Asociété présente les dessins de Tudor Banus, à partir du 8 juin, au « Jardin de la Paresse », 20, rue Gazan, 75014 Paris (parc Montsouris).

L'arrivée du « Roi Soleil » de la musique africaine

(Suite de la première page.)

Si les tenues de scène ont également quelque peu changé, ces transformations ne touchent qu'aux apparences. « Sunny » Adé n'a pas sacrifié à l'anglais. Il chante en yoruba. Si Marley (et le *reggae* en général) n'a pas connu aux Etats-Unis le même retentissement qu'en Europe, c'est en partie parce qu'il chantait en anglais : son discours, militant, revendiquait la mémoire collective et prêchait le retour à la terre promise, ce qui n'était pas toujours au goût des Blancs et n'était pas fait non plus pour convaincre les Noirs. Chez « Sunny » Adé, la différence avec les grands musiciens noirs, c'est que sa musique est sereine, elle ne se fait pas l'écho d'un combat et se contente d'enivrer les sens et de flatter le corps.

Il y a tout en Afrique

« J'admire beaucoup Bob Marley, avoue « Sunny » Adé. *Mais l'essentiel de la philosophie* rasta *qu'il professait repose sur le retour en Afrique. Je vis en Afrique. Mes textes sont philosophiques et humanitaires, je chante le quotidien, je chante la vie et l'amour. Même si je sais qu'un jour les Noirs et les Blancs devront apprendre à s'écouter et à vivre ensemble. Je ne veux pas mêler ma musique à la politique. Je crois que le moment est venu pour l'Afrique. Il y a beaucoup à apprendre d'elle. Elle est la source du rythme et de la musique. Mais il existe autant de tendances que de régions. La musique est partout et elle se fait avec n'importe quoi. Un homme peut taper sur sa bouche avec les doigts et vous entendrez une batterie, un autre prendra un paquet de cigarettes pour souffler dedans et vous entendrez une trompette. Il y a tout en Afrique. »*

Et il y a tout dans la musique de « King Sunny » Adé : l'incroyable foisonnement des percussions, bien sûr : toutes sortes de percussions, la batterie, les congas, les maracas, le *shekere* et les *talking drums* qui ont leur propre langage et qui dialoguent avec les choristes et le public, la basse, les quatre guitares, les synthétiseurs, et aussi l'introduction de la guitare hawaïenne, le son et les effets d'*overdub* (effets d'écho) du *reggae*. Tout cela répondant à une trame mélodique sophistiquée et des chants chatoyants gorgés de *soul*.

Voilà la musique *juju*, telle que la pratiquent « King Sunny » Adé et ses Africans Beats. Elle a évolué avec le temps : son origine remonte aux années 20 avec l'adaptation des instruments mélodiques aux percussions traditionnelles. « Juju *est le nom que les colons donnaient à l'époque aux remèdes des Noirs,* explique « Sunny » Adé. *Ils employaient ce terme pour tout ce qui leur semblait étrange, comme la magie et les remèdes, et, lorsque les gens dansaient sur la musique après avoir pris des « médecines », ils l'appelaient la* juju music. *Avec des musiciens comme Tony King qui ont apporté une nouvelle sorte de tambourin dont le son ressemblait à « Ju-Ju » on a conservé le terme pour faire oublier aux gens ce qu'il signifiait pour les colons. La* juju *est née dans la tribu Yoruba, mais notre musique n'a rien à voir avec la magie. »*

Le nom de Yoruba désigne une des régions du Nigéria et une des principales ethnies : c'est aussi la tribu à laquelle appartient « Sunny ». Adé et le langage qu'il emploie. Fils du roi de la province d'Ondo, il partage son titre de prince avec quatre-vingts frères et sœurs, ce qui ne lui laisse aucune chance de régner ailleurs que sur la musique *juju*. En revanche, à trente-sept ans, il est président de l'Union des musiciens du Nigéria, possède son propre label de disques et une boîte de nuit, The Ariya, à Lagos, où il joue tous les mercredis...

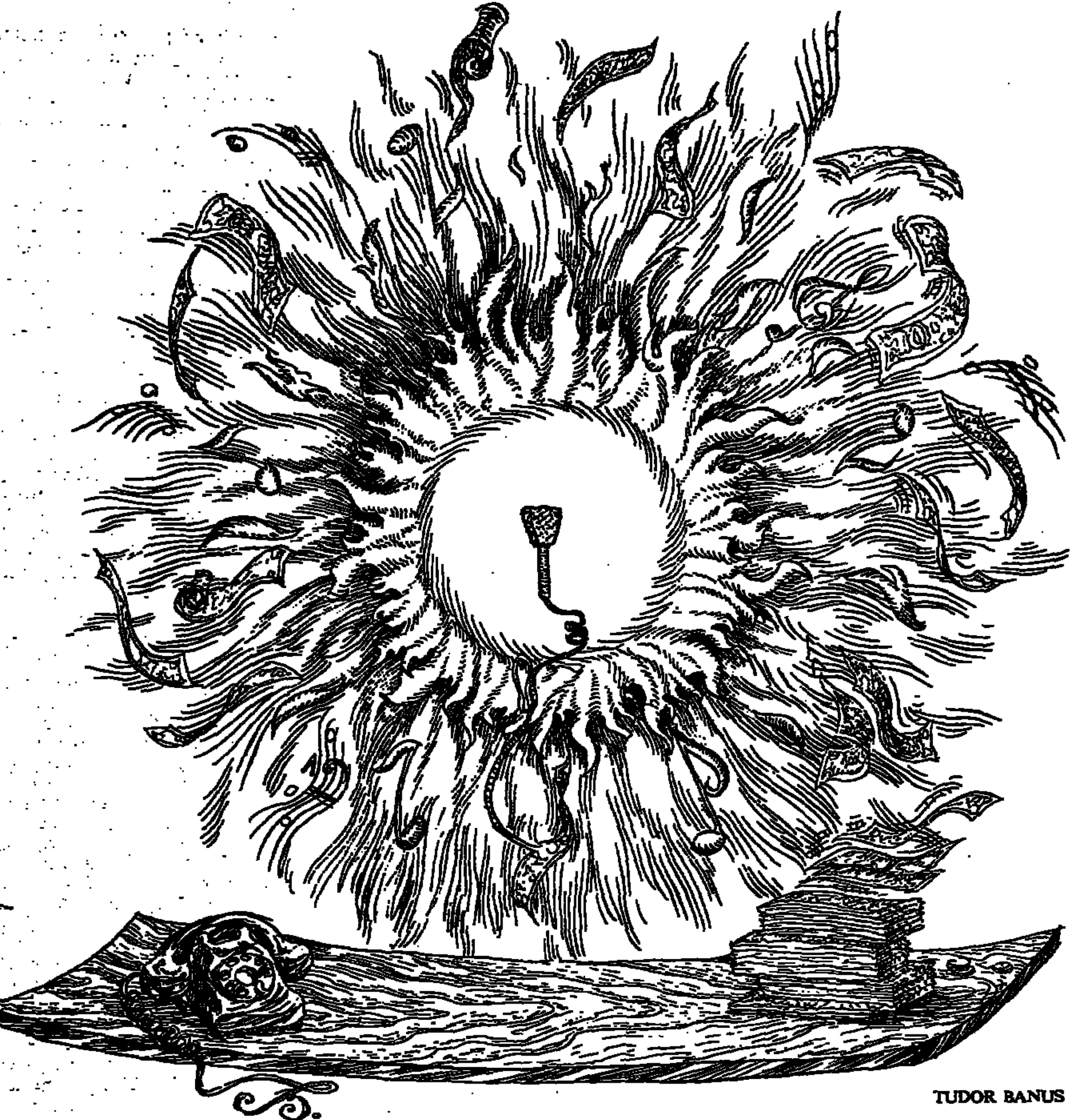
Une coutume très répandue au Nigéria et qu'on retrouve quasiment dans toute l'Afrique donne la mesure de son succès. En gage d'appréciation et de reconnaissance, on vient coller des billets sur le front du chanteur. Dans certaines fêtes, tout est organisé à l'avance : on établit une liste des donateurs et, partant des plus pauvres aux plus riches, on les appelle pendant le concert en vantant les mérites de leur famille. Certains remplacent même les billets par des actes de propriété. Ces soirées se soldent en moyenne par un bénéfice de 150 000 F. *« Pendant la tournée américaine,* raconte Martin Meissonnier, *on a essayé de limiter ça. Pour des raisons de sécurité, mais aussi parce qu'au Nigéria c'est tellement la folie qu'on ne peut plus voir du tout « Sunny » Adé. Ce qui n'a pas empêché les gens de monter sur scène au Roseland pour en faire autant, les choristes retirant aussitôt les billets à mesure qu'on les collait sur le front du chanteur. »*

Avant le concert, dans les loges, le groupe se préparait à ce qui pour lui est une fête plus qu'une prestation : pas d'angoisse ni de rituel pompeux comme avec les groupes de rock ; ici la joie règne. Beaucoup des musiciens vivent en tribu et n'étaient jamais sortis du Nigéria avant. Ils ne parlent que yoruba. Il faut traduire. Mais on se tape sur l'épaule, on se congratule.

Quant à Martin Meissonnier, son côté loufoque et son humeur toujours égale, mêlés à son efficacité, lui valent l'amitié et le respect des musiciens. Et la complicité qui les lie tient à ce qu'il est aussi musicien (dans *Juju Music*, il joue des synthétiseurs). Selon la tradition yoruba, ils l'ont surnommé « Ishola » qu'on peut traduire par « l'homme qui a tout chez lui ».

Martin a vingt-six ans, il a commencé dans le circuit jazz en faisant venir en France des gens comme Don Cherry. En 1980, il rencontre Fela Kuti en Italie, qui l'introduit dans le milieu très fermé de Lagos. Un an plus tard, il organise une tournée du leader nigérian en France qui se termine avec une perte de 1 million de francs, qu'il rembourse encore.

Aux Etats-Unis, Martin est devenu aujourd'hui le *french producer*. Dans sa petite chambre d'un hôtel de la 42e rue, où traînent, éparpillés, des tee-shirts à l'effigie du « roi », des dossiers de presse, des cassettes du prochain disque, le téléphone sonne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, porteur de propositions mirobolantes. La firme américaine Atlantic lui propose de créer un label américain. *« Les compagnies discographiques sentent le vent venir,* dit-il. *Le son africain est à la mode et il y a de l'argent à prendre. Tout est à faire. Mais elles ne veulent pas se compliquer la vie. C'est vrai que le « business » à Lagos, c'est l'anarchie totale. Les rapports entre les gens y sont très durs mais toujours assortis d'un côté cocasse, parce que, au fond, tout repose sur un cinéma qu'on se fait. C'est un peu comme à Kingston en Jamaïque : beaucoup de gens débarquent à l'aéroport, prennent un taxi et, au bout de dix minutes, déçus par la ville, se font reconduire pour prendre le premier avion. Mais quand on a compris, en fait, c'est très* cool ».



TUDOR BANUS

Les magnats du Texas

Débordé de travail (il visionne, entre autres, les rushes d'un film tourné pendant le périple américain et destiné à l'Union des musiciens au Nigéria pour initier aux mécanismes d'une tournée), depuis quatre jours il fait attendre un producteur venu spécialement de Houston (Texas) pour lui proposer, contrat en main, 900 000 dollars simplement pour tourner un film à l'intention des réseaux de télévision par câble ! Pas question, quelles que soient les offres, de trahir l'image et l'essence de « Sunny » Adé pour le pétrole. Les magnats du Texas traitent beaucoup avec le Nigéria, et c'est une façon pour eux de se dédouaner. *« D'autant,* ironise Martin, *qu'il y a toutes les chances pour que ça passe en frais généraux. »* Par ailleurs, il envisage de produire un film sur « Sunny » Adé au Nigéria.

Une effervescence qui illustre l'intérêt que suscite le roi de la musique *juju* et donne le pouls des prochains mois. La musique africaine est en passe de devenir l'événement que tout le monde attend, et « King Sunny » Adé pourrait fort bien en être la tête couronnée. ■

ALAIN WAIS.

CROQUIS

Malade d'absence

La vérité, c'est qu'il est vieux. Fatigué de traverser la cour toujours vide, sous les réverbères hagards, traînant ses souliers noirs, sur le pavé mouillé et rongé par le temps, pour aller chercher ses fumigènes *de rêve qu'on* appelle cigarettes. Il passe devant M. Duroc, le représentant en *coupe-cigares, qui lave sa voiture comme* chaque matin, faute de pouvoir s'occuper de son enfant, mort noyé dans le canal l'année dernière, et devant les enfants de la Germaine, mais il ne voit rien dans ce trouble obscur. Blasé d'attendre que quelqu'un l'agresse près de la porte *cochère tout juste repeinte.*

Épuisé d'avoir à parler pour meubler sa vie, d'inventer sur le zinc chaque matin, entre le pastis et le ballon de rouge, ce qui aurait pu lui arriver. Il désespère de ne pas se faire *insulter par les jeunes qui* boivent et qui se droguent au bas de l'escalier de l'immeuble voisin, *désespéré* de parvenir à être ce qu'il a toujours voulu être. Rien ne lui arrive et il n'arrive à rien : mais il faut *bien dire qu'il a peur.* Aussi lorsqu'il rentre du café, le soir, dans la rue surveillée par les vigilants policiers *des milices sécuritaires,* il bouscule l'aveugle sur le trottoir, l'aveugle qui n'est pas aveugle et qui n'attend que de se faire bousculer parce que jamais rien d'autre ne lui arrive.

PHILIPPE RIBOTON.

Répétition

« Écoute coco, mets-toi dans sa peau, elle est là, elle s'emmerde, et tout d'un coup elle voit d'Artagnan. C'est la vie, la joie, l'enthousiasme ! Allez, on recommence... » *Jean-Christophe, le metteur en* scène, dans son élan est monté sur sa *chaise. Grandes mimiques à l'appui, il se* lance dans l'explication du rôle.

Au Conservatoire, c'est l'heure des répétitions. Une salle aux parois lambrissées *qui s'étire en longueur, une table de* travail en chêne massif, quelques chaises *et le tour est joué. Le temps d'apprendre* son texte et la magie opère. Des clameurs *étranges, commme sorties du livre* d'Alexandre Dumas, retentissent entre les *murs de la grande pièce presque vide.*

D'Artagnan, Athos et Milady sont au rendez-vous. On entend presque *siffler les* balles de pistolet et s'entrechoquer les *épées. N'oublions pas Ketty, la fidèle sou*brette, pimpante et le rire en cascade.

La répétition bat son plein. D'Artagnan bondit sur scène. Un d'Artagnan peu orthodoxe, en jean et tee-shirt blanc, *le* regard malicieux sous ses mèches brunes. *Qu'importe le costume. D'une voix stri*dente, Milady donne aux gardes l'ordre de l'assaut. *Le mousquetaire, dans un bruit* mat, se jette sur le lit à baldaquin, une planche *bien sûr !* Il se redresse, reprend son souffle avant de disparaître par une fenêtre *invisible* dans un fracas de verre brisé. De la vaisselle cassée en perspective.

Quelques spectateurs. *Des confrères.* Les critiques fusent, les plaisanteries vont bon train. Les scènes d'amour succèdent *aux scènes d'humour ou de duel.* La lumière tamisée des spots accrochés au *plafond se reflète sur les boiseries et pro*jette entre les acteurs des ombres mordorées.

Étreinte passionnée entre les deux amants. Leurs corps s'enlacent, sensuels. Leurs lèvres s'effleurent. Un cri déchirant : *« Aïe ! Tu m'arraches ma boucle d'oreille ! »* On recommence. Sans cesse.

C'est maintenant la dixième fois que d'Artagnan se jette aux pieds de Milady pour lui déclarer sa flamme. Le parquet craque sous son poids, et montent de petits nuages de poussière. Il fait chaud, quelques gouttes de sueur perlent sur le visage lisse de Milady. Odeur âcre et senteur fauve. Entre deux répliques, elle allume une cigarette. Les volutes de fumée *se perdent dans l'atmosphère surchauffée.*

Un foulard violine traîne sur le plancher. *Pris par son rôle, d'Artagnan improvise.* D'un geste vif, il s'en empare, le porte à *ses lèvres, hume les effluves d'un parfum* satiné : *« Depuis que je vous ai vue, Madame, je ne respire et ne soupire que par vous et pour vous... »* Mise en scène réussie.

Ce carré de coton, il l'exploite. Le voici à genoux, le foulard contre son cœur, suppliant, fou d'amour. Son visage soudain grimace, il cogne du poing contre le sol, hurle : *« Merde, je n'y arriverai jamais ! »* Ses copains le réconfortent. Tous pour *un...*

VALÉRIE COLIN-SIMARD.

Quelques folies

En ai-je entendu des folies...

Que celui-ci était DANS un tableau. Il me disait évoluer dans la pâte des coloris, *dans la répartition savante des masses et* des lignes. Et pour preuve, il avançait que c'était bien DU DEDANS qu'il corrigeait parfois tout ça.

Ou que cet autre se trouvait AU CENTRE d'une musique ou d'un poème. Non pas porté, étiré par la succession des moments — mais situé en eux comme un *noyau dans une cerise. Il tenait pour cer*tain que le temps avait été roulé en une grosse boule, et qu'il vivait en suspension AU MITAN MÊME de la boule.

Ou encore que celui-là était la sculpture même qu'il modelait, à la fois AUTOUR DE LUI et LUI AUTOUR, et qu'il la sentait mieux ainsi et en révisait les volumes.

Et aussi celui qui disait même qu'il était un homme du DEDANS et du DEHORS. (Cela, je l'ai vu à Washington, devant la *Maison Blanche, où un Noir passait et* repassait lentement. A son cou, une pancarte ; et sur la pancarte, inscrit en grandes lettres bleues : I AM A MAN).

Ces gens-là respirent comme vous et moi.

ANDRÉ VILLON.

Les calmes squatters de la rue des Caves

Ils ont occupé ce coin de Sèvres il y a dix ans Y ont vécu. Rêvé. S'y sont installés. Sans perdre leurs attaches locales. Un roman...

« *AUJOURD'HUI nous prenons les maisons, demain la ville.* » C'était en 1972. La révolution était à l'ordre du jour et l'utopie au coin de la rue. Dix ans plus tard, les occupants de la rue des Caves sont toujours là, à deux pas du centre de Sèvres (Hauts-de-Seine). Ils n'ont pas pris la ville, mais ils ont gardé les maisons et sont prêts, pour les conserver, à faire la part des choses : « *Pour négocier avec un promoteur, c'est un handicap d'être squatters ; nous sommes prêts à être réalistes* », disent désormais la plupart d'entre eux.

Négocier avec le promoteur ! Une telle hypothèse aurait valu à son auteur, voilà douze ans, un véritable lynchage idéologique, si l'on peut dire. Elle est aujourd'hui au centre des discussions. Saisissant raccourci de la dérive qui a conduit ces enfants de mai 68 de la révolte à la ruse.

L'on a du mal à imaginer que cette petite rue paisible qui grimpe à flanc de colline ait pu être la terre promise des marginaux de tous poils et de toutes obédiences. Rien ne distingue vraiment la rue des Caves que le charme désuet de ces ruelles moussues vouées le plus souvent à la démolition. Des pans de murs ébréchés, une fenêtre ouvrant sur le vide, un jardin que l'on devine. Une dizaine de maisons de deux ou trois étages aux façades fatiguées la bordent de façon discontinue. Tout semble un peu figé, comme en sursis.

Mais l'on vous ouvre la porte sur des logements douillets, chaleureux, hospitaliers, où flotte ici un air d'opéra en sourdine, là l'odeur du café dégusté au fond d'une cour ensoleillée... Impression fugitive de s'être trompé de film, ou d'adresse... Où est cette communauté bruissante de rêves et d'audaces ?

C'est pourtant là que l'histoire a commencé. Les cinq premiers occupants se sont installés à la fin de 1971. Enfants de familles sévriennes, encore lycéens ou à peine étudiants, ils respectent les formes et négocient avec la municipalité de gauche fraîchement élue la possibilité d'occuper à titre précaire et moyennant un loyer très modique l'une des maisons de la rue des Caves, désaffectée pour cause de rénovation. La tête pleine des promesses de 68, ces cinq pionniers instaurent d'emblée un mode de vie communautaire, ils abattent des cloisons, optent pour le dortoir plutôt que pour la chambre individuelle et mettent en commun leurs ressources.

La fascination est immédiate chez bon nombre de jeunes de la ville, copains de fac ou de lycée qui étouffent dans le giron familial et rejettent la société « pourrie ». Au printemps 1972, ils sont déjà une cinquantaine ; la municipalité a lâché une seconde, puis une troisième maison. A l'été, ils sont une centaine et ne demandent plus l'autorisation d'élargir leur territoire : les maisons vides, ils les occupent. Pour trois jours ou pour trois mois, peu importe.

Marx, Freud et Lacan

« *On efface tout et on recommence* » est en effet la règle permanente de ces insoumis de l'an 01, qui veulent changer la vie tout de suite, ici et maintenant. Marx ne répond plus ? Ils appellent Freud et Lacan à la rescousse. Le gauchisme s'essouffle ? Ils inventent l'autonomie. Les couples craquent ? Vive le groupe ! Les étudiants s'embourgeoisent ? Tant pis, on reconstruira le monde avec les fous, les femmes et les paysans du Larzac. Les voisins enfin s'indignent, pétitionnent, dénoncent le bruit, la crasse, la drogue ? C'est normal, on ne fait pas la révolution sans casser des œufs !

Cela durera trois ou quatre ans. Tout ce que ces années ont compté de mythes, d'énergies nouvelles — d'impasses aussi — fut ici expérimenté ou du moins discuté à perdre le souffle dans un tourbillon d'arrivées, de départs, de conflits et de passions... (1).

Mais la réalité, tenace, se chargea de dégriser les acteurs du happening. Brutalement d'abord. Car à force d'être ouverte à tous les vents, la rue des Caves menaça un beau jour de basculer dans la délinquance pure et simple : vols, trafics divers, viols et bagarres... Il fallut défendre les maisons, non contre les rénovateurs de la municipalité trop occupés à reconstruire le centre ville, mais contre les « *loubards* » ; il fallut créer des lois, fermer les portes, installer des verrous, filtrer les nouveaux arrivants, faire sa propre police en somme.

Dur réveil pour des libertaires. Mais question de survie qui fit prendre conscience à beaucoup de leur attachement à ce lieu : « *A partir de 1976-1977*, raconte Yann, 30 ans, aujourd'hui chercheur en sociologie, *on a commencé à se dire : on va rester* ». Ils avaient occupé les maisons, ils ont commencé à s'y installer, à se les approprier, à redistribuer l'espace sur la base plus durable des affinités personnelles.

Depuis, les travaux n'ont pas cessé, et ils ont eux-mêmes refait les toitures, retapé ou remonté des murs, posé des parquets, installé des sanitaires, voire le chauffage central dans certaines maisons. Au total, une somme d'aménagements considérable qui, au fil des ans, légitime leur présence : « *Nous assumons des responsabilités identiques à celles de propriétaires* », disent-ils, et le mot de « *squatter* » les fait bondir : « *Nous avons investi trop de temps et d'argent ici pour nous reconnaître dans l'image du gars qui arrive avec son matelas et sa bougie et qui attend les flics.* »

Mais légitimité n'est pas légalité, et le problème est posé depuis plusieurs années d'une « normalisation » de la situation. Denis, 33 ans, chargé de cours de droit à l'université, qui se veut pourtant un « *utopiste acharné* », le reconnaît sans détours : « *Depuis dix ans, ça pèse de tout devoir régler nous-mêmes. Il était nécessaire de trouver une structure juridique et économique extérieure.* »

Dès 1979, ils prennent contact avec la société d'H.L.M. Emmaüs, qui a conduit plusieurs opérations originales, notamment en matière d'habitat autogéré. Appuyées par la municipalité dirigée depuis peu par un jeune maire communiste, Roger Fajnzylberg, les discussions permettent lentement de fixer un cadre général : un programme de réhabilitation expérimental reposant sur un partage du travail ; la société d'H.L.M. se chargerait des structures et du gros œuvre, les occupants prendraient à leur charge la rénovation et l'aménagement intérieurs, moyennant une compensation en matière de loyers.

Après trois ans de lenteurs administratives, techniques et financières, il ne reste plus qu'à passer à l'acte : Emmaüs, devenu propriétaire des lieux, a obtenu le permis de construire indispensable ; quant aux occupants, la victoire de l'opposition lors des récentes élections municipales ne leur laisse guère d'autre choix que de se mettre d'accord avec les H.L.M.

Le dialogue n'est évidemment pas facile, ni pour les H.L.M. qui doivent tenir un équilibre financier, respecter des normes ou mettre au point des dérogations, ni pour cette communauté d'une centaine de personnes habituée à gérer elle-même son habitat et qui entend préserver son mode de vie. Mais il paraît possible dès lors que le promoteur entend « *négocier en confiance* » et que les occupants réclament de payer des loyers.

Un kaléidoscope d'expériences

Alors ? Rangés, les utopistes des années folles ? Fatigués les héros ? On pourrait le croire à entendre Yann constater lucidement : « *D'une certaine façon, on n'a plus l'énergie de porter ce passé. Gagner ce pari de légaliser une situation illégale, gagner ce jeu par rapport à la loi, c'est ce qui reste de la phase conquérante.* » A quoi Thierry, 25 ans, répond fiévreusement : « *Ce qu'on demandait, c'est l'impossible, et moi je le demande toujours. Je n'ai pas envie de vieillir dans ce lieu.* » Thierry, peintre qui vient de faire sa première exposition de tableaux, vit encore dans le provisoire : il doit jouer les gardiens de musée occasionnels pour gagner sa vie.

Terrain de toutes les aventures il y a dix ans, la rue offre un condensé, un kaléidoscope de toutes les réponses apportées depuis. L'enracinement dans la vie locale, en particulier. Car c'est un trait surprenant de la rue des Caves : ses premiers occupants étaient originaires de Sèvres ; ses habitants actuels le sont encore en majorité, et n'ont jamais complètement rompu leurs attaches locales.

Non seulement ils ont participé activement aux discussions et conflits déclenchés par la rénovation du centre ville, mais bon nombre de leurs initiatives ont maintenant pignon sur rue : la coopérative d'alimentation d'Eddy tient boutique dans la Grande Rue et compte mille sept cents familles adhérentes ; le journal de Sèvres et Meudon *Qui vive ?* est animé bénévolement depuis dix-huit mois par Denis et Luc (animateur de formation) ; l'association de jazz de Bruno, Musiques tangentes, avec ses cours particuliers ou collectifs d'instruments, ses ateliers pour enfants, réunit déjà cent cinquante adhérents et complète de manière originale les enseignements du conservatoire municipal ; une autre association, Manivelle, fait de l'initiation à la vidéo dans les écoles de Sèvres.

Enfin, dans la vieille cordonnerie désaffectée depuis des années, en haut de la rue, un café-lieu de rencontre et d'animation va bientôt ouvrir ses portes. Pour Denis : « *Ce foisonnement d'activités, la personnalité des gens, leur pratique artistique, peinture, musique, cinéma, théâtre... C'est tout cet ensemble qui fait la richesse du quartier et qui permet de garder sa part à l'utopie. C'est important, sinon il ne resterait plus que l'économique et le logement...* »

Au-delà de ce bouillonnement, une convivialité discrète — proximité sans promiscuité, — une solidarité presque tribale, continuent de traverser la communauté de la rue des Caves, d'en nouer les fils et d'en dénouer les crises. La privatisation progressive des logements, la formation de nombreux couples, la diversité des itinéraires des uns et des autres, tout cela a estompé, mais non gommé, ce qu'il y a de commun entre eux, à commencer par la mémoire de ce lieu où ils sont passés ensemble de l'adolescence à l'âge adulte : une quinzaine d'enfants vivent aujourd'hui rue des Caves et plusieurs y sont nés.

Et tous parlent de la rue comme d'un formidable terrain d'expérimentation, comme d'un tremplin qui leur a permis de trouver leur orbite personnelle : l'avantage économique de vivre là leur a donné le loisir de tâtonner et le temps de rentrer dans la vie par des chemins de traverse, ceux de la création artistique, de la recherche universitaire ou de la communication sociale.

N'auraient-ils réussi que cela, déjà l'on pourrait croire gagné le défi lancé il y a douze ans : « *Nous voulons vivre, pas survivre.* » Ils en ont, en prime, fait un roman, avec ses personnages et ses désillusions, ses passions, ses rebondissements, sa durée même. ■

GÉRARD COURTOIS.

(1) Le n° 19 de *Recherches* (20 bis, rue Hippolyte-Maindron, 75014 Paris, tél. : (1) 542-67-10) paru en 1975, réalisé par trois des « squatters », dont deux habitent encore rue des Caves, relate cette période.

Les quarante prix bretons

On décerne près de quarante prix littéraires en Bretagne. A qui et à quoi servent-ils ?

LE vieux monsieur sourit, un peu perdu parmi ces visages inconnus. On le félicite, on le congratule, on parle de résurrection ; lui ne sait que sourire

C'était l'année passée. Auteur d'une douzaine de romans et d'essais, Prix populiste en 1933, frôlé par le Goncourt à plusieurs reprises, Henri Pollès, né à Tréguier il y a soixante-treize ans, recevait, à Rennes, le Grand Prix des écrivains de l'Ouest. Pour un roman épais et magnifique, publié après quinze années de silence : *Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire* (1)

Aujourd'hui, dans sa maison de Brunoy (Essonne), trop petite pour contenir les trente mille livres et les innombrables souvenirs littéraires accumulés en cinquante ans, Henri Pollès en est encore ému. « *Il me gêne de le dire*, confie-t-il, *mais, lorsque j'ai reçu ce prix, je ne savais même pas qu'il existait. Cela m'a paru dérisoire. Et, je peux l'avouer aujourd'hui, j'ai craint alors que cela ne m'empêchât d'en obtenir un à Paris.* »

O parents pauvres ! O cousins de province parfois encombrants ! Et pourtant, les prix littéraires régionaux se portent bien : la Bretagne en décerne chaque année près d'une quarantaine

Trois associations en décernent quatorze à elles seules. L'Association des écrivains de l'Ouest, créée en 1955, est forte de deux cents adhérents, Bretons, mais aussi Normands, Poitevins, Angevins ou Vendéens. On y entre son livre sous le bras, même s'il est unique et édité à compte d'auteur. On s'y promène de dîners en ventes-signatures et de conférences en débats. Et lorsqu'on écrit au président de l'association, on n'hésite pas parfois à l'appeler « maître ». Les illustres représentants de chaque comité local composent le jury de quatre prix littéraires.

L'Association des écrivains bretons, née en 1978 d'un groupe quimpérois, en distribue huit. Avec la même volonté d'enracinement et d'animation de la vie littéraire dans la région. Et le désir à peine dissimulé de damer le pion aux Bretons de Paris.

A Paris, en effet, Ar Pilahouer (le Chiffonnier) réunit depuis 1950 quelques Bretons lettrés organisant, eux aussi, conférences savantes et dîners. En 1952, une souscription est ouverte pour ériger, à Groix, une statue à la mémoire du poète Jean-Pierre Calloch. Tenant à y participer, les Pilahouer organisent, dans un grand hôtel de la capitale, la première vente des écrivains bretons. Le bénéfice est important, la vente se perpétuera. Tous ces écrivains formaient — se dirent-ils — un bien beau jury : Jean Marin, alors directeur de l'Agence France-Presse, accepterait bien de le présider ; Hervé Bazin s'y joindrait volontiers. Et Roger Nimier, Paul Guimard, Henri Queffélec, Charles Le Quintrec dirent oui aussi au Prix Bretagne ainsi fondé.

Le monde est petit...

Quelques-uns ont disparu, quelques autres les ont remplacés, Pierre-Jakez Hélias notamment et Eugène Guillevic. Un jury d'expérience, soixante-sept ans de moyenne d'âge. Et les treize écrivains qui y figurent (sur seize membres) ont reçu pour leur œuvre personnelle une bonne quarantaine de prix et participent ou ont participé à quatorze autres jurys nationaux ou régionaux, décernant chaque année plus de trente prix. Des spécialistes.

Des trois, gardons l'essentiel : trois prix se disputent le haut du pavé. Le Grand Prix des écrivains de l'Ouest, le Prix des écrivains bretons, le Prix Bretagne. Chacun s'auréole volontiers de son titre de gloire. Les écrivains de l'Ouest ont découvert Xavier Grall dès 1964. La même année, le jury du Prix Bretagne sortait de l'ombre Pierre Jakez Hélias. L'Association des écrivains bretons, elle, a découvert Yves Rocher, qui n'a rien écrit, mais a doté le prix de 10 000 F en 1979, quand ses deux rivaux n'en offrent que 5 000 F.

Globalement, le palmarès du Prix Bretagne écrase un peu les autres. Chauffier, Hélias, Grall, Perros, Guillevic, Hallier, Guilloux, Mohrt. Sûr, ce n'est pas rien. Même si l'un ou l'autre a été couronné passé la soixantaine, et Louis Guilloux à près de quatre-vingts ans. Même si parmi les vingt-deux lauréats, onze seulement n'avaient jamais reçu de prix. Ces jurés n'ont pas perdu le goût de la statue.

Mais on n'en finirait pas de citer les auteurs plusieurs fois couronnés en Bretagne même ou ceux qui n'ayant reçu qu'un prix en décernent un ou plusieurs autres. Qu'on en juge ! L'Association des écrivains bretons a remis le sien en 1979 à Charles Le Quintrec, critique littéraire à *Ouest-France*, qui, sagement, le rangea près des huit qu'il avait déjà reçus et entra peu après... dans le jury des écrivains bretons.

Juste retour des choses, Yann Brekilien, magistrat retraité, Prix Bretagne 1966, président des écrivains bretons, rejoint, cette année, Charles Le Quintrec au jury du Prix Bretagne. En même temps qu'Henri de Grandmaison, directeur régional d'*Ouest-France*, Grand Prix des écrivains de l'Ouest en 1978, puis président du jury des écrivains de l'Ouest. Chapeaux ronds et ronds chapeaux, le monde est petit...

Les éditeurs bretons en sourient volontiers. Non, Bernard Guillemot, libraire à Quimper, animateur des éditions Calligrammes, n'a jamais reçu le moindre de ces prix. Oui, il s'en moque. Les inédits de Jean Grenier, de Georges Perros, de Louis Guilloux, d'Armand Robin, qu'il sort avec constance, les jeunes écrivains inconnus à qui il donne leur première chance, il veut les vendre patiemment, sans euphorie vite retombée, loin des « *copinages bretons ou parisiens* ».

Georges Le Coz, professeur d'art lyrique, homme à tout faire des Éditions Kelenn à Brest, ne se fait aucune illusion non plus. *La Fête de nuit*, de Xavier Grall, qu'il édite, a obtenu le Prix Bretagne en 1972. Cette année-là, Georges Le Coz en a vendu trois mille. Les années suivantes, entre six et huit cents. Même écho aux Éditions Ouest-France, géant de l'édition régionale (un titre tous les deux jours).

Jean Piccolec, l'éditeur breton de Paris — comme il n'aime pas du tout qu'on le surnomme, — est plus précis. « *Je me bats pour que mes auteurs aient des prix*, confie-t-il. *Malheureusement, les prix bretons que j'ai obtenus n'ont pas fait augmenter les ventes. Quelques dizaines d'exemplaires peut-être ; mais on ne peut même pas affirmer que ce n'est pas le hasard.* »

Reconnu par les siens

Petits ou gros, ces éditeurs sont unanimes. Pour que ces prix littéraires jouent leur rôle, il faudrait que les médias jouent le leur. La presse régionale n'est pas avare en général ; mais la presse nationale, et surtout la télévision, régionale comme nationale, font l'impasse. Capital. Ronan Huon, directeur des éditions Al Liamm, en sait quelque chose. Quelques mots en français, à la télévision nationale, d'Angéla Duval, poétesse en langue bretonne, ont fait acheter dans les quatre coins de la France plus de ses poèmes qu'elle n'en avait jamais vendus auparavant. « *Je me demande*, interroge Ronan Huon, *qui a bien pu les lire.* »

Rien alors ? Dans les cartons de son magasin de faïence à Quimper, Gérard Le Gouic écrit dès qu'il a une minute. Dix-sept recueils de poèmes déjà, qu'il publie lui-même. Les éditeurs lui en réclament, mais il veut distribuer lui-même là où il veut, rencontrer les libraires. Le Prix Bretagne, qu'il a reçu en 1973, à trente-sept ans, a changé sa vie. Pas un sou de plus, pas un exemplaire supplémentaire peut-être, mais les libraires, aujourd'hui, le reconnaissent. C'est déjà beaucoup.

Voilà un heureux. Il n'est pas le seul : les auteurs bretons se gaussent parfois de ces prix, mais ils acceptent tous. Jean-Edern Hallier, lui-même, recevant en 1977 le Prix Bretagne, en oubliait que deux ans auparavant il fustigeait le Goncourt. Les plus grands aussi : rien n'est plus beau que d'être reconnu par les siens, assurait Louis Guilloux.

Un seul n'a rien voulu savoir. Roparz Hémon, le plus grand sans doute des écrivains en langue bretonne de ce siècle. Grammairien, poète, dramaturge et romancier, animateur d'une revue bretonnante qui pendant vingt ans fit l'unanimité, traducteur de Shakespeare et de Cervantès, mais aussi de poètes japonais ou persans, Roparz Hémon a fait sortir la langue bretonne du provincialisme étroit où elle s'était longtemps confinée. Accusé de collaboration en 1945, emprisonné quinze mois puis acquitté, exilé volontaire en Irlande, il a refusé le Prix Morvan-Lebesque que le Congrès mondial des Bretons de la dispersion crut bon en 1976 de lui décerner.

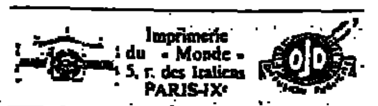
Michel Le Bris, autre embastillé, lui, sourit. « *On a un peu l'impression que la totalité des écrivains sont couronnés chaque année. C'est dommage.* » Il est conseiller littéraire chez Grasset, mais en Bretagne : le « petit renouveau culturel » que connaît la région depuis 1968 manque, à ses yeux, d'exigence. Que les Bretons osent exprimer leurs « paysages mentaux », si éloignés de la culture « franco-latine », et Michel Le Bris leur décernera tous les prix littéraires qu'ils veulent. D'ailleurs, deux, selon lui, suffiraient largement : un de littérature générale, l'autre de poésie.

On en est loin. Le conseil général des Côtes-du-Nord, soucieux d'animer la vie culturelle du département, vient entre autres choses de créer... le Prix Louis-Guilloux, doté de 5 000 F. Il récompensera un ouvrage, publié ou non, rédigé en français ou en breton. L'auteur doit être breton ; à défaut, son livre doit traiter de la Bretagne. Original, non ? ■

ANDRÉ MEURY.

(1) *Julliard. — L'Age d'homme éd.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

هكذا من الاعلى

Energie au meilleur prix

Pour limiter les dépenses, il faut conserver la chaleur et multiplier les systèmes de chauffage collectif plutôt que les équipements individuels.

DEPUIS 1973, E.D.F. et les pouvoirs publics s'appliquent à substituer l'électricité nucléaire au pétrole. Mais ce choix tient-il compte des besoins réels en énergie ? Est-il impossible de répondre à la demande de façon plus économique ?

La croissance de la consommation d'électricité résulte essentiellement du doublement de la consommation des foyers et du secteur tertiaire. En effet, les industries qui doivent obligatoirement utiliser l'électricité sont équipées depuis longtemps et les branches grosses consommatrices d'énergie s'attachent avant tout à économiser celle-ci. Enfin, les industriels s'informent sur les prix, contrairement aux usagers individuels — qui sait par exemple que le kilowatt-heure utile pour le chauffage revient à 0,50 F dans le « tout électrique », alors qu'il ne coûte que 0,30 F avec le fuel (1) ?

Cette politique conduit à creuser le fossé entre la « pointe » hivernale de la demande de courant, qui croît au rythme rapide de la percée du chauffage électrique (2) et la « base » constituée par la consommation estivale, l'électricité ne pouvant être stockée. Aussi les investissements énormes d'E.D.F. (150 milliards à la fin de 1982 — dont 59 milliards en dollars — soit deux ans de chiffre d'affaires) pourront difficilement être rentabilisés, et la baisse du prix du kilowatt (en francs constants) annoncée en 1974 pour 1980 ne paraît guère réalisable.

Mais tout un pan de l'industrie dépendant aujourd'hui du programme nucléaire et des choix militaro-industriels, les pouvoirs publics ont soutenu jusqu'ici la politique « inflationniste » d'investissements d'E.D.F. et acceptent sa politique *commerciale*. Pour accroître son « marché » dans l'industrie, celle-ci a creusé la différence entre les tarifs extrêmes (heure de pointe hivernale — heure « creuse » *estivale*). Ce « dumping » s'effectue, en fin de compte, sur le dos des petits usagers prisonniers de leur « *tout électrique* ». *Parallèlement* on généralise le chauffage par résistance dans l'habitat neuf ou « réhabilité » et l'on incite les usagers à prendre en charge les investissements nécessaires pour consommer de l'électricité aux heures creuses (pompes à chaleur, chauffage électrique d'appoint...)

En dépit de cet excédent et sous prétexte d'« équilibrer » le système, on a *conclu deux contrats colossaux d'approvisionnement en gaz*, l'un avec l'U.R.S.S., l'autre avec l'Algérie, alors que la *demande de gaz stagne globalement* depuis trois ans (3). Ces contrats représentent en énergie « finale » réelle (4) *une fois et demie le programme* nucléaire de 1974 et supposent un doublement de la consommation de gaz d'ici à 1990. Mais l'« *équilibrage* » est impossible de cette façon. Chaque équipement est, en effet, adapté à un « vecteur » *énergétique spécifique* — gaz, carburants, électricité, chaleur (5). Les marchés étant différents et souvent « captifs », il *vaut mieux utiliser un* « vecteur » là où il est le plus rentable.

Le chantage à la pénurie menaçante *masque les vraies questions*. Les ressources énergétiques sont globalement surabondantes, d'autant que sans cesse *se perfectionnent et s'enrichissent* les procédés d'exploitation. Il s'agit donc d'utiliser les différentes sources d'énergie (pétrole, huiles et alcools végétaux pour les carburants ; charbon, gisements géologiques ou fermentations biologiques pour *le gaz*) de la façon la mieux adaptée aux usages « finaux » : lumière, force, électricité spécifique, chaleur.

Des rivalités entre les marchands

Des différents « vecteurs » énergétiques, seule la chaleur n'est pas l'objet d'un monopole de distribution. *Or*, 40 % de la consommation d'énergie du pays est destinée au chauffage des locaux et à la *fourniture* d'eau chaude sanitaire. Cette consommation est donc l'objet de rivalités entre grandes sociétés marchandes d'énergies (charbon, *fuel*, *gaz* et, surtout, électricité).

La solution économique consiste à prendre la chaleur partout disponible pour satisfaire les besoins de l'habitat plutôt que de tenter de substituer un vecteur à un autre ou de promouvoir un système complètement décentralisé contre le « centalisme » d'E.D.F. ou de G.D.F. Les données du chauffage — décalage entre besoins et disponibilités immédiates et coût élevé du recours à une seule source d'énergie — imposent de chercher à mieux exploiter les complémentarités entre le potentiel énergétique local et les grands réseaux (comme celui d'E.D.F.) sous-employés en été, plutôt que de le mettre en concurrence et du coup accumuler les investissements coûteux — par exemple un chauffe-eau solaire avec appoint d'électricité.

La nature du sous-sol et du climat français, l'existence d'un réseau électrique et l'état des techniques font qu'un moyen bien adapté aujourd'hui consiste à *capter et stocker la chaleur de l'été* pour la reprendre l'hiver venu selon le procédé dit « héliogéothermie ». *L'utilisation de la biomasse reste limitée et les* ordures n'offrent qu'une ressource marginale.

Une *première installation* héliogéothermique mise en service dans la région parisienne, à Aulnay-sous-bois, en mars *1983, dessert 225 logements. L'hiver une* pompe à chaleur extrait des calories d'une nappe aquifère située à 100 m de *profondeur* ; grâce à *de simples convecteurs* solaires empilés sur les toits des immeubles, une quantité équivalente d'énergie lui est restituée durant l'été suivant afin de la ramener à sa température naturelle. Ce cycle peut se reproduire indéfiniment. On peut aussi concentrer la *consommation d'électricité* sur l'été en réchauffant avec la pompe à chaleur l'eau renvoyée à la nappe, de *sorte que l'on puisse, à la limite* pendant la période la plus froide de l'hiver, utiliser la chaleur de l'eau souterraine.

Cette opération réalise le stockage thermique des *surplus électriques d'été* : en consommant un kilowatt-heure d'électricité, on peut stocker 4 à 6 kWh de *chaleur*. La *compétitivité à terme* de l'investissement supplémentaire par rapport à la solution « tout électrique » est garantie *même avec un tarif uniforme* pour l'électricité (tarif correspondant à l'utilisation optimale du réseau) (6). Et lorsque d'autres ressources entièrement locales, tel le solaire, deviendront plus compétitives que le couple convecteur-*pompe à chaleur, il ne coûtera* pas grand-chose de les adapter à l'infrastructure de stockage et de distribution.

Une tradition nordique

Seuls des équipements collectifs, permettant des économies d'échelle, offrent autant de souplesse. Dans les pays nordiques, par exemple, où le chauffage urbain est une tradition, la ville de Vaxjö, quarante-cinq mille habitants, au sud de la Suède, est desservie par une chaufferie unique. En 1979, afin de réduire les charges de ses administrés, la municipalité a décidé de doubler la chaufferie au fuel par une chaudière à copeaux de bois de même puissance. La construction du silo, de la chaudière, de son système d'alimentation et la mise en place du matériel de collecte et de broyage a pris un an et coûté 10 millions de couronnes *(13 millions de francs 1982)*, *soit* environ 1 000 F par logement.

Pour un équipement individuel, la facture *aurait été de 15 000 F par logement* et on aurait été pénalisé par les surcoûts de distribution et de stockage, le rendement *inférieur des chaudières et des* délais de réalisation plus longs... Mais ça aurait « fait » plus d'emplois !

Le sous-développement de la France en chauffages urbains n'est pas forcément un handicap : ce ne sont pas des équipements très onéreux, et on pourra les concevoir d'emblée pour les basses températures des systèmes héliogéothermiques et apparentés. En revanche, le programme « Perche G.T.I. », soutenu par E.D.F., qui vise à faire installer cent mille pompes à chaleur par an dans les logements existants et à faire consommer de l'électricité quand il ne fait pas très froid, ne permet aucune économie, sauf sous quelques climats doux *(voir encadré)*.

Cet exemple montre qu'on ne changera pas en un tournemain la situation dans notre pays. Il faudra une bonne génération pour doter les villes d'une solide infrastructure de la chaleur, comme il en fut avec le tout-à-l'égout et l'adduction d'eau potable. Les forces corporatistes pousseront à la multiplication des solutions individuelles, sources d'emplois, mais plus chères, moins souples et moins rentables. Et les grandes féodalités technocratiques de l'énergie continueront de favoriser ces forces, comme relais pour la diffusion de leur production. On peut même prévoir que les opérateurs de chauffage urbain freineront l'amélioration de l'isolation des bâtiments, puisque la réduction de la consommation d'énergie signifierait une diminution en rapport de la rentabilité de leurs réseaux.

Pour restituer ses vertus régulatrices à *un marché déséquilibré* par le poids des monopoles nationalisés (E.D.F. et G.D.F.), il faut rendre l'initiative aux forces politiques et sociales, locales et régionales. La difficulté tient ici à la faible marge de manœuvre laissée aux régions : *la remise en cause des choix stratégiques* centraux est exclue, ce qui incite plutôt au saupoudrage « alternatif » exemplaire... *N'a-t-on pas vu aussi des responsables* céder à la tentation démagogique de promettre de nombreux emplois en développant des énergies *nationales* et locales, nouvelles ou non (le charbon par exemple) ?

Comme partout, le chantage à l'emploi pénalise la créativité et hypothèque la production de richesses et l'amélioration de *l'efficacité économique*. Quoi de moins créatif que la production de matières premières et d'énergies ? Ce sont les activités privilégiées des pays sous-développés, et il est absurde de s'endetter pour elles.

Le progrès matériel a toujours accompagné l'accroissement de la productivité énergétique. Ainsi, contre les idées propagées par les producteurs, l'énergie n'est pas un moteur de développement. Il suffit, aujourd'hui, de comparer les *dynamismes respectifs* du Japon, *qui importe* presque toute son énergie, et de la Grande-Bretagne, exportatrice de pétrole. *Hier, c'est la machine à vapeur qui* a asséché les mines de charbon et préservé les forêts, et les moulins qui ont *permis* la *disparition* de l'esclavage. ■

YVES LENOIR,
Groupe énergie et développement.

(1) Il s'agit du kW-h « utile » ayant effectivement servi à chauffer une maison consommant 20 000 kW-h/an. Le prix du fuel est calculé sur le rendement d'une chaudière moderne, entretien compris.

(2) On sait que le chauffage hivernal *représente 80 % de la consommation* d'énergie domestique des ménages.

(3) Voir l'article de Bruno Dethomas « Pléthore d'énergie », dans *le Monde* du 14 mai.

(4) La forme « finale » de l'énergie est celle sous laquelle cette dernière est vendue aux utilisateurs. La convention officielle consistant à *évaluer cette énergie finale par l'« énergie primaire »* nécessaire pour l'obtenir fait apparaître la chaîne la *moins performante comme* la plus « productive » !

(5) *Il s'agit* du mode de distribution de l'énergie : on parle de vecteurs « standards », soit distribués en quantités (charbon, fuel, essence) soit disponibles par des réseaux (gaz, électricité, chaleur).

(6) On prévoit que l'installation sera rentable par rapport au fuel sur dix ans.

Un réfrigérateur à l'envers

La pompe à chaleur est en fait un réfrigérateur monté à l'envers : elle prend à *l'extérieur la* chaleur de l'air ambiant pour chauffer l'intérieur. Elle fonctionne d'autant mieux que la différence de température *est faible : elle* est quasiment inutilisable quand la température extérieure descend au-dessous de 5 °C. De *ce fait, il est impossible de définir* une puissance optimale : si on la prend assez puissante pour la période froide, elle *sera trop puissante pour la demi-saison* ; à l'inverse, si on l'adapte aux besoins de la demi-saison, elle n'apportera pratiquement plus rien aux premiers froids...

Les promoteurs de ce programme attribuent à ces dispositions des écono*mies obtenues par des opérations d'ac*compagnement (régulation de la chaudière, compléments d'isolation) fai*sant croire ainsi que l'on peut obtenir* partout en France des résultats équivalant à ceux possibles dans les régions les plus favorables (Sud-Est, littoral breton et vendéen, où il ne gèle jamais). Ils omettent aussi de comptabiliser dans les dépenses annuelles l'augmentation éventuelle de l'abonnement à E.D.F., le *remboursement des emprunts, l'amor*tissement et les frais d'entretien de la nouvelle installation, qui s'ajoutent au coût d'utilisation de la chaudière, qui reste inchangé. C'est sans doute la condition pour avoir l'adhésion des installateurs-chauffagistes.

CROQUIS

Rêve

Luxueusement, la matière progresse hors du tube. Elle est blanche, grasse, *compacte, lisse et légère. A présent, elle* ondule en l'air et va, long serpent gracieux, se poser en douceur sur une paume d'une *incroyable finesse*, plus fine que celle d'un nouveau-né, qui la re*çoit telle une offrande. Elle y reste lovée* en un petit tas iridescent. Pour toujours ? Non ; voici qu'une autre main, surgie de nulle part, fond sur le monticule, le brouille sans égards, l'étale jusqu'à le transformer sur l'épiderme aux lignes si prodigieusement délicates en *une pellicule onctueuse et diaphane*. Et maintenant, les deux mains s'activent dans une masse d'or, opulente et souple, bientôt enrobée d'un halo de mousse d'où s'élèvent des bulles qui ex*plosent en étincelles et vont très loin se* figer en étoiles. La paix sidérale cependant n'est que prêtée, très provisoirement, à cette poussière jaillissante d'astéroïdes : du fond de l'infini avance une bourrasque soyeuse qui les aspire, les absorbe, avant de s'écouler vaporeuse*ment et de s'immobiliser dans un* évasement qui ressemble à un cou, sur un galbe qui est peut-être une épaule. Alors, le tube réapparaît ; la pression de tout à l'heure n'a laissé sur lui aucune *trace. Porté par la caresse d'une musi*que semblable au bruissement d'une ondée dans un bouquet de pins, il grandit vertigineusement, et soudain, ploc, vient se planter tout droit, couvert de signes, devant la cascade dorée *qui* recule *dans* un voile de paillettes.

Et puis tout s'efface. Quelqu'un a *éteint l'appareil, sans doute pour économiser* la batterie. La jeune Indienne continue de fixer son gros œil carré et opaque, mais l'image ne revient plus.

C'est fini. Rassemblant comme une brassée de lessive la multiple épaisseur *de ses jupes, serrant son poncho à ses* épaules, elle va s'asseoir sur le seuil de la cabane, à côté des autres, au-dessus de la rigole de boue, face à la pierraille balayée par le vent. Mais l'or et la blan*cheur et la soie et les étoiles flottent en*core devant ses yeux, et, rêveusement, sa main monte à son cou et s'enfonce dans la masse rigide de ses cheveux de jais.

ROBERT PAGANI.

Oublié

Tu traverses le cimetière du village. Tu viens de visiter les tiens. Tu prends, *au hasard, une allée que tu n'empruntes* jamais. Odeur entêtante des fleurs en plastique qui se décolorent au soleil. Des noms, des dates, des dalles calcaires rongées par la mousse. Tout le village a *fini, finit, finira* là.

Soudain, il est là : un nom usé par les pluies. Un nom familier. Et te voici tout à coup près d'un quart de siècle en arrière : lui, le vieux paysan, et toi, l'enfant *cueillant des cerises ;* lui t'enseignant l'art de trouver des morilles ; lui courant *les bois avec toi pour récolter les noi*settes de septembre ; lui t'apprenant les mœurs des oiseaux, le nom des étoiles, *la patience paysanne ; lui en manches* de chemise dans le tourbillon de paille des jours de battage ; lui joyeux le *jour* de la tuée du cochon ; lui l'ancien de 14-18 te racontant la mitraille de Verdun ; *lui parlant avec ses vieilles mains où les* veines couraient comme des racines bleues ; lui et toi, toi et lui... Il s'appelait Ernest. Tu l'avais oublié.

MICHEL MONNEREAU.

CRIBLE

ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Chiens pour sourds

Chum, un labrador noir de seize mois, vient d'entrer au service d'un couple de per*sonnes âgées comme chien*-guide. Ses maîtres sont *sourds. Entraîné dans le cadre* du nouveau programme de dressage de chiens pour les sourds, lancé en Grande-Bretagne par l'Institut britannique royal des sourds, Chum a appris à réagir à toute une sé*rie de sons élémentaires* comme la sonnette d'une *porte, la sonnerie du télé*phone, le bruit de quelqu'un qui frappe à la porte ou la sonnerie du réveil. Il réagit en allant immédiatement chercher son maître pour le conduire à la source du signal. Il réagit également à d'autres sons familiers comme les pleurs d'un bébé, le sifflement d'une bouilloire, le bruit de clés que l'on *fait tomber, etc. Il obéit à la* fois à la voix et aux gestes et signes de la main.

★ *The Royal National Institute for the Deaf*, 105, Gower Street, London WC1E 6 AH, Grande-Bretagne.

BOITE A OUTILS

Gestion de l'information

Un Institut européen pour la gestion de l'information a été créé récemment au grand-duché de Luxembourg. Il a *pour objectif la formation, au* bénéfice de tous les secteurs de l'économie européenne, de spécialistes de la gestion de l'information.

Cet *institut est ouvert à* toute personne ayant une formation universitaire. L'enseignement comprend des cours, des travaux pratiques et des stages. Des activités de recherche dans le domaine des *sciences de l'information sont* aussi prévues. L'institut est en *train de constituer une biblio*thèque et un centre de documentation.

L'Institut européen pour la gestion de l'information est *rattaché administrativement* au Centre universitaire de Luxembourg.

★ *Informations : M. Paul Lenert*, professeur attaché, *ministère de l'éducation nationale*, Luxembourg, Grand-Duché.

Télématique scolaire

Pour la *première fois en* France, la télématique a été utilisée pour l'information et une orientation des élèves de second cycle à propos des études post-baccalauréat.

Trente-huit lycées de huit départements, plus de quarante mille élèves des classes de seconde, première et termi*nale ont pu, du 16 au 21 mai*, interroger une base de données, telbac, de près de trois cents pages, sur des sujets aussi divers que le statut d'étudiant, le mode d'attribu*tion des bourses, le coût d'un* ticket de restaurant universi*taire, l'organisation des études* à l'université, les chances d'accès à telle section de technicien supérieur en fonction du baccalauréat obtenu, les établissements *publics ou privés* préparant aux carrières para*médicales*, etc.

Cette opération était organisée à l'initiative de l'université Paul-Sabatier (en collaboration avec le rectorat de *l'académie*, la *direction des té*lécommunications et *la Dépêche du Midi)*.

★ Université Paul-Sabatier, 118, route de Narbonne, 31062 Toulouse Cedex.

Guide des affaires

Le *Financial Times* vient de réaliser un guide à l'intention de ses lecteurs qui font des in*vestissements : A Guide to Financial Times Statistics*. Les *journalistes économiques y ex*pliquent les différentes bases de calcul qu'ils utilisent, en quoi et pourquoi elles diffèrent des autres et où se situe telle ou telle information dans les colonnes de leur quotidien. Y figurent *aussi des indications* sur les entreprises, le cours des actions, les mouvements *monétaires, les perspectives* d'avenir, les matières premières, les indicateurs économiques, etc. Tous les jours, le *Financial Times* cite quelque deux mille cinq cents titres, fonds d'Etat ou SICAV, ainsi qu'une sélection de valeurs *étrangères*.

C'est la quatrième édition de ce guide, publié pour la première fois il y a dix ans.

★ *Financial Times Business Information*, Bracken House, 10, Cannon Street, London EC4P 4BY, Grande-Bretagne.

RENCONTRES DU FUTUR

Le temps de l'espace

Une exposition « Au temps de l'espace » aura lieu au forum du Centre-Pompidou à *Paris, du 18 au 22 septembre* 1983. Elle est réalisée par le *Centre de création industrielle* avec le concours de la société Atari. Au départ, une hypothèse : la technologie liée à l'espace peut susciter une *nouvelle façon de « vivre l'es*pace », et un nouvel état d'es*prit. L'exposition, qui traite de* la conquête spatiale, de l'environnement, des télécommunications, est conçue comme une expérience pour chaque vi*siteur grâce à des ordinateurs* qui transmettent l'information, gèrent les animations et les spectacles, pilotent les différents appareils.

★ Centre de création industrielle du Centre Georges-Pompidou, 75191 Paris Cedex 04. Tél. (1) 277-12-33 p. 42-05.

ASSOCIATIONS

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels □ Convocations □ Créations □ Manifestations □ Sessions et stages □

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .
2 . . . .
3 . . . .
4 . . . .
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .
8 . . . .
9 . . . .
10 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F T.T.C. (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription paru au *J.O.*
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

Appels

Consciente d'avoir sensibilisé les pouvoirs publics à la nécessité d'associer les animateurs à tous les aspects de leur formation *professionnelle, mais* consciente de son impossibilité à les rassembler sur des objectifs prospectifs et non revendicatifs, l'ADEFA (Ass. Dévpt *Étude Fonct. Anim.) se dissout* le 16 mai 1983.

Enfin voilà le nº 2 de « Pour un autre tourisme », édité par l'ass. Le Point. 52 p. en coul., avec Pierre Boule, Willem, la Grèce, l'Équateur, la Bolivie, la Haute-Volta, les petites annonces...Nº 1 + nº 2 : 25 F, ou abt 6 nºs pour 60 F à : « Pour un autre tourisme », 2, pl. de Wagram, 75017 Paris.

Réinsertion sociale et solidarité. Soutenez l'action d'Association *Cité Relais, 5, rue E.-Delacroix,* 67200 Strasbourg. Don déductible des impôts.

Créations

GUIDE du CRÉATEUR, 49 F. GUIDE de la FRANCHISE, 59 F. A Média Inter, 1, r. Reuilly, Paris (12ᵉ).

Sessions et stages

LE CUN DU LARZAC (v. « le Monde Dim. » du 12-9-82) prop. série de stages de form. (paix, non-violence, défense, santé, viol, pédagogie...), chantier de construction, détente, pendant tout l'été. Prix adaptés à ttes les bourses. LE CUN du Larzac, 12100 Millau. Tél. (65) 60-62-33.

ÉCRITURE. Pour enfin dépasser vos blocages, le CICLOP vous propose des stages et des ateliers d'écriture spontanée. 566-63-91 et 264-81-24.

FORMATION PROFESSIONNELLE D'ANIMATEURS SOCIO-CULTURELS (préparation au DEFA) Cycle en 3 ans (stages rémunérés sur 2 ans) ou en sessions
FORMATION PERMANENTE DE BÉNÉVOLES *Responsables* de la vie associative et élus locaux (Actions de formation « à la carte »)
JOURNÉES D'INFORMATION (le samedi à 9 h 30)
11 juin INSTITUT DE FORMATION RHONE-ALPES (IFRA - Léo-Lagrange) 1, rue Bellevue 69190 SAINT-FONS (7) 870-44-50
4 juin BOURG-LÈS-VALENCE (75) 56-77-32
18 juin SAINT-ÉTIENNE (77) 21-90-21
25 juin GRENOBLE (76) 87-36-84

Le CLUB ALPIN FRANÇAIS vous prop. pour l'été 83 des stages *d'alpinisme dans le massif des Écrins.* Stages de perfection. Stages p. les jeunes (14-18 ans). Stages p. les vétérans. Pour ts rens. : 7, rue La Boétie, Paris (8ᵉ). Tél. 742-36-77 (12-18 h) sf lundi. R.-V. ts les jeudis entre 18 et 20 h.

Stages : meubles peints, laine (filage, tissage, peinture). Ferme du Faiga, 82400 Montjoi.

L'association Espaces et Recherches, 15240 Antignac - (71) 40-65-10, organise 3 stages en Auvergne : 4 au 9/7 : milieux aquatiques *(ruisseau, marécage, tourbière)* ; 11 au 16/7 : flore et végétation ; 1ᵉʳ au 6/8 : écologie et paysage. Prix du stage : 950 F. Stages agréés DEFA.

VÉLO SPORTS LOISIRS, ass. de formation, perfectionnement, organise du 17 juillet au 27 août en Ardèche « stages cyclisme pour tous », pratique technique, mécanique, hygiène et prévent., maîtrise du capital santé. Vélos à disposition. Prix groupe. Rens. inscriptions : « le Fleuret », 07120 Grospierres.

Stages de musique en Ardèche. Initiat., perfect. Chant, saxo, guitare ac., électr. Flûte trav., vielle à roue, percussions. Du 18 au 22 juillet. Frais pédagog. 800 F. Poss. héberg. Doc., inscr. : Association La Musette, Vaudevant, 07410 Saint-*Félicien. Tél. (75) 34-53-20.*

L'Institut de formation humaine et de psychosynthèse appliquée vous invite à participer à une session de formation qui se déroulera du 7 au 16 juillet 1983, au Centre l'Éveil, à Vars-sur-Roseix, 19130 Objat.

Micro-informatique. Initiation 4-8 juillet. M.J.C. Sannois (95). I.F.A. - 263-54-63, rue Cardinet, 168 bis, Paris (17ᵉ).

L'Institut de formation et d'études psychosociologiques et pédagogiques vient d'éditer sa brochure de présentation des cycles de formation organisés en 1984 :
- Développement personnel ;
- Expression ;
- Travail social ;
- Enseignement et éducation ;
- Formation pour la santé ;
- Formation de formateurs ;
- Formation au conseil conjugal ;
- École parisienne de Gestalt.

I.F.E.P.P., 140 bis, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. 222-90-70

Micromédia organise des stages d'initiation à la micro-informatique : enfants : 8-15-22 juin : 250 F ; 7-8 juil. / 18-19 juil. : 300 F. Femmes : 3 soirs : 22-23-24 juin/ 6-7-8 juil. : 300 F ; 3 jours : 20-21-22 juil. : 600 F. Micromédia - (1) 326-81-35.

Stage été artis. enf., adultes pr. lac et Suisse. *Forme et couleur.* Rue des Chalets, 25000 Besançon (81) 80-40-03.

Stages dans le CANTAL. Photo *(2-9 juillet). Micro-informatique* (12-14 juillet). Dessin, sculpture (3-10 sept.). En pension complète : 900 F à 1 700 F. Renseignements : Mairie de *Tessières, Les Boulies. 15130,* Office de tourisme, Aurillac. Tél. (71) 48-46-58.

LE LAGOPÈDE CURIEUX : une *semaine de randonnées. Massif* des Écrins et cerces. Pension complète en hôtel + randonnée avec accompag. : 1 560 F. M. Buisson, 11, rue de l'École, *05220 Monetier-les-Bains.*

Arabe moderne et maghrébin. Stages intensifs juillet et septembre 83. Clef Monde arabe, 148, *rue du Faubourg-*Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. 239-45-48 et 239-18-88, de 14 h à 19 h.

VIOLON CLASSIQUE : 14-15-16-17 juillet.
FOLK IRLANDAIS : 29 août.
4 sept. peinture à l'huile de l'école flamande 20-27 août
Rens. : ARPA Autoire, 46400 Saint-Céré. Tél. (65) 38-15-85.

Séminaire didactique David *Boadella. Bio-énergie « danse intérieure et puissance de vie ».* Se centrer, s'enraciner, faire face. 2-3 juillet. 633-95-23.

Randonnées pédestres : les Alpes yougoslaves et les Dolomites de Brenta. 15 jours : 2 800 F, voyage compris. Le Renard vagabond, 30, galerie *des Baladins, 38100 Grenoble.* Tél. (76) 40-18-60 et (76) 09-14-92.

La transhumance aujourd'hui. La vivre, découvrir sa réalité socio-économique. 10-21 juin (Var). IFA, 263-54-63. Rue Cardinet, 168 bis, Paris (17ᵉ).

Manifestations

Hommage à LEWIS CARROLL 150 ans après, par régionale Ile-de-France A.P.M.E.P. Samedi 18 juin, 15 h 30, à Paris, *Institut R.-Poincaré,* 11, *rue* Pierre-et-Marie-Curie.

13ᵉ vente-signature château Monte-Cristo, Port-Marly (78). Samedi 18 juin, de 15 h à 19 h.

Un « relais » pour les immigrés

La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) veut substituer la « coresponsabilité » à l'assistance

« *LES immigrés sont des travailleurs à part entière* » : la revendication s'étalait en lettres énormes sur la banderole qui enveloppait la tribune de laquelle Georges Séguy présentait aux ouvriers de Billancourt les accords de Grenelle, le 27 mai 1968. Quinze ans plus tard, les élections municipales du printemps ont montré que le message n'était pas encore reçu partout...

Une quinzaine d'années, c'est le temps depuis lequel la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) (1) se bat contre le racisme quotidien et la situation des immigrés.

Les premières associations ont été constituées en 1962 par certains chrétiens ou syndicalistes constatant que l'on ne se préoccupait pas assez de l'accueil des immigrés. La FASTI est née officiellement en 1967 du regroupement des associations de la région parisienne, pour pallier cette absence en aidant les immigrés et en sensibilisant les organismes compétents. Devenue un mouvement national en 1972, elle fédère depuis lors environ cent vingt associations, totalisant près de cinq mille militants, dans la *région parisienne (plus du* quart), dans la région Rhône-Alpes, dans le Languedoc-Roussillon et le Sud-Ouest.

Les associations travaillent généralement sur une commune, parfois sur un département (comme celles de Verdun, Clermont-Ferrand, Chambéry). En dix ans, de nouvelles sont apparues, dans les ZUP principalement, tandis que certaines ont disparu, surtout à la suite du cinquième congrès de la FASTI en 1975 : « *Le travail des associations avait dévié dans un mauvais sens, celui de l'assistance,* explique Michel Lefranc, président de la FASTI. *Le congrès s'est prononcé clairement pour l'égalité des droits entre Français et immigrés et, par voie de conséquence, pour la parité de responsabilité dans chaque association.* »

Cette « coresponsabilité » fait, aux yeux de ses animateurs, l'originalité de la FASTI. Le souci de prise en charge collective des problèmes est présent dans chacune des activités des associations : permanences sociales, juridiques ou médicales ; défense du logement ; cours d'alphabétisation et soutien scolaire ; information des travailleurs (sur les syndicats, notamment), des femmes (hygiène, contraception...), ou des jeunes de la deuxième génération, qui ont des demandes très *précises* (quel *métier* apprendre ? quelle est leur situation en fait de nationalité ?).

En raison des différences locales (tissu urbain, concentration plus ou moins forte d'immigrés, nationalités), chaque association dipose dans ce cadre d'une complète autonomie. Elles sont plus ou moins dynamiques, ont des activités plus ou moins originales : celle de la rue de Nanteuil, qui couvre les quatorzième et quinzième arrondissements de Paris, a, par exemple, organisé, le 6 mars dernier, au cours d'une fête sénégalaise, un vote... pour ou contre le droit de vote et l'éligibilité des immigrés aux conseils municipaux (2).

Peu d'associations emploient des permanents ; elles sont hébergées dans des « mètres carrés sociaux » ou des locaux prêtés par les municipalités, et l'essentiel de leurs ressources provient souvent des cotisations, même si certaines reçoivent de modestes subventions de communes, de conseils généraux, de directions départementales de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), ou de directions régionales de l'action culturelle (DRAC).

Installée chichement dans les mètres carrés sociaux d'une cité H.L.M. du vingtième arrondissement, la FASTI elle-même, avec un budget de 1 million de francs en 1983 et six permanents, n'est guère plus riche. La majeure partie de ses ressources vient du Fonds d'action sociale (FAS), *lui-même financé à 90 % par* les allocations familiales non versées aux travailleurs immigrés dont la famille est restée à l'étranger. Convaincue que ce système est injuste et contribue à marginaliser les travailleurs immigrés, la FASTI souhaite la suppression de cet organisme ; aussi a-t-elle d'ores et déjà commencé à diversifier ses ressources en demandant des subventions à deux secrétariats d'Etat (culture et droits de la femme) et à la Com*munauté européenne.*

Elle s'est donné un triple rôle : coordonner le travail des associations de façon à préserver l'unité du mouvement (un congrès a lieu tous les deux ans, alternant avec des journées d'étude) ; les informer, *en publiant un mensuel (Expressions immigrés-français)* et des brochures de vulgarisation juridique ou de documentation (par exemple, sur la situation des sans-papiers, le problème du service national pour les jeunes de la deuxième génération...) ; enfin, les représenter auprès des pouvoirs publics. « *Depuis le 10 mai 1981, nous sommes passés d'un rôle négatif de dénonciation d'une situation à des revendications positives,* estime Michel Lefranc, *ce qui nous demande un travail plus complexe de réflexion sur les dossiers.* »

Soulagée par la victoire de la gauche, la FASTI montre aujourd'hui moins d'enthousiasme à l'égard du gouvernement que lors de son huitième congrès, en juin 1981. Ainsi, si elle a contribué à *régulariser* la *situation* des travailleurs clandestins à la fin de 1981, elle a toutefois critiqué une mesure qu'elle jugeait « *décidée dans la précipitation* » et de nature à entraver la libre circulation des étrangers en France (3), prélude au rétablissement des visas pour les étrangers en 1982. Si la FASTI retrouve ses propres analyses dans le rapport sur « L'information et l'expression culturelle des communautés immigrées en France », rédigé à l'automne 1982 par Françoise Gaspard, député socialiste et, à l'époque, maire de Dreux, elle en juge les propositions décevantes, parce qu'elles se placent dans le cadre d'une action « en direction » des immigrés et laissent donc ceux-ci « en marge ». Enfin la suppression du secrétariat d'État aux immigrés et le rattachement de ceux-ci au secrétariat d'État à la famille lui semblent un « *recul* » par rapport aux déclarations de juin 1981.

De façon générale, la FASTI reproche à la gauche de « *ne pas avoir conscience de la gravité de la situation* », et de « *ne pas avoir la volonté de faire une démarche positive en faveur des immigrés alors que la droite essaye de ranimer le démon du racisme* ». Pessimiste, Michel Lefranc redoute des conflits « *si le gouvernement ne remédie pas à l'absence de politique en faveur des immigrés depuis deux ans* ».

A cet égard, la FASTI considère comme un test sa revendication d'une carte de séjour unique de dix ans en remplacement de tous les titres de séjour actuels : il s'agit d'amener le gouvernement à renoncer à la pratique des autorisations temporaires. La campagne ne fait que commencer ; elle fait renaître des collectifs locaux regroupant associations, partis, syndicats, paroisses, comme au temps des luttes des résidents des foyers Sonacotra ou des mesures Bonnet et Stoléru : ces rassemblements ont montré leur efficacité dans le passé. Toutefois, la FASTI tient à conserver sa spécificité. Pour le long terme, elle nourrit le vœu d'une société capable d'intégrer ses différentes composantes ethniques en laissant à chacune son identité culturelle. ■

DANIEL GARCIA.

---

(1) FASTI, 4, square Vitruve, 75020 Paris. Tél. (1) 360-84-41.

(2) Sur 442 votants (351 immigrés et 91 Français) seuls 1 Français et 3 immigrés ont voté contre.

(3) Cf. Jean Benoît « Escroqueries aux faux papiers », *le Monde* du 28 novembre 1981, et la « libre opinion » de Michel Lefranc dans *le Monde* du 5 janvier 1982.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Energies renouvelables

Les associations du collectif régional « Energies renouvelables » du Languedoc-Roussillon ont décidé d'établir un programme concerté d'activités de formation, d'animation, d'études et de recherches, en matière de production et d'économies d'énergie, d'écotechniques agricoles, d'équipements solaires, de valorisation des ressources forestières, en liaison avec la région et les collectivités locales. Elles vont aussi lancer en commun un bulletin d'information régional pour la maîtrise de l'énergie qui recensera les différentes initiatives dans ce domaine.

Ce collectif réunit neuf associations qui se consacrent aux énergies nouvelles (solaire, biomasse, énergie éolienne, etc.), à l'habitat, à l'écologie, au développement agricole et rural, à l'aide technique aux pays en voie de développement.

★ Secrétariat : c/o GEFOSAT, 6, rue d'Alger, 34000 Montpellier. Tél. : (67) 58-97-52.

PUBLICATIONS

Presse pour enfants

L'Union des œuvres catholiques de France, dont fait partie le groupe Fleurus-Presse, vient de publier un répertoire de la presse pour enfants et adolescents, comportant une description des différents journaux, leur périodicité, leur volume, leur tirage, leur diffusion et leur prix.

★ Fleurus-Presse, 31, rue de Fleurus, 75296 Paris cedex 06. 6,50 F franco.

Artistes du Midi

L'Association de diffusion des arts plastiques (ADAP) vient d'éditer un catalogue présentant une quarantaine d'artistes de la France méridionale (avec, pour chacun, des photos de quelques œuvres, une présentation par les artistes eux-mêmes et une liste d'exposition). Ce catalogue, réalisé avec l'aide financière de plusieurs ministères, collectivités locales et du FIC, se propose de donner un panorama général de la création contemporaine régionale et de fournir un outil aux responsables culturels. Le prix est de 61 F.

★ ADAP, Villa Bleue, rue *Roger-Galaup, 81500* Lavaur. Tél. : (63) 41-40-06.

RENDEZ-VOUS

Jeunes retraités

Le Centre national du volontariat *organise le mardi 7 juin* une journée d'études et d'information sur l'insertion des jeunes retraités dans la vie associative, avec la participation de responsables de l'administration et d'associations : « Le temps libre, une chance pour une promotion nouvelle ».

★ *Centre national du volontariat,* 130, rue des Poissonniers, 75018 Paris. Tél. (1) 264-97-34.

Cultures

Le comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion *organise du 8 au 12 juin un festival* des cultures à Paris pour promouvoir la collaboration entre Français et immigrés à travers l'échange et l'enrichissement des cultures. Le festival comportera des représentations *théâtrales*, des séances de cinéma, des danses, de la musique et des ateliers divers...

★ CLAP, délégation Ile-de-France, 8, avenue de Choisy, tour Rimini, 75643 Paris Cedex 13. tél. (1) 585-67-21.

CONSEILS

La T.V.A. sur les spectacles

Le code général des impôts (article 261 E) exonère de la taxe sur la valeur ajoutée les droits d'entrée perçus par les organisateurs de réunions sportives soumises à l'impôt sur les spectacles, jeux et divertissements ainsi que le produit de l'exploitation des appareils automatiques soumis à ce même impôt.

En conséquence, tous les autres spectacles sont assujettis à la T.V.A.

***Il y a lieu* cependant de distinguer les spectacles cinématographiques et de télévision des autres spectacles.**

Pour les spectacles cinématographiques, quel que soit le statut juridique de l'exploitant de la salle (et ce peut être une association), la règle générale est, depuis la loi de finances pour 1979 (article 14-1), l'imposition au taux réduit, à l'exception toutefois des projections de nature pornographique ou d'incitation à la violence, soumises à la taxe au taux majoré. Le fait générateur de la taxe est constitué par l'encaissement du prix des entrées, qu'il s'agisse de vente immédiate ou d'abonnements.

Toutefois demeurent exonérées les projections organisées par les fédérations habilitées à diffuser la culture par le film ou par les associations déclarées légalement affiliées à ces fédérations (ce qui est le statut des ciné-clubs), dans la mesure où elles ont un caractère privé et sont réservées à leurs membres. Sont également exonérées les projections « publiques » organisées par les associations dans le cadre des six manifestations destinées à soutenir leur activité désintéressée, conformément aux dispositions de la loi de finances pour 1983.

Ajoutons que l'exploitation par une association d'un cinéma « d'art et d'essai » dont les séances sont ouvertes au public, suivant les règles générales du Centre national de la cinématographie concernant la programmation, relève du régime commercial général.

Les autres spectacles, essentiellement des représentations théâtrales, relèvent de plusieurs régimes. Dans tous les cas, le fait générateur est constitué par l'encaissement du billet d'entrée. Suivant leur nature, des taux différents de T.V.A. sont applicables.

Pour les théâtres, théâtres de chansonniers, cirques, concerts, spectacles de variétés (à l'exception de ceux pendant lesquels il est d'usage de consommer), le taux appliqué est le taux « réduit » (7 %).

Le taux intermédiaire, 18,60 %, s'applique aux spectacles de jeux, forains, auditions de disques, dancings, parcs d'attractions, cafés-théâtres...

Enfin le taux majoré concerne les représentations théâtrales à caractère pornographique, ce caractère étant désigné par le ministre de la culture après avis d'une commission dont la composition est arrêtée par le ministre lui-même.

A côté de ce régime général, il existe une réglementation particulière pour certaines représentations théâtrales. C'est le cas de la taxation concernant les cent quarante premières représentations d'œuvres dramatiques, lyriques, chorégraphiques et musicales nouvellement créées en France ou d'« œuvres classiques » présentées dans une nouvelle mise en scène. La définition d'« œuvre classique » est donnée par l'article 76 ter 2 de l'annexe III du code général des impôts : celui-ci distingue les œuvres d'auteurs et de compositeurs décédés depuis plus de cinquante ans et celles d'auteurs décédés depuis moins de cinquante ans désignés par arrêté. La règle applicable dans ce cas consiste dans la taxation au taux réduit de 7 % sur 30 % de la recette imposable, soit en fait 2,1 % sur la totalité de la recette.

Bien entendu, les associations dont la principale activité relève de l'expression théâtrale peuvent, comme toute association sans but lucratif, bénéficier de l'exonération de la T.V.A. pour les six manifestations annuelles destinées à soutenir leur action.

* Rubrique rédigée par Service-Associations, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. (1) 380-34-09. Télex : SERVASS-650 344 F.

هكذا من الأصل

RADIO TELEVISION

DU LUNDI 6 JUIN
AU DIMANCHE 12 JUIN

L'été est presque là, le petit écran fait déjà l'école buissonnière » rien du côté des séries, des *feuilletons* ou des téléfilms. Mais les magazines d'information sont aux rendez-vous : la diplomatie vaticane dans « Vendredi » sur FR 3, la famille dans les « Mercredis » de TF 1. Bernard Pivot voyage en Amérique latine et reçoit quelques-uns de ses écrivains, dont Mario Vargas Llosa. Charles Trenet poétise sur TF 1, et Charlot patine sur FR 3.

Gens de livres et gens d'images

LE livre et la télé ne font pas bon ménage. Cela se comprend aisément. Depuis quatre cents ans, le premier régnait sans partage sur les esprits et voilà que, tout à coup, on lui annonce que c'est terminé. L'image, lui dit-on, a détrôné l'écrit. Pas étonnant, dans ces conditions, que la communication entre gens de livres et gens d'images soit plutôt difficile. On se souvient des tentatives variées pour imaginer des émissions qui parleraient des livres tout en ayant « un style télé », avec cette préoccupation commune : ne pas faire ennuyeux, en multipliant les thèmes et les intervenants, en meublant le temps au maximum. Le Livre étant un sujet supposé barbant, il faut « animer » le plateau, *créer du mouvement*, du débat, de l'agitation, pour maintenir le téléspectateur éveillé.

Or, curieusement, les émissions littéraires réussies montrent exactement le contraire. Elles reposent en effet sur deux données simples :

– un meneur de jeu ayant une personnalité attachante et un rayonnement personnel, qui attire la sympathie et donc l'écoute ;

– un nombre très limité d'interlocuteurs, à qui on donne le temps de s'exprimer et qui, *mis en confiance*, tentent d'aller au fond d'eux-mêmes, de livrer une part de leur secret.

L'importance primordiale de l'animateur est évidente lorsqu'on pense à la longévité des émissions menées par les champions du genre : Bernard Pivot, avec « Apostrophes », Pierre Dumayet et Pierre Desgraupes, dans les célèbres « Lectures pour tous » des années 50 (et Pierre Dumayet seul *maintenant* dans « Lire c'est vivre »). Une émission littéraire, c'est d'abord un rendez-vous avec un ami, qui vous prend par le bras et vous guide devant les rayons de sa bibliothèque. Vous pouvez ne pas être toujours d'accord avec lui, critiquer certains de ses choix ; vous lui faites confiance, vous avez envie de le retrouver.

Trois émissions, trois discours

Où sont, dira-t-on, les livres là-dedans ? Eh bien ! ils sont *précisément* dans cette passion intérieure, ce sentiment de gourmandise jamais assouvie, qui se lisent, dès que l'émission a commencé, dans l'œil de Pivot ou celui de Dumayet. On a tout de suite compris que ce sont des fous de lecture, des jouisseurs, qui jubilent à l'idée de nous faire partager leurs admirations.

Deuxième secret de la réussite : laisser parler, donner aux gens qu'on interroge le temps d'hésiter, de se reprendre, de revenir en arrière, ne pas avoir peur du flottement. *« Allez-y. Nous avons notre temps. Expliquez-vous... »* Ces réflexions apaisantes font le charme des émissions de Bernard Pivot.

Encore faut-il, *évidemment*, que les gens qui parlent aient des choses intéressantes à dire. Un heureux hasard fait que les trois émissions littéraires existant actuellement reposent sur trois types de discours entièrement différents : celui des auteurs pour « Apostrophes », des critiques pour « Boîte aux lettres », des lecteurs pour « Lire, c'est vivre ».

On a beaucoup glosé sur les problèmes posés par la formule « d'Apostrophes », qui s'étend à tous les domaines de l'édition et pas seulement à la littérature proprement dite : priorité donnée au débat d'idées ; nécessité pour les auteurs de se transformer en orateurs – et aussi en camelots, étant donné l'impact de leur prestation sur les ventes de leurs livres ; importance excessive donnée à l'apparence, à l'allure générale, à l'affectif.

La télévision inventera-t-elle une nouvelle forme de rapports entre l'écriture et le visuel ? Les émissions littéraires du petit écran n'y sont pas encore parvenues.

Le débat sur la qualité littéraire se trouve ainsi escamoté au profit du choc émotionnel provoqué par une personnalité. La séduction prend le pas sur la solidité des arguments ou le sérieux de la recherche.

Tout cela est vrai. De même que l'injustice provoquée par les absences de ceux qui n'accepteront jamais de jouer ce jeu-là (les Michaux, Beckett, Char, Leiris, Gracq, Blanchot, Cioran...).

Mais après tout, qu'importe ! Une émission de télévision n'est pas un tribunal destiné à mesurer en toute objectivité les valeurs respectives de toutes les œuvres produites. Et s'il est vrai que certaines ne gagnent pas à la connaissance personnelle de leurs auteurs – avec leurs petitesses ou leurs vanités, – il est toujours intéressant de voir l'idée qu'un créateur se fait de son œuvre, d'entendre les mots avec lesquels il choisit d'en parler.

Ces mots, même maladroits, même décevants, sont finalement plus intéressants que ceux, mieux ajustés, plus « objectifs », des critiques professionnels. Ce qui fait l'intérêt de la nouvelle émission « Boîte aux lettres », c'est davantage les reportages (malheureusement souvent trop brefs) sur les écrivains que les « papiers » bien léchés des journalistes. L'idée d'une émission de journalisme littéraire est bonne, mais à condition que les journalistes trouvent leur langage propre – celui de l'information, de l'explication, du dévoilement, de l'interrogation – et qu'ils ne fassent pas les professeurs (à propos, pourquoi n'y aurait-il pas aussi des émissions littéraires faites par de vrais professeurs ? Il doit bien y avoir dans nos universités – ou nos lycées – des « profs » aussi passionnants qu'Alain Decaux...)

L'idée, enfin, de faire parler non plus des vedettes, mais de simples lecteurs, était certinement la plus hardie et la plus attachante. Coller *Madame Bovary* ou *la Bête humaine* entre les mains d'une paysanne ou celles d'un cheminot et leur demander d'en parler à la télé, il fallait être un peu fou *pour y penser – et pour le faire*. Et pourtant ! Pour qui écrit-on ? Avec qui les écrivains poursuivent-ils ce dialogue insensé à travers le temps et l'espace, sinon précisément avec tous ces destinataires obscurs, cette armée d'anonymes qui vont s'emparer de leurs livres, les digérer, les transformer, les saccager, leur donner la vie ? Les livres n'existent pas sans lecteurs. Les lecteurs ont tous les droits sur les livres – à commencer par celui d'en parler, de les travestir, de se les approprier.

Trois émissions réussies, chacune à sa manière, parce qu'elles répondent à trois points de vue différents. Pourrait-il y en avoir d'autres ? Sûrement – même si les échecs antérieurs montrent la difficulté du genre. Ces émissions, pour l'essentiel, demandent le minimum à l'image. A part montrer les visages, elles sont des transpositions de la radio. Ce sont des émissions de la parole. Un jour viendra-t-il où la télévision parviendra à mettre l'image au service des livres, à *inventer une nouvelle forme de rapports* entre l'écriture et le visuel ? Où la télévision osera faire de la télévision ?

On entend d'ici les protestations des gens du Livre – déja pillés par le cinéma. Sans doute auront-ils raison. On peut multiplier les illustrations, la meilleure façon de goûter un livre est encore de le lire. Mais avant de le lire, il faut savoir qu'il existe. Et, pour cela, la télé est irremplaçable. Grâce à elle, on se promène, sans se déplacer, dans la plus belle des bibliothèques. A chacun d'y trouver son bonheur. Et de se précipiter ensuite chez son libraire. ■

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR
★★ GRAND FILM

LUNDI 6 JUIN

SECTION SPECIALE *

Film français de Costa-Gavras (1975), avec L. Seigner, M. Lonsdale, I. Garrani, F. Maistre, R. Bertin.

TF 1, 20 h 35 (115 mn).

1941. A la suite d'un acte de résistance appelant les représailles des autorités d'occupation, le gouvernement de Vichy et des membres de la magistrature plient le genou devant les Allemands. Loi à effet rétroactif, création d'une section spéciale pour condamner à mort des communistes déjà emprisonnés. Jorge Semprun et Costa-Gavras ont parfaitement reconstitué cette page d'histoire honteuse (d'après un essai d'Hervé Villeré). Ce film n'a pas eu le succès de Z ou de l'Aveu, *bien qu'il soit conçu et réalisé de la même manière. Politiquement, il était trop gênant !*

DIMANCHE 12 JUIN

SANDRA **

Film italien de Luchino Visconti (1965), avec C. Cardinale, J. Sorel, M. Graig, M. Bell, R. Ricci (N.)

FR 3, 22 h 30 (96 mn).

Dans le décor funèbre d'une ville étrusque de Toscane, une jeune femme, juive italienne mariée à un Américain, affronte les sortilèges du passé (drame de famille, père dénoncé aux Allemands) et l'amour d'un frère incestueux. C'est « Electre » façon Visconti : romantisme noir, agonie d'un monde décadent, beauté formelle pour une tragédie des passions. Œuvre quelque peu boudée, en France, par la critique malgré le « Lion d'Or » du Festival de Venise 1965 ; œuvre méconnue et superbe.

MARDI 7 JUIN

LA MAIN A COUPER

Film français d'Etienne Périer (1974), avec L. Massari, M. Bouquet, B. Blier, M. Serrault, D. Doll.

FR 3, 20 h 35 (110 mn).

Une bourgeoise adultère, un amant assassiné, un maître chanteur, voilà un beau sujet pour Chabrol... Etienne Périer en a tiré un suspense policier et psychologique aux ressorts bien huilés. A consommer, tranquillement, dans son fauteuil. Très bien interprété.

JEUDI 9 JUIN

BOBBY DEERFIELD *

Film américain de Sydney Pollack (1977), avec Al Pacino, M. Keller, A. Duperey, R. Valli, S. Meldegg.

FR 3, 20 h 40 (135 mn).

Un coureur automobile ne tient plus à la vie. Une jeune femme, rencontrée dans une clinique suisse et atteinte d'une maladie incurable, lui en redonne le goût. Retour au grand mélo hollywoodien, avec une technique moderne et raffinée. Même s'il est difficile de croire que Marthe Keller est à l'article de la mort, un courant d'émotion passe. Al Pacino est génial.

VENDREDI 10 JUIN

L'UNE CHANTE L'AUTRE PAS *

Film français d'Agnès Varda (1976), avec V. Mairesse, T. Liotard, R. Dabies, A. Raffi, G. Halimi.

A 2, 23 h 05 (110 mn).

Libération, émancipation de deux femmes, issues de milieux sociaux différents, dans le grand changement des mœurs, de 1962 à 1976. Agnès Varda a filmé sans prêcher ni condamner les hommes. Son regard, parfois critique, est toujours chaleureux. Rigueur, tendresse, chansons et danses pour raconter les nouveaux rapports masculin-féminin.

DIMANCHE 12 JUIN

COMME UN BOOMERANG

Film français de José Giovanni (1976) ; avec A. Delon, C. Vanel, L. Julien, C. Gravina, P. Maguelon.

TF 1, 20 h 35 (110 mn).

Un ancien délinquant, poursuivi par la fatalité, cherche à sauver son fils, coupable d'un meurtre accidentel. José Giovanni a écrit un « rôle humain » pour Alain Delon, qui fait un grand numéro d'acteur au milieu de personnages trop schématiques. Mise en scène laborieuse.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 6	MARDI 7	MERCREDI 8	JEUDI 9	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12
TF 1	**20 h 35 Film : Section spéciale**, de Costa-Gavras. **22 h 30 Téléthèque : la Mégère apprivoisée.** Discussion autour d'une adaptation télévisée d'une pièce de Shakespeare.	**20 h 35 Théâtre : Lili Lamont**, d'A. Whitney, mise en scène de R. Dupuy. Culte autour d'une star oubliée. **22 h 40 Temps X**, magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.	**20 h 35 Magazine société : Comment va la famille ?** **21 h 55 Opéra, amour fou :** la Violence des femmes. Emission de C. Clément. **22 h 50 Vivre les chemins du corps :** nouvelles thérapies.	**20 h 35 Téléfilm : Ciao Bella**, de V. Bonicelli. **22 h 15 Lettres d'un bout du monde :** un voyage en Grèce, de J.-E. Jeannesson. Dans les années 40.	**20 h 35 Variétés : l'Ame du poète**, avec Charles Trenet. **21 h 40 Feuilleton : la Route de la liberté :** dernier épisode. **22 h 45 Histoires naturelles :** les garde-pêche.	**20 h 35 Série : Dallas.** **21 h 25 Droit de réponse**, de M. Polac. Ethologie ou comme des bêtes. **22 h 50 Magazine du cinéma : Etoiles et toiles.** Le cinéma des régions.	**20 h 35 Film : Comme un boomerang**, de José Giovanni. **22 h 25 Bravos**, magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
A 2	**20 h 35 Musiques au cœur :** Rossini. **21 h 55 Théâtre pour demain : Othello sur Seine**, de Bernard Mazeas. **22 h 25 Document INA : Adresse provisoire les Molines**, réal. R. Bober. **23 h 25 Histoires courtes.**	**20 h 35 Les dossiers de l'écran : Le général a disparu**, téléfilm de Y.-A. Hubert. **22 h Débat : Mai 68**, le voyage à Baden-Baden. Avec l'amiral F. Frohic, MM. B. Tricot, secrétaire général de l'Elysée en 1968 ; M. Jobert, ancien ministre ; O. Guichard, etc.	**20 h 35 Téléfilm : les Yeux des oiseaux**, de C. Auer et C. Andreu. Une prison en Uruguay. **22 h Magazine : Cinéma cinémas.** La dernière interview de Fassbinder. **23 h Cinéma d'animation :** Seulement un baiser.	**20 h 35 Magazine : L'Heure de vérité**, avec Charles Fiterman. **21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.** Le groupe Supertramp. **23 h 10 Cinéma d'animation :** Morfocipris, de J.-C. Villard.	**20 h 35 Série : Par ordre du roy.** Le paravent de la princesse, de P. Dumayet et P. Mitrani. Conte de la folie extraordinaire. **21 h 35 Apostrophes.** Ça s'est passé en Amérique latine. **23 h 5 Ciné-club : (cycle années 70) : L'une chante, l'autre pas**, d'Agnès Varda.	**19 h 50 Football :** finale de la Coupe de France. **22 h Histoires courtes.** Festival du cinéma d'animation à Annecy.	**20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.** **21 h 45 Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires.** Commissaire antigang. **22 h 35 Concert actualité.** Les plus belles voix de l'art lyrique.
FR 3	**20 h 35 Feuilleton : L'année des Français...** quand ils étaient en Irlande, en 1798. **21 h 50 Magazine de la mer : Thalassa.** **22 h 30 Prélude à la nuit :** Larcello.	**20 h 35 Film : la Main à couper**, d'Etienne Perier. **22 h 25 Espace francophone :** expression québécoise. Avec le chanteur G. Vigneault et le cinéaste A. Lamothe. **23 h 20 Prélude à la nuit :** Bach.	**20 h 35 Variétés : Cadence 3.** Avec Béart. **21 h 55 Téléfilm : le Caporal ordinaire**, de J. Chaumelle. Mission impossible. **22 h 55 Prélude à la nuit :** Concours de chant français.	**20 h 40 Film : Bobby Deerfield**, de Sidney Pollack. **22 h 55 Parole donnée :** Sois sage et tais-toi ! Dix adolescentes dans un foyer de la D.D.A.S.S. **23 h 55 Prélude à la nuit :** Debussy.	**20 h 35 Vendredi : la diplomatie de Dieu.** Tractations vaticanes. **21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.** **22 h 40 Prélude à la nuit :** Brahms.	**20 h 35 Tous ensemble...** Dialectale à Guebwiller ; ou : Dossiers noirs, les hommes torpilles du prince Borghèse. **21 h 40 Cycle Charlie Chaplin : Charlot patine.** **22 h 30 Musiclub.** Le Ballet-Théâtre de Alvin Ailey.	**20 h 35 Magazine littéraire : Boîte aux lettres.** **21 h 35 Aspects du court-métrage français.** **22 h 30 Cinéma de minuit : Sandra**, de Luchino Visconti. **0 h 10 Prélude à la nuit :** Musique arménienne.

TÉLÉVISION



Téléfilm

Mise en scène d'une prison uruguayenne

DES milliers de prisonniers politiques ou de droit commun sont victimes de tortures physiques et morales dans les prisons d'Uruguay, du Chili, d'Argentine. Représenter sous forme de récit cette réalité douloureuse vécue dans leur chair par des hommes isolés est une aventure périlleuse qui pose quelques questions de forme. *Les Yeux des oiseaux*, qui a obtenu le grand prix du quatrième Festival du cinéma latino-américain, est-il un documentaire ou une fiction dramatique ? Un documentaire, dans la mesure où les réalisateurs — Gabriel Auer et Carlos Andreu — ont travaillé à partir d'une enquête de dix-huit mois dans la prison de Libertad, en Uruguay, et ont recueilli une trentaine d'heures d'interviews qui ont servi à la rédaction des dialogues. Mais ce sont des acteurs — Roland Amstutz, Patrick Bonnel, Christian Colin ou Pierre Forest — qui incarnent à l'écran le rôle des policiers ou des détenus.

Le problème, c'est que la mise en scène est trop visible, bâtie à grand renfort de gros plans. On ne croit pas à ces hommes martyrs, interrogés sans relâche par des membres de la Croix-Rouge. La caméra virevolte, accompagnée d'une musique lourde, fixe des visages creusés par la fatigue, capte des témoignages chuchotés par des voix fébriles. Au passage, on découvre le vaste dispositif de répression (les réseaux d'écoute disposés dans les cellules), l'examen hautement sophistiqué des consciences, le rôle du personnel d'encadrement, et la tâche très difficile de la Croix-Rouge internationale, le tout se déroule dans des décors factices (trop propres pour être vrais).

Il semble que le défaut majeur de ce téléfilm *réside essentiellement dans une hésitation* constante entre le documentaire et la fiction. On a le sentiment que la réalité dépasse de loin ce qu'on nous montre à l'écran.

MARC GIANNESINI.

★ LES YEUX DES OISEAUX, A 2, mercredi 8 juin, 20 h 35 (80 minutes).

Imbroglio sentimental

DES jeunes filles évanescentes, des play-boys à la musculature standard, riches, mais souvent déprimés... Parmi cette assemblée milanaise bon chic bon genre, une jolie dame de trente ans, sœur d'un terroriste gentillet, quitte son mari pour tomber dans les bras de plusieurs amants dont l'un est poursuivi par des créanciers, l'autre vient de perdre sa femme. Imbroglio senti*mental de la pire espèce, cette coproduction de la* R.A.I., de la S.S.R. et de TF 1, intitulée *Ciao Bella*, a le privilège rare d'être mal jouée et d'être mise en scène avec une telle naïveté que l'on ne peut s'empêcher de penser à une parodie de roman*photo... hélas ! non.*

M. G.

★ CIAO BELLA, TF 1, jeudi 9 juin, 20 h 35 (90 minutes).



Série

Contes de la folie extraordinaire

LA première a l'habitude de couper la tête de *ses amants* et de les mettre en bocaux. La seconde, séquestrée par un mari soupçonneux, est obligée de passer dans le lit d'un valet maître chanteur, pour retrouver son Roméo. La troisième enfin, capturée, dépouillée de tous ses biens, est sauvagement dépecée par deux scélérats. La princesse Jabirovska (Elisabeth Margoni), Mme Tiquet (Catherine Jarret) et la célèbre marquise de Ganges (Christiane Jean) sont les trois somptueuses héroïnes de trois histoires séparées, empruntées aux annales judiciaires du dix-huitième siècle par Pierre Dumayet, mises en scène par Paul Mitrani.

Cruauté, perversité, séquestrations abusives, chantages éhontés, ces contes de la folie extraordinaire se déroulent dans la pénombre, entre canapés de velours et chandeliers d'or, ou dans l'obscurité glauque des rues où s'embusquent les bandits . Décors et costumes d'épo*que admirablement reconstitués, dialogues sou*vent cocasses, il manque un rythme soutenu, comme si les réalisateurs avaient hésité continuellement entre la comédie noire et la tragédie « sadienne », rendant ainsi cette trilogie un peu gratuite — et finalement assez ordinaire.

M. G.

★ PAR ORDRE DU ROY, A 2, les vendredi 10, *17 et 24 juin, 20 h 35 (60 minutes chacun).*

LUNDI 6 JUIN

TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info). en direct du « Figaro ».
12 h 30 A tout cœur..
13 h Journal.
13 h 50 D'hier et d'aujourd'hui (et à 15 h 45).
14 h 15 Téléfilm : Vacances en vol. D'après de G. Greene, réal. J. Sammers.
17 h 15 Télé à la une.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Section spéciale, de Costa Gavras.
22 h 30 Téléthèque : la Mégère apprivoisée. Émission de B. Goulay.
Extraits de « la Mégère apprivoisée » de Shakespeare adaptée pour la télévision par Pierre Vidal, commentée par Christian Bernadac et le réalisateur.
23 h 30 Journal.

A 2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Cette semaine sur A2.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : d'Artagnan amoureux.
15 h 55 Reprise : Apostrophes. Faits divers (diff. le 3 juin).
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Musique au cœur : Rossini. *Des extraits de « Tancrède » du Barbier de « Séville ».*
21 h 55 Théâtre pour demain : Othello sur Seine, de B. Mazeas, réal. J.-P. Askenasi. Avec V Garrivier.
Un homme endosse chaque soir le costume d'Othello, qui est-ce ?
22 h 25 Document : Adresse provisoire, les Molines prod. INA. *(Lire notre article ci-contre).*
23 h 25 Histoires courtes : cinéma d'animation de J.-J. Bernard. *(Lire notre article ci-contre).*
23 h 35 Journal.

FR 3

18 h 10 Messages. *Hebdomadaire té-lévisé des P.T.T.*
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre. Fédération évangélique de France.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Vagabul.
20 h Les jeux.
20 h 35 Feuilleton : l'Année des Français, l'espoir est à l'ouest. de M. Garvey d'après le roman de T. Flanagan. Avec J.-Cl. Drouot, N. O'Brien, P. Floersheim...
Suite du feuilleton franco-irlandais sur l'arrivée d'une colonne française sur la terre d'Irlande en 1798. Il s'agissait d'aider les nationalistes à se libérer des Anglais, un épisode peu connu, sinon totalement inconnu de notre histoire, un peu schématiquement raconté, dommage.
21 h 30 Journal.
21 h 50 Magazine : Thalassa, de G. Pernoud. *La Torche :* championnat du monde *Sun Cup 1983.*
22 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda. *L'album imaginaire de Sarah Moon, commenté par Michel Frizot, historien de la photographie.*
22 h 30 Prélude à la nuit. *« Concerto pour trompette et orgue en do mineur », de Marcello par B. Soustrot (trompette) et F.-H. Houbart (orgue).*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Hit-parade ; 21 h, *Allons voir si la rose*, téléfilm de B. Toublanc-Michel ; 23 h, Entre amis.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : Dallas ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *le Couturier de ces dames*, film de J. Boyer ; 22 h 25, Club 06 (variétés).
- R.T.B., 20 h, *le Jour le plus long*, film américain de D. Zanuck.
- TÉLÉ 2, 19 h, Lundi-Sports ; 20 h, Théâtre wallon : la Peine capitale : 22 h 10, Indépendants à votre service.
- T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma : *Adieu ma jolie*, film de D. Richards ; 21 h 45, Gros *plan sur* Ch. Rampling ; 22 h 35, L'actualité cinématographique en Suisse ; 23 h, L'antenne est à vous.

MARDI 7 JUIN

TF 1

11 h 45 Vision plus.
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Féminin présent
14 h 10 Feuilleton : La chute des aigles ; *15 h 20 Dossier : Fréquences ;* 16 h 15 Librairie et variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Théâtre : Lili Lamont. D'A. Whitney, mise en scène R. Dupuy, réal. E. Logereau, avec M. Presle, V. Pradal, M. Berto, M. Jansen...
Dans un fan-club aux Etats-Unis des illuminés célébrant la culte d'une star oubliée.
22 h 40 Temps X. Magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.
Les rubriques habituelles.
23 h 30 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 D'Artagnan amoureux.
16 h 05 Reprise : La chasse aux trésors. En Thaïlande (dif. le 5 juin).
17 h 5 Entre vous.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Le général a disparu.
Les derniers jours du mois de mai 1968 et la disparition du général de Gaulle le 29, les rues de Paris livrées aux manifestants : cette reconstitution réalisée par Y.-A. Hubert réduit l'événement a un ennuyeux ballet d'acteurs.
22 h Débat : Mai 68, le voyage à Baden : comment ? pourquoi ?
23 h 15 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre. Association française d'amitié et de solidarité aux peuples d'Afrique
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Vagabul.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.) Le prix des pièces détachées.
20 h 35 Film : la Main à couper. *D'Étienne Perier.*
22 h 05 Journal.
22 h 25 Espace francophone. Expressions québécoises.
La vie culturelle au Québec, avec le chanteur Gilles Vigneault, le comique Marc Favreau et le cinéma Arthur Lamothe.
23 h 05 Journal.
23 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda. *L'album de Sarah Moon, commenté par un vendeur de primeurs.*
23 h 20 Prélude à la nuit. *« Suite n° 5 en ut pour violoncelle » de Bach, par J.-M. Gamard (soliste)*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : Vegas ; 21 h, *Danger, planète inconnue*, film de R. Parrish ; 22 h 45, Paris si tu veux : Mai 68.
- T.M.C., 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *la Charge des rebelles*, film de V. Saura : 22 h 20, Télé-Ciné-Vidéo.
- R.T.B., 20 h, *les Sentiers du monde* : les Mayas du Guatemala ; 21 h 5, Feuilleton : A l'est d'Eden ; 21 h 55, L'aventure de l'art moderne.
- TÉLÉ 2, 20 h , Documentaire : l'alpinisme sans guide ; 20 h 45, *Parlons-en*, film américain du groupe Mariposa.
- T.S.R., 20 h 5, Feuilleton : Dallas ; 21 h, Un pays, une musique : l'Argentine ; 21 h 50, Paul Vallotton ou la grâce de l'amitié ; 22 h 35, Dimanches, tendres dimanches.

MERCREDI 8 JUIN

TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h *Jack Spot.*
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
19 h 53 Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Magazine société : Comment va la famille ?
Un débat : autour de deux reportages, l'une sur une famille nombreuse et unie, l'autre sur une famille déchirée. Avec MM. G. Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille à la population et aux immigrés, O. Bourgignon, maître assistante en psychologie, et le journaliste F. Cavanna.
21 h 55 Opéra, amour fou : Violence des femmes. Emission de C. Clément.
Premier des deux chapitres télévisés, adaptés de l'ouvrage de Catherine Clément : « Opéra : défaite des femmes ».
22 h 50 Vivre les chemins du corps. Les nouvelles thérapies psychologiques.
23 h 20 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 *Jeu : L'académie des neuf.*
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Les carnets de l'aventure. *Glace et bulle, de P. Lestrist.*
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
17 h 45 Terre des bêtes. Le zèbre de Grévy ; le petite bête qui ronge.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les yeux des oiseaux, de G. Auer et C. Andreu. Avec B. Waver, P. Clevenot... *(Lire notre article ci-contre.)*
22 h Magazine : Cinémas cinémas, de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura. *(Lire notre article ci-contre.)*
23 h Histoires courtes : cinéma d'animation. Seulement un baiser, de G. Manuli. *(Lire notre article ci-contre.)*
23 h 5 Journal.

FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale. Questions au gouvernement.
18 h 25 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre. Pub-Ligue.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Vagabul.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3. Émission de Guy Lux. *Avec Guy Béart.*
21 h 35 Journal.
21 h 55 Téléfilm : le Caporal ordinaire, de J. Chaumeile, réal. Y. Ellena, avec A. David, A. Valardy.
Un caporal d'infanterie aux prises avec une mission impossible : le transfert d'une sacoche contenant des documents pour la défense du territoire occupé par les Allemands pendant la dernière guerre.
22 h 50 Une minute pour une image, d'Agnès Varda. *L'album imaginaire de Sarah Moon, par Madeleine Renaud.*
22 h 55 Prélude à la nuit. *Concours de chant français de la Communauté des télévisions francophones depuis Bruxelles.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *Capitaine courageux*, film de V. Flemming ; 22 h 45, la Lanterne magique ; 23 h 20, Before our next program.
- T.M.C., 19 h 35, feuilleton : Guillaume le Conquérant ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *l'Atlantide*, film de G. G. Tallas ; 22 h, Gogo Rythmes.
- R.T.B., 20 h, La chasse aux trésors ; 21 h, Chansons à la carte (variétés) ; 21 h 45, Ecritures.
- TÉLÉ 2, 19 h, La pensée et les hommes ; 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 5, Cœur en fête ; 21 h 55, Regards : de nouveaux péchés capitaux ; 22 h 40, Football.

JEUDI 9 JUIN

TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : Ecologie et vaccination.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Heu-reux.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Ciao Bella. De V. Bonicelli, d'après Castellaneta, réal. V. de Sisti, avec M.-M. Breillat. *(Lire notre article ci-contre.)*
22 h 15 Lettres d'un bout du monde : Un voyage en Grèce. Série de J.-E. Jeannesson.
Récit des occupations étrangères successives en Grèce dans les années 40, tournant le dos aux cartes postales touristiques de rigueur.
23 h 05 Journal.

A 2

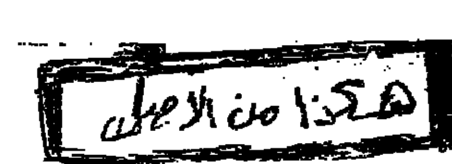
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Téléfilm : Phyllis Dixey.
16 h 45 Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Libre expression. Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : L'heure de vérité. De F.-H. de Virieu. *Avec M. Charles Fiterman, ministre des transports.*
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock. *Le groupe Supertramp.*
23 h 10 Cinéma d'animation. *(Lire notre article ci-contre.)*
23 h 15 Journal.

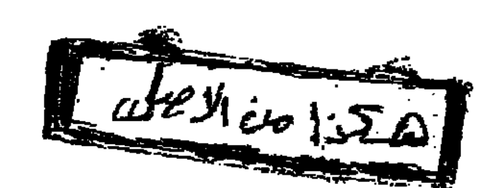
FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre. Mouvement gaulliste populaire.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Vagabul.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma-passion. De M.-C. Barrault.
20 h 40 Film : Bobby Deerfield. De Sydney Pollack.
22 h 35 Journal.
22 h 55 Parole donnée, : Sois sage et tais-toi ! Emission de M. Benayoun. *(Lire notre article ci-contre.)*
23 h 53 Une minute pour une image, d'Agnès Varda. *L'album de Sarah Moon, par le cinéaste Maurice Pialat.*
23 h 55 Prélude à la nuit. *« Etudes n[os] 9 et 10 », de Cl. Debussy, par C. Zerah au piano.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Dallas ; 21 h, A vous de choisir : *les Séducteurs*, film d'E.Molinaro ou *Hier, aujourd'hui, demain*, film de V. de Sica.
- T.M.C., 19 h 35, Série : La légende irlandaise ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *le Chien fou*, film d'E. Matalon ; 22 h 15, Eurosports.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir : Chooz toujours ; 20 h 25, *la Dernière Corvée*, film de H. Ashby ; 22 h 5, Le carrousel aux images et *Le monde du cinéma.*
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent : la mort qui tombe en pluie ; 21 h 10, *Liza*, film de Marco Ferreri.





TELEVISION

L'oeil

Les noisettes du cinéma

DEPUIS qu'il a été créé, ce magazine soigné, presque sophistiqué, apporte le même plaisir et des surprises rondes comme des noisettes. On grignote dans le luxe, on entre au cinéma par la périphérie, c'est tout l'art. Le mois dernier, on a vu, par exemple, un extraordinaire document, réalisé par Luc Moullet, le cinéaste de *Genèse d'un départ*, d'*Anatomie d'un rapport* : la journée de travail du metteur en scène par lui-même, regard plat sur les tics et les manies, sur les gestes dérisoires, c'était rien et inoubliable. Ce mois-ci, le « triumvirat » Michel Boujut-Anne Andreu-Claude Ventura pense nous montrer — rien n'est jamais très sûr, Claude Ventura se réserve jusqu'à la dernière minute le choix des sujets, selon la lumière, le rythme d'ensemble — une interview, la dernière de Fassbinder, recueillie par Victor Schidor, huit heures avant sa mort. Quelques minutes seulement, auxquelles les images du tournage de *Querelle* donnent une intensité lourde. Une interview avec Sylvia Sidney (d'abord son rire !), l'ancienne star de Hollywood qui a tourné avec Fritz Lang, Hitchcock, Steinberg ; une lettre de Jacques Rozier, la vingt et unième journée de tournage de Romain Goupil (choix volontairement arbitraire), des documents inédits sur Chaplin, de Kevin Bronlow...

Cinéma toujours, mais cette fois on passe au cinéma d'animation... Antenne 2 propose une mini-série, trois courts métrages à mi-chemin entre le grand écran et le dessin animé, *la Légende d'un bossu, Seulement un baiser* (un dessinateur satanique essaie de violer un dessin), *Morficipris* (surprenante métamorphose d'un papillon en horloge), trois instants de magie, retour passager d'un art quasiment disparu en France : le cinéma d'animation.

CATHERINE HUMBLOT.

★ CINÉMA CINÉMAS, A 2 mercredi 8 juin, 22 heures (60 minutes) ; HISTOIRES COURTES, A 2, les 6, 8, 9 et 11 juin, à 23 h 25, 23 h, 23 h 10 et 22 h (3 ou 4 minutes environ).

Reportage

Dix adolescentes en mal de vivre

LES parents, elles ne veulent plus en entendre parler, et pour cause, ils ne leur donnent pas les moyens d'exister. Battues, incomprises, Mireille, Nadia, Sadia ou Michèle ont décidé de quitter leur famille-prison pour vivre dans un foyer de la DDASS (Direction départementale d'action sanitaire et sociale). Dans un univers confiné qu'elles décrivent comme impossible à supporter, elles semblent avoir toutes les peines du monde à être entendues par des éducateurs peu commodes.

Passons sur la réalisation désordonnée de ce numéro de *Parole donnée*, écoutons-les. Elles sont vraies, des adolescentes déjà adultes d'avoir vécu sans avoir connu les frivolités de la jeunesse.

M. G.

★ PAROLE DONNÉE : SOIS SAGE ET TAIS-TOI, FR 3, jeudi 9 juin, 22 h 55 (54 minutes).

Documentaire

Relation passagère avec des Gitans

ILS ont des fourmis dans les jambes. On les cherche aux alentours de Paris, ils se sont déplacés à Lyon. D'où viennent-ils ? De Hongrie ou plus à l'est encore les Bohémiens (ou les Gitans) sont partis pour faire le tour de la planète. Robert Bober a passé une semaine avec eux, il y a six ans, à la périphérie d'Angoulême. Il les a filmés dans leur vie quotidienne, allant chercher de l'eau le matin, cuisinant en plein air, s'accrochant avec les administrations, posant en famille, images, peu de questions. Robert Bober n'aime pas forcer le dialogue, il laisse libre, c'est sa qualité, mais ici la communication tant espérée n'a pas eu lieu. Excepté quelques belles photos prises sur le vif, le documentaire reste à plat.

M. G.

★ ADRESSE PROVISOIRE : LES MOLINES, A 2, lundi 6 juin, 22 h 25 (60 minutes environ).

VENDREDI 10 JUIN

TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : l'Ame des poètes, de J.-M. Coldefy.
Avec Charles Trenet, le baladin au chapeau fou, injustement recalé à l'Académie française.
21 h 40 Feuilleton : la Route de la liberté.
De J. Kadar, avec M. Ali, K. Kristoffersson...
L'ascension politique d'un ancien esclave noir après la guerre de sécession. Traité à l'américaine avec de bons sentiments. Dernier épisode.
22 h 45 Histoires naturelles : les Gardes-pêche
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : d'Artagnan amoureux.
16 h 5 Reprise : lire c'est la vie.
« Souvenirs de la maison des morts », de Dostoievski (dif. le 19 mai).
17 h Itinéraires.
17 h 45 Récré A 2.
Le cinéma indien.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Par ordre du roy.
De P. Dumayet, réal. M. Mitrani. Avec E. Margoni, J.-P. Darras, G. Darrieu...
(Lire notre article ci-contre)
21 h 35 Apostrophes :
Magazine littéraire de B. Pivot.
« Ça s'est passé en Amérique latine ». Sont invités : J. Bock (Voyage dans la nuit verte), *E. Burgos* (Moi, Rigoberta Manchu), *M. Vargas-Llosa* (la Guerre de la fin du monde), *A.-S. Tiberghien* (Mon cœur s'appelle Amazonie).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle les années 70) : L'une chante, l'autre pas, d'Agnès Varda.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Confédération syndicale du cadre de vie.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Vagabul.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.) *Essai comparatif : les planches à voile.*
20 h 35 Vendredi : La diplomatie de Dieu
Magazine d'information de A. Campana, une enquête d'A.-L. Maestrati et Gilles Alexandre.
L'organisateur du voyage de Jean-Paul II en Pologne, les tractations diplomatiques du Vatican. Des diplomates et des prêtres parlent.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Jean Tournassoud, grand-père de M. Micheyl, portrait de Serge Lutens, flash pratique : transport de matériel ; Revue de presse : les coulisses du grand reportage.
22 h 38 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
L'album de Sarah Moon.
22 h 40 Prélude à la nuit.
« Sonate n° 2 en fa pour violoncelle et piano », de J. Brahms, par les solistes de l'orchestre de l'Opéra de Paris, J.-M. Gamard (violoncelle) G. Pludermacher (piano).

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *Voyage au-delà des vivants*, film de G. Reinhardt ; 21 h 45, Série : Dynastie.
- T.M.C., 19 h 35, Schulmeister, l'espion de l'Empereur ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Howard Hugues*, film de W. A. Graham ; 22 h 25, Chrono.
- R.T.B., 20 h, A suivre ; 21 h 5, Dernière séance : *le Cas lapin*, film de J. Jires.
- TÉLÉ 2, 19 h, Vendredi-Sports ; 20 h 5, Billet de faveur : Quatre pièces sur jardin, pièce de Barillet et Grédy.
- T.S.R., 20 h 5, Tell quel ; 20 h 45, La chasse aux trésors ; 21 h 45, Pink Floyd à Pompéi ; 23 h, Spécial cinéma d'animation.

SAMEDI 11 JUIN

TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
12 h Bonjour, bon appétit.
Magazine de la cuisine, avec M. Oliver : Tarte aux fraises.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
16 h 10 Les Français du bout du monde : un Français au Canada.
Documentaire de P. Dhostel et J. Equer.
16 h 55 Série : Les visiteurs.
18 h Trente millions d'amis.
Hommage à Louise Weiss.
18 h 35 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
J.R. est absent, Ray apathique, Sue Ellen alcoolique, mais la saga continue malgré tout.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Ethologie ou comme des bêtes.
22 h 50 Etoiles et toiles : le tour de France des cinéastes.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
La tradition des auteurs régionalistes, les acteurs à accents...
23 h 40 Journal.

« En changeant la relation fondamentale de l'homme avec le monde, la télévision frappe un domaine comparable à l'espace et au temps. De tout ce qui l'entoure et qu'elle rend passager, elle fait ce que nous avons fait de la civilisation : un aléatoire ».
(Malraux dans *l'Homme précaire*.)

A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
15 h 10 Les jeux du stade.
17 h 5 Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Patagonie force 10 », deux hommes explorent un fjord.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 5 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.).
19 h 10 Journal.
19 h 50 Sports : Football.
Finale de la Coupe de France.
22 h Histoire courtes : cinéma d'animation.
Festival d'Annecy 1983.
(Lire notre article ci-contre).
22 h 45 Journal.

FR 3

12 h Objectif entreprises.
Emission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
13 h 30 Horizon.
Magazine des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Vagabul.
20 h Les jeux.
20 h 35 Tous ensemble ou... à chacun son programme.
● Dialectale à Guebwiller.
Diffusé en Alsace.
● Dossiers noirs : les Hommes-torpilles du prince Borghese.
Diffusé dans toutes les autres régions.
Après la défaite de la marine italienne en Méditerranée, le prince Borghese tente de vaincre la Royal Navy grâce à de nouvelles armes.
21 h 40 Cycle Charlie Chaplin : Charlot patine.
Charlot en garçon de café sur une piste de roller-skate : plutôt rigolo.



22 h Journal.
22 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Marc Grouger, par une blanchisseuse.
22 h 30 Musi-Club.
« The Lark Ascending » et « Révélations » de Ch. Imbert, par le Ballet-Théâtre Alvin Ailey.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : Police Story ; 21 h, Renaud de la ville et des champs ; 22 h, Ciné-club, *Répulsion*, film de R. Polanski.
- T.M.C., 19 h 35, Série : les Folies Offenbach ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, Howard Hugues (2e partie) ; 22 h 25, Chansons de toujours.
- R.T.B., 20 h, le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, *l'Amour en question*, film d'A. Cayatte ; 22 h 15, Val-St-Lambert : les hommes de cristal.
- T.S.R., 20 h 10, *Fausses Notes*, film de P. Kassovitz ; 21 h 45, Benny Hill.

DIMANCHE 12 JUIN

TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la paroisse Saint-Bernard-de-la-Chapelle, Paris-13e ; prédicateur : père André Lendger.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 30 Sports dimanche (et à 16 h 10).
15 h 40 Série : Arnold et Willy.
17 h Racontez-moi une histoire.
18 h Les animaux du monde.
M. Campagnol au bord de l'eau.
18 h 30 Jeu : J'ai un secret.
19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Comme un boomerang. De José Giovanni.
22 h 25 Bravos.
Magazine du théâtre de J. Artur et C. Garbisu.
23 h 10 Journal.

A 2

10 h Gym tonic. (Et à 10 h 45.)
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Simon et Simon ; 15 h 10, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 30, Thé dansant.
17 h 5 Série : Le chef de famille.
18 h 10 Dimanche magazine.
19 h 5 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors au Pérou.
21 h 45 Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires.
Commissaire antigang, réal. H. Le Campion.
Coup d'œil, sang-froid et audace d'un tireur d'élite de la police française.
22 h 35 Concert actualité.
L'agenda de Xavier La Cavalerie.
En prélude aux fêtes musicales de cet été, une sélection des plus belles voix de l'art lyrique : Youri Bashmet (alto), Nella Anfuso (soprano), Montserrat Caballé...
23 h 15 Journal.

FR 3

10 h Images de...
10 h 30 Mosaïque.
17 h 45 Pour les jeunes.
18 h 45 L'écho des bananes.
20 h Série : Merci Bernard.
20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Bordeaux et sa littérature, avec Jean Cayrol ; un portrait de Denis Tillinac.
21 h 35 Aspects du court métrage français.
« La Chambre blanche », de J.-F. Garsi et Hans Hartung. « Photographe », de D. Abadie.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Sandra, de Luchino Visconti.
0 h 08 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
0 h 10 Prélude à la nuit.
Musique de troubadour et de tradition populaire arménienne.

« La télévision, ça permet d'élargir ses connaissances et ses relations, mais ça ne m'a pas encore grillé le cerveau. »
(Une speakerine.)

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, La loi selon Mac Clain ; 21 h, *Que vienne la nuit*, film de O. Preminger.
- T.M.C., 21 h 30, Série : The Two of Us ; 22 h, Melissa ; 23 h, Soap.
- R.T.B., 20 h 5, Variétés ; 20 h 45, Finale de mocro-défi ; 21 h 5, Série : Claudine
- T.S.R., 20 h, Automobilisme ; 21 h 30, Miroirs (émission littéraire) ; 22 h 40, Table ouverte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 6 JUIN

7 h 2, **Matinales** : La Pologne à l'ordre du jour.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : René Dubos ou les célébrations de la vie : à 8 h 32, Louise Labé, poétesse du XVIe siècle.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale.
10 h 45, **Le texte et la marge** : « La Pente douce », de Denis Manuel.
11 h 2, **Musique** : à l'aube (et à 13 h 30).
12 h, 5 **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Palmes » de F. Grendel.
14 h 45, **Les après-midi de France Culture** : itinéraires retrouvés ; à 15 h 20, laboratoires ; à 16 h, œuvres-clés, clés du temps ; à 17 h, raisons d'être.
17 h 32, **Instantané.**
18 h, 30 **Feuilleton** : Pareil à des enfants.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : Ferdinand Hödler.
20 h, **Au sein de sa *famille***, d'A. Picot.
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : la théorie de l'instinct religieux.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MARDI 7 JUIN

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi; à 8 h 50, La vallée aux loups.
9 h 7, **La matinée des autres** : bijoux magiques et rituels.
10 h 45, **Etranger, mon ami** : « le Jardin d'à-côté », de J. Donoso.
11 h 2, **Les orchestres symphoniques français** (et à 13 h 30, 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « la Baleine des Malouines », de P. Boulle.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : itinéraires retrouvés ; à 15 h 20, Magazine international ; à 16 h 25, Micromag ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : Pareils à des enfants.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : désordre et ordre.
20 h, **Dialogues franco-portugais** : le Portugal d'hier ou d'aujourd'hui ?
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MERCREDI 8 JUIN

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques** : Les fonctions du cerveau.
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : La nouvelle collection des Petits Carnets des éditions Syros.
11 h 2, **La musique prend la parole** : Liszt.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Musique** : Maurice Duruflé. (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Folie suisse », de J. Perry.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : la sélection non verbale à l'école.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : Itinéraires retrouvés ; à 15 h 35, hier, aujourd'hui, la nature ; à 16 h, Science ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : Pareils à des enfants.
*19 h 25, **Jazz à l'ancienne.***
19 h 30, **La science en marche** : Nos sens, fenêtres sur le monde extérieur.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

JEUDI 9 JUIN

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi ; à 8 h 50 : La vallée aux loups.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45 **Questions en zig-zag...** à C. Dufresne pour : Morny, l'homme du Second Empire.
11 h 2, **Musique** : **orgues** (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « la Statue », de C. Audry.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture.**
18 h 30, **Feuilleton** : Pareils à des enfants.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la *médecine*** : *la dermatologie*, avec J.-P. Escande.
20 h, **Le Père de famille**, de C. Goldoni. Avec M. Bouquet, J. Magre, B. Devoldère.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

VENDREDI 10 JUIN

7 h 2 ***Matinales*** *: voir lundi.*
8 h **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
8 h 50 **Echec au hasard.**
9 h 7 **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45 **Le texte et la marge.**
11 h 2 **Musique** : Libre parcours variétés (et à 13 h 30).
12 h 5 **Agora.**
12 h 45 **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « le Pré aux narcisses », de S. Prou.
14 h 45 **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire (Jean-Bernard Bossu).
16 h **Musique** : Tango 2. « De Gardel à Piazzolla »
18 h 30 **Feuilleton** : Pareils à des enfants.
19 h **Actualités magazine.**
19 h 30 **Les grandes avenues de la science moderne** : Sophia Antipolis.
20 h **Jacques Maritain**, interprète catholique du monde moderne.
21 h 30 **Black and blue.**
22 h 30 **Nuits magnétiques.**

SAMEDI 11 JUIN

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h 5, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : les démocraties sont-elles mortelles ?
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** François George et la revue « Liberté de l'esprit ».
11 h 2, **Musique.**
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-*Culture*** : *le futurisme italien.*
16 h 20, **Recherches et pensées contemporaines.**
18 h, **Trois républiques** : crises, mutations et réformes de l'État depuis 1870 (la nouvelle république : 1958).
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La radio belge présente** : les surdoués, quand la poésie mène à la physique.
20 h, **A l'ouest du temps**, de J. Brunner, avec C. Laborde.
22 h, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 12 JUIN

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : la Libre Pensée française.
10 h, **Messe**, chez les bénédictines de Vanves.
11 h, **Musique.** (Et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h.)
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **La Comédie-Française présente** : « Proverbes », de Carmontelle. Avec Y. Gaudeau et M. Duchaussoy.
17 h 30, **Rencontre avec...** Claude Olievenstein et le père Paul Valadier.
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : Polyphonix.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : Mac Lure Higgins.

Radio-France Internationale

● **Emissions en langue française destinées à l'Afrique** ***et à l'océan Indien, en ondes*** **courtes : bande des 49 m (6 175 kHz).**

Moteurs : le magazine de l'automobile : lundi 6 juin à 20 h 20.

Priorité santé : 10 h 15 — le mercredi 8 juin.
Début d'une série d'émissions sur les « animaux venimeux » avec les chercheurs du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, avec Colette Berthoud.

Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière jeudi 9 juin à 10 h 15.

Repères : actualité culturelle : jeudi 9 juin à 20 h 20.

Interlignes : le magazine des livres : samedi 11 juin à 16 heures — Reportage Foire du livre à Tunis.

● **Emissions en langue anglaise, en ondes courtes, bande des 49 m (6 175 kHz) et bande des 75 m (3 965 kHz).**

— Entre 6 heures et 7 heures du matin, deux bulletins d'information « Paris calling the world »

— Tous les jours de 18 heures à 19 heures, tour d'horizon de l'actualité africaine et française.

● **Emissions en langue allemande, tous les jours de 19 heures à 20 heures, en ondes courtes : 49 m (6 010 et 6 045 kHz), en ondes moyennes : 235 m (1 278 kHz).**

Le lundi 6 juin *: la vie cultu*relle en France (reportages et chroniques) ; le **vendredi 10 juin** : bilan de la réunion de l'alliance atlantique à Paris.

● **Emissions vers l'Amérique latine en français, espagnol et brésilien** de 24 heures à 4 heures du matin, en ondes courtes : bandes des 19, 25, 31 et 49 m.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 6 JUIN

6 h 2, **Musique légère.**
6 h 30, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert** : la quatrième symphonie de Brahms.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : concerto de Dvorak.
9 h 5, **La matin des musiciens** : Hugo Wolf ; œuvres de Schubert, Schumann, Wolf.
12 h 5, ***La table** d'écoute.*
12 h 35, **Jazz** : Le jazz ailleurs (U.R.S.S., Pologne, Hongrie, Roumanie).
13 h, **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : Cinquième sonate de Beethoven, suite de Bartok, J.-F. Bavouzet, piano.
14 h 4, **Musique légère** : Œuvres de Diéval, Grassi.
14 h 30, **« D'une oreille l'autre ».**
17 h 5, **Les Intégrales** : œuvres de Boulez.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106) : musiques traditionnelles d'Inde du Nord.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Fréquence de nuit** : paysages du Danube (Les Carpathes) ; 21 h., concert : « Der Wampyr » de Marschner par l'orchestre et les chœurs de la R.A.I. de Rome, dir. G. Neuhold ; 21 h 30, Symphonie n° 3, troisième mouvement de Enesco, par l'orchestre symphonique de Cluj-Napoca, dir. I. Baciu, concerto pour piano et orchestre de Gheorghiu par l'orchestre national R.T.F., dir. *C. Silvestri* ; *22 h 30*, musique populaire roumaine ; 23 h 30, rencontre avec Panaït Istrati à Braïla ; 0 h 5, musique contemporaine roumaine.

MARDI 7 JUIN

6 h 2, **Musique légère** : œuvres de *Ives, Frescobaldi, Dell'Acqua*, Moncayo, Boieldieu.
7 h 5, **Concert** : œuvres de Berlioz, Schubert, par le Junger Orchester Rias Berlin.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h, 10, **Concert** : œuvres de Bach, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Y. Menuhin.
9 h 5, **Le matin des musiciens** : œuvres de Wolf, Wagner, Schubert...
12 h, **Archives lyriques** : œuvres de Rossini, Verdi, Dell'Acqua, Meyerbeer, avec M. Ivogün, soprano.
12 h 35, **Jazz** : le jazz ailleurs.
13 h, **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h 4 **Chasseurs de son stéréo.**
14 h 30 **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Bizet, Balakirev, Dvorak, Hindemith.
17 h 5, **Les intégrales** : des œuvres de Boulez.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106) : œuvres de Taira, Risset, Lenfant, Soccio, Reich, avec P.Y. Artaud, flûte.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** (donné à Anvers le 19 octobre 1982) : œuvres de Purcell, Cesti, Durante, cantates de Haendel, par le Concerto Vocale, dir. R. Jacobs, sol. : J. Nelson, R. Jacobs, R. Kohnen, P. Pierlot.
22 h **Fréquence de nuit** : *tableaux* d'en France : œuvres de Croset, E. Wiener, Tazartes, Comelade, Racaille, Portella, Zouzou.

MERCREDI 8 JUIN

6 h 2, **Pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin.** œuvres de Strauss, Molter, Messiaen.
7 h 5, **Concert** : 27e Concerto de Mozart.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : œuvres de Debussy, R. Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. E. Mathis.
9 h 5, **Le matin des musiciens** : Hugo Wolf.
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes.**
14 h 4, **Microcosmos** : 14 h 10, Marchand de chansons ; 15 h, Discotine ; 16 h, Les « performers » américains.
17 h 5, **L'histoire de la musique.**
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106) : Sonate en sol mineur de Chopin, Sonate en mi mineur de Brahms, avec B. Marcinkowska, violoncelle, F. Buffet, piano.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 5, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** : « Danse sacrée et profane » de Debussy, « Abyssal » (concerto pour deux guitares) de Ibarrondo, « Octandre » de Varèse, « Tango » de Stravinsky, la Suite de l'Opéra de quat'sous de Kurt Weill par le Nouvel orchestre philharmonique, dir. P. Mestral, sol. : A. Lavoisier, harpe, J. Sorreaux, J.-M. Crehard, guitares.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : Tableaux d'en France ; œuvres de Bizet, Janacek, Ferrari, Bryars, Vitet, Anderson, Piaf.

JEUDI 9 JUIN

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de *Hindemith, Berlioz, Tallis, Bazzini.*
7 h 5, **Concert** : œuvres de Rameau, Beethoven, par le Quintette de Zagreb.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : œuvres de Haydn, Viotti, Schubert, Mozart, par l'ensemble Amphion.
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **Le matin des musiciens** : Hugo Wolf : œuvres de Wolf, Berlioz.
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz.**
13 h 30, **Poissons d'or.**
14 h 4, **Musique légère** : œuvres de Lehar, Scheibe.
14 h 30, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Crusell, Weill, Rachmaninoff.
17 h 5, **Les intégrales** : des œuvres de Boulez.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106). — Jazz : le quintette du trompettiste P. Artero.
19 h 35, ***L'imprévu.***
20 h 30, **Fréquence de nuit** : Paysages du Danube (le delta) ; œuvres de Ivanovitch, Wolf, Blaier, Ciulei.

VENDREDI 10 JUIN

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Mendelssohn.
7 h 5, **Concert** : 2e symphonie de Tchaïkovski.
7 h 45, ***Le journal de musique.***
8 h 10, **Concert** : œuvres de Prokofiev, Bruch par l'orchestre national de France, dir. N. Marriner.
9 h 5, **Le matin des musiciens** : Hugo Wolf.
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Avis de recherche.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Uries, Pousseur, Lejet avec le quatuor de saxophones contemporain.
14 h, **Equivalences** : œuvres de Leguay, Alain.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Blow, Schumann, Mozart, Korngold, Chabrier, Poulenc.
17 h 5, **Les intégrales.**
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du Studio 106) : œuvres de Mozart, Lickl par le Musique Ensemble.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h, **Concert** : « Concerto pour violon et orchestre n° 5 » de Mozart, « les Nuits d'été » de Berlioz, Air de Dalila de Saint-Saëns, Récitatif et air du troisième acte des « Noces de Figaro » de Mozart, « Concerto pour piano et orchestre n° 4 » de Beethoven par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. B. Thomson, sol. A. Oprean, violon, A.S. Von Otter, mezzo, M. Ebbecke, baryton, H. Holtmann, piano.
22 h 15, **Fréquence de nuit** : Tableaux d'en France ; M. Petrucciani.

SAMEDI 11 JUIN

6 h 2, **Samedi matin** : œuvres de Debussy, Mozart, Berlioz, Chopin, Bartlett, *Dowland, Hertel, Bizet...*
8 h 5, **Avis de recherche.**
9 h, **Carnet de notes.**
11 h 5, **La tribune des critiques de disques.**
13 h 35, **Importation** : œuvres de Beethoven, Cornelius, Hindemith.
15 h, **L'arbre à chansons** : Le jazz et la java, Les nouveautés du disque, Visa, Nœud au mouchoir, En avant la « zizik ».
16 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106) : la musique italienne et son influence en France au temps de G. Dufay, avec l'ensemble Projet Ars Nova.
18 h, **Les jeux du sonore et du musical.**
19 h 5, **Les pêcheurs de perles** : *œuvres de Ravel, Stravinsky*, avec E. Bour et l'Orchestre national de la radiodiffusion française.
20 h 30, **Concert** (donné le 9 octobre 1982) : œuvres de Beethoven, Tchaïkovski, Paganini, Wagner, Reinecke, Chopin, Rossini, Liszt, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Stein.
23 h, **La nuit sur France-Musique** : le club des archives ; extraits de Wagner.

DIMANCHE 12 JUIN

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Liszt, O. Strauss, Genée, Chopin, Scheibe, Glinka, Meyerbeer, Paganini...
8 h 2, **Cantate** : Bach.
9 h 10, **Les matinées de l'orchestre en Angleterre** : Sir Thomas Beecham et la musique de son temps ; œuvres de Prokofiev, Sibelius.
11 h, **Concert** : œuvres de Starker, Buchbinder, Beethoven.
12 h 5, **Magazine international** (en direct de Bergen).
14 h 4, **Hors commerce** : œuvres de Emmanuel, Rabaud, Schmitt, Godart ; à 16 h, Références.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** Œuvres de Gesualdo, Dowland, Mozart, Wagner, R. Strauss, Satie, Poulenc...
19 h, **Jazz vivant** : le « Onztet » plus un de P. Caratini.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné le 12 novembre 1982) : « les Quatre Saisons » de Vivaldi, quatre pièces sacrées de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, le Schwedischer Rundfunkchor de Stockholm et le Kammerchor de Stockhom, dir. R. Muti, chef des chœurs E. Ericson, sol. M. Schwalbe, violon.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de François Xénakis.

A écouter

Méli-mélo

Suite et fin de la course vers la mer Noire sur Fréquence Nuit : *le beau Danube — pas forcément bleu — aura donc été descendu en huit étapes* par les sept équipiers de la productrice Martine Veaute, qui traverseront lundi la Roumanie pour arriver jeudi au delta. Sans annoncer les œuvres qui seront diffusées — intéressantes, — on se bornera ici — même s'il est « trop tôt » — à tirer quelques conclusions au sujet de ce qui, il y a deux mois maintenant, fut annoncé comme la façon rénovée de fabriquer des émissions musicales.

On a écouté. Ré-écouté. A quelques jolies surprises près — concerts retransmis *intégralement ou documents rares livrés in extenso*, — on a été déçu. La superposition de sons d'ambiance aux morceaux donnés à entendre, c'est bien, mais point trop n'en faut. La digression littéraire, comme formule afin de couper net la parole à la musique, c'est provocateur... mais dans une certaine mesure. Ensuite, cela agace. Avec leur « manière radios libres » — à gros moyens — dans leur ton même, les nocturnes selon Martine Veaute rappellent souvent certaines « créations » remontant aux années 60, quand, sous prétexte de recherche, on assenait des bruitages jusqu'à décourager les oreilles les mieux disposées.

L'art du hiatus, prôné par le nouveau responsable des programmes musicaux de Radio France, suppose des heures et des heures de montage, et ne peut probablement pas être pratiqué de la même façon sur France Culture et sur France Musique. Question d'auditoire. Résumera-t-on en pensant que les nouvelles nuits de musique sont « culturelles » à l'excès ? Ce serait écrire encore culture avec un K. En réalité, c'est d'être trop ambitieuse que cette tranche souffre. A devoir être à la fois reporters, écrivains sur les ondes, diseurs de contes, dispenseurs de poésie choisie à la petite semaine et, de surcroît, *présentateurs un minimum musicologues*, les animateurs de Fréquence Nuit et leurs invités sont piégés. Les auditeurs avec. On est méchant ? Peut-être. Mais faire prendre des vessies pour des lanternes, et tout confondre, sous couleur de méli-mélo « signifiant », est-ce bien gentil ?

M. L. B.

★ **Fréquence Nuit, FC**, lundi 6 juin et jeudi 9 juin, de 20 h 30 à 1 heure du matin.

Radios locales

● **Le temps de vivre**, ce magazine hebdomadaire du temps libre, composé d'une dizaine de rubriques : cinéma, jardinage, bricolage, mode, vie associative..., reçoit le 11 juin Mme Crépeau, épouse du maire de La Rochelle et ministre du commerce et de l'artisanat, pour évoquer sa conception du temps libre et raconter comment elle vit ses loisirs (tous les samedis de 9 h à 12 h sur **Radio-La Rochelle**, 92 MHz, La Rochelle, Charente-Maritime).

● ***Réveil sardonique.*** — Tous les *matins* un quart d'heure de parodie des radios d'État (« Histoires fausses », avec Pierre Bellemare) ; de la télévision (« La santé en question », par Igor Balaise et Etienne Baloud), et parfois même — oh, les vilains — des autres radios locales (« Radio-service hôtel de ville ») (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 8 h 45 sur **Radio-Nova Ivre**, 88, 8 MHz [89,8] Paris).

● **Le Kyudo.** — C'est le tir à l'arc japonais dont vous pourrez connaître l'histoire, les rites, la pratique, en écoutant maître Martin, *enseignant* du Kyudo en France, à l'émission hebdomadaire d'arts martiaux « Seppuku », le 10 juin (tous les vendredis de 20 h à 22 h sur **Radio-Amplitude F.F.I. 96,6 MHz, Paris-Colombes**).

● **Vous allez en Bretagne cet été ?** L'émission « Vent d'ouest , réalisée par des Bretons bien sûr, vous donnera des informations pratiques et touristiques, vous indiquera les festivals, avec un calendrier des festivités de l'été. Une rubrique « auto-stop » permettra également à ceux qui sont à pied de trouver la voiture qui les emmènera dans le pays celte (tous les dimanches de 9 h à 10 h sur **Radio-Force 7, 99 MHz, Sainte-Adresse, Seine-Maritime**).

● **Rien que des nanas.** — Aucun doute possible, c'est une émission « spécial femmes », avec beaucoup d'informations pratiques, des débats, des rencontres... Le 10 juin, l'émission sera consacrée à un historique du féminisme, aux droits de la femme, puis à un sujet un peu tabou : les règles. Mme Marie-France Lecuir, député du Val-d'Oise, est également annoncée (sous réserve). (Tous les vendredis de 12 h à 14 h 30 sur **Radio-FM 95**, *Montmorency*, Val-d'Oise).

● **Les libertins du XVIIIe siècle.** — Un sujet qui semble loin d'être épuisé, puisque l'émission littéraire « Tous avec Mallarmé » annonce cette semaine les dernières parutions en ce domaine. On y trouvera également une auto-interview d'Henri Coulet, spécialiste du sujet, une chronique à propos du livre de Pierre Darmon *Mythologie de la femme dans l'ancienne France*, une fiction : un dialogue imaginaire avec Casanova, et le feuilleton hebdomadaire, « Gued Carar » (le 9 juin de 21 h à 22 h sur **Radio-Cité 96**, 96 MHz [92,8] Paris).

● **Les quatorzièmes journées internationales du cinéma d'animation** sur les ondes de Sud-Est Radio, qui annonce une émission quotidienne de 18 h à 19 h 30 pour commenter l'actualité. Le festival sera également à la une des émissions culturelles habituelles de la semaine (du 7 au 12 juin sur **Sud-Est Radio**, 102 MHz, Annecy, Haute-Savoie).

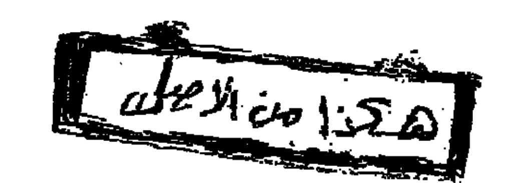
Les fréquences indiquées entre crochets sont les fréquences attribuées à Paris par la Haute Autorité le 6 mai (voir le Monde *daté 8-9 mai).*

Stations nationales

Europe 1

Et toc pour les radios locales ! Ne déversent-elles pas impunément tous les soirs des flots de musique quasi ininterrompue ? Ne jouissent-elles pas du son privilégié de la F.M., qu'aucune radio ondes longues ne pourra jamais égaler ? Les insolentes méritaient une réplique : Europe 1 croit l'avoir trouvée avec *Yann Hegann* et « Hollywood flipper », la nouvelle émission musicale de la soirée. Pour pallier la moindre qualité du son : du rythme et des rebondissements. Pour faire oublier les coupures irritantes de spots publicitaires : un jeu, inspiré du billard électrique et ouvert à tous les auditeurs qui auront préalablement envoyé une carte postale. Des questions par téléphone, des bonus... des cadeaux. Et toute l'animation du grand podium qui amorce son grand tour estival dans quatre-vingts villes de France et qui lancera l'émission.

★ **Du lundi au samedi, de 20 h à 21 h.**



L'Université à la recherche de sa mission

OCTOBRE 1968 : l'université de Vincennes, sortie de terre en quelques mois, doit, selon le vœu des pouvoirs publics, effacer les souvenirs du printemps et relancer l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur. Au premier rang des moyens utilisés, l'audiovisuel, domaine dans lequel Vincennes doit faire figure d'expérience-pilote. La dotation en équipements et en personnel est à la mesure de ces ambitions, mais elle illustre, hélas ! la conception alors dominante de l'audiovisuel : un studio lourd et un réseau de salles câblées dans le plus pur style O.R.T.F. ! Le studio est même doté d'un instrument révolutionnaire : des caméras hybrides cinéma et vidéo qui mériteraient de figurer dans un musée des aberrations technologiques.

Cette conception « magistrale » aurait suffi à tuer dans l'œuf toutes pratiques audiovisuelles si Jean-Luc Godard n'était pas passé au même moment à Vincennes pour montrer les premiers magnétoscopes portables 1/2 pouce. Enthousiasmés, enseignants et étudiants font pression sur le conseil de l'université pour obtenir un matériel plus conforme à leurs objectifs. Depuis, l'histoire de Vincennes est inséparable de celle de la vidéo légère. Bandes militantes, contre-information, vidéo-communication, le département cinéma multiplie les expériences sur le support électronique. Mais, parallèlement, la greffe prend sur d'autres terrains. En histoire, en langues étrangères, en philosophie, en sciences de l'éducation, en arts plastiques, on fait de la vidéo, on analyse l'image, on confronte les écritures. Le mariage de l'audiovisuel et de l'enseignement ne se limite pas à quelques productions expérimentales. Conjuguant vidéo et informatique, certains départements élaborent des systèmes de recherche documentaire ou de production qui devancent parfois la recherche industrielle. Le virus technologique a contaminé l'université de lettres.

Octobre 1980 : transférée à Saint-Denis, Vincennes redevient Paris-VIII. Mais le transfert menace l'audiovisuel. La plupart des équipements ne sont pas déménageables, et les nouveaux bâtiments ont été livrés sans locaux spécialisés. Le conseil de l'université obtient la création de studios et consacre 2,5 millions de francs à un nouvel équipement audiovisuel. Le centre vidéo devient centre de ressources, ouvert en libre accès à toutes les utilisations pédagogiques. « *Certains souhaitaient une orientation vers la production lourde*, explique M. Étienne Pereny, responsable du centre vidéo. *Nous avons voulu conserver ce qui a fait l'originalité de l'audiovisuel à Vincennes : une fusion constante entre la recherche, l'enseignement et la technologie. Ce qui n'empêche pas Paris-VIII, dotée d'un des équipements les plus performants de la région parisienne, d'être un partenaire potentiel intéressant pour le réseau câblé de Seine-Saint-Denis.* »

Mais, stimulés par la nouvelle politique gouvernementale sur la « filière électronique », les responsables de l'université souhaitent aller plus loin. En rassemblant les expériences de pointe de plusieurs départements, ils veulent donner de Paris-VIII l'image d'une « *université de la communication* », orientant recherche et formation autant vers la conception de nouveaux systèmes que sur l'analyse de leurs effets culturels. Corroborant cette analyse, le rapport d'Armand Mattelart sur « La recherche en communication » signalait déjà l'an dernier que Paris-VIII constituait un point d'appui privilégié pour le développement des images de synthèse, de l'enseignement assisté par ordinateur et des systèmes vidéo interactifs.

Cette nouvelle orientation de Paris-VIII se heurte, hélas ! à deux problèmes majeurs. Tout d'abord, l'absence d'interlocuteur au sein du ministère de l'éducation nationale. Depuis la disparition de la mission Kanipel, tous les dossiers concernant l'audiovisuel ou la communication s'entassent sur les bureaux de la Rue de Varenne ou sont retournés sans réponse. Plus grave encore, la situation des techniciens audiovisuels des universités n'a cessé de se dégrader. Recrutés sur des postes sans aucun rapport avec leur qualification réelle, ils sont payés pour la plupart juste au-dessus du SMIC. Comment leur demander alors un effort supplémentaire pour investir de nouveaux domaines de recherche et consacrer leur temps aussi bien à la gestion du matériel qu'à l'enseignement ?

Cette double crise n'est pas spécifique à Paris-VIII, elle affecte la totalité des services audiovisuels des universités laissés à l'abandon depuis plus de dix ans. A Nancy (cf. *le Monde Dimanche* du 13 mars 1983) comme à Marseille, à Toulouse comme à Grenoble, les centres audiovisuels sont sans directives, sans projets et sans statuts. On pourrait multiplier les exemples, parler des quarante personnes en sursis au centre-pilote de Saint-Cloud, des studios professionnels du Conservatoire des arts et métiers inutilisés depuis deux ans. Les ressources ainsi inexploitées sont pourtant considérables. Rien que sur les treize universités de Paris, on dénombre vingt et un centres audiovisuels, dont les activités complémentaires pourraient devenir le point d'appui d'une politique cohérente de formation et de production pédagogique. Partout, on trouve du matériel, en voie d'obsolescence, mais aucun budget de fonctionnement. Les plus chanceux se sont reconvertis en centres de formation permanente ou prestataires de service, des activités qui assurent leur survie mais les coupent de la réalité universitaire. Les autres ont suspendu leurs activités. Une association des responsables audiovisuels des universités s'est formée pour tenter de débloquer la situation. Ils attendent aujourd'hui une réponse. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Holocauste

Lors de la diffusion d'*Holocauste* sur les écrans français, le ministre de l'éducation avait invité les enseignants à profiter du formidable impact de cette série télévisée dans l'opinion publique pour traiter en classe du nazisme et du génocide du peuple juif. Cette trop rare collaboration entre l'école et l'audiovisuel pourrait renaître aujourd'hui avec l'édition, sous forme d'un coffret de cinq cassettes, de l'intégralité du feuilleton (9 h 30).

Au-delà des débats liés à son contenu, *Holocauste* est aussi l'une des plus belles réussites de la télévision américaine et un exemple parfait de sa redoutable efficacité (le producteur Worldvision est aussi à l'origine du succès de *Dallas*). C'est enfin l'occasion de s'apercevoir que Meryl Streep était déjà une très grande actrice.

★ *Holocauste*. Disponible en France, en Belgique et en Suisse en standard PAL et SECAM et dans les trois formats (V.H.S., Betamax et V 2000). Prix : 3 990 F T.T.C. Vente du coffret par souscription : 1 000 F à la commande. Distribué par S.C.V. : 29, rue de Marignan, 75008 Paris (tél. : 562-26-58).

Hitler, une carrière

Cent soixante-cinq minutes de documents rassemblés et commentés par Joachim Fest et Christian Herrendoerfer, résument l'ascension et la chute du IIIe Reich. Trop centré sur la personnalité de Hitler pour prétendre être une analyse complète du nazisme, ce montage a néanmoins le mérite d'attirer l'attention sur la mise en images du régime et de son chef, la définition progressive d'une image politique. Et lorsqu'on utilise les possibilités du magnétoscope pour comparer les premières séquences à celles de la fin, cette cassette devient tout à fait passionnante.

★ *Hitler, une carrière*. Édité et distribué par Cinéthèque.

FILMS

Mandingo, de Richard Fleischer, avec James Mason et Susan George. Édité et distribué par Thorn Emi.

Ma femme est dingue, de Peter Yates, avec Barbara Streisand et Michael Sarrazin. Édité et distribué par G.C.R.

Les Turbans rouges, de Ken Annakin, avec Yul Brynner et Trevor Howard. Édité et distribué par Sunset vidéo.

Le Dernier Reportage, de Paul Almond, avec Geneviève Bujold et Michael York. Édité par Sunset vidéo et distribué par G.C.R.

L'Homme tranquille, de John Ford, avec John Wayne et Maureen O'Hara. Édité par Cinéthèque et distribué par G.C.R.

Le Gang des frères James, de Walter Hill, avec David Carradine, Keith Carradine et Robert Carradine. Édité et distribué par Warner Home Video.

La Tragédie d'un homme ridicule, de Bernardo Bertolucci, avec Ugo Tognazzi et Anouk Aimée.

Les Producteurs, de Mel Brooks, avec Zéro Mostel et Gene Wilder. Édité par Embassy et distribué par Polygram.

J. F. L.

PRATIQUES

VIDEO

Rassemblement autour du câble

Deux importantes manifestations étaient prévues au mois de juin sur les problèmes des réseaux électroniques. L'une, organisée par le Groupement des industries électroniques et l'International Institute of Communications (Nouveaux médias : enjeux de l'industrie et de la culture) ; l'autre par l'Institut national de la communication audiovisuelle et la Mission interministérielle pour les services de télédistribution (La télévision par câble : une chance pour les programmes ?). Les organisateurs ont décidé de réunir leurs efforts en un seul colloque qui se tiendra les 14 et 15 juin au Musée des arts et traditions populaires, à Paris, sous le titre : « Nouveaux médias : une chance pour l'industrie et les programmes. »

De nombreuses personnalités viendront soutenir ce dialogue entre industries culturelles et industries électroniques, notamment M. Laurent Fabius, ministre de la recherche et de l'industrie, M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, et Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité. Au programme des deux journées : le câble, l'économie des programmes, les médias interactifs, la communication dans l'entreprise, les nouveaux systèmes et les produits de communication, les stratégies des industries culturelles et électroniques.

J.-F. L.

La quatrième chaîne en stéréo ?

D'après le magazine *Télé Ciné Vidéo*, Télédiffusion de France étudierait une proposition technique avancée par la société Portenseigne, destinée à rendre possible la transmission d'émissions de télévision en norme L standard SECAM et en stéréophonie. Depuis quelques années déjà, les téléspectateurs allemands et anglais ont la possibilité de voir, et d'entendre, des émissions dont le son est transmis en stéréophonie. Pour nos voisins, cet agrément acoustique n'a pas posé de problèmes majeurs, puisque le standard de télévision PAL utilise un canal son modulé en fréquence. En France, le procédé SECAM (norme L) utilise une modulation sonore en amplitude qui a l'inconvénient d'une qualité de reproduction médiocre. Cet aspect du problème avait déjà poussé nos techniciens à adapter le SECAM aux exigences d'une meilleure qualité sonore, notamment pour l'exportation.

Les ingénieurs de Portenseigne préconisent l'adjonction d'un canal son supplémentaire en M.F., ce qui impliquerait une adaptation des récepteurs : un boîtier d'un coût estimé à 100 F. Du côté des émetteurs, le lancement de la quatrième chaîne et la rénovation totale de l'ex-réseau noir et blanc seraient une excellente occasion pour intégrer cette caractéristique technique. Un argument commercial de poids pour Canal 4.

En marge des géants

« Le Matériel électronique » est une P.M.E. dynamique et peut-être le dernier petit fabricant de téléviseurs de l'Hexagone. Sous la marque « Pathé-Cinéma », on ne trouve pas moins de seize modèles, allant de 37 à 67 centimètres de diagonale-écran, avec ou sans télécommande ; et, parmi ceux-ci, quatre bi-standards. La série « concerto » est la dernière-née et comporte trois appareils de faible consommation électrique (70 Wh), équipés d'une télécommande à infrarouge toutes fonctions. Le boîtier permet les principales interventions à distance ainsi que l'appel d'un réglage optimum mis en mémoire. Un clavier numérique est prévu pour la sélection des programmes (quarante canaux) avec affichage lumineux. La face avant est pourvue de deux haut-parleurs. Sous la même marque est distribué un magnétoscope au format V.H.S., fabriqué au Japon par Mitsubishi.

Cette machine peut mémoriser huit programmes différents, sur vingt-quatre jours. Elle dispose d'un ralenti et d'un arrêt sur image ainsi que d'une recherche visuelle et d'une possibilité de doublage son. D'une simple pression du doigt, le clavier de commande se désolidarise du magnétoscope et devient un boîtier de télécommande à infrarouge.

PHILIPPE PELAPRAT.

HI-FI

Des liaisons sûres !

La société PERENA est une entreprise spécialisée dans les cordons et les prises qui assurent les liaisons entre différents types d'appareils, qu'ils soient d'usage professionnel (électronique médicale, armement, etc.) ou grand public. Les techniques de production développées pour des produits qui doivent assurer une grande fiabilité d'emploi sont adaptées aux cordons utilisés pour notre chaîne hi-fi ou notre équipement vidéo. Ainsi, toutes les connexions sont soudées automatiquement et noyées dans le plastique — le surmoulage — pour garantir une plus grande résistance aux tractions mécaniques et une absence de faux contacts en cas d'usages intensifs. Distribués sous les marques Sonocord et Sonokit, les produits PERENA offrent un large choix, allant du câble standard aux prolongateurs hautes performances avec superblindage et contacts en or. Le développement de la péritélévision et, bientôt, de la télématique domestique est déjà prévu, puisqu'on trouve dans le catalogue tous les cas de figure des liaisons intermagnétoscopes et des curiosités, comme les dérivateurs et adaptateurs pour prise péritélévision (vingt et une broches), bien utiles pour garder branchés le magnétoscope et l'ordinateur domestique.

Ph. P.

PHOTO

Photos et films super 8 sur téléviseur

Les diapositives et les films de cinéma sont avant tout destinés à être projetés sur un écran. Mais il n'est pas impossible de les diffuser sur un téléviseur ou même de les enregistrer sur cassette vidéo. Les techniques du télécinéma le permettent en effet depuis de nombreuses années. Elles font appel à un matériel (projecteur ou caméra) équipé d'un analyseur électronique qui, par balayage, explore ligne par ligne une image pour la transformer en signal vidéo (en Europe, le balayage se fait en 625 lignes, selon la norme du standard des chaînes de télévision en couleurs).

La firme Idées-Photo-Ciné, à Paris, vient de commercialiser deux appareils de ce type plus particulièrement destinés aux amateurs, le Télécinéma TC 20 et le Multicopieur VS 10. Le premier est surtout conçu pour le transfert des films super 8 sur cassette vidéo. Le multicopieur VS 10 est d'un usage plus large, puisqu'il permet la lecture sur téléviseur ou le transfert sur cassette vidéo des films de tout format, des diapositives et des spectacles audiovisuels (présentation de diapositives avec effets de fondus enchaînés notamment). Pour réaliser l'analyse de l'image, cet appareil se couple à tous les projecteurs de films ou de diapositives.

Une autre firme, Sony, a lancé un lecteur vidéo pour négatifs ou positifs photo, le HTV-3000. Il s'agit d'un accessoire qu'il faut associer à la caméra vidéo Sony HVC-4000 S qui comporte des circuits d'inversion négatif-positif. Ainsi, grâce à ces circuits, un négatif en couleurs donne-t-il directement une image positive sur l'écran de télévision. Bien entendu, pour la lecture des diapositives, le circuit d'inversion n'est pas mis en service, à moins de souhaiter un effet spécial consistant à diffuser l'image en négatif.

ROGER BELLONE.

DISQUES

Classique

Blanchetto musicale

Le délectable repas, comme le dit le titre ! A l'aube du dix-septième siècle, la musique instrumentale tend à s'affranchir de la tutelle de la musique vocale et à s'affirmer comme un genre autonome qui, bientôt, va se suffire complètement à lui-même. Cette évolution est particulièrement sensible en Allemagne du Sud et en Autriche, où la suite de danses apparaît, *qui connaîtra un succès durable* jusqu'au dix-huitième siècle, soumettant les tendances profondes d'un art « allemand » à l'in*fluence de l'Italie (et plus particu*lièrement de Venise, qui est alors, comme en témoigne le séjour de Schütz auprès de Giovanni Gabrieli, un lieu de formation quasi obligatoire pour tout jeune musicien venu du Nord).

Blanchetto musicale est d'ailleurs le titre du chef-d'œuvre que Johann Hermann Schein (l'ami de Schütz et le prédécesseur de Bach à Saint-Thomas de Leipzig), écrivit dans le style de la suite en 1617. C'est là certainement l'un des premiers grands moments de l'école germanique, où perce, sous le bonheur mélodique et rythmique de la musique, un sens harmonique assez exceptionnel pour l'époque.

A partir de cette référence (qu'il utilise comme un signe de ralliement, sans emprunter la moindre *pièce au recueil), le Consortium an*tiquum, magnifiquement préparé par J.-P. Biesemans, réussit une approche exemplaire de ce réper*toire de table et de divertissement* qui nous renseigne mieux sans doute que la musique savante sur les mentalités et usages de la so*ciété du temps. Grappillant* ici une *Suite de danses* d'un anonyme judéo-germanique, irisée d'orientalismes fascinants *(Motse Shabat),* là une « chanson de compagnie », due précisément à Schein, ou cette belle mélodie de Hans Leo Hassler, dont le thème est celui du célèbre choral luthérien *O Haupt voll Blut und Wunden,* le jeune ensemble belge associe toujours de la plus convaincante façon l'amour de la vie et une ferveur véritablement festive aux exigences de la stricte musicologie.

Il s'agit là, bien sûr, d'un « concert » d'instruments anciens (copies exactes d'instruments d'époque), rehaussé des voix de Margareth Grolig (soprano) et Michel Bouverie *(ténor) ; et la maî*trise technique des exécutants, le sens qu'ils ont du style et du ton à donner à la musique, avec une liberté de phrasés et de rythmes et une touche poétique tout à fait ré*jouissantes, conduisent* l'auditeur au seuil de la perfection. Il ne faut pas manquer ce rendez-vous avec une Renaissance (et un premier baroque) retrouvée. (Œuvres de Schwemmer, Haussmann, Schein, Hassler, Demantius, Albert, Peurl. Erato, S.T.U. 71529.)

ROGER TELLART.

Le Buxheimer Orgelbuch par Ton Koopman

Depuis 1981, un orgue Renaissance chante à nouveau, comme *un concert d'oiseaux nichés entre* ciel et terre, sur un pilier de la nef de l'imposante cathédrale de Metz. Il n'y avait plus qu'un buffet mu*tilé ; le facteur Marc Garnier* a construit un instrument moderne, mais tout proche de la composition ancienne.

Et du même coup, c'est un vieux livre d'orgue qui renaît, celui du couvent des chartreux de Buxheim, en Souabe, daté de 1460, sous les *doigts de Ton Koopman, qui n'a* guère son pareil pour réinventer les musiques comme si elles étaient nées avec les roses du matin.

Ces pièces sacrées ou profanes, ces arrangements des grands maîtres de l'époque (les Dufay, Binchois, Dunstable...) sont d'une ri*chesse étonnante, mêlent les* méditations émues aux divertissements ailés d'une subtilité exquise. Écoutez en particulier ce que dit *Pierre-Paul Lacas de l' Incipit fon*damentum du maître Conrad Paumann l'Aveugle : *« Au charme né de la liberté rhapsodique qui joue avec les syncopes, parsème de triolets une battue binaire ignorant la carrure, s'ajoute le plaisir de « fleurir » vivement ; et c'est l'ivresse d'une virtuosité récemment conquise sur un instrument nouveau. »* Le génie de Koopman n'y est sans doute pas pour rien, ni le bonheur des timbres de cet instrument qui étincellent sur le coussin de l'acoustique si généreuse dans ce grand vaisseau. (Institut de musique ancienne de Metz, disque Astrée, AS 78.)

JACQUES LONCHAMPT.

Un bal à la cour de Marie de Bourgogne

Ne prenons pas (trop) au pied de la lettre le programme que nous proposent les interprètes. Un bal à la cour de Marie de Bourgogne, peut-être, mais que les contemporains auraient pu entendre aussi bien à la cour de son époux, l'archiduc Maximilien d'Autriche, voire à celle du roi de France Charles VIII, ou chez les Fugger à Augsbourg et les Este à Ferrare...

En fait, l'important est ici dans *le ton de liberté retrouvée, avec ce* bonheur sonore que Julien Skowron et ses camarades savent si bien communiquer à la musique.

Décevant, pour ne pas dire plus, dans une récente fête sur le parvis Notre-Dame, l'ensemble La Maurrache s'accommode mal, en effet, *de la rigueur musicologique et d'un* travail de reconstitution où le respect des sources et des documents qui sont parvenus jusqu'à nous, *l'emporte sur toute* autre *considé*ration. En revanche, il redevient imaginatif, débordant de vie et de poésie, dès que les œuvres lui laissent, si *j'ose dire,* la bride sur le cou ; en d'autres termes dès qu'il n'est plus lié par le souci de l'authenticité à tout prix.

*La présente affiche se prête infi*niment mieux au style et au registre expressif du groupe que les pages plus austères de l' *Ars Antiqua, par exemple. De l'Estampie Wol up* aux basses-danses de la fin du seizième siècle, c'est tout le disque qui court à la façon d'un *irré*sistible film musical. Un dépayse*ment assuré et une réussite indiscutable au plan des timbres et des rythmes, savoureux et mordants à souhait (instruments d'époque et voix mêlés), même si les exécutants, tout à leur rêve d'un Moyen Age plus vrai (et coloré) que nature, ne se montrent pas toujours très regardants sur la façon de ressusciter un répertoire de *danceries* empruntées aux chefs de file du temps, comme à des anonymes qui les valent bien ! (Arion, 38709.)

R. T.

La « Missa Sanctae Caeciliae », de Haydn

La *Missa Sanctae Caeciliae,* de Haydn, porte un titre apocryphe. Elle fut écrite pour célébrer, non la patronne de la musique, mais la Vierge Marie, et rien n'indique que du vivant du compositeur elle ait été exécutée lors d'une quelconque fête de sainte Cécile. Cela dit, elle occupe parmi les quatorze messes de Haydn une place à part. C'est la plus vaste de toutes (largement plus d'une heure), et la seule à relever (comme plus tard celle en ut mineur de Mozart), du genre de la messe-cantate, avec notamment un *Gloria* fait de sept sections différentes, dont deux airs de soprano (*Laudamus te* et *Quoniam,* ce dernier avec trompettes et timbales).

Haydn l'entreprit assez tôt dans sa carrière, en 1766, mais il n'est pas exclu que les derniers volets (à partir du *Benedictus)* soient de quelques années postérieurs. Toujours est-il qu'on a là une des dernières grandes messes, peut-être *même la dernière, où souffle large*ment l'esprit baroque. L'auditeur est ému, angoissé, par le *Gratias* ou le *Qui tollis,* pour se trouver plongé l'instant d'après dans un climat jubilatoire, avec, par exemple, la magistrale fugue conclusive du *Credo,* qui semble vouloir prendre le ciel d'assaut.

L'album que voici restitue un concert public donné en juillet 1982 dans la basilique d'Ottobeuren, en Bavière, par l'Orchestre et les Chœurs de la Radio bavaroise, Lucia Popp (soprano), Doris Soffel (alto), Horst Laubenthal (ténor) et Kurt Moll (basse), tous placés sous la direction inspirée de Rafael Kubelik. Il n'est pas question ici, comme dans la version récente (et également excellente) de l'Academy of Ancien Music, d'instruments anciens, mais, avec des moyens traditionnels, d'une interprétation hautement inspirée, et d'un style admirable. On ne saurait résister à tant d'enthousiasme, à tant de probité, à tant de grandeur. (Deux disques Orfeo, distr. Harmonia Mundi, S 032822 H.)

MARC VIGNAL.

« Alceste » de Gluck

Enfin ! On attendait depuis longtemps une version moderne de l'*Alceste,* œuvre marquante de notre répertoire national, jadis tant chantée par nos plus grands interprètes. Cette version comble l'attente et la lacune. Serge Baudo, à la tête des chœurs et de l'orchestre de la Radio bavaroise, y montre plus qu'une maîtrise, une familiarité profonde avec l'esthétique si particulière de Gluck, faite d'un retour (un peu naïf) à l'antique, d'une volonté (un peu raide) d'épure et affirmant la priorité du bien dire et du ton. Il y évite les deux pièges qui guettent son interprétation, la grandiloquence souvent, le gauchissement vers l'italianisme parfois.

La distribution (bien que quasiment sans Français) est idéale. Jessie Norman grave avec Alceste l'un de ses meilleurs rôles au disque. Cette voix intermédiaire entre le soprano et le mezzo fait merveille pour cette écriture installée dans le médium, avec pourtant de fréquentes sollicitations d'aigus en force et de graves tenus. Plus encore, elle possède cette parfaite compréhension de l'équilibre entre récitatif et air, entre déclamation phrasique et cantabile large ; enfin et surtout, elle a cette allure, ces manières, sans lesquelles Gluck est toujours peu ou prou trahi.

A ses côtés, Nicolaï Gedda *(Admète), plus que jamais styliste* d'exception, à la diction française précise et nerveuse (qui ferait honte à nombre de nos nationaux) et, en studio du moins (car sur scène, le volume s'est considérablement amenuisé), à la voix inchangée, éclatante dans le haut re*gistre, à la ligne solide mais* susceptible des plus infimes nuances et souplesses.

Le reste de l'affiche est du même niveau, avec une pléiade de belles voix sombres, dont Tom Krause, Siegmund Nimsgern et *Bernd Weikl. Une réussite absolue.* (Trois disques Orfeo, distr. Harmonia Mundi, S 027 823 F.)

ALAIN ARNAUD.

NOUS AVONS REMARQUÉ AUSSI...

● BRUCH : *huit pièces pour clarinette, alto et piano opus 83,* par le Trio Novalis (Jean-Noël Crocq, Jean-Philippe Vasseur, Alain Neveux). — Ecrites à l'origine vers 1910 pour violon, violoncelle et piano, ces huit pièces constituent, dans leur transcription due au compositeur lui-même, davantage qu'une curiosité, et permettent de connaître Max Bruch mieux que par son seul concerto pour violon en sol mineur (Adès, 14.041).

● BRUCKNER : *Symphonie n° 5* et *Te Deum,* par Elly Ameling, Anna Reynolds, Horst Hoffmann, Guus Hoekman, les chœurs de la Radio néerlandaise et l'Orchestre du Concertgebow d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink. — En un album économique, la réédition d'une des meilleures versions de la grandiose « Cinquième » (elle provient de l'intégrale des symphonies terminées par Haitink en 1973) et d'une version du *Te Deum* qui reste de référence (deux disques Philips, 6768 362).

● HAYDN : *la Création,* par Tom Krause, Werner Krenn, Elly Ameling, les chœurs de l'Opéra et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Münchinger. — Enregistrée en 1967, sans doute la meilleure version du chef-d'œuvre de Haydn. Il faut en saluer le retour à nos catalogues en série économique (deux disques Decca, 593041).

● DVORAK : *Symphonie n° 8, Sérénades op. 22 et 24,* par l'Orchestre du Minnesota (symphonie) et l'Academy of St.Martin-in-the-Fields, dir. Neville Marriner. — Nouveauté attrayante par son programme et son interprétation. La symphonie est peut-être la plus personnelle de Dvorak. Des deux sérénades, l'une est pour cordes seules, l'autre pour vents seuls (deux disques Philips, 6769 108).

● KODALY : *Quatuors à cordes n°s 1 et 2,* par le Quatuor Kodaly. — Composées respectivement en 1908-1909 et en 1918, de dimensions inégales (la première dure *deux fois plus que la seconde) mais* d'égal intérêt, ces œuvres manquaient à nos catalogues. Elles font leur retour en beauté (Hungaroton, SLPD 12362).

● MILHAUD : *les Quatre Saisons,* par un ensemble de solistes *des Concerts Lamoureux, dir.* Darius Milhaud. — Enregistrés en 1959, ces quatre *Concertinos pour violon* (Printemps), *alto* (Eté), *deux pianos* (Automne) et *trombone* (Hiver) reviennent opportunément enrichir la discographie de Milhaud. On remarquera la présence, comme *soliste* dans le « Concertino de Printemps », du grand Szymon Goldberg (Philips, 6529 167).

● RAVEL et SAINT-SAËNS : *Concerto pour la main gauche* et *Concerto pour piano n° 4,* par Alfred Cortot et la Société des concerts du Conservatoire, dir. Charles Münch. — L'enregistrement du concerto de Saint-Saëns date de 1935 (ce fut, sauf erreur, la première fois que Münch se produisit au disque), celui du concerto de Ravel de 1939. Versions indispensables, surtout celle du Ravel (égalée sans doute seulement par Samson François), et qui, sur le plan sonore, portent fort peu leur âge (EMI « Références », 051-43370).

M. V.

Rock

GLENMOR

La mode régionaliste appartient déjà à un passé lointain. La qualité a bien souvent fait défaut. Et un manque de travail, de recherche méthodique, en profondeur, et au*cun souci de reproduction mécani*que. Mais il subsiste dans les régions des valeurs sûres, qui n'avaient d'ailleurs pas eu besoin *du show-business pour affirmer* leur identité. Glenmor, Breton de chair et de cœur, est de ceux-là.

Le nom de Glenmor *(glen,* c'est-à-dire la terre, *mor,* c'est-à-dire la mer) est celui d'un homme de transit. De cet héritier des baladins bretons, Xavier Grall, autre barde aujourd'hui disparu, a dit qu'il est *« un paysan aux allures de seigneur »,* construit comme *« une sculpture battue de pluies, blanchie de lune ».*

Avec sa longue chevelure des Bretons de naguère, avec son *corps un peu voûté qui hume* l'odeur des algues et des bruyères, Glenmor vagabonde sous le ciel mouvant de la Bretagne, rêve, clame ses fureurs, ouvre les portes de la nuit, raconte ses nostalgies *et sa tendresse, laisse la sagesse* flirter avec la folie. Glenmor est une figure authentique du pays gaélique. Sa pudeur toute bre*tonne marque une poésie robuste* et généreuse qui sent bon la terre et la mer.

Glenmor est un auteur-compositeur et chanteur qui vit à la manière d'un artisan. Ses albums de chanson n'encombrent pas le marché. Avant d'en publier un, il l'élabore patiemment. *La Coupe et la Mémoire,* qui vient de paraître, est un émouvant disque où le poète évoque les terres éclatées sous le poids du silence et réaffirme son identité : *« Bien sûr, nous sommes d'Ouest et savons l'orage. Bien sûr, nous sommes de cœur, de paix et de tendresse. Bien sûr, nous sommes du temps et savons le voyage. »* Glenmor chante l'amitié *(« Ami, ce soir ne laisse pas la coupe. J'ai tant voulu la bien servir »)* et se serre le cœur quand il évoque, dans un chant d'une infinie beauté, l'ami Xavier Grall qui dort à présent dans une nuit éternelle. (Arfolk, AR 240.)

CLAUDE FLÉOUTER.

AKENDENGUÉ « Mando »

Depuis le temps que l'Occident s'inspire de l'Afrique (le phénomène s'étant accentué ces dernières années dans le rock anglo-saxon), la musique africaine est enfin en passe d'être reconnue sur une échelle internationale. C'est que les influences ont joué dans les deux sens, car, si le rock a puisé dans les rythmes traditionnels de la musique afro, celle-ci a emprunté à celui-là l'électricité des guitares et des claviers, leur trame mélodique.

Pour investir le marché, les compositions ont été ramenées à une structure plus serrée qui, sur le format chanson, permet l'adaptation aux ondes sans interdire le cadre privilégié des discothèques. Musique de danse avant tout, avec des compositeurs comme Akendengué, elle s'émancipe, rivalise d'ingéniosité, se prend d'audace et opère une parfaite communion entre les cultures.

Originaire de l'île d'Aouta au *Gabon, installé en France depuis* 1964, où il est venu pour terminer *ses études, Akendengué a déjà* plusieurs disques à son actif, qui lui ont permis notamment de recevoir en 1976 le Prix de la jeune chanson francophone au MIDEM et, pour l'année 1979, le Maracas d'or (décerné au meilleur disque de la musique africaine moderne en 1978) et le Prix spécial du jury au Festival de la francophonie à Nice. En outre, il a créé le label Sonepran, destiné à promouvoir les jeunes artistes africains. En écoutant ce nouveau disque, on est frappé par l'originalité du propos, la modernité de ses échos où le foisonnement perpétuel des per*cussions répond à des arrange*ments futés et à des interventions stylées. Il existe surtout une force mélodique qui séduit d'emblée et dont les nuances ne sont pas courantes dans la musique africaine. Le tout étant valorisé par une mise en place parfaitement maîtrisée et une production pleine de ressort.

Sensuelle, élégante et remuante, la musique d'Akendengué est aussi le support d'un discours social aux élans poétiques, avec des textes en forme de fables (chantés en myéné, ils sont traduits en français sur la pochette intérieure). (C.B.S., 25355.)

ALAIN WAIS.



Jazz

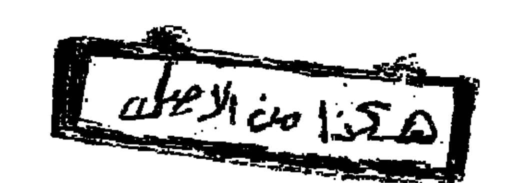
ALDO ROMANO : « Alma latina »

Il paraît tellement d'albums, et surtout chez les petits éditeurs audacieux, qu'il faut disposer des colonnes d'une revue spécialisée pour parler de tous les bons disques qui sortent. Il faut prendre quelque risque, en revanche, pour en désigner, dans une rubrique hebdomadaire, un seul, pris parmi beaucoup d'autres. Nous croyons toutefois que le choix d'*Alma latina* ne fera pas crier à l'injustice du côté de ceux qui attendent leur tour, et leur 33 tours. C'est un disque excellent de bout en bout.

Le recueil commence et finit *en douceur, avec deux thèmes* pleins de tendresse, qu'exploitent Philip Catherine à la guitare électrique et Aldo Romano lui-*même à la guitare sèche,* chantant *la Dernière Chanson.* Une plage dans le genre rythmn' blues », *Santa Maria Novella,* qui met en valeur la basse de Sylvain Marc et le ténor de Maurizio Giammarco, montre, en passant, que le style s'est universalisé, qu'il n'est plus la propriété d'une seule communauté, qu'il se passe pour lui ce qui se passe pour une langue, assimilée complètement quand elle est l'une de celles qu'on entend parler, depuis l'enfance, dans le milieu où l'on vit.

Quant au reste, notamment *Tastiere, Amalgame,* ou *Alma latina* — comme l'expression l'indique, — c'est une contribution originale, « régionale », à l'immense domaine de la musique swingante. Aldo Romano a invité l'harmoniciste Dany Kane — bonne idée. Il a réuni aussi, outre ceux déjà nommés, Estelle Goubert et Jean-Pierre Fouquey (pianos), Gilles Perrin (percussions), Benoît Wideman (synthétiseur), tous jeunes musiciens pétris de qualités. Le volume est dédié à Michel Petrucciani. Le cadeau n'est pas quelconque et ne s'adresse pas à n'importe qui. (OWL Records 031.)

LUCIEN MALSON.





ALAIN MCKENZIE

ENTRETIEN

Gérard Genette et le grand jeu de la littérature

Pour Gérard Genette, théoricien des formes littéraires, la bibliothèque universelle est un grand jeu dont on peut battre les cartes à volonté. Il étudie les rapprochements, les transformations, les imitations, les accouplements qui lient les textes à travers l'histoire.

DIRECTEUR d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Gérard Genette a notamment publié *Figures I, II, III*, *Mimologiques* et récemment *Palimpsestes* (Seuil). Ce praticien de la poétique – qui est la *théorie générale des formes littéraires* – se souvient qu'Aristote était un lecteur attentif d'Homère et de Sophocle. L'époque classique avait constitué la théorie des genres et aujourd'hui chaque poéticien réinvente, dans le vocabulaire de notre temps, ces « objets » que sont la tragédie, l'art romantique, la ménippée ou l'autobiographie. Cette discipline voyage – en jouant – parmi les œuvres *en pratiquant un gigantesque bricolage* de formes.

Genette se plaît à parcourir les bibliothèques en diagonale ; là il repère les *mille manières dont les textes littéraires* renvoient les uns aux autres. Cette activité, qui produit des instruments d'analyse précis, *sait aussi faire ressortir les* rapprochements, les accouplements souvent féconds. Ici la littérature, battue comme un jeu de cartes, emprunte à ce que Valéry appelait le « grand jeu » tout autant qu'à l'esthétique de Hegel ou de Northrop Frye.

∴

« Critique, vous abordez la littérature d'une façon plutôt théorique. Dès *Figures I*, vous mêliez, à travers l'œuvre de Proust, de Flaubert ou de Robbe-Grillet, le structuralisme et la poétique.

– Je suis passé progressivement – et ce *premier livre en porte la trace* – d'un point de vue purement critique à une visée plus théorique. Mon point de départ a été la critique dite « *thématique* » des années 50, dont les deux principaux inspirateurs, curieusement accouplés, *étaient sans doute* Sartre (celui du *Baudelaire* et du *Saint Genet*) et le Bachelard des études sur l'imagination matérielle. Je pense *évidemment* à Georges Poulet, à Jean-Pierre Richard, à Starobinski, au Barthes du *Michelet*.

» Tout en brisant avec l'anecdotisme biographique de l'histoire littéraire traditionnelle, cette critique restait attachée à la singularité de l'œuvre d'un auteur, *considéré dans ce que* Sartre appelait son projet existentiel. Ce psychologisme était sans doute trop exclusif, pour moi du moins, et l'*ingéniosité* herméneutique a pris depuis, dans d'autres zones, des proportions franchement délirantes, mais il reste que la critique *thématique*, à bien des égards, nous a appris à *lire un texte*.

– Vous avez été ensuite marqué par la critique formaliste.

– Plutôt par ses principes que par sa pratique, qui n'était pas toujours à leur hauteur. Le rôle décisif a été ici celui de Jakobson, qui montrait comment les méthodes de l'analyse linguistique pouvaient être appliquées ou transposées sur le terrain des textes littéraires. L'accent se déplaçait alors de la singularité supposée des thèmes vers l'universalité des *formes, des structures et des procédés.*

Retour à l'antique

– *En fondant la revue et la collection Poétique*, vous prenez en 1970 une attitude un peu militante.

– Oui, dans l'euphorie intellectuelle de l'après-68, nous avions le sentiment *de contribuer, dans l'Université et* ailleurs, au renouveau des études littéraires. Il me semble d'ailleurs que nous *n'avons pas totalement échoué.*

– Mais ce projet d'une poétique générale *n'est en un sens qu'un retour à l'antique* : c'était celui d'Aristote, et c'est un rapprochement entre littérature et philosophie.

– « *Torniamo all'antico*, disait Verdi, *sara un progresso...* », et ce n'est pas notre faute si les plus grands théoriciens de la littérature ont été des philosophes comme Aristote ou Hegel. Mais notre poétique n'est plus, comme la leur, une théorie des genres traditionnels, comme l'épopée, la tragédie, etc. On a vu émerger des catégories moins empiriques, plus analytiques et plus générales, *comme celles du « langage poétique »* ou du « *mode narratif* ».

– *Votre analyse du récit dans Figures III* a marqué bien des gens. Elle est utilisée aussi par Jean-Pierre Faye ou Jean-François Lyotard.

– Cette catégorie, qui englobe peut-être les trois quarts de ce qui s'écrit (et de ce qui se dit), a évidemment un champ immense. J'ai, pour ma part, travaillé *sur le récit littéraire* en essayant d'utiliser la *Recherche du temps perdu* pour dégager quelques principes de méthode. J'ai ordonné en un système cohérent des aspects qui avaient été jusque-là considérés de façon plus dispersée, comme le temps ou le « point de vue ». J'ai surtout tenté d'étendre l'analyse à un élément jusqu'alors un peu négligé ou confondu avec d'autres : la relation du narrateur à son récit. L'acte de narration lui-même est parfois aussi important dans le récit que les événements qui s'y trouvent racontés : voyez *Tristram Shandy*, ou *Jacques le fataliste*, ou le nouveau roman, ou la *Recherche* elle-même.

– La *Recherche du temps perdu*, qui est peut-être le dernier grand récit classique, se prêtait bien à une telle étude.

– En effet, après Proust, tout devient *plus complexe et plus paradoxal*. Chez Joyce, Faulkner ou Robbe-Grillet, on a affaire à des types de récits qui subvertissent trop les catégories narratives pour qu'on puisse en rendre compte dans leurs termes.

– *Pourtant, vous soulignez que* l'*Ulysse* de Joyce, c'est aussi l'Ulysse antique.

– Joyce est le premier à le souligner. Nous sautons là de la problématique de *Figures III* à celle de *Palimpsestes* : de l'analyse du mode narratif à l'étude de ce que j'appelle les pratiques « hypertextuelles », c'est-à-dire des manières dont une œuvre peut dériver d'une œuvre antérieure. Formellement, *Ulysse* est plus « moderne » que la *Recherche*, mais thématiquement il se rattache à une tradition beaucoup plus ancienne, puisqu'il transpose à notre époque les tribulations de l'Ulysse homérique.

– *Palimpsestes* prétend qu'une bonne part de la littérature met en jeu des textes précédents. Un texte peut toujours en cacher un autre, et lire c'est entrer dans le palais des merveilles de la littérature mondiale. N'avez-vous pas le projet mégalomaniaque d'organiser *ainsi* l'ensemble de la bibliothèque universelle ?

– Pas tout de suite, car je me suis borné à des textes dont la dérivation est massive, et explicite. Par exemple, quand Joyce raconte vingt-quatre heures *de la vie de Dublin* et qu'il *intitule son* roman *Ulysse*, c'est là déclarer officiellement qu'il écrit un roman moderne en ayant un thème ancien présent à l'esprit. C'est aussi le cas de Thomas Mann pour *Docteur Faustus* ou de Michel Tournier pour *Vendredi*. Ces titres nous invitent à lire le texte à deux niveaux, en transparence, comme un palimpseste.

– Si *Ulysse* s'appelait par exemple *Un jour à Dublin*, nous aurions d'autres schèmes d'intelligibilité.

– *Nous en aurions un de moins*, et peu de gens percevraient la référence homérique. Le titre vaut ici pour un contrat d'hypertextualité.

– Vous tentez très techniquement de repérer les diverses façons dont un *texte renvoie à un autre.*

– En fait, avec quelques termes qui doivent être techniques pour être précis, je parle de choses assez simples : la façon dont un texte en *cite* un autre, la façon dont il en *commente* un autre...

Parodies et pastiches

– Vous considérez aussi les parodies et les pastiches, qui sont deux façons de dériver un texte d'un autre.

– Une œuvre peut en *transformer* une autre, c'est ce que fait Joyce quand il transpose *l'Odyssée*. Mais il peut aussi en *imiter* un autre, dans sa manière ou son style ; c'est ce qui se produit quand Proust pastiche Flaubert, ou quand Virgile écrit *l'Enéide* sur le modèle homérique.

– Essayons de vous suivre dans vos classifications. Ces deux catégories de la transformation et de l'imitation sont croisées par des différences de régime psychologique. *Il y a d'abord un régime ludique...*

– *C'est celui de la parodie* au sens classique, comme lorsque Boileau, dans *le Chapelain décoiffé*, transpose en situation vulgaire quelques scènes du *Cid*. Le surréalisme ou l'Oulipo ont pratiqué des jeux analogues, par exemple en déformant des proverbes : « Martyr, c'est *pourrir un peu* »...

CHRISTIAN DESCAMPS.

(Lire la suite page XIV.)

ENTRETIEN

DERIVES

Quand on rencontre un savant, un écrivain, un banquier... on lui parle de science, de littérature, de finance. Il arrive pourtant qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est ailleurs. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces brèves dérives de la conversation, qui font la matière de cette série d'entretiens.

Max Gallo

(écrivain, porte-parole du gouvernement)

Quelle joie de battre un ordinateur aux échecs !

« Le jeu d'échecs vous attire par son *exercice d'abstraction, son refus du* hasard, et la confrontation à armes égales ; et pourtant, lorsque vous vous mesurez à l'ordinateur – rigidement programmé, – votre capacité humaine d'improvisation ne fausserait-elle pas ce jeu subtil ?

– On ne s'en rend pas compte dès le départ ; pour moi, le « jeu » avec l'ordinateur fut une expérience curieuse qui a suscité de très fortes sensations : d'abord, une sorte de peur devant la machine, qui n'était pourtant qu'un petit ordinateur avec un écran, c'est-à-dire qu'en même temps que je tapais sur le clavier je voyais mon pion se déplacer *sur l'échiquier* ; *puis, après un bref ins*tant de réflexion de la part de l'ordinateur, d'environ trente secondes, je voyais « sa » pièce avancer et se placer en face de la mienne. Toute une acclimatation est nécessaire pour vaincre le sentiment d'appréhension devant un tel dispositif.

– Pourquoi cette sensation d'inquiétude ?

– Parce qu'en face de vous il y a cette machine froide et plate, tandis que dans le jeu d'échecs normal, vous êtes habitué à faire intervenir la personnalité du joueur : il s'agit d'un affrontement psychologique codifié, et bien que ce soit un jeu à armes égales, c'est d'abord un combat d'homme à homme. C'est d'ailleurs en cela que réside la fascination du jeu d'échecs, alors qu'avec l'ordinateur « l'autre » est une abstraction qui vous inspire une sensation de crainte. Ce sentiment de malaise est encore augmenté par la surprise devant les facultés implacables d'attention de l'ordinateur : il ne vous pardonne rien, aucun oubli, aucune inattention. Lors d'un jeu entre adversaires humains, vous pouvez parfois échapper à la défaite ou, en tout cas, à une inattention de votre part, grâce à celle de l'autre, tandis qu'ici il « balaie » en permanence tout le champ d'attention, et aucune erreur n'est tolérée...

– Est-ce déconcertant d'être ainsi dépourvu des ressources psychologiques de la séduction ?

– *Absolument, ainsi que du hasard et* des faiblesses « humaines » de l'autre. Si bien que vous « humanisez » – spontanément – vos réactions face à cette abs*traction électronique qu*'est *l'ordinateur.* Et devant sa froide et implacable attention, je me suis souvent exclamé : « *Quel salopard !* » Parce qu'il suscite une réac*tion de colère, par cette capacité de tout* voir et de ne rien pardonner ! Mais, quand, par ma persévérance, j'arrivais tout de même à le battre, c'était pour *moi, en tant que joueur* d'échecs, une des grandes satisfactions de ma vie.

– La joie de battre un ordinateur dépasserait-elle celle de vaincre un partenaire humain ?

– Tout à fait ; je crois vraiment que j'ai ressenti une bouffée à la fois d'orgueil et de satisfaction, une espèce de sé*curisation par rapport au lien un peu dia*bolique qui existe entre l'homme et cette machine glacée. A partir de ce moment-là, j'ai pu augmenter la force de l'ordina*teur en lui donnant tout simplement* des délais de réflexion de plus en plus longs.

– Mais est-ce que vous vous accordez des temps égaux à ceux que vous « concédez » à l'ordinateur ?

– Je m'accorde à peu près des temps équivalents, car je suis quelqu'un qui, en matière d'échecs, pense très rapidement, même si je ne suis pas un très bon joueur. Et puis, ce brusque sentiment de sécurisation provenant de la victoire permet de démythifier l'ordinateur, c'est-à-dire de découvrir, comme vous le disiez tout à l'heure, sa « rigidité », et on apprend à lui tendre des pièges. Il ne s'agit plus de ceux du hasard ou de la stratégie de la surprise, comme on pourrait le faire avec un joueur humain distrait ; il s'agit d'un autre genre de stratagème, qui consiste à décoder sa « logique utilitariste », et à introduire dans le jeu une variante fantaisiste, qui conduit à la victoire. En effet, lorsque vous avez découvert que l'ordinateur est enfermé dans une « clé logique », vous pouvez très bien le duper, et je suis arrivé, dans des délais de réflexion d'une minute, à le battre régulièrement, en lui tendant justement les pièges de sa propre « logique ».

– C'est là que réside, en effet, le *double handicap des ordinateurs* : ils sont « enfermés » dans un programme préétabli et n'ont recours qu'au raisonnement « logique », tandis que vous utilisez – aussi – la *richesse* de l'imaginaire...

– Certes, et si vous lui vouliez tendre le piège de la prise, par exemple, par un pion ou par une dame : il le « mange », et à ce moment-là, vous développez une tactique qui n'est pas « rationnelle » à court terme. Or, même si on utilise des manœuvres analogues entre partenaires humains, je crois qu'il s'agit ici de cette capacité du « balayage » logique, typique de l'ordinateur. Pour moi, le passage du jeu d'échecs à partenaire humain à celui avec l'ordinateur a été une expérience très fascinante.

Une immense tension

– Depuis lors, battez-vous vos partenaires à chaque coup ?

– Je dois admettre que je ne joue plus avec eux, parce que le grand avantage de l'ordinateur, c'est que vous l'avez toujours sous la main ; si vous voulez vous distraire – au sens fort, – vous n'avez qu'à le « convoquer » à n'importe quel moment du jour ou de la nuit.

– *Avez-vous pu, grâce à l'ordinateur*, développer vos facultés logiques de façon à les rendre plus aptes à résoudre des problèmes difficiles ?

– Je ne saurais pas le dire ; en tout cas, c'est un exercice très enrichissant, très stimulant, peut-être davantage encore grâce à sa totale abstraction. Avec un adversaire humain, on allume une cigarette et brusquement une détente paisible s'installe, tandis qu'avec l'ordinateur le jeu est beaucoup plus tendu et dense, apuré et épuré ; il s'agit vraiment d'une logique parfaite qui me stimule beaucoup.

– Auriez-vous aimé jouer avec des ordinateurs « auto-organisateurs », capables de se programmer eux-mêmes au fur et à mesure du jeu ?

– Probablement, parce que c'est encore plus exaltant ; mais vous savez que mon ordinateur me bat encore très souvent. Je crois avoir épuisé toute sa logique, puis je cesse de jouer pendant un certain temps et, à chaque fois, il s'agira d'une reconquête de l'attention, car si le jeu avec l'ordinateur est si tendu, c'est parce qu'il ne connaît pas la « distraction ». On éprouve toujours de l'effroi face à cette machine : on la vainc, on croit l'avoir définitivement dominée et, chaque fois, tout est à recommencer, parce qu'on a oublié l'immense tension que cela exige.

– Croyez-vous alors que l'informatique, la télématique ou la robotique devraient faire partie de notre vie quotidienne ?

– Je le crois. *Si vous voulez*, dans les propos que j'entends sur l'informatique, on distingue deux avis : d'une part, ce même discours que je viens de tenir, c'est-à-dire la découverte d'une manière de se confronter aux machines, qui ont leurs avantages mais aussi leurs limites. Mais, d'autre part, ce que je n'aime pas, c'est *la tendance à la mythification* d'un robot supérieur à l'homme. Or je reste profondément humaniste ; je pense qu'il existe réellement chez l'homme une fantaisie, une imagination créatrice qui fuse constamment et que l'ordinateur n'atteindra jamais ; même s'il est fascinant, il ne justifie pas une telle mythification.

– Les ordinateurs sont donc des « outils » extraordinaires, mais on ne risque pas de « découvrir » un Shakespeare parmi eux ?

– Je ne le crois vraiment pas ; la passion, l'imagination, de même que le dé*sespoir ou la nostalgie, sont des caracté*ristiques humaines qui ne me paraissent pas pouvoir être prises en compte par la machine. » ■

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

Gérard Genette

(Suite de la page XIII.)

– Un autre régime consiste à transformer ou imiter pour se moquer de ce que l'on transforme ou que l'on imite.

– C'est *le régime satirique, qui est en* effet plus agressif : voyez le *Virgile travesti* de Scarron, ou quand Jarry raconte la Passion du Christ en termes de course *cycliste*.

– Enfin l'on pourrait repérer des textes sérieux où l'intention satirique disparaît pour construire une œuvre nouvelle sur un texte ancien.

– C'est évidemment le cas du *Vendredi* de Tournier : il reprend *Robinson Crusoé* pour en tirer un sens idéologique opposé, dont le héros, comme le titre l'indique fort bien, n'est plus le « civilisé », mais le « sauvage ». Mais en écrivant ensuite une version pour enfants, Tournier s'est quelque peu expurgé lui-même, et l'on pourrait imaginer qu'à coups de retraites successives on en arrive à retrouver exactement le texte initial de Defoe.

– Borges saute le pas : il imagine qu'un certain Pierre Ménard aurait écrit une nouvelle version du *Quichotte* identique en tous points à celle de Cervantes.

– Exactement, mais cette transformation, textuellement nulle, ne l'est pas sur le fond, car, comme le dit Borges, la même page n'a pas le même sens écrite au Siècle d'or ou au vingtième siècle.

– *La littérature contemporaine* favorise-t-elle ces pratiques ?

– Il semble bien : j'ai cité le surréalisme, Queneau, Borges, mais il faudrait ajouter le nouveau roman *(les Gommes* sont une réécriture d'*Œdipe Roi)*, Calvino, Pérec, John Barth et bien d'autres. Pensez à *ce qu'on nomme parfois l'art* « post-moderne » – aussi bien en peinture qu'en musique – ainsi Picasso ou Warhol, Stravinski, Cag, ou Kagel.

– Vous dédiez d'ailleurs votre livre à Thelonious Monk.

– Entre autres pour une raison affective : j'ai appris sa mort le jour où je rendais mes épreuves. Mais le jazz est effectivement une des pratiques musicales les plus massivement fondées sur les ressources de la transformation, improvisée ou non, par paraphrase mélodique ou par exploitation des enchaînements harmoniques. Et Monk est peut-être celui qui, à l'égard des thèmes traditionnels, manifeste à la fois la plus grande tendresse et la plus grande ironie : ambiguïté typique et exemplaire.

– En un sens, on pourrait dire que le cinéma ne cesse de se citer lui-même. Cecil B. de Mille et Raoul Walsh réutilisaient les décors de Griffith. Quand il tourne *Numéro deux*, Godard dit qu'il réalise son « second premier film ».

– Comme le film comporte beaucoup plus de pistes que le texte littéraire, il a, comme la musique, plus d'occasions d'exercer ses capacités d'imitation ou de transformation – ne serait-ce qu'en utilisant pendant des décennies des acteurs qu'il suit dans leur vieillissement. Voyez le western avec John Wayne ou James Stewart. Et pour moi l'un des chefs-d'œuvre de l'art au second degré est *Play it again Sam*, où Woody Allen se prend pour Bogart.

Toujours une case vide

– *Votre geste amènerait* à rompre avec l'idée qu'il y aurait des genres nobles et des genres qui ne le seraient pas.

– En effet, on réécrit en style vulgaire des œuvres nobles et réciproquement ; la distinction du ludique et du sérieux est, Dieu merci, des plus fragiles.

– Ce jeu-là, tout à fait sérieux, met à mal les catégories bien rangées des philosophies esthétiques qui empruntaient toujours à un système de valeurs très hiérarchisées.

– Oui, la grande différence entre la poétique moderne et les poétiques classiques, c'est peut-être que nous ne voulons pas enfermer la littérature, ou les arts en général, dans un ensemble fini de genres : *nos tableaux ont toujours* au moins une case vide ou suspecte, qui ouvre la porte au possible, à l'inconnu, aux inventions à venir.

– Ceci n'est pas très structuraliste.

– C'est peut-être le structuralisme de *la « deuxième génération », comme on* dit en technologie. Voyez les *Mythologiques* de Lévi-Strauss : il n'y a pas plus vertigineux. J'appelle cela le structura*lisme ouvert*.

– Vous semblez vouloir accentuer encore l'ouverture en vous intéressant aux marges du texte littéraire : le titre, la préface, les notes, le prière d'insérer...

– J'y ai été amené par des faits aussi significatifs que les titres d'*Ulysse* ou de *Docteur Faustus*, et c'est en effet l'objet de mon travail actuel en séminaire. Tous ces éléments forment autour de l'œuvre une série de seuils ou de sas éditoriaux qui l'ouvrent sur son efficacité sociale. Cette zone de haute intensité pragmatique, intermédiaire entre texte et hors-texte, je la nomme, inévitablement, le « paratexte ». C'est aussi une frange très instable, d'une édition à l'autre, où se compromet l'idéalité du texte.

– L'idéalité, c'est un terme qui vient de Husserl.

– En effet, contrairement aux œuvres plastiques, les œuvres textuelles, en littérature et en musique, ne dépendent d'aucune matérialisation ou localisation spatiale, déterminée. Le *Déjeuner sur l'herbe* est actuellement au musée ; toutes ses autres manifestations ne concernent que des copies ou des reproductions. La *Recherche du temps perdu* est partout où en traîne un exemplaire ; elle pourrait fort bien n'être nulle part : il suffirait qu'un ou plusieurs lecteurs l'aient apprise par cœur, comme dans *Farenheit 451*... Cette idéalité est un trait général de l'œuvre littéraire, et il faudrait en étudier de plus près les modalités, les implications – et aussi les dé*rogations*.

– Encore une enquête d'allure passablement philosophique, et, d'ailleurs, *Mimologiques*, dont nous n'avons pas parlé, était, *via* Platon, une interrogation sur la nature du langage. Entre Aristote et Woody Allen, on ne sait trop où vous situer.

– Nulle part : j'essaie constamment de les faire se réécrire l'un l'autre, réciproquement et dans tous les sens. » ■

CHRISTIAN DESCAMPS.

POÉSIE

Franck-André Jamme

Franck-André Jamme est né en 1947. Il a notamment publié *la Flamme dans l'eau* (André Mallesard), *l'Ombre des biens à venir* (Thierry Bouchard) et *Conques, bannières, feuilles sacrées* (Marchant Ducel/Thierry Bouchard). Il a publié dans la N.R.F. *le Nouveau Commerce* et participé à la préparation des œuvres de René Char pour la « Bibliothèque de la Pléiade ». Cette poésie tisse une germination qui laisse les mots mettre en place un monde très simple et très mystérieux. Ce souffle dit, avec précaution, le frémissement du blé, la fraîcheur du miel.

CHRISTIAN DESCAMPS.

La Table d'orientation

Et je me souviens, un jour, comme je m'enquérais auprès de l'ami de la nature du mystère, qu'il me répondit en me montrant à l'ouest le soleil qui allait s'éteindre, qui laissait dans le ciel du soir son immense baiser, et à l'est autre chose, sur quoi le regard s'arrêtait moins facilement, qui était comme l'action subtile de ce coucher de l'astre sur le monde, un mélange de tons bien plus inouï, si l'on prenait le temps de lui accorder suffisamment d'attention, que dans le bleu encore bleu, malgré l'heure tardive, la grande tache amarante du ponant. Non, le secret ne se tenait pas où advenait l'acte du soir : il campait de l'autre côté. C'était dans le reflet, face cachée bien qu'apparente, de ce soleil ruiné mais happant le regard que demeurait ce que je cherchais à mieux saisir, interrogeant. J'écoutais. Il me semblait que le poème était issu de même fibre, que son mystère résidait moins dans le lieu, le moment et l'état exacts où il se produisait que dans l'au-delà de sa résonance, dans cette sorte de vibration qu'il laissait, après la lecture, au plus profond de chacun, plus profond que je sentais à l'est, tout comme pour le soleil – à l'orient, en somme, de nous-même. J'avançais. M'envahissait maintenant une chose qui me dépassait.

Pour les simples

Rayon de miel
par l'embrasure

Couteau de lumière
ouvrant l'ombre

Tout est simple
vu de l'abîme

Aube d'hiver

Mouche perdue

Minuscule fleur noire
aux ailes vacillantes

Qui m'écoute
lorsque j'écoute ?

Neige de nuit

Sel de nuit

Premier pas
aux bras de la paix

Et le ciel entier

Qui bascule

Visite à l'ami
des kakis

Mûri de mystère
et de givre

La langue et le cœur
sont pareils

Ses yeux le bleu

Le cours de l'eau

Autour du puits fou
de l'attente

Mais pourquoi
les questions ?

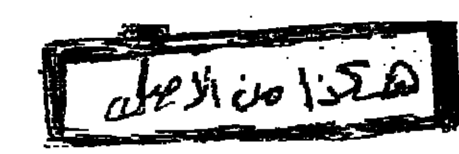
Moineau dans la flaque

Qui joue

Qui éclabousse l'air
des étincelles d'eau

La mort ne peut rien

Que venir





LANGAGE

Catégories et fonctions

QUELQUES *lecteurs, qui nous* l'ont écrit, et sans doute nombre d'autres qui ne l'ont pas fait, auront tiqué devant notre titre de première page du 20 avril : « La grève *hospitalière*. » Comment, nous demande l'un d'eux, une grève des services hospitaliers peut-elle devenir « hospitalière » ? Et un autre, ironique, nous suggère d'étendre le procédé aux autres titres de la même première page du même jour, et d'écrire : « L'attentat beyrouthin » au lieu de « L'attentat de Beyrouth », et même : « La hausse dollardienne » au lieu de « La hausse du dollar ».

Ils n'ont pas tort. En tout cas, on ne voit pas comment leur prouver qu'ils auraient tort. Le fait est que, si l'on rapproche cette grève *hospitalière* d'un autre emploi, ancien, correct et même banal du mot, comme « *une maison hospitalière* », on n'y comprend plus rien. Et si on admet *grève hospitalière* pour « grève des hôpitaux », pourquoi pas, à la prochaine occasion, *grève ferroviaire, grève postale, grève métropolitaine,* etc. ?

Demandons cependant à nos lecteurs irrités de se représenter les hésitations, les scrupules, et jusqu'aux états d'âme des responsables de ce titre. C'est qu'il faut caser ça sur deux colonnes et une ligne ! Et l'heure tourne ! Et si nous choisissons le seul titre grammaticalement irréprochable, qui serait : « La grève des personnels des services hospitaliers », attendons-nous à ce que d'autres lecteurs nous en reprochent la longueur et la lourdeur. Comme quoi on ne peut contenter tout le monde et son père...

Conclusion provisoire : il faut admettre que le même mot, appelé par commodité « adjectif », peut avoir deux fonctions bien distinctes, la qualification et la *relation. Cela n'est pas nouveau,* mais n'est pas encore entré dans nos réflexes grammaticaux. Et seconde conclusion : veillons à ce que ce glissement de fonctions ne devienne pas une facilité automatique à l'usage de journalistes pressés par le *temps ou par la place.*

Il se trouve que notre grammaire, celle du moins que l'on enseignait *naguère dans les écoles,* est beaucoup plus « catégorielle » que « fonctionnelle ». Il y a les noms, puis les adjectifs, puis les adverbes, *etc.* Chacun sa place, chacun son rôle ! Pas question de les laisser jouer entre eux aux quatre coins ou à la chaise musicale ! Et c'est pourtant ce qu'ils ont toujours fait, très discrètement en français classique, de plus en plus bruyamment dans *notre français* d'aujourd'hui.

Une arrivée-surprise

Imaginez par exemple, à l'approche du Tour de France 1983, le reportage que voici : « *L'homme-choc* de cette *étape-clé* a été l'Italien Rapidacci. Ce *coureur-modèle* a couvert en un *temps-record* les 18 kilomètres du *circuit-témoin,* et sa *descente-éclair* sur Avignon, la *ville-cible* de cette journée, s'est terminée par une *arrivée-surprise* très spectaculaire, etc. »

Que faire, en grammaire classique, de ces noms accolés à un autre ? Des adjectifs, ou quoi ? Faut-il écrire : des hommes-choc ? Des homme-chocs ? Des hommes-chocs ? Les « Dictionnaires des difficultés du français » ont encore de beaux jours en perspective ! Le grammairien pointilleux dira qu'il ne s'agit pas d'adjectifs ; à preuve : on ne peut pas dire « un homme très choc de cette étape assez clé ». D'accord, d'accord.

Mais que fera-t-il alors de phrases comme : « *Tu sais, je ne suis pas du tout café au lait le matin. Je serais plutôt chocolat-gâteaux à 5 heures !* », dans lesquelles on construit comme des adjectifs de petits groupes nominaux ? Ce qui rend si intéressante l'étude du français familier d'aujourd'hui, c'est précisément qu'il court toujours plus vite que la grammaire, qui s'essouffle à le rattraper.

Autre classement incertain : celui d'adverbes de quantité comme *beaucoup, assez* ou *trop,* qui se construisent parfois comme des adjectifs : c'est beaucoup, ils sont beaucoup, ils sont trop, et même : *ils sont beaucoup trop,* dans lequel un adverbe *(beaucoup)* en « modalise » un second *(trop).* Plutôt que d'adverbes, qui paraissent bloquer le mot dans une fonction de modalisation du verbe, on est tenté de parler modestement de « mots invariables à fonctions diverses », en notant que la fonction adverbiale peut aussi bien être assurée par un « adjectif », comme dans : il travaille *dur.*

∴

Quelques nouveautés ou bizarreries de vocabulaire, pour réconforter ceux qui pensent que le français s'appauvrit : *Catastrophiste.* Des propos, des prédictions, des discours *catastrophistes.* Sauf erreur, ne figure pas dans les dictionnaires. Seul le *Dictionnaire usuel illustré* de Flammarion (1983) indique : « *Partisan du catastrophisme* », lequel, dans le même dictionnaire et d'autres, n'est encore que la « *théorie géologique d'après laquelle les modifications de l'écorce terrestre se feraient par crises brusques, catastrophes et cataclysmes* ».

Cependant, *catastrophisme* et *catastrophiste* sont aujourd'hui fréquents dans le vocabulaire de l'information politique et économique, dans un sens qui n'a rien à voir avec les querelles entre évolutionnisme et catastrophisme.

Ghettoïser : enfermer, effectivement ou symboliquement, une minorité dans un « ghetto » ; la tenir à l'écart de la vie sociale. Un peu rude, le mot est correctement formé sur *ghetto,* comme *coloniser* sur *colonie,* ou *scolariser* sur *scolaire.*

Mirodrome : établissement disposé pour offrir un spectacle dit « sexuel » à des voyeurs besogneux. Correctement formé sur *mirer,* familièrement : « *regarder avec concupiscence* », comme *vélodrome* sur *vélo.* Contrairement à l'américain *peep-show,* qui désigne couramment ces établissements, *mirodrome* présente l'avantage tout relatif d'être « bien de chez nous ». On va au *mirodrome* en béret basque, la baguette de pain sous le bras. ■

JACQUES CELLARD.

SCIENCE

Un jardin d'« andréides »

PRÈS d'Orlando, en Floride, sur un vaste espace, s'étale la nouvelle merveille du tourisme de masse, l'Epcot Center, la représentation du monde futur imaginée par la société Walt Disney. Planté à côté du « Royaume magique », parc d'amusement où les attractions de foire se combinent aux représentations animées échappées des bandes dessinées et des livres d'enfants, Epcot a la vocation d'une sorte d'exposition universelle permanente. A l'entrée, de colossales structures abritent des présentations glorifiant divers aspects avancés de la technologie moderne. Elles précèdent un vaste rassemblement circulaire, autour d'un lac, de pavillons internationaux qui agglutinent avec habileté, dans un décor factice mais réaliste, les plus solides clichés touristiques et commerciaux.

Epcot est remarquable à bien des égards, *mais surtout pour la technique* utilisée pour présenter au grand public l'impact des réussites de la science dans la vie *quotidienne, technique dont le* succès et l'efficacité se mesurent par la densité des foules qui arpentent quotidiennement ces espaces immenses. Pour le moment, cinq thèmes : communication, énergie, transports, imagination, agriculture, sont offerts à la contemplation. La science est conçue ici comme un *spectacle agréable, et toute fatigue* est épargnée au spectateur. Il n'a pas à traîner des pas nonchalants dans des salles où de dures leçons lui sont assenées : s'il a la patience de prendre sagement sa place dans d'astucieuses files d'attente, il peut s'installer dans de petits véhicules, qui, guidés par des rails, glissent sur l'eau ou s'élèvent dans l'espace, et il voyagera à travers les représentations.

Immense cette salle du pavillon de l'Énergie, où, brusquement, les fauteuils des spectateurs se mettent en mouvement vers d'artificielles forêts primitives du Secondaire, bruissantes des ébats des dinausaures, étapes dans la formation de nos carburants fossiles. Stupéfiante cette séance de cinéma en relief sur très grand écran, au cours de laquelle des papillons colorés semblent claquer aux doigts des spectateurs au pavillon de l'Imagination. On glisse au milieu de scènes d'une vérité saisissante où la nature est parfaitement imitée et dont les multiples détails, impossibles à saisir, filent devant l'œil *comme des images composites, dont la* somme se résume en quelques messages simples exaltant la beauté du progrès et *l'infinie puissance de la technique.* Ici, la science ne s'exprime pas par l'écriture : quelques notions solides, mais élémentaires, sont enseignées par la parole, la musique et la vigueur colorée de modèles animés, grandeur nature, d'hommes, d'animaux et de machines *qui illustrent sommairement l'histoire* et la genèse des découvertes.

Epcot applique tout simplement à des *sujets sérieux les procédés luxuriants* qui ont fait le succès des plus célèbres attractions de foire du « Royaume magique », comme par exemple les fameux « pirates des Caraïbes ». Le développement des microprocesseurs, des sources d'énergie discrètes et des plastiques a permis de donner une présence particulièrement vive à ces marionnettes humaines et animales, initialement conçues pour amuser les enfants et qui se sont perfectionnées au point de prêter à méprise.

Ainsi à Epcot, au pavillon national des États-Unis, se joue sur un théâtre une pièce à la gloire de la nation américaine dont les acteurs sont des automates roulant des yeux, agitant des doigts, remuant des lèvres, qui font en tous points fonction humaine réelle. Partout à Epcot cette animation habile contribue à l'exactitude du détail, au réalisme frappant du spectacle et à l'efficacité du message.

Epcot est une version moderne de ces jardins peuplés d'automates et d'oiseaux chanteurs *artificiels, autrefois passion* des esprits subtils, passée de mode depuis la fin du dix-huitième siècle. Ils ont enchanté au neuvième siècle les califes de Bagdad et au douzième les souverains normands de Palerme ; longue tradition née des inventions des mécaniciens d'Alexandrie, Ktésibios et Héron au troisième siècle avant notre ère, et continuée chez nous au dix-huitième siècle par le génial Vaucanson avant d'être reléguée au rang des spectacles de foire et des amusements d'enfants, peut-être parce que, faute de moyens d'exécution suffisants, ces ingénieuses représentations aux gestes saccadées paraissaient à l'âge rationnel trop loin du modèle.

Le rêve de « l'Ève future »

Mais aujourd'hui, la chimie et l'électronique permettent de réaliser partiellement le rêve que Villiers de L'Isle-Adam dans son roman *l'Ève future* (1886) prête à son personnage Edison : la construction d'automates humains, les Andréides, à la ressemblance parfaite, ayant « *l'équilibre, la démarche, la voix, le geste, les expressions du visage, la carnation, le teint, les plissements insensibles de l'expression, le précis mouvement labial des paroles, la chevelure et tout le système pileux, l'ensemble oculaire avec l'individualité du regard, etc.* ».

C'est la maîtrise de la simulation humaine ou animale, la mise en scène habile qu'elle permet, qui font le succès d'Epcot. Encore que les traits des personnages sont accusés, un peu caricaturaux, forcés ; on peut sans doute faire mieux. Voici qu'un journal de Miami annonce qu'un robot nommé Redford va faire office de conférencier pour une cérémonie dans un collège du Maryland. Un « robot » est généralement perçu comme un objet métallique aux formes lourdes, bien reconnaissable. Le terme vient d'une pièce du dramaturge tchèque Karel Çapek (1920) et *robota* signifie, en tchèque, « travail forcé ». Les « robots » d'Epcot sont plus subtils. Ils peuvent parfaitement faire des conférences, et le public peut, d'assez loin, ignorer à qui il a affaire.

Il y là des perspectives intéressantes pour les professionnels du spectacle en général. On dit que l'emploi des acteurs est menacé au cinéma par la conception d'images sur ordinateur à partir de banques de données. Au théâtre, il semble que déjà à Epcot les « andréides » aient leur chance. Mais le plus inquiétant est que, peut-être, on peut trouver dans le domaine politique un rôle pour un Big Brother qui serait un « andréide » télégénique... ■

PAUL CARO.

GENEALOGIE

Les documents électoraux

LES documents électoraux sont généralement conservés aux archives départementales dans la série M ou aux archives municipales dans la série K. Toutefois, certains de ces documents sont conservés à la Bibliothèque nationale ainsi qu'aux Archives nationales. Quelques exceptions peuvent se rencontrer dans certains dépôts d'archives comme celles de la Haute-Savoie, où l'on trouve, dans le Fonds Sarde, *les listes d'inscriptions d'électeurs censitaires* (1) — de 1848 à 1860, dans la sous-série 3 M, le dépôt des *listes électorales politiques* depuis 1865 et, dans la série L, *les listes des plus imposés et des votants.*

Les listes civiques créées le 13 décembre 1799 (Constitution de l'an VIII) répertorient tous les hommes âgés d'au moins vingt et un ans accomplis. L'âge fut abaissé à vingt ans accomplis par le décret du 17 janvier 1806. Avec la chute de l'Empire, ces listes sont abandonnées et cessent d'être tenues.

Les listes électorales ne regroupent que les citoyens éligibles, ces listes ne recensent donc que les citoyens les plus imposés. Dès le 5 février 1817, un décret n'aurorise à voter que les citoyens de trente ans accomplis et s'acquittant d'une contribution directe d'au moins 300 francs.

Les généalogistes peuvent consulter les *imprimés départementaux dressant,* par exemple pour l'Eure-et-Loir, la « liste définitive des six cents contribuables les plus imposés du département, *formée par le ministère des finances* ». Cette liste comprend les noms, prénoms et le domicile des contribuables, soit : Charles Guillaume Lemaitre à Dreux.

Dans le même genre de documents, il faut inclure les « listes du jury pour 1829 ». Par département, ces listes répertorient les propriétaires chargés d'un certain impôt. Ces contribuables siégeaient au tribunal. Les listes du jury de 1829 sont plus précises que les listes de contribuables. Après les noms et prénoms, la profession, les titres ou fonction, le généalogiste trouvera le lieu du paiement des contributions, la nature et la qualité des contributions, le *total* des contributions par arrondissement et le total des contributions de chaque électeur. C'est ainsi que dans la Haute-Vienne, Pierre Tournois, marchand de vin, demeurant à Bellac, né le 17 novembre 1789, payait ses impôts à Bellac, à Cieux et à Peyrat (il était donc propriétaire dans ces trois communes). Le total de ses impôts s'élevait à 537 francs.

Le suffrage direct et universel est créé par le décret des 5 et 6 mars 1848. Par ce décret sont admis à voter les citoyens âgés d'au moins vingt et un ans et sont éligibles ceux de vingt-cinq ans accomplis. Les listes électorales sont précisées par un décret du 2 février 1852. Les éléments devant figurer sur ces listes sont les mêmes que sur ceux des listes actuelles, ce sont : le nom, les prénoms, les surnoms, la date et le lieu de naissance, le domicile et la profession.

Les listes d'élus

Les listes d'élus mentionnant les maires et les adjoints sont tenues par arrondissement et précisent le nom, le prénom, la qualification ou la profession des élus, le montant de leur fortune, ainsi qu'une colonne « observation » généralement réservée aux appréciations concernant les aptitudes aux fonctions publiques.

Ces documents permettent aux généalogistes de certifier la présence d'une personne à une date précise, elles permettent égalementd'évaluer les biens de la personne ou des personnes recensées. Il est à remarquer que ces documents électoraux sont peu anciens et concernent la fin du dix-huitième siècle, le dix-neuvième et le vingtième siècle. Ils n'ont considéré que la fraction masculine de la population. Ils sont faciles à consulter rapidement. ■

LÉO JOUNIAUX.

(1) Censitaires : citoyens qui payaient l'impôt nécessaire (le cens) pour être élu ou électeur.

Le Monde

NOUVELLE

Les deux nounous

par ALAIN ELKANN



NICOLAS VIAL

LA baba Emma et la baba Marcella étaient des amies de cœur depuis l'époque où, encore jeunes et minces, elles vivaient à Trévise. Elles étaient désormais vieilles, vivaient à New-York depuis vingt ans et étaient restées des amies de cœur. Elles avaient toujours vécu dans les mêmes villes, exercé le même métier : nurses. Elles ne connaissaient personne en dehors de quelque compatriote qu'elles voyaient rarement et passaient le mercredi, leur jour de congé, toujours ensemble.

Elles se rencontraient dans un *coffee shop* à l'aspect vieillot qui faisait l'angle de Lexington Avenue et de la 83e Rue. En hiver, elles y restaient tout l'après-midi, mangeant des glaces, des pâtisseries, des friandises. Elles avaient toujours raffolé de sucreries, avec l'âge elles avaient notablement engraissé et ne devaient pas être loin du quintal.

Outre leur passion commune pour les douceurs, elles partageaient le plaisir de parler exclusivement de leur famille et des personnes pour lesquelles elles travaillaient; elles se racontaient en détail les menus incidents de la semaine. Depuis quelques années, la baba Emma parlait d'Arthur et la baba Marcella de M. Souvlaki.

La baba Emma s'occupait d'enfants anormaux et la baba Marcella de vieux monsieurs à la santé chancelante. Mondes apparemment aux extrêmes, mais en réalité très semblables. Arturo était un enfant de huit ans dont la baba Emma s'occupait depuis qu'il avait un an et demi. Un embonpoint excessif, qui persistait malgré les années, faisait de lui un enfant presque anormal. Arturo était vraiment gros et, bien que des médecins en tout genre aient été consultés, ils avaient, à l'unanimité, conclu à une parfaite santé; des régimes drastiques avaient été prescrits, mais Arturo restait toujours obèse.

Avec l'âge, la chose était devenue une charge morale et physique qui pesait sur Arturo, car, outre une évidente difficulté à se mouvoir, il avait du mal à communiquer avec ses camarades, qui le tournaient continuellement et méchamment en dérision. Cette situation avait fait naître en lui un terrible complexe d'infériorité et une excessive timidité. Il s'était aigri, et sa nature placide se transformait, le rendait parfois capable des pires malfaisances. Il se montrait fermé et hargneux envers quiconque l'approchait, y compris ses frères et ses parents. L'unique personne qui avait avec lui des rapports faciles et affectueux était la baba Emma. Le fait qu'elle fût sa nounou depuis sa plus tendre enfance, qu'elle fût corpulente et donc physiquement semblable à lui, pourrait expliquer cette relation privilégiée.

La baba Marcella travaillait depuis des années chez M. Souvlaki et éprouvait un plaisir sincère dans son travail, qu'elle jugeait créatif, intéressant et plein de fantaisies. Elle assistait une personne âgée, mais la nouveauté, et donc l'agrément, de cette tâche résidait dans le fait que cette personne était aveugle. La tragique infirmité physique de M. Souvlaki avait affiné sa sensibilité et lui conférait une douceur et une innocence vraiment singulières. Leurs rapports étaient exquis, car il permettait à la baba Marcella de lui raconter n'importe quoi, et ses propos semblaient toujours lui faire plaisir.

Arturo adorait sa baba Emma, surtout parce qu'elle éprouvait une profonde affection pour cet enfant obèse et malheureux; elle lui avait fait croire qu'être si gros était un don de Dieu et non une malédiction. C'était un signe manifeste de l'amour et de la confiance que Dieu lui témoignait et donc un rare privilège. Elle ajoutait qu'il était encore trop petit pour entrer en contact avec le monde des hommes gros, sages et privilégiés, élus par Dieu pour donner l'exemple aux hommes petits et maigres, pour la plupart impies et pécheurs.

Arturo vivait ainsi une existence heureuse près de sa baba Emma, mais de temps en temps, surtout en son absence, oublieux de ses privilèges d'obèse, il ne pouvait s'empêcher de donner libre cours à sa méchanceté, longtemps réprimée. Il se comportait alors très mal. La baba Emma, qui savait que les fureurs d'Arturo éclataient presque toujours quand elle n'était pas là, se faisait un devoir de lui adresser des remontrances, mais son cœur s'emplissait de joie car elle se sentait indispensable dans son rôle de gardienne de la sérénité. Elle éprouvait parfois des remords, se disait qu'Arturo, adulte, découvrirait la vérité, pourrait souffrir et l'accuser de l'avoir trompé, mais pour le moment il était trop petit, les choses allaient sans doute changer, il était donc préférable de lui faire croire qu'il était un élu du Seigneur.

La baba Marcella se montrait très curieuse de tout ce que lui racontait la baba Emma sur Arturo. Elle souhaitait vivement le connaître, et les deux nounous émettaient souvent l'hypothèse d'une rencontre, en semaine dans un lieu public, où se verraient également Arturo et M. Souvlaki. Mais ce n'était pas encore possible. M. Souvlaki, à cause de son infirmité, ne s'était jamais marié et n'avait donc pas d'enfant. Il en avait souffert jusqu'à ce que la baba Marcella, apitoyée par le triste sort de son patron, lui eût dit et répété que la Providence lui avait été charitable en l'écartant du monde des enfants. Elle avait parlé des enfants comme de créatures minuscules, généralement perfides.

Elle avait expliqué à M. Souvlaki pourquoi elle avait choisi de s'occuper de personnes âgées. Parce qu'elles sont, en réalité, ce que l'on croit que sont les enfants : innocents, sincères, fort éloignées de la mesquinerie de ces corpuscules. Marcella l'avait persuadé que les enfants étaient des créatures détestables et que l'unique moment véritablement magique et sublime de la vie humaine était la vieillesse, l'âge de la sagesse et du détachement. Plus heureux encore était l'aveugle qui ignore les formes et donc l'esthétique des choses et se tourne exclusivement vers le monde de l'imagination, de la musique et des sentiments profonds et secrets : lui seul sait faire de la vie humaine une merveilleuse poésie.

M. Souvlaki, enflammé et crédule, lui parlait alors de choses graves et de visions fantastiques. Convaincue qu'il était un être exceptionnel, la baba Marcella n'éprouvait aucun remords à proférer des mensonges ingénus qui avaient le mérite d'alléger la peine de M. Souvlaki.

Les jours de congé de la baba Marcella, M. Souvlaki s'assombrissait et se demandait souvent pourquoi la vue lui avait été refusée et toutes les joies extraordinaires qui en découlaient. Puis la baba Marcella rentrait et le consolait, elle lui expliquait que chaque vie a sa signification précise dans l'ordre occulte de la nature. Chaque vie est différente de l'autre, toutes sont complètes et incomplètes. La sienne était une vie de ténèbres qui devait souvent être plus lumineuse que la lumière.

A force de passer leur mercredi après-midi à parler presque exclusivement d'Arturo et de M. Souvlaki, les deux nounous s'étaient persuadées que les mêmes affinités qu'il y avait entre elles pouvaient exister entre les deux créatures qui leur avaient été confiées. Certes, il était difficile d'envisager une rencontre. Arturo ne savait pas qu'il existait des aveugles, et, comme son comportement devant un étranger était imprévisible mais probablement désagréable, il était presque certain qu'il réagirait mal en présence de M. Souvlaki ; et lui aurait ainsi touché du doigt le danger que représentent les enfants.

Les deux nounous n'avaient désormais qu'un seul but, cette rencontre, et elles s'ingéniaient à préparer le terrain pour un tel événement qui devait se dérouler dans un lieu agréable et accueillant. La baba Emma s'employait à révéler à Arturo l'existence des aveugles et lui apprenait à les aimer. « *Avec les obèses, ils se partagent l'amour particulier de notre divin Seigneur.* » Arturo réagit d'abord très mal, il était offusqué de penser qu'il y avait d'autres créatures élues de Dieu et il ne pouvait accepter de devoir partager avec les aveugles ce merveilleux amour. Astucieuse, la baba Emma, qui ne voulait pas compromettre l'avenir, fit marche arrière et lui expliqua que les privilèges dont jouissaient les aveugles étaient différents et sûrement moins grands. De toute façon, leur infirmité leur interdisait une véritable liberté d'action, et les protéger était le devoir des obèses.

ARTURO finit par exiger de connaître un aveugle. La baba Emma continua à exciter sa curiosité tout en lui disant qu'il était encore trop jeune pour assumer une telle responsabilité. Elle le supplia de patienter, mais Arturo, de temps en temps, ne réussissait pas à se contrôler, éclatait en sanglots épouvantables et menaçait la baba Emma de tourments terribles si elle ne le mettait pas immédiatement en présence d'un aveugle.

La baba Marcella, de son côté, se donnait un mal fou pour persuader M. Souvlaki, à jamais hostile aux enfants, que, dans ce monde horrible et peu aimable de l'enfance, il y avait une heureuse exception ; comme toujours dans la nature. Du reste, il était juste que l'on ne dût pas discréditer totalement une phase imortante de la vie humaine, la jeunesse. Cette exception concernait les enfants obèses. Etres particuliers, créatures exceptionnelles qui vivaient en marge et se tenaient à distance de l'affreuse vulgarité de leurs semblables.

Un mercredi d'avril, la baba Emma et la baba Marcella, alors qu'elles mangeaient avec volupté un gâteau au chocolat, convinrent joyeusement qu'elles étaient prêtes pour la grande rencontre. Elles se donnèrent rendez-vous dans un coin du parc, isolé et calme.

La baba Emma n'eut aucune difficulté à convaincre M. Souvlaki qu'il serait intéressant pour lui de faire la connaissance d'un enfant obèse, car le hasard voulait que l'une de ses collègues, une compatriote de Trévise, travaillât à New-York et s'occupât justement d'un enfant obèse. S'il ne formulait pas d'objection, ils iraient ensemble dans un coin tranquille du parc où elle avait donné rendez-vous à cette amie, le lendemain, après le déjeuner.

La baba Emma annonça d'un ton solennel à Arturo que, ces derniers temps, elle avait constaté avec un vif plaisir une grande maturité dans sa personnalité. Aussi entendait-elle lui donner l'occasion de faire la connaissance, dès le lendemain, d'un homme âgé et aveugle. Arturo bondit de joie, et la baba Emma lui recommanda de se montrer avec lui gentil et serviable comme sa mission l'exigeait.

La première rencontre fut brève, un peu tendue au début, mais somme toute cordiale. Après cette entrevue, Arturo submergea la baba Emma par une avalanche de questions sur M. Souvlaki, et M. Souvlaki parla également d'Arturo à la baba Marcella. Lorsque les nounous se rencontrèrent le mercredi suivant, elles estimèrent, après de nombreux commentaires, que cette réunion avait été un succès et elles décidèrent de la renouveler.

De nombreuses rencontres suivirent qui, d'abord hebdomadaires, devinrent finalement quotidiennes. Sous le regard vigilant et fier des deux nounous, on peut dire que ces deux êtres nouèrent des liens amicaux. Ils finirent par se porter une affection bizarre. Arturo écoutait avec avidité et curiosité M. Souvlaki lui raconter de longues histoires, et le vieil homme trouvait en Arturo le fils qu'il n'avait pas eu.

Ils voyaient arriver le mercredi comme un cauchemar, une journée odieuse qui leur imposait une séparation forcée. Ils ignoraient que leurs nounous se rencontraient dans leur *coffee shop*. Leur amitié alla bien au-delà de ce qu'avaient espéré les nounous. Elles s'aperçurent que l'intimité qui existait entre ces deux êtres avait altéré l'intensité de leurs relations avec eux et commencèrent à en être agacées. Elles sentaient que des petits secrets s'étaient glissés, créant des zones d'ombre, elles craignirent de n'être plus indispensables. Au lieu de passer le mercredi après-midi à chanter les louanges d'Arturo ou de M. Souvlaki, elles découvrirent leurs défauts, leurs faiblesses, elles laissèrent échapper des médisances. Durant la semaine, elles continuèrent leur œuvre de dénigrement. Ils remarquèrent très vite la jalousie des nounous, trouvèrent la chose bouffonne et décidèrent de confirmer leurs soupçons. Ils feignirent de cacher de mystérieux secrets. Si, par hasard, elles les interrogeaient, ils leur donnaient des réponses évasives.

MALHEUREUSEMENT, les nounous n'avaient aucun sens de l'humour, pas la moindre notion de la plaisanterie. Elles se sentirent offensées et décidèrent de mettre fin à ces relations. Elles renoncèrent aux rencontres quotidiennes et convinrent de se voir seules, en dehors du travail, comme autrefois.

La chose fut simple. La baba Emma dit à Arturo que M. Souvlaki avait quitté la ville ; la baba Marcella dit à M. Souvlaki qu'Arturo était parti. Ni l'un ni l'autre ne se contenta de ces explications. Arturo retrouva ses bouderies et ses caprices épouvantables. M. Souvlaki se réfugia dans un digne silence de réprobation.

Avec le temps, les souvenirs qu'ils avaient l'un et l'autre s'estompèrent, et, lentement, tout rentra dans l'ordre. Deux petits univers différents, mais proches, jalousement gardés par les deux nounous qui, se sentant de nouveau indispensables, trouvèrent dans leurs rencontres et leurs conversations un plaisir accru.

La baba Emma racontait avec tendresse ce qu'avait fait son Arturo durant la semaine, la baba Marcella parlait de son existence sereine en compagnie de M. Souvlaki.

Traduit de l'italien
par JACQUELINE RAOUL-DUVAL.

* Écrivain italien, Alain Elkann est né à New-York, en 1950, de mère italienne et de père français. Il a publié de nombreuses nouvelles dans la revue littéraire *Nuevi Argumenti* et la *Literary Review* de Londres et un roman, le *Plongeon*, dont la traduction vient de paraître chez Belfond. Il dirige le bureau parisien de l'éditeur italien Mondadori.